

SICAV de droit français

**SCHELCHER PRINCE
INVESTISSEMENTS**

8 compartiments

RAPPORT ANNUEL

au 31 décembre 2021

**Société de gestion : Schelcher Prince Gestion
Dépositaire : CACEIS Bank
Commissaire aux comptes : Cabinet Jean-Paul FOUCAULT**

Schelcher Prince Gestion - 72, rue Pierre Charron - 75008 Paris

Dans ce rapport sont présentés les comptes consolidés de SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS au 31/12/2021,
ainsi que l'activité des compartiments.

SOMMAIRE

1. Certification du commissaire aux comptes	6
2. Comptes consolidés Schelcher Prince Investissements	11
Compartiment : SCHELCHER CONVERTIBLE ESG	22
3. Caractéristiques de l'OPC	23
4. Changements intéressant l'OPC	24
5. Rapport de gestion	25
6. Informations réglementaires	27
7. Comptes de l'exercice	36
8. Annexe(s)	63
9. Caractéristiques de l'OPC (suite)	64
Compartiment : SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG	68
10. Caractéristiques de l'OPC	69
11. Changements intéressant l'OPC	71
12. Rapport de gestion	72
13. Informations réglementaires	73
14. Comptes de l'exercice	82
15. Annexe(s)	112
16. Caractéristiques de l'OPC (suite)	113

Compartiment : SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD	125
17. Caractéristiques de l'OPC	126
18. Changements intéressant l'OPC	127
19. Rapport de gestion	128
20. Informations réglementaires	129
21. Comptes de l'exercice	136
22. Annexe(s)	159
23. Caractéristiques de l'OPC (suite)	160
Compartiment : SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD	162
24. Caractéristiques de l'OPC	163
25. Changements intéressant l'OPC	165
26. Rapport de gestion	166
27. Informations réglementaires	167
28 Comptes de l'exercice	174
29. Annexe(s)	200
30. Caractéristiques de l'OPC (suite)	201

Compartiment : SCHELCHER SHORT TERM ESG	207
31. Caractéristiques de l'OPC	208
32. Changements intéressant l'OPC	209
33. Rapport de gestion	210
34. Informations réglementaires	211
35. Comptes de l'exercice	220
36. Annexe(s)	250
37. Caractéristiques de l'OPC (suite)	251
Compartiment : SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG	257
38. Caractéristiques de l'OPC	258
39. Changements intéressant l'OPC	260
40. Rapport de gestion	261
41. Informations réglementaires	262
42. Comptes de l'exercice	271
43. Annexe(s)	297
44. Caractéristiques de l'OPC (suite)	298

Compartiment : SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024	304
45. Caractéristiques de l'OPC	305
46. Changements intéressant l'OPC	307
47. Rapport de gestion	308
48. Informations réglementaires	310
49. Comptes de l'exercice	317
50. Annexe(s)	344
51. Caractéristiques de l'OPC (suite)	345
Compartiment : SCHELCHER MULTI ASSET	353
52. Caractéristiques de l'OPC	354
53. Changements intéressant l'OPC	356
54. Rapport de gestion	357
55. Informations réglementaires	358
56. Comptes de l'exercice	365
57. Annexe(s)	391
58. Caractéristiques de l'OPC (suite)	392

I. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Cabinet FOUCAULT

S.A.S. au capital de 37.370 € - RCS : PARIS B 403 021 686 - TVA n° FR34 403 021 686

Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de Paris/Ile-de-France

Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Paris

Olivier FOUCAULT

HEC-MSTCF

Licencié en Droit

Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes

Chartered Certified Accountant, Registered Auditor (ACCA)

AICPA International Associate

Certificateur I.F.R.S.

Olivier DAUSQUE

Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes

SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENT

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux actionnaires,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENT constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) et de ses huit compartiments relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport :

- **SCHELCHER CONVERTIBLE ESG ;**
- **SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG ;**
- **SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD ;**
- **SCHELCHER SHORT TERM ESG ;**
- **SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD ;**
- **SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG ;**
- **SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 ;**
- **SCHELCHER MULTI ASSET.**

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

Bureaux et correspondances : 99 avenue Achille Peretti - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Siège social : 229 boulevard Pereire - 75017 PARIS

Téléphone : 01.55.62.19.55

Télécopie : 01.46.24.44.53

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

V - RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI - RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 29 avril 2022.

Cabinet FOUCAULT



Olivier FOUCAULT
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

2. COMPTES CONSOLIDES SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS

BILAN AU 31/12/2021 en EUR

ACTIF

	31/12/2021	31/12/2020
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 934 227 807,50	1 218 035 315,88
OPC MAÎTRE		
 Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
 Actions et valeurs assimilées	66 605 972,86	97 831 251,25
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	66 605 972,86	97 831 251,25
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
 Obligations et valeurs assimilées	1 306 588 512,38	937 095 205,56
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	1 272 352 449,96	923 492 764,46
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	34 236 062,42	13 602 441,10
 Titres de créances	219 260 389,19	12 500 543,34
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	141 233 042,00	7 500 898,70
Titres de créances négociables	121 727 940,78	5 000 405,24
Autres titres de créances	19 505 101,22	2 500 493,46
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	78 027 347,19	4 999 644,64
 Organismes de placement collectif	86 983 780,76	16 230 269,54
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	85 386 783,31	16 230 269,54
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	1 596 997,45	
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
 Opérations temporaires sur titres	156 432 996,07	67 500 148,38
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés	156 432 996,07	67 500 148,38
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
 Instruments financiers à terme	11 553 902,12	6 946 530,85
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	11 465 811,40	6 759 243,13
Autres opérations	88 090,72	187 287,72
 Autres instruments financiers		
CRÉANCES	558 805 374,71	204 638 455,09
Opérations de change à terme de devises	493 560 659,06	196 254 898,06
Autres	65 244 715,65	8 383 557,03
COMPTES FINANCIERS	368 382 934,34	179 191 353,79
Liquidités	368 382 934,34	179 191 353,79
TOTAL DE L'ACTIF	2 774 613 862,43	1 521 933 757,80

PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 003 292 263,66	1 213 651 693,71
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	134,82	1 330,61
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	26 865 428,83	17 743 498,86
Résultat de l'exercice (a,b)	25 917 297,96	9 640 602,02
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	2 142 877 379,39	1 320 968 492,16
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	100 542 829,50	26 622 956,35
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres	91 986 716,39	24 291 961,45
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés	1,02	0,03
Autres opérations temporaires	91 986 715,37	24 291 961,42
Instruments financiers à terme	8 556 113,11	2 330 994,90
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	8 515 084,33	2 330 994,90
Autres opérations	41 028,78	
DETTES	616 824 649,21	252 207 555,86
Opérations de change à terme de devises	491 240 921,17	195 090 098,48
Autres	125 583 728,04	57 117 457,38
COMPTES FINANCIERS	1 171 258,45	2 066 120,39
Concours bancaires courants	1 171 258,45	2 066 120,39
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	2 774 613 862,43	1 521 933 757,80

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FGBS SCH 0322	100 602 940,00	
FV CBOT UST 5 0322	21 274 854,20	
LIFFE LG GILT 0322	39 124 225,82	
XEUR FBTP BTP 0322	24 550 670,00	
JAP GOVT 10 0322	11 582 671,05	
XEUR FOAT EUR 0322	16 315 000,00	
XEUR FGBM BOB 0321		12 842 100,00
EURO BOBL 0322	162 686 040,00	
FGBL BUND 10A 0321		61 285 800,00
FGBL BUND 10A 0322	123 557 770,00	
TU CBOT UST 2 0322	40 288 510,34	
US 10YR NOTE (CBT)Ma		7 302 608,81
US 10YR NOTE 0322	43 826 118,98	
XEUR FGBX BUX 0321		9 009 600,00
XEUR FGBX BUX 0322	18 193 120,00	
DPWF DEUTSCHE 1221		1 390 876,62
GR IBERD 100 1221		2 348 879,30
GR STMICR 100 1221		1 302 814,00
GR UBISOFT 10 1221		883 665,44
SP 500 MINI 0321		8 335 878,02
SP 500 MINI 0322	1 882 980,13	
VSTOXX MINI 0121		744 150,00
VSTOXX MINI 0122	5 343 000,00	
VSTOXX MINI 0221		1 128 125,00
VSTOXX MINI 0222	2 814 500,00	
VSTOXX MINI 0321		1 016 400,00
VSTOXX MINI 0322	1 553 500,00	
DAX 30 IND FU 0322	3 171 200,00	
DJE 600 OIL G 0322	768 880,00	
NK2 TOKYO NIK 0322	3 294 280,25	
NQ USA NASDAQ 0322	2 870 339,43	
DJS TRAVEL 0322	1 708 875,00	
RTY INDEX 50 0321		6 822 218,15
XEUR FSMI SWI 0321		7 376 912,84
MTAA SPMI FTS 0321		7 191 925,00
FTSE/MIB 0322	3 814 720,00	
DJE 600 EUROP 0322	9 973 250,00	
DJS TECH FUT 0322	2 818 200,00	
CBOE VIX FUT 0121		4 563 942,84
CBOE VIX FUT 0122	6 608 915,76	

	31/12/2021	31/12/2020
CBOE VIX FUT 0221		1 716 053,91
CBOE VIX FUT 0222	9 601 950,85	
CBOE VIX FUT 0321		1 584 829,61
CBOE VIX FUT 0322	1 547 781,83	
EURO STOXX 50 0321		7 348 500,00
EURO STOXX 50 0322	19 208 000,00	
FTSE 100 FUT 0321		7 144 843,23
Options		
EUREX EURO BUND 01/2022 CALL 175.5	2 878 848,00	
EUREX EURO BUND 01/2022 CALL 174.5	2 673 216,00	
EUREX EURO BUND 01/2022 CALL 176.5	745 416,00	
EUREX EURO BUND 01/2022 PUT 171	7 419 888,00	
EUREX EURO BUND 01/2022 PUT 167.5	1 919 232,00	
APPLE INC 01/2022 PUT 170	668 307,77	
ADIDAS NOM. 06/2022 CALL 280		1 578 870,00
ADIDAS NOM. 12/2022 CALL 320	780 995,40	
ACCOR 12/2022 CALL 30	579 321,66	
EDF 12/2022 CALL 11	1 432 293,75	
DEUTSCHE POST NAMEN 12/2022 CALL 48	1 855 507,11	
AIRBUS SE 01/2022 CALL 110	872 025,96	
AIRBUS SE 01/2022 PUT 90	65 730,60	
ENI SPA 12/2021 CALL 16		24 618,24
IBERDROLA S.A. 12/2021 CALL 11		1 932 873,60
MICROSOFT CORP 01/2022 PUT 320	520 391,02	
NETFLIX INC 01/2022 PUT 550	127 141,75	
SIEMENS AG-REG 06/2023 CALL 140	536 945,02	
SIEMENS AG-REG 06/2022 CALL 110		834 392,00
STMI NV 12/2022 CALL 40	4 454 831,96	
SCHNEIDER ELECT SA 06/2023 CALL 160	1 048 004,92	
SYMRISE AG 06/2021 CALL 110		494 629,20
TOTAL SE 01/2021 PUT 32		167 842,44
VEOLIA ENVIRONNEM. 12/2022 CALL 28		165 711,92
VEOLIA ENVIRONNEM. 12/2022 CALL 27	1 532 562,76	
YANDEX 05/2022 CALL 65	1 415 036,05	
ZSCALER INC 01/2022 PUT 260	65 611,00	
DJES BANKS 01/2021 PUT 70		658 613,75
NASDAQ 100 INDEX 01/2022 PUT 15500	2 123 963,98	
NASDAQ 100 INDEX 01/2022 PUT 14000	157 862,19	
NASDAQ 100 INDEX 03/2022 CALL 16600	4 221 602,63	
DJ EURO STOXX 50 01/2022 CALL 4400	1 925 687,68	
DJ EURO STOXX 50 01/2022 CALL 4350	3 814 838,87	
DJ EURO STOXX 50 01/2022 PUT 4200	4 917 381,04	
DJ EURO STOXX 50 01/2022 PUT 4100	2 802 563,32	
DJ EURO STOXX 50 01/2022 PUT 4000	842 488,36	
DJ EURO STOXX 50 01/2022 PUT 3500	73 072,97	

	31/12/2021	31/12/2020
DJ EURO STOXX 50 02/2021 PUT 3350		1 123 443,63
S&P 500 INDEX 01/2022 CALL 4800	3 352 922,97	
S&P 500 INDEX 01/2022 PUT 4400	519 703,06	
S&P 500 INDEX 01/2022 PUT 4600	2 984 101,44	
S&P 500 INDEX 01/2022 PUT 4700	5 398 205,98	
Engagement sur marché de gré à gré		
Credit Default Swaps		
VALEO 3.25% 01/24_20	5 000 000,00	5 000 000,00
ACCOR 3.625 09-23_20	5 000 000,00	
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FGBL BUND 10A 0321		43 166 520,00
US 10YR NOTE (CBT)Ma		8 763 130,57
GR QIAGEN 100 1221		730 483,85
GR STMICR 100 1221		136 341,00
RTY INDEX 50 0321		1 846 011,97
CBOE VIX FUT 0121		776 841,33
EURO STOXX 50 0321		7 561 500,00
Options		
CBOT YST 10 A 02/2021 PUT 138		67 423 964,82
ARCELORMITTAL 03/2021 CALL 10		1 539 999,88
ADIDAS NOM. 06/2022 CALL 280		189 464,40
ENI SPA 12/2021 CALL 8.8		723 237,73
ENI SPA 12/2021 CALL 8.8		249 182,75
ENI SPA 12/2021 CALL 11		293 367,36
IBERDROLA S.A. 12/2021 CALL 11		623 351,74
LVMH 12/2021 CALL 320		1 792 155,68
PALO ALTO NETWORKS 01/2023 CALL 260		1 681 242,11
SIEMENS AG-REG 06/2022 CALL 110		2 397 408,00
TOTAL SE 06/2021 CALL 34		709 200,00
VEOLIA ENVIRONNEM. 12/2022 CALL 28		52 041,76
NASDAQ-100 RED V 01/2021 PUT 2500		1 049 134,49
NASDAQ-100 RED V 01/2021 PUT 2350		330 744,09
DJ EURO STOXX 50 01/2021 PUT 3250		143 863,65
DJ EURO STOXX 50 01/2021 PUT 3450		444 841,53
DJ EURO STOXX 50 02/2021 PUT 3525		2 073 307,99
Engagement sur marché de gré à gré		
Credit Default Swaps		
ACCOR 3.625 09-23_20		5 000 000,00
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	15 931,06	10 332,46
Produits sur actions et valeurs assimilées	711 023,86	296 122,17
Produits sur obligations et valeurs assimilées	29 553 804,98	21 482 183,32
Produits sur titres de créances	46 322,75	77 598,93
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	363 472,09	152 170,89
Produits sur instruments financiers à terme		-50 555,56
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	30 690 554,74	21 967 852,21
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	8 628,50	7 435,50
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	1 124 896,70	575 207,73
Autres charges financières		
TOTAL (2)	1 133 525,20	582 643,23
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	29 557 029,54	21 385 208,98
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	13 016 234,09	13 302 967,13
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	16 540 795,45	8 082 241,85
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	9 376 502,51	1 558 360,17
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	25 917 297,96	9 640 602,02

ANNEXE COMPTABLE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement N° ANC 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus. La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en Euro.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

La SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENT est constituée de 8 compartiments :

- SCHELCHER CONVERTIBLE ESG
- SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG
- SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD
- SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD
- SCHELCHER SHORT TERM ESG
- SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG
- SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024
- SCHELCHER MULTI ASSET

L'agrégation des comptes annuels est présentée en Euros.

En présence de détention inter compartiments, un retraitement a été réalisé à l'actif et au passif à hauteur de 86 802 254.12 EUR.

- Règles et méthodes comptables (*)
- Compléments d'information (*)

(*) Se reporter aux informations concernant chaque compartiment.

12 mars 2021

- Compartiment n°1 : SCHELCHER PRINCE CONVERTIBLES ESG
 - Mise à jour annuelle des perf et des frais
 - Mise en conformité avec le règlement SFDR (art 8)
- Compartiment n°2 : SCHELCHER PRINCE OBLIGATION MOYEN TERME ESG
 - Mise à jour annuelle des perf et des frais
 - Mise en conformité avec le règlement SFDR (art 8)
 - Ajout d'un complément ESG à la suite de la description du filtre ESG dans la stratégie d'investissement
- Compartiment n°3 : SCHELCHER PRINCE HAUT RENDEMENT
 - Mise à jour annuelle des perf et des frais
 - Mise en conformité avec le règlement SFDR (art 6)
 - modification des règles de détention des actions
 - Ajout du risque de change
 - Insertion de critères ESG : analyse discrétionnaire et non contraignants
- Compartiment n°4 : SCHELCHER PRINCE CONVERTIBLES GLOBAL WORLD
 - Mise à jour annuelle des perf et des frais
 - Mise en conformité avec le règlement SFDR (art 6)
 - Correction coquille : suppression d'un paragraphe ESG au milieu de la stratégie d'investissement
 - Insertion de critères ESG : analyse discrétionnaire et non contraignants
- Compartiment n°5 : SCHELCHER PRINCE OBLIGATIONS COURT TERME ESG
 - Mise à jour annuelle des perf et des frais
 - Mise en conformité avec le règlement SFDR (art 8)
- Compartiment n°6 : SCHELCHER PRINCE OPPORTUNITES EUROPEENNES ESG
 - Mise à jour annuelle des perf et des frais
 - Mise en conformité avec le règlement SFDR (art 8)
 - Ajout d'un complément ESG à la suite de la description du filtre ESG dans la stratégie d'investissement
 - Les actifs notés en dessous de BBB - appartenant à la catégorie dite spéculative, pourront désormais représenter jusqu'à 30% de l'actif net (contre 20% auparavant)
- Compartiment n°7 : SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024
 - Mise à jour annuelle des perf et des frais
 - Mise en conformité avec le règlement SFDR (art 6)
 - Ajout d'un complément ESG à la suite de la description du filtre ESG dans la stratégie d'investissement
- Compartiment n°8 : SP CROISSANCE
 - Mise à jour annuelle des perf et des frais
 - Mise en conformité avec le règlement SFDR (art 6)
 - Insertion de critères ESG : analyse discrétionnaire et non contraignants
 - Correction coquille sur le risque global : niveau de risque maximum 20%

12 mai 2021

▪ Compartiment n°5 : SCHELCHER PRINCE OBLIGATIONS COURT TERME ESG

- création d'une nouvelle action "R"
- modification de la contrainte de sensibilité taux

1er juillet 2021

▪ Compartiment n°1 : SCHELCHER PRINCE CONVERTIBLES ESG

- Changement d'indicateur de référence : Refinitiv Focus Europe Hedged EUR (UCBFIX21) en remplacement de l'Exane ECI Euro (coupons réinvestis)
- Univers d'investissement : Ajout du Royaume-Uni dans la phrase suivante : "Pour atteindre l'objectif de gestion, le compartiment SCHELCHER PRINCE CONVERTIBLES ESG est principalement investi (principalement en direct et à titre accessoire via des OPC) en obligations convertibles en actions, échangeables et titres assimilés, admis principalement à la négociation sur un marché d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), de la Suisse et du Royaume-Unis.

13 août 2021

▪ Compartiment n°2 : SCHELCHER PRINCE OBLIGATION MOYEN TERME ESG

- Le paragraphe suivant a été modifié comme suit :
- " Les émetteurs ou les titres sélectionnés par le gérant peuvent être des titres appartenant à la catégorie « Investment Grade » (titres de notation supérieure ou égale à BBB- par les agences de notation officielles ou par la société de gestion) ou des titres appartenant à la catégorie spéculative « non Investment Grade » selon les modalités suivantes :
- Les titres de catégories « Investment Grade » augmentées des liquidités et des parts et actions d'OPCVM classifiées « monétaires » et « monétaires court terme » représenteront en permanence au moins 50% de l'actif net. »
- Le paragraphe sur les P/E a été ajusté par rapport aux paragraphes contenus dans les autres compartiments.
- Le niveau maximum de titres prêtables :
"niveau d'utilisation envisagé et autorisé : utilisation extensive pour le placement de la trésorerie du portefeuille. Le portefeuille pourra prêter jusqu'à 100% de ses titres, en revanche il ne pourra en emprunter que 10%."

20 septembre 2021

▪ Changement de dénomination des compartiments suivants :

ANCIENS NOMS	NOUVEAUX NOMS
SCHELCHER PRINCE CONVERTIBLES ESG	SCHELCHER CONVERTIBLE ESG
SCHELCHER PRINCE OBLIGATION MOYEN TERME ESG	SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG
SCHELCHER PRINCE HAUT RENDEMENT	SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD
SCHELCHER PRINCE CONVERTIBLES GLOBAL WORLD	SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD
SCHELCHER PRINCE OBLIGATIONS COURT TERME ESG	SCHELCHER SHORT TERM ESG
SCHELCHER PRINCE OPPORTUNITES EUROPEENNES ESG	SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG
SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024	PAS DE CHANGEMENT
SP CROISSANCE	SCHELCHER MULTI ASSET

15 octobre 2021

▪ Concernant tous les compartiments :

- La valeur liquidative sera désormais calculée sur la base des cours relevés à la clôture des différentes places de cotation [et non plus à midi] et est majorée le cas échéant, des intérêts courus pendant une période de non valorisation.

▪ Compartiment n°2 : SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG

- Remplacement de l'indice EONIA par l'ESTER

▪ Compartiment n°4 : SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD

- Le règlement des souscriptions et des rachats passera en J+2 (soit 2 jours ouvrés après l'établissement de la VL)

▪ Compartiment n°5 : SCHELCHER SHORT TERM ESG

- Remplacement de l'indice EONIA par l'ESTER

▪ Compartiment n°6 : SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG

- Remplacement de l'indice EONIA par l'ESTER

▪ Compartiment n°7 : SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024

- Le règlement des souscriptions et des rachats passera en J+2 (soit 2 jours ouvrés après l'établissement de la VL)

▪ Compartiment n°8 : SCHELCHER MULTI ASSET

- Le règlement des souscriptions et des rachats passera en J+2 (soit 2 jours ouvrés après l'établissement de la VL)

15 décembre 2021

▪ Compartiment n°5 : SCHELCHER SHORT TERM ESG

- Modification de la mention relative aux investissements en titres de créances, de la manière suivante :
« Le compartiment pourra investir (principalement en direct ou à titre accessoire via des OPC) jusqu'à 100% de l'actif net en titres de créances de toutes natures libellés en euros de l'Espace Economique Européen. »

▪ Compartiment n°7 : SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024

- Modification de la mention relative aux investissements en titres de créances, de la manière suivante :
« Le compartiment sera investi (principalement en direct et à titre accessoire via des OPC) dans la limite de 100% de l'actif net en titres de créances de toutes natures, de pays de l'Espace Economique Européen (EEE) et de l'OCDE. »

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 du Code de commerce, nous vous communiquons les informations ci-après :

INFORMATIONS CONCENTRANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice :

SOCIETE	TYPE DE MANDATS/FONCTIONS
Laurent KELLER	
SCHELCHER PRINCE GESTION	Directeur général délégué
SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS	Président, administrateur
SICAV STRATEGIC OPPORTUNITY BOND FUNDS	Administrateur
Hubert LEMOINE	
SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS	Directeur général, administrateur
SICAV STRATEGIC OPPORTUNITY BOND FUNDS	Directeur général, administrateur
Frédéric SALOMON	
SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS	Administrateur
Frédéric JOUVE	
SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS	Administrateur

MODALITÉS D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Conformément aux dispositions des articles L.225-51-1 du Code de commerce, nous vous précisons que le conseil d'administration a opté pour la dissociation des fonctions de Président du conseil d'administration et de Directeur général.

Monsieur Laurent KELLER a été nommé à la fonction de Président.

Monsieur Hubert LEMOINE a été nommé à la fonction de Directeur général du conseil d'administration. Aucune restriction n'a été apportée à ses pouvoirs par le conseil d'administration.

CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L225-37-4 ALINÉA 2° DU CODE DE COMMERCE

Il s'agit des conventions intervenues, directement ou par personnes interposées, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

A cet égard, nous vous précisons qu'aucune convention relevant de cet article n'a été conclue au cours de l'exercice.

CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous informons qu'aucune convention relevant de cet article n'a été conclue ou n'est en vigueur au cours de l'exercice. Le Conseil d'administration tient la liste des conventions de la SICAV à votre disposition sur demande.

DÉLÉGATIONS ACCORDÉES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délégations dans le domaine des augmentations de capital (article L.225-129-1 et L.225-129-2 du code de commerce)

Non applicable.

Compartment :

SCHELCHER CONVERTIBLE ESG

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SCHELCHER CONVERTIBLE ESG **(compartiment de la SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS)**

(Actions D : Code ISIN : FR0010111351)

Ce compartiment est géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, groupe CREDIT MUTUEL ARKEA.

Objectif et politique d'investissement

Le compartiment a pour objectif de réaliser une performance supérieure (nette de frais) à celle du Refinitiv Focus Europe Hedged EUR (coupons réinvestis), pour un investissement d'une durée de placement recommandée au moins égale à 3 ans.

La stratégie d'investissement mise en œuvre est discrétionnaire et consiste à sélectionner (principalement en direct et à titre accessoire via des OPC) des obligations convertibles (dont convertibles subordonnés, jusqu'à 100% de l'actif net, et convertibles contingentes (ou « Cocos »), dans la limite de 10% de l'actif net), échangeables et titres assimilés libellés en euro, admis principalement à la négociation sur un marché d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) et de la Suisse et émis indifféremment par des sociétés ou Etats principalement de la zone EEE et de la Suisse afin de profiter de la hausse des marchés actions, tout en diminuant l'impact des baisses grâce à la composante obligatoire de ces titres.

La sélection des titres est effectuée à partir d'analyses micro économiques et macroéconomiques, internes ou externes recueillies par la société de gestion.

Le compartiment intègre dans sa stratégie une approche lui permettant de présenter une note ESG moyenne significativement supérieure à la note ESG moyenne de l'univers de départ. Une analyse de la performance relative des émetteurs sur les enjeux ESG est ainsi réalisée selon un modèle propriétaire. Ce modèle permet d'intégrer les spécificités des émetteurs dans la définition des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance auxquels ils font face.

La proportion des titres en portefeuille faisant l'objet d'une analyse ESG est d'au moins 90% de l'actif net.

Il est précisé que la note ESG moyenne pondérée du portefeuille ne pourra en aucun cas être inférieure à la note ESG pondérée de l'univers de départ du fonds après élimination des 20 % de plus mauvaises valeurs.

Par ailleurs, le fonds applique un filtre normatif permettant d'exclure les émetteurs les plus controversés au regard des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et les entreprises les plus impliquées dans l'extraction ou l'utilisation du charbon.

L'actif du compartiment est exposé (principalement en direct et à titre accessoire via des OPC) continuellement entre 70% et 110% en obligations convertibles en actions (et titres assimilés) de toutes natures libellées en Euro et dont les émetteurs sont indifféremment des personnes de droit privé ou de droit public. Le compartiment peut investir son actif dans tous les secteurs économiques.

Les émissions peuvent être notées ou non par des agences de notation. Les titres Haut rendement ou de la catégorie « spéculative » en dessous de BBB - (échelle Standard & Poors ou Moody's ou Fitch ou par l'analyse de la société de gestion) sont inclus dans le périmètre d'investissement sans restriction d'investissement.

L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En cas de pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

La sensibilité sera gérée dans une fourchette de 0 à 8.

Le compartiment peut avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés dans la limite de 100% de l'actif net. Le gestionnaire interviendra sur les risques de taux, de crédit, d'actions et de volatilité à titre d'exposition, de couverture et d'arbitrage, en fonction de ses anticipations.

Le portefeuille pourra détenir des actions dans la limite de 10% maximum de l'actif net soit en investissement en direct soit lorsqu'elles sont issues d'une conversion ou d'un échange.

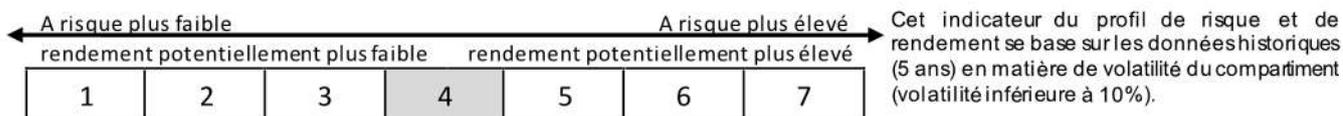
En principe, le compartiment n'est pas exposé au risque de change.

Le compartiment distribue annuellement son résultat net et capitalise ses plus ou moins-values nettes réalisées pour les propriétaires d'actions D.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidien) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank. Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le lendemain ouvré.

La durée minimum de placement recommandée est de 3 ans.

Profil de risque et de rendement



Le compartiment est classé dans la catégorie de risque 4 du fait de son exposition aux marchés des obligations convertibles.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur :

Risque de crédit : Une partie du portefeuille peut être investie en OPCVM comprenant des obligations privées ou publiques ou en titres dits spéculatifs (haut rendement). En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité des émetteurs privés ou publics, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, la valeur liquidative du compartiment peut baisser.

Risque de liquidité : Il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme : Il s'agit du risque d'amplification des pertes liées à l'utilisation des futures, des options et des contrats de gré à gré. Le recours à ces instruments peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celles des marchés investis.

Il convient de se référer au prospectus du compartiment pour connaître l'ensemble des risques auxquels il est soumis.

4. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

12 mars 2021

Compartiment n° 1 : SCHELCHER PRINCE CONVERTIBLES ESG

- Mise à jour annuelle des perf et des frais
- Mise en conformité avec le règlement SFDR (art 8)

1^{er} juillet 2021

Compartiment n° 1 : SCHELCHER PRINCE CONVERTIBLES ESG

- Changement d'indicateur de référence : Refinitiv Focus Europe Hedged EUR (UCBFIX21) en remplacement de l'Exane ECI Euro (coupons réinvestis)
- Univers d'investissement : Ajout du Royaume-Uni dans la phrase suivante : "Pour atteindre l'objectif de gestion, le compartiment SCHELCHER PRINCE CONVERTIBLES ESG est principalement investi (principalement en direct et à titre accessoire via des OPC) en obligations convertibles en actions, échangeables et titres assimilés, admis principalement à la négociation sur un marché d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), de la Suisse et du Royaume-Uni.

20 septembre 2021

- Changement de dénomination du compartiment :
SCHELCHER PRINCE CONVERTIBLES ESG devient SCHELCHER CONVERTIBLE ESG

15 octobre 2021

Concernant tous les compartiments :

- La valeur liquidative sera désormais calculée sur la base des cours relevés à la clôture des différentes places de cotation [et non plus à midi] et est majorée le cas échéant, des intérêts courus pendant une période de non valorisation.

5. RAPPORT DE GESTION

Le fonds a adopté un positionnement constructif de janvier à mars 2021. A partir du second trimestre le positionnement pour le fonds a été réduit, essentiellement à cause des multiples vagues de risques sanitaires mais également de la remontée de l'inflation. La participation au primaire a été ultra sélective et quasiment inexistante à partir de septembre 2021.

Performances 2021

	31/12/2020	31/12/2021	Fonds	Benchmark
Part C1	503.84	487.25	-3.29%	-0.90%
C2	164.56	158.55	-3.65%	-0.90%
C3	104.54	101.1	-3.29%	-0.90%
D2	1 319.04	1 279.81	-2.97%	-0.90%

Perspectives

L'accent est mis sur une forte active share avec un positionnement sur 6 styles de gestion : Visible Growth, Tech, Cyclical, Reopening, Special Situation et Gagnant de la normalisation des chaînes de production, sur lesquels nous sélectionnons les représentants les plus convexes. La sensibilité-action du fonds est en ligne avec celle de son benchmark et le fort niveau de cash sera au service d'une réouverture possible du primaire suite à la remontée des taux et des spreads Investment Grade.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
DEUTSCHE WOHNEN AG 0.325% 26-07-24	2 627 398,41	12 030 532,16
JUST EAT TAKEAWAYCOM NV ZCP 09-08-25	7 192 150,00	6 756 066,00
ZALANDO SE 0.05% 06-08-25 CV	3 076 819,02	9 538 548,03
AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV	3 326 955,66	8 760 835,66
DELIVERY HERO SE 1.0% 23-01-27	1 459 826,54	10 290 499,08
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.0% 17-11-25 CV	7 304 059,15	4 035 620,47
QIAGEN NV 1.0% 13-11-24 CV	6 963 227,46	4 373 457,09
SELENA SARL ZCP 25-06-25 CV	4 770 226,99	6 469 574,99
CELLNEX TELECOM 0.5% 05-07-28 CV	6 334 121,92	4 813 365,23
CELLNEX TELECOM 1.5% 16-01-26 CV	2 261 182,39	8 131 143,66

6. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 24 081 041,63
 - o Prêts de titres : 24 081 041,63
 - o Emprunt de titres :
 - o Prises en pensions :
 - o Mises en pensions :
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 42 797 355,64
 - o Change à terme : 25 349 335,83
 - o Future : 5 145 000,00
 - o Options : 12 303 019,81
 - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
CACEIS BANK, LUXEMBOURG BRANCH	BNP PARIBAS FRANCE SOCIETE GENERALE SA

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	12 570 352,89
. OPCVM	
. Espèces (*)	12 175 221,00
Total	24 745 573,89
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	69 709,69
. Autres revenus	
Total des revenus	69 709,69
. Frais opérationnels directs	328,26
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	328,26

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

REGLEMENTATION SFTR EN EUR

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
--	-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant	24 081 041,63				
% de l'Actif Net*	16,54%				

*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant	24 081 041,63				
% de l'Actif Net	15,01%				

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND ALLEMAGNE	12 570 352,89				
--	---------------	--	--	--	--

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

CACEIS BANK, LUXEMBOURG BRANCH LUXEMBOURG	24 081 041,63				
---	---------------	--	--	--	--

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions					
- Obligations	12 570 352,89				
- OPC					
- TCN					
- Cash	12 175 221,00				
Rating					
Monnaie de la garantie					
Euro	24 745 573,89				

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an	8 237 436,77				
Ouvertes	4 332 916,12				

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes	24 081 041,63				

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)					
Montant utilisé (%)					
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros					

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

CACEIS Bank					
Titres	12 570 352,89				
Cash	12 175 221,00				

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres					
Cash					

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC	69 709,69				
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC	328,26				
- Gestionnaire					
- Tiers					

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

SCHELCHER PRINCE GESTION veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

Actuellement, la pratique est plutôt de pas utiliser le cash.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

SCHELCHER PRINCE GESTION veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Tous les revenus résultant des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres, nets des coûts opérationnels, sont restitués à l'OPC. Les opérations de cessions temporaires de titres sont conclues avec des contreparties de marché et intermédiées par SCHELCHER PRINCE GESTION.)

POLITIQUE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Sélection des intermédiaires

Le comité courtier est réalisé chaque semestre en collaboration avec Amundi Intermédiation, le délégataire de la prestation de sélection et d'exécution des ordres de SCHELCHER PRINCE GESTION. Les différents courtiers et contreparties sont évalués par Amundi, et sur événements par SCHELCHER PRINCE GESTION, selon une liste de critères définis dans le contrat de prestations de services (volumes d'opérations, prix, exécution, recherche...). Tout nouvel intermédiaire doit être avalisé par le « comité de courtiers et contrepartie » qui regroupe les équipes d'Amundi Intermédiation. A la suite de chaque Comité, la liste est mise à jour avec les nouveaux entrants, les sortants et la modification de la note globale des courtiers et contreparties déjà présent.

Rapport relatif à la politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Conformément à l'article 321-115 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, SCHELCHER PRINCE GESTION tient à la disposition des porteurs le rapport relatif à sa politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et décrivant la politique arrêtée en la matière. Ce rapport est disponible sur simple demande à la société de gestion.

Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation facturés aux OPC de SCHELCHER PRINCE GESTION

Conformément à l'article 321-122 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles SCHELCHER PRINCE GESTION a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document disponible auprès de la société de gestion sur simple demande

CRITERES ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sur son site internet : www.spgestion.fr

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE

Article 8.

SFDR - RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ DANS LE SECTEUR DES SERVICES FINANCIERS

TAXONOMIE - CRITERES DE L'UNION EUROPENNE EN MATIERE D'ACTIVITES ECONOMIQUES DURABLES SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL

Cette section décrit le positionnement du Fonds au regard de la réglementation européenne sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (réglementation « Disclosure » ou « SFDR ») et des critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental (réglementation « Taxonomie »).

Le Compartiment intègre dans sa stratégie d'investissement une approche ESG (Environnement Social Gouvernance) avec pour objectif de présenter une note ESG moyenne significativement supérieure à la note ESG moyenne de l'univers investissable au sens de la réglementation SFDR (article 8), à savoir la prise en compte de critères ESG dans la sélection des actifs financiers. La note ESG moyenne pondérée du portefeuille devra être systématiquement supérieure à la note ESG pondérée de l'univers couvert par nos bases de données après élimination des 20 % les plus mauvaises valeurs. La proportion des titres en portefeuille faisant l'objet d'une analyse ESG est d'au moins 90% de l'actif net.

L'univers investissable est alors constitué des émetteurs ayant un score ESG satisfaisant tout en excluant :

- les sociétés impliquées dans les armes controversées (bombes à sous-munition, mines antipersonnel) ;
- les sociétés impliquées dans de graves violations des normes internationales et qui ne respectent pas les principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;
- les sociétés les plus impliquées dans l'extraction ou la génération de charbon (exposées à plus de 10% de leur chiffre d'affaires ou mix énergétique) ;
- les sociétés les plus impliquées dans les énergies fossiles non conventionnelles (exposées à plus de 30% de leur production) ;
- les Etats ayant de mauvaises pratiques sur des thématiques fondamentales (violation des droits de l'Homme, travail des enfants, paradis fiscaux, etc).

L'indice désigné comme indice de référence du Compartiment est non adapté aux caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit.

a) Description du Fonds conformément à la réglementation SFDR :

- i. Le Fonds intègre des caractéristiques environnementales et/ou sociales dans sa stratégie d'investissement au sens de la réglementation SFDR, à savoir, les spécificités des émetteurs dans la définition des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance auxquels ils font face. Ainsi, est étudié un ensemble de critères sur chacun des enjeux : environnementaux (ex. qualité de l'air pour les Etats, émissions de CO2 pour les sociétés), sociaux (ex. système de santé pour les Etats, taux de fréquence des accidents pour les sociétés) et de gouvernance auxquels ils font face (ex. corruption pour les Etats et éthique des affaires pour les sociétés).
- ii. L'indice de référence retenu n'est pas adapté aux caractéristiques environnementales poursuivies par le Fonds.

b) Description du Fonds conformément à la réglementation Taxonomie

La Taxonomie de l'Union Européenne a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux :

- i. Atténuation des changements climatiques,
- ii. Adaptation aux changements climatiques,
- iii. Utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines,
- iv. Transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage),
- v. Prévention et contrôle de la pollution
- vi. Protection des écosystèmes sains.

Actuellement, des critères d'examen technique (Technical Screening Criteria) ont été développés pour certaines activités économiques à même de contribuer substantiellement à deux de ces objectifs : l'atténuation du changement climatique, et l'adaptation au changement climatique. Ces critères sont actuellement en attente de publication au Journal Officiel de l'Union Européenne. Les données présentées ci-dessous ne reflètent donc que l'alignement à ces deux objectifs, sur la base des critères non-définitivement publiés, tels qu'ils ont été soumis aux colégislateurs européens. Nous mettrons à jour cette information en cas de changements apportés à ces critères, de développement de nouveaux critères d'examen relatifs à ces deux objectifs, ainsi que lors de l'entrée en application des critères relatifs aux quatre autres objectifs environnementaux : l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines ; la transition vers une économie circulaire ; la prévention et la réduction de la pollution ; la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Pour être considérée comme durable, une activité économique doit démontrer qu'elle contribue substantiellement à l'atteinte de l'un des 6 objectifs, tout en ne nuisant pas à l'un des cinq autres (principe dit DNSH, « Do No Significant Harm »). Pour qu'une activité soit considérée comme alignée à la Taxonomie européenne, elle doit également respecter les droits humains et sociaux garantis par le droit international.

Le poids des investissements effectués dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental au sens du règlement Taxonomie 2020/852 est calculé en pondérant par la dernière valorisation retenue pour la valorisation du Fonds, les actifs alignés à la taxonomie européenne. **Ce Fonds investira entre 0% et 10% de son portefeuille dans des activités alignées avec la Taxonomie Européenne en matière d'atténuation du changement climatique et/ou de l'adaptation au changement climatique.**

C) Disclaimer

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

POLITIQUE DE VOTE

En application de la réglementation, la politique de droit de vote de Schelcher Prince Gestion, société de gestion de votre OPCVM, est disponible au sein de la société de gestion.

INFORMATION SUR LES GARANTIES FINANCIERES EXIGEEES DANS LE CADRE DES OPERATIONS DE PRETS DE TITRES

Les garanties financières reçues par le fonds prennent la forme de transfert de titres et/ou d'espèces.

- Garanties financières en espèces en Euro sur un compte bloqué ;
- Garanties financières en obligations gouvernementales avec un rating minimum.

Les titres comme les espèces remis en garantie ne sont pas réinvestis.

RISQUE GLOBAL ET EFFET DE LEVIER

La mesure du risque global est réalisée par la méthode de l'engagement.

POLITIQUE DE REMUNERATION

SCHELCHER PRINCE GESTION a élaboré et mis en œuvre une politique de rémunération de ses collaborateurs (salariés et dirigeants exécutifs) qui permet d'aligner les intérêts des investisseurs, de la société, des actionnaires et des salariés.

Cette politique dont la mise en œuvre et son actualisation relève de la Direction générale est validée et contrôlée dans son application par le comité des Rémunérations du Groupe CREDIT MUTUEL ARKEA auquel appartient SCHELCHER PRINCE GESTION.

Compte tenu de la taille de SCHELCHER PRINCE GESTION et de son organisation interne, la politique de rémunération s'applique à l'ensemble des collaborateurs (salariés et Direction Générale).

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composante variable de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable ;

Les « bonus » annuels des collaborateurs de SCHELCHER PRINCE GESTION sont validés par le Comité des Rémunérations du Groupe CREDIT MUTUEL ARKEA sur proposition du Directeur Général de la société.

Le « bonus » annuel est attribué à chaque collaborateur en fonction de sa performance professionnelle, de son apport au développement de la société, de la qualité de son travail et du respect des procédures et de la réglementation.

Lorsque la performance professionnelle dépend de performances financières pluriannuelles, ces dernières doivent être ajustées des risques associés.

Le paiement du bonus attribué à chaque collaborateur au titre de l'exercice N est échelonné sur trois exercices en application des règles suivantes :

- La partie versée à l'issue de l'exercice N est payée en numéraire. Elle est déterminée en déduisant la partie différée.
- La partie différée est égale à une part du bonus progressive en fonction de son importance et qui est plafonnée à 40%.
- La partie différée est versée à l'issue des trois exercices suivants par fraction égale. Elle est indexée sur la performance d'un panier d'organismes de placements collectifs (OPC) représentatif de la gestion de SCHELCHER PRINCE GESTION. Ce panier est déterminé à la clôture de chaque exercice N pour l'indexation sur la période N+1 et comprend à la fois des OPCVM et des FIA.

Au titre de l'exercice 2021, le poste rémunération de l'ensemble des collaborateurs s'est décomposé ainsi :

1. Rémunération brute fixe (compte 641100 Salaires et appointements) : 3.694.630,44 €
2. Rémunération variable (provision au titre de 2021) : 1.860.000 €

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

SCHELCHER PRINCE GESTION

72, rue Pierre Charron – 75008 PARIS

Tél : 01.53.29.31.85

e-mail : nathalie.gauquelin@spgestion.fr

Le site de l'AMF www.amf-france.org contient des informations complémentaires sur la liste des documents réglementaires et l'ensemble des dispositions relatives à la protection des investisseurs.

7. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 31/12/2021 en EUR

ACTIF

	31/12/2021	31/12/2020
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	158 648 278,81	188 300 486,34
Actions et valeurs assimilées	5 786 919,00	1 129 099,46
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	5 786 919,00	1 129 099,46
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	110 720 534,22	130 713 914,12
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	110 720 534,22	130 713 914,12
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	15 050 719,24	18 031 323,08
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	15 050 719,24	18 031 323,08
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres	24 090 067,85	34 789 353,86
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés	24 090 067,85	34 789 353,86
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	3 000 038,50	3 636 795,82
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	3 000 038,50	3 636 795,82
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	25 457 335,83	19 591,95
Opérations de change à terme de devises	25 349 335,83	17 089,70
Autres	108 000,00	2 502,25
COMPTES FINANCIERS	26 957 544,02	33 538 984,76
Liquidités	26 957 544,02	33 538 984,76
TOTAL DE L'ACTIF	211 063 158,66	221 859 063,05

PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	146 681 967,89	187 743 630,87
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	14 558 257,80	-2 766 571,13
Résultat de l'exercice (a,b)	-824 776,13	-1 796 992,42
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	160 415 449,56	183 180 067,32
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	12 875 627,89	20 270 864,62
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres	12 570 352,89	19 431 539,85
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires	12 570 352,89	19 431 539,85
Instruments financiers à terme	305 275,00	839 324,77
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	305 275,00	839 324,77
Autres opérations		
DETTES	37 772 081,21	18 408 130,24
Opérations de change à terme de devises	25 372 182,88	17 149,65
Autres	12 399 898,33	18 390 980,59
COMPTES FINANCIERS		0,87
Concours bancaires courants		0,87
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	211 063 158,66	221 859 063,05

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
DPWF DEUTSCHE 1221		1 390 876,62
GR IBERD 100 1221		2 348 879,30
GR STMICR 100 1221		1 302 814,00
GR UBISOFT 10 1221		883 665,44
EURO STOXX 50 0321		7 348 500,00
EURO STOXX 50 0322	5 145 000,00	
Options		
ADIDAS NOM. 06/2022 CALL 280		1 578 870,00
ADIDAS NOM. 12/2022 CALL 320	644 951,04	
ACCOR 12/2022 CALL 30	579 321,66	
EDF 12/2022 CALL 11	1 432 293,75	
DEUTSCHE POST NAMEN 12/2022 CALL 48	1 579 806,76	
ENI SPA 12/2021 CALL 16		20 386,98
IBERDROLA S.A. 12/2021 CALL 11		1 932 873,60
SIEMENS AG-REG 06/2023 CALL 140	536 945,02	
STMI NV 12/2022 CALL 40	3 676 015,18	
SCHNEIDER ELECT SA 06/2023 CALL 160	906 087,59	
SYMRISE AG 06/2021 CALL 110		494 629,20
VEOLIA ENVIRONNEM. 12/2022 CALL 28		165 711,92
VEOLIA ENVIRONNEM. 12/2022 CALL 27	1 532 562,76	
YANDEX 05/2022 CALL 65	1 415 036,05	
DJ EURO STOXX 50 02/2021 PUT 3350		1 123 443,63
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FGBL BUND 10A 0321		31 975 200,00
GR QIAGEN 100 1221		730 483,85
Options		
ARCELORMITTAL 03/2021 CALL 10		1 539 999,88
ENI SPA 12/2021 CALL 8.8		723 237,73
ENI SPA 12/2021 CALL 11		218 191,97
LVMH 12/2021 CALL 320		1 259 352,64
SIEMENS AG-REG 06/2022 CALL 110		2 397 408,00
DJ EURO STOXX 50 02/2021 PUT 3525		2 073 307,99
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		
Produits sur actions et valeurs assimilées		29 920,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	712 308,50	698 354,66
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	69 709,69	104 723,08
Produits sur instruments financiers à terme		-50 555,56
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	782 018,19	782 442,18
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	328,26	5 480,37
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	87 894,43	66 524,98
Autres charges financières		
TOTAL (2)	88 222,69	72 005,35
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	693 795,50	710 436,83
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 543 873,55	2 486 622,93
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-850 078,05	-1 776 186,10
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	25 301,92	-20 806,32
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-824 776,13	-1 796 992,42

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013279593 - SCHELCHER CONVERTIBLE ESG U : Taux de frais maximum de 1,40% TTC

FR0010111351 - SCHELCHER CONVERTIBLE ESG D : Taux de frais maximum de 1,00% TTC

FR0013319449 - SCHELCHER CONVERTIBLE ESG Z : Taux de frais maximum de 1,00% TTC

FR0010771055 - SCHELCHER CONVERTIBLE ESG P : Taux de frais maximum de 1,40% TTC

FR0000284093 - SCHELCHER CONVERTIBLE ESG I : Taux de frais maximum de 1,00% TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG D	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG I	Capitalisation	Capitalisation
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG P	Capitalisation	Capitalisation
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG U	Distribution	Capitalisation
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG Z	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	183 180 067,32	163 862 335,83
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	61 686 134,15	35 682 941,73
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-78 728 396,82	-32 876 107,68
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	17 325 978,13	6 379 488,84
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 027 228,62	-10 367 917,39
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	7 349 353,51	11 178 925,62
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-6 389 148,34	-9 534 795,66
Frais de transactions	-476 285,16	-421 304,37
Différences de change	1 019 508,71	850,60
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-18 389 054,27	19 261 377,33
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-3 841 424,05	14 547 630,22
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-14 547 630,22	4 713 747,11
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-2 285 401,00	1 790 458,57
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-1 037 613,93	1 247 787,07
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-1 247 787,07	542 671,50
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-850 078,05	-1 776 186,10
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	160 415 449,56	183 180 067,32

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	12 583 872,89	7,84
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	101 131,92	0,07
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	98 035 529,41	61,11
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	110 720 534,22	69,02
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	17 448 019,81	10,88
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	17 448 019,81	10,88
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	110 619 402,30	68,96			101 131,92	0,06		
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres	24 081 041,63	15,01						
Comptes financiers							26 957 544,02	16,80
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	12 570 352,89	7,84						
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	1 588 037,00	0,99	5 419 086,40	3,38	22 408 825,18	13,97	47 385 471,15	29,54	33 919 114,49	21,14
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres			126 369,50	0,08	10 987 645,51	6,85	6 105 593,60	3,81	6 861 433,02	4,28
Comptes financiers	26 957 544,02	16,80								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres					13 293,83	0,01	8 224 142,94	5,13	4 332 916,12	2,70
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 CHF		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées	8 026 315,49	5,00	5 384 091,50	3,36	1 809 400,83	1,13		
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres	155,56		587 148,45	0,37	151,20			
Créances	18 273,83	0,01						
Comptes financiers	5 332 232,78	3,32	1 531 714,77	0,95	2 221 338,80	1,38		
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	13 879 796,89	8,65	7 471 615,01	4,66	4 002 691,81	2,50		
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	1 415 036,05	0,88						
Autres opérations								

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2021
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	18 273,83
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	25 331 062,00
	Coupons et dividendes en espèces	28 000,00
	Collatéraux	80 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		25 457 335,83
DETTES		
	Vente à terme de devise	25 353 794,34
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	18 388,54
	Frais de gestion fixe	138 603,27
	Frais de gestion variable	2 060,84
	Collatéraux	12 175 221,00
	Autres dettes	84 013,22
TOTAL DES DETTES		37 772 081,21
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-12 314 745,38

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG D		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-551,796	-196 601,64
Solde net des souscriptions/rachats	-551,796	-196 601,64
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	22 636,817	
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG I		
Actions souscrites durant l'exercice	107 713,133	54 051 509,00
Actions rachetées durant l'exercice	-144 543,455	-72 370 671,90
Solde net des souscriptions/rachats	-36 830,322	-18 319 162,90
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	297 043,261	
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG P		
Actions souscrites durant l'exercice	46 458,228	7 634 625,15
Actions rachetées durant l'exercice	-37 179,935	-6 119 007,23
Solde net des souscriptions/rachats	9 278,293	1 515 617,92
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	49 108,576	
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG U		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	16,203	
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG Z		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-400,950	-42 116,05
Solde net des souscriptions/rachats	-400,950	-42 116,05
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	369,537	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG D Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG I Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG P Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG U Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG Z Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2021
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	81 750,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	-9 531,70
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,12
Frais de gestion variables acquis	360,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 565 743,74
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	-341 641,65
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,22
Frais de gestion variables acquis	149 338,06
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,10
Rétrocessions des frais de gestion	
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG P	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	109 527,26
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40
Frais de gestion variables provisionnés	-23 257,18
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,30
Frais de gestion variables acquis	10 783,40
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,14
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant l'actif net au cours de la période sous revue ».

	31/12/2021
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG U	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	251,92
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40
Frais de gestion variables provisionnés	-12,28
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,07
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG Z	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	641,49
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	-125,63
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,20
Frais de gestion variables acquis	45,37
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,07
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue ».

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2021
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2021
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			15 050 719,24
	FR0011158179	SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD I	13 838 744,62
	FR0011158195	SCHELCHER CONVERTIBLE MID CAP ESG I	1 211 974,62
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			15 050 719,24

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-824 776,13	-1 796 992,42
Total	-824 776,13	-1 796 992,42

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG D		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-38 994,93	-81 735,15
Total	-38 994,93	-81 735,15

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-717 320,08	-1 628 613,97
Total	-717 320,08	-1 628 613,97

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG P		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-68 108,04	-85 581,24
Total	-68 108,04	-85 581,24

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG U		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-167,47	-281,90
Total	-167,47	-281,90

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG Z		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-185,61	-780,16
Total	-185,61	-780,16

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	14 558 257,80	-2 766 571,13
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	14 558 257,80	-2 766 571,13

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG D		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	711 430,36	-125 081,08
Total	711 430,36	-125 081,08

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	13 131 964,43	-2 533 964,71
Total	13 131 964,43	-2 533 964,71

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG P		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	708 333,10	-98 836,58
Total	708 333,10	-98 836,58

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG U		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	3 140,05	-7 475,32
Total	3 140,05	-7 475,32

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG Z		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	3 389,86	-1 213,44
Total	3 389,86	-1 213,44

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/06/2018	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Actif net Global en EUR	387 407 822,00	276 973 306,09	163 862 335,83	183 180 067,32	160 415 449,56
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG D en EUR					
Actif net	19 072 978,65	17 391 261,75	7 719 523,58	8 305 856,28	7 840 886,90
Nombre de titres	57 124,018	56 124,004	23 726,613	23 188,613	22 636,817
Valeur liquidative unitaire	333,88	309,87	325,35	358,18	346,37
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-10,98	-4,63	-12,48	-5,39	31,42
Distribution unitaire sur résultat	0,40				
Crédit d'impôt unitaire					(*)
Capitalisation unitaire sur résultat		-0,58	-0,86	-3,52	-1,72
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG I en EUR					
Actif net	348 017 672,14	246 547 393,73	148 175 586,44	168 221 733,66	144 732 773,33
Nombre de titres	742 022,829	565 739,117	323 832,065	333 873,583	297 043,261
Valeur liquidative unitaire	469,01	435,79	457,56	503,84	487,24
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-15,42	-6,51	-17,55	-7,58	44,20
Capitalisation unitaire sur résultat	0,56	-0,83	-1,21	-4,87	-2,41
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG P en EUR					
Actif net	16 271 376,68	9 948 576,83	6 899 721,57	6 554 521,70	7 786 193,85
Nombre de titres	105 206,860	69 368,472	45 998,616	39 830,283	49 108,576
Valeur liquidative unitaire	154,66	143,41	149,99	164,56	158,55
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-5,09	-2,14	-5,76	-2,48	14,42
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,44	-0,58	-0,98	-2,14	-1,38

	29/06/2018	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG U en USD					
Actif net en USD	317 308,92	153 121,49	164 785,56	21 372,42	20 736,92
Nombre de titres	271,856	139,906	139,906	16,203	16,203
Valeur liquidative unitaire en USD	1 167,19	1 094,45	1 177,83	1 319,04	1 279,81
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	41,25	21,89	18,85	-461,35	193,79
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	-3,08	-3,83	-6,87	-17,39	-10,33
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG Z en EUR					
Actif net	3 773 426,36	2 952 185,36	920 564,51	80 552,14	37 360,41
Nombre de titres	38 773,759	32 647,153	9 695,800	770,487	369,537
Valeur liquidative unitaire	97,31	90,42	94,94	104,54	101,10
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,89	-1,35	-3,64	-1,57	9,17
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,15	-0,17	-0,25	-1,01	-0,50

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
COMPAGNIE GLE DE GEOPHYSIQUE RTS 21-02-22	EUR	1		
DEE TECH RTS 23-06-23	EUR	500 000	150 000,00	0,09
DEE TECH SA-CLASS B	EUR	499 500	4 980 015,00	3,11
OL GROUPE	EUR	328 452	656 904,00	0,41
TOTAL FRANCE			5 786 919,00	3,61
LUXEMBOURG				
ELECTRAWINDS WT EUROPEAN CLEANTECH 01/10/15	EUR	72 447		
TOTAL LUXEMBOURG				
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			5 786 919,00	3,61
TOTAL Actions et valeurs assimilées			5 786 919,00	3,61
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
DELIVERY HERO SE 0.875% 15-07-25	EUR	1 000 000	975 283,45	0,60
DELIVERY HERO SE 1.0% 23-01-27	EUR	900 000	1 092 972,33	0,69
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.0% 17-11-25 CV	EUR	5 300 000	5 593 868,75	3,49
LEG IMMOBILIEN AG 0.4% 30-06-28	EUR	500 000	524 212,72	0,33
LEG IMMOBILIEN AG 0.875% 01-09-25	EUR	1 200 000	1 460 899,69	0,91
RAG STIFTUNG ZCP 16-03-23	EUR	1 000 000	1 034 195,00	0,65
RAG STIFTUNG ZCP 17-06-26 CV	EUR	1 600 000	1 821 600,00	1,14
TUI AG 5.0% 16-04-28 CV	EUR	1 600 000	1 581 334,42	0,98
ZALANDO SE 0.05% 06-08-25 CV	EUR	2 500 000	2 733 792,12	1,70
TOTAL ALLEMAGNE			16 818 158,48	10,49
BELGIQUE				
AKKA TECHNOLOGIES 3.5% PERP CV	EUR	1 300 000	1 300 045,57	0,81
MITHRA PHARMACEUTICALS 4.25% 17-12-25	EUR	1 000 000	1 014 956,65	0,63
UMICORE ZCP 23-06-25 CV	EUR	100 000	98 921,00	0,06
TOTAL BELGIQUE			2 413 923,22	1,50
DANEMARK				
GN GREAT NORDIC LTD AS ZCP 21-05-24	EUR	2 700 000	2 996 568,00	1,86
TOTAL DANEMARK			2 996 568,00	1,86
ESPAGNE				
AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV	EUR	100 000	135 118,02	0,08
CELLNEX TELECOM 0.5% 05-07-28 CV	EUR	3 100 000	4 143 295,23	2,58
CRITERIA CAIXAHOLDING SAU ZCP 22-06-25	EUR	1 700 000	1 773 329,50	1,11
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28	EUR	1 000 000	918 020,64	0,58
TOTAL ESPAGNE			6 969 763,39	4,35
ETATS-UNIS				
JPMORGAN CHASE BANK N A ZCP 10-06-24	EUR	100 000	116 135,00	0,07
TOTAL ETATS-UNIS			116 135,00	0,07

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FINLANDE				
AHTIUM 9.75% 04/17 DEFAULT	EUR	2 600 000	13 520,00	0,01
AHTIUM PLC 4% 16-12-15 CV	EUR	4 200 000	31 500,00	0,01
TOTAL FINLANDE			45 020,00	0,02
FRANCE				
ACCOR 0.7% 07-12-27 CV	EUR	305	15 880,74	0,01
AIR FRANCE KLM 0.125% 25-03-26	EUR	50 000	803 650,00	0,50
ATOS SE ZCP 06-11-24 CV	EUR	100 000	107 047,00	0,06
EDENRED ZCP 14-06-28 CV	EUR	60 757	3 967 523,24	2,47
EDF ZCP 14-09-24 CV	EUR	74 100	1 025 840,40	0,64
ENGIE 0.0% 02-06-24 CV	EUR	14 642	1 360 790,88	0,85
JACCAR E12R+3.88% 30-06-21	EUR	5 056 596	101 131,92	0,07
NEOEN 2.0% 02-06-25 CV	EUR	23 216	1 249 438,69	0,78
ORPEA 0.375% 17-05-27 CV	EUR	10 009	1 411 223,96	0,88
PIERRE ET VACANCES 2.0% 01-04-23	EUR	28 700	261 170,00	0,16
SAFRAN 0.875% 15-05-27 CV	EUR	28 826	3 957 636,84	2,46
SELENA SARL ZCP 25-06-25 CV	EUR	26	3 317 327,00	2,07
SOITEC ZCP 01-10-25 CV	EUR	2 897	710 910,76	0,45
TOTALENERGIES SE 0.5% 02-12-22 CV	USD	1 800 000	1 619 152,30	1,01
VOLTALIA 1.0% 13-01-25 CV	EUR	31 103	953 306,95	0,60
WORLDLINE ZCP 30-07-26 CV	EUR	60 284	6 077 410,89	3,79
TOTAL FRANCE			26 939 441,57	16,80
ITALIE				
DIASORIN ZCP 05-05-28 CV	EUR	1 400 000	1 547 609,00	0,96
NEXI 1.75% 24-04-27 CV	EUR	5 200 000	5 822 266,00	3,63
PIRELLI C ZCP 22-12-25 CV	EUR	1 400 000	1 638 588,00	1,02
PRYSMIAN 0.0000010% 02-02-26	EUR	1 500 000	1 632 172,50	1,02
SNAM ZCP 20-03-22	EUR	1 400 000	1 543 017,00	0,96
TOTAL ITALIE			12 183 652,50	7,59
LUXEMBOURG				
ARCELLOR MITTAL 5.5% 18-05-23	USD	9 536	622 582,06	0,39
LAGFIN SCA 2.0% 02-07-25 CV	EUR	500 000	683 878,39	0,42
OLVER CAPITAL SARL ZCP 29-10-23	EUR	1 300 000	1 639 807,00	1,03
TOTAL LUXEMBOURG			2 946 267,45	1,84
PAYS-BAS				
AMERICA MOVIL BV ZCP 02-03-24	EUR	6 000 000	6 189 180,00	3,86
BASIC FIT NV 1.5% 17-06-28 CV	EUR	1 000 000	1 086 361,76	0,68
BREN FINA BV 1.875% 02-12-22	USD	1 250 000	1 297 781,68	0,81
DUFREY ONE BV 0.75% 30-03-26 CV	CHF	1 200 000	1 102 784,35	0,68
IBERDROLA INTERNATIONAL BV ZCP 11-11-22 CV	EUR	1 900 000	2 401 020,50	1,50
MONDELEZ INTL HLDINGS NE ZCP 20-09-24	EUR	2 600 000	2 743 481,00	1,71
QIAGEN NV 1.0% 13-11-24 CV	USD	2 600 000	2 975 600,01	1,86
QIAGEN NV ZCP 17-12-27 CV	USD	1 600 000	1 511 199,44	0,94
TOTAL PAYS-BAS			19 307 408,74	12,04
ROYAUME-UNI				
JET2 1.625% 10-06-26 CV	GBP	1 800 000	2 113 437,27	1,31
OCADO GROUP 0.875% 09-12-25 CV	GBP	1 800 000	2 474 576,88	1,54

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
WH SMITH 1.625% 07-05-26 CV	GBP	700 000	796 077,35	0,50
TOTAL ROYAUME-UNI			5 384 091,50	3,35
SUEDE				
GEELY SWEDEN FINANCE AB ZCP 19-06-24	EUR	1 000 000	1 323 135,00	0,83
TOTAL SUEDE			1 323 135,00	0,83
SUISSE				
IDORSIA 1.625% 04-08-28 CV	CHF	800 000	706 616,48	0,44
TOTAL SUISSE			706 616,48	0,44
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			98 150 181,33	61,18
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			98 150 181,33	61,18
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD I	EUR	740,85	13 838 744,62	8,63
SCHELCHER CONVERTIBLE MID CAP ESG I	EUR	668,447	1 211 974,62	0,75
TOTAL FRANCE			15 050 719,24	9,38
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			15 050 719,24	9,38
TOTAL Organismes de placement collectif			15 050 719,24	9,38
Titres reçus en garantie				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE 0.5% 15/02/25	EUR	7 910 000	8 224 142,94	5,13
ALLEMAGNE 1.50% 02/23	EUR	12 801	13 293,83	0,01
ALLEMAGNE 3.25%10-040742	EUR	2 569 651	4 332 916,12	2,70
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			12 570 352,89	7,84
TOTAL Titres reçus en garantie			12 570 352,89	7,84
Dettes représentatives des titres reçus en garantie			-12 570 352,89	-7,84
Créance représentative de titres prêtés				
ALLEMAGNE				
LEG IMMOBILIEN AG 0.4% 30-06-28	EUR	800 000	838 740,35	0,53
LEG IMMOBILIEN AG 0.875% 01-09-25	EUR	500 000	608 708,20	0,38
RAG STIFTUNG ZCP 16-03-23	EUR	1 300 000	1 344 453,50	0,84
TOTAL ALLEMAGNE			2 791 902,05	1,75
BELGIQUE				
AKKA TECHNOLOGIES 3.5% PERP CV	EUR	300 000	300 010,52	0,19
UMICORE ZCP 23-06-25 CV	EUR	900 000	890 289,00	0,55
TOTAL BELGIQUE			1 190 299,52	0,74
ESPAGNE				
AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV	EUR	2 200 000	2 972 596,37	1,85
CELLNEX TELECOM 0.5% 05-07-28 CV	EUR	700 000	935 582,79	0,58
CRITERIA CAIXAHOLDING SAU ZCP 22-06-25	EUR	300 000	312 940,50	0,20
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28	EUR	1 400 000	1 285 228,89	0,80
TOTAL ESPAGNE			5 506 348,55	3,43

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ETATS-UNIS				
JPMORGAN CHASE BANK N A ZCP 10-06-24	EUR	2 700 000	3 135 645,00	1,95
TOTAL ETATS-UNIS			3 135 645,00	1,95
FRANCE				
ACCOR 0.7% 07-12-27 CV	EUR	19 551	1 017 981,47	0,64
ATOS SE ZCP 06-11-24 CV	EUR	1 400 000	1 498 658,00	0,94
EDENRED ZCP 14-06-28 CV	EUR	1 340	87 504,01	0,05
EDF ZCP 14-09-24 CV	EUR	351 800	4 870 319,20	3,03
ENGIE 0.0% 02-06-24 CV	EUR	1 491	138 569,81	0,09
ORPEA 0.375% 17-05-27 CV	EUR	15	2 114,93	
SAFRAN 0.875% 15-05-27 CV	EUR	17 439	2 394 270,06	1,49
SOITEC ZCP 01-10-25 CV	EUR	774	189 936,12	0,12
TOTAL FRANCE			10 199 353,60	6,36
ITALIE				
PRYSMIAN 0.0000010% 02-02-26	EUR	500 000	544 057,50	0,34
TOTAL ITALIE			544 057,50	0,34
PAYS-BAS				
IBERDROLA INTERNATIONAL BV ZCP 11-11-22 CV	EUR	100 000	126 369,50	0,08
TOTAL PAYS-BAS			126 369,50	0,08
ROYAUME-UNI				
JET2 1.625% 10-06-26 CV	GBP	500 000	587 065,91	0,37
TOTAL ROYAUME-UNI			587 065,91	0,37
TOTAL Créance représentative de titres prêtés			24 081 041,63	15,02
Indemnités sur titres prêtés			9 026,22	
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0322	EUR	-120	-305 275,00	-0,19
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-305 275,00	-0,19
TOTAL Engagements à terme fermes			-305 275,00	-0,19
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
ACCOR 12/2022 CALL 30	EUR	426	112 464,00	0,07
ADIDAS NOM. 12/2022 CALL 320	EUR	128	80 640,00	0,05
DEUTSCHE POST NAMEN 12/2022 CALL 48	EUR	361	360 639,00	0,22
EDF 12/2022 CALL 11	EUR	3 034	288 230,00	0,18
SCHNEIDER ELECT SA 06/2023 CALL 160	EUR	83	206 255,00	0,13
SIEMENS AG-REG 06/2023 CALL 140	EUR	56	121 072,00	0,08
STMI NV 12/2022 CALL 40	EUR	1 298	960 520,00	0,60
VEOLIA ENVIRONNEM. 12/2022 CALL 27	EUR	569	352 315,99	0,22
YANDEX 05/2022 CALL 65	USD	620	212 627,51	0,13
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			2 694 763,50	1,68
TOTAL Engagements à terme conditionnels			2 694 763,50	1,68
TOTAL Instrument financier à terme			2 389 488,50	1,49

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	305 275	305 275,00	0,19
TOTAL Appel de marge			305 275,00	0,19
Créances			25 457 335,83	15,87
Dettes			-37 772 081,21	-23,54
Comptes financiers			26 957 544,02	16,80
Actif net			160 415 449,56	100,00

Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG D	EUR	22 636,817	346,37
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG Z	EUR	369,537	101,10
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG P	EUR	49 108,576	158,55
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG I	EUR	297 043,261	487,24
Action SCHELCHER CONVERTIBLE ESG U	USD	16,203	1 279,81

8. ANNEXE(S)

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SCHELCHER CONVERTIBLE ESG (Compartiment de la SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS)

(Actions I : Code ISIN : FR0000284093)

Ce compartiment est géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, groupe CREDIT MUTUEL ARKEA.

Objectif et politique d'investissement

Le compartiment a pour objectif de réaliser une performance supérieure (nette de frais) à celle de Refinitiv Focus Europe Hedged EUR (coupons réinvestis), pour un investissement d'une durée de placement recommandée au moins égale à 3 ans.

La stratégie d'investissement mise en œuvre est discrétionnaire et consiste à sélectionner principalement (principalement en direct et à titre accessoire via des OPC) des obligations convertibles (dont convertibles subordonnées, jusqu'à 100% de l'actif net, et convertibles contingentes (ou « Cocos »), dans la limite de 10% de l'actif net), échangeables et titres assimilés libellés en euro, admis principalement à la négociation sur un marché d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) et de la Suisse et émis indifféremment par des sociétés ou Etats principalement de la zone EEE et de la Suisse afin de profiter de la hausse des marchés actions, tout en diminuant l'impact des baisses grâce à la composante obligataire de ces titres.

La sélection des titres est effectuée à partir d'analyses micro économiques et macroéconomiques, internes ou externes recueillies par la société de gestion.

Le compartiment intègre dans sa stratégie une approche lui permettant de présenter une note ESG moyenne significativement supérieure à la note ESG moyenne de l'univers de départ. Une analyse de la performance relative des émetteurs sur les enjeux ESG est ainsi réalisée selon un modèle propriétaire. Ce modèle permet d'intégrer les spécificités des émetteurs dans la définition des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance auxquels ils font face.

La proportion des titres en portefeuille faisant l'objet d'une analyse ESG est d'au moins 90% de l'actif net.

Il est précisé que la note ESG moyenne pondérée du portefeuille ne pourra en aucun cas être inférieure à la note ESG pondérée de l'univers de départ du fonds après élimination des 20 % de plus mauvaises valeurs.

Par ailleurs, le fonds applique un filtre normatif permettant d'exclure les émetteurs les plus controversés au regard des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et les entreprises les plus impliquées dans l'extraction ou l'utilisation du charbon.

L'actif du compartiment est exposé (principalement en direct et de manière accessoire via des OPC) continuellement entre 70% et 110% en obligations convertibles en actions (et titres assimilés) de toutes natures libellées en Euro et dont les émetteurs sont indifféremment des personnes de droit privé ou de droit public. Le compartiment peut investir son actif dans tous les secteurs économiques.

Les émissions peuvent être notées ou non par des agences de notation. Les titres Haut rendement ou de la catégorie « spéculative » en dessous de BBB - (échelle Standard & Poors ou Moody's ou Fitch ou par l'analyse de la société de gestion) sont inclus dans le périmètre d'investissement, sans restriction d'investissement.

L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En cas de pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

La sensibilité sera gérée dans une fourchette de 0 à 8.

Le compartiment peut avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés dans la limite de 100% de l'actif net. Le gestionnaire interviendra sur les risques de taux, de crédit, d'actions et de volatilité à titre d'exposition, de couverture et d'arbitrage, en fonction de ses anticipations.

Le portefeuille pourra détenir des actions dans la limite de 10% maximum de l'actif net soit en investissement en direct soit lorsqu'elles sont issues d'une conversion ou d'un échange.

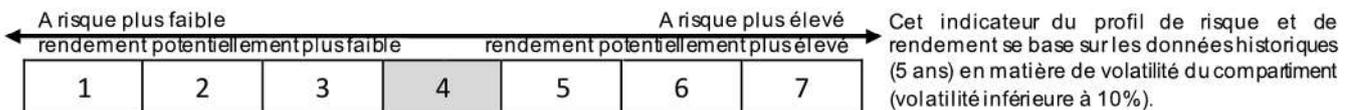
En principe, le compartiment n'est pas exposé au risque de change.

Le compartiment capitalise son résultat net et ses plus ou moins-values nettes réalisées pour les propriétaires d'actions I.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidien) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank. Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le lendemain ouvré.

La durée minimum de placement recommandée est de 3 ans.

Profil de risque et de rendement



Ce compartiment est classé dans la catégorie de risque 4 du fait de son exposition aux marchés des obligations convertibles.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur :

Risque de crédit : Une partie du portefeuille peut être investie en OPCVM comprenant des obligations privées ou publiques ou en titres dits spéculatifs (haut rendement). En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité des émetteurs privés ou publics, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, la valeur liquidative du compartiment peut baisser.

Risque de liquidité : Il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme : Il s'agit du risque d'amplification des pertes liées à l'utilisation des futures, des options et des contrats de gré à gré. Le recours à ces instruments peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celles des marchés investis.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SCHELCHER CONVERTIBLE ESG (compartiment de la SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS)

(Actions P : Code ISIN : FR0010771055)

Ce compartiment est géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, groupe CREDIT MUTUEL ARKEA.

Objectif et politique d'investissement

Le compartiment a pour objectif de réaliser une performance supérieure (nette de frais) à celle du Refinitiv Focus Europe Hedged EUR (coupons réinvestis), pour un investissement d'une durée de placement recommandée au moins égale à 3 ans.

La stratégie d'investissement mise en œuvre est discrétionnaire et consiste à sélectionner principalement (principalement en direct et à titre accessoire via des OPC) des obligations convertibles (dont convertibles subordonnées, jusqu'à 100% de l'actif net, et convertibles contingentes (ou « Cocos »), dans la limite de 10% de l'actif net), échangeables et titres assimilés libellés en euro, admis principalement à la négociation sur un marché d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) et de la Suisse et émis indifféremment par des sociétés ou Etats principalement de la zone EEE et de la Suisse afin de profiter de la hausse des marchés actions, tout en diminuant l'impact des baisses grâce à la composante obligataire de ces titres.

La sélection des titres est effectuée à partir d'analyses micro économiques et macroéconomiques, internes ou externes recueillies par la société de gestion.

Le compartiment intègre dans sa stratégie une approche lui permettant de présenter une note ESG moyenne significativement supérieure à la note ESG moyenne de l'univers de départ. Une analyse de la performance relative des émetteurs sur les enjeux ESG est ainsi réalisée selon un modèle propriétaire. Ce modèle permet d'intégrer les spécificités des émetteurs dans la définition des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance auxquels ils font face.

La proportion des titres en portefeuille faisant l'objet d'une analyse ESG est d'au moins 90% de l'actif net.

Il est précisé que la note ESG moyenne pondérée du portefeuille ne pourra en aucun cas être inférieure à la note ESG pondérée de l'univers de départ du fonds après élimination des 20 % de plus mauvaises valeurs.

Par ailleurs, le fonds applique un filtre normatif permettant d'exclure les émetteurs les plus controversés au regard des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et les entreprises les plus impliquées dans l'extraction ou l'utilisation du charbon.

L'actif du compartiment est exposé (principalement en direct et de manière accessoire via des OPC) continuellement entre 70% et 110% en obligations convertibles en actions (et titres assimilés) de toutes natures libellées en Euro et dont les émetteurs sont indifféremment des personnes de droit privé ou de droit public. Le compartiment peut investir son actif dans tous les secteurs économiques.

Les émissions peuvent être notées ou non par des agences de notation. Les titres Haut rendement ou de la catégorie « spéculative » en dessous de BBB - (échelle Standard & Poors ou Moody's ou Fitch ou par l'analyse de la société de gestion) sont inclus dans le périmètre d'investissement sans restriction d'investissement.

L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En cas de pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

La sensibilité sera gérée dans une fourchette de 0 à 8.

Le compartiment peut avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés dans la limite de 100% de l'actif net. Le gestionnaire interviendra sur les risques de taux, de crédit, d'actions et de volatilité à titre d'exposition, de couverture et d'arbitrage, en fonction de ses anticipations.

Le portefeuille pourra détenir des actions dans la limite de 10% maximum de l'actif net soit en investissement en direct soit lorsqu'elles sont issues d'une conversion ou d'un échange.

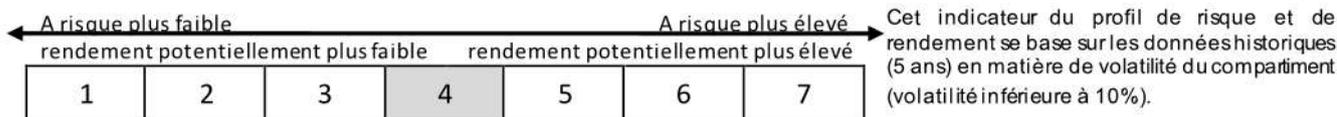
En principe, le compartiment n'est pas exposé au risque de change.

Le compartiment capitalise son résultat net et ses plus ou moins-values nettes réalisées pour les propriétaires d'actions P.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidien) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank. Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le lendemain ouvré.

La durée minimum de placement recommandée est de 3 ans.

Profil de risque et de rendement



Ce compartiment est classé dans la catégorie de risque 4 du fait de son exposition aux marchés des obligations convertibles.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur :

Risque de crédit : Une partie du portefeuille peut être investie en OPCVM comprenant des obligations privées ou publiques ou en titres dits spéculatifs (haut rendement). En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité des émetteurs privés ou publics, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, la valeur liquidative du compartiment peut baisser.

Risque de liquidité : Il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SCHELCHER CONVERTIBLE ESG **(compartiment de la SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS)**

(Actions U : Code ISIN : FR0013279593)

Ce compartiment est géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, groupe CREDIT MUTUEL ARKEA.

Objectif et politique d'investissement

Le compartiment a pour objectif de réaliser une performance supérieure (nette de frais) à celle de Refinitiv Focus Europe Hedged EUR (coupons réinvestis), pour un investissement d'une durée de placement recommandée au moins égale à 3 ans.

La stratégie d'investissement mise en œuvre est discrétionnaire et consiste à sélectionner (principalement en direct et à titre accessoire via des OPC) des obligations convertibles (dont convertibles subordonnées, jusqu'à 100% de l'actif net, et convertibles contingentes (ou « Cocos »), dans la limite de 10% de l'actif net), échangeables et titres assimilés libellés en euro, admis principalement à la négociation sur un marché d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) et de la Suisse et émis indifféremment par des sociétés ou Etats principalement de la zone EEE et de la Suisse afin de profiter de la hausse des marchés actions, tout en diminuant l'impact des baisses grâce à la composante obligataire de ces titres.

La sélection des titres est effectuée à partir d'analyses micro et macroéconomiques, internes ou externes recueillies par la société de gestion. Le compartiment intègre dans sa stratégie une approche lui permettant de présenter une note ESG moyenne significativement supérieure à la note ESG moyenne de l'univers de départ. Une analyse de la performance relative des émetteurs sur les enjeux ESG est ainsi réalisée selon un modèle propriétaire. Ce modèle permet d'intégrer les spécificités des émetteurs dans la définition des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance auxquels ils font face.

La proportion des titres en portefeuille faisant l'objet d'une analyse ESG est d'au moins 90% de l'actif net.

Il est précisé que la note ESG moyenne pondérée du portefeuille ne pourra en aucun cas être inférieure à la note ESG pondérée de l'univers de départ du fonds après élimination des 20 % de plus mauvaises valeurs.

Par ailleurs, le fonds applique un filtre normatif permettant d'exclure les émetteurs les plus controversés au regard des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et les entreprises les plus impliquées dans l'extraction ou l'utilisation du charbon.

L'actif du compartiment est exposé (principalement en direct et à titre accessoire via des OPC) continuellement entre 70% et 110% en obligations convertibles en actions (et titres assimilés) de toutes natures libellées en Euro et dont les émetteurs sont indifféremment des personnes de droit privé ou de droit public. Le compartiment peut investir son actif dans tous les secteurs économiques.

Les émissions peuvent être notées ou non par des agences de notation. Les titres Haut rendement ou de la catégorie « spéculative » en dessous de BBB - (échelle Standard & Poors ou Moody's ou Fitch ou par l'analyse de la société de gestion) sont inclus dans le périmètre d'investissement sans restriction d'investissement.

L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En cas de pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

La sensibilité sera gérée dans une fourchette de 0 à 8.

Le compartiment peut avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés dans la limite de 100% de l'actif net. Le gestionnaire interviendra sur les risques de taux, de crédit, d'actions et de volatilité à titre d'exposition et de couverture, en fonction de ses anticipations.

Le portefeuille pourra détenir des actions dans la limite de 10% maximum de l'actif net soit en investissement en direct soit lorsqu'elles sont issues d'une conversion ou d'un échange.

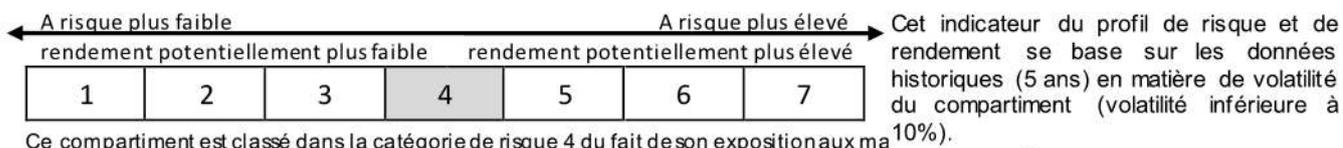
En principe, le compartiment n'est pas exposé au risque de change. Les actions U (en dollar US (USD)) sont couvertes à au moins 95% et jusqu'à 105% contre le risque de change au moyen de Swaps de change.

Le compartiment capitalise ou distribue son résultat net (l'affectation des résultats est décidée annuellement par la Sicav) et capitalise ses plus ou moins values nettes réalisées pour les propriétaires d'actions U.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidien) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank. Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le lendemain ouvré.

La durée minimum de placement recommandée est de 3 ans.

Profil de risque et de rendement



Ce compartiment est classé dans la catégorie de risque 4 du fait de son exposition aux ma

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur :

- Risque de crédit : Une partie du portefeuille peut être investie en OPCVM comprenant des obligations privées ou publiques ou en titres dits spéculatifs (haut rendement). En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité des émetteurs privés ou publics, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, la valeur liquidative du compartiment peut baisser.

- Risque de liquidité : Il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

- Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme : Il s'agit du risque d'amplification des pertes liées à l'utilisation des futures, des options et des contrats de gré à gré. Le recours à ces instruments peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celles des marchés investis. Il convient de se référer au prospectus du compartiment pour connaître l'ensemble des risques auxquels il est soumis.

Frais

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SCHELCHER CONVERTIBLE ESG (compartiment de la SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS)

(Actions Z : Code ISIN FR0013319449)

Ce compartiment est géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, groupe CREDIT MUTUEL ARKEA.

Objectif et politique d'investissement

Le compartiment a pour objectif de réaliser une performance supérieure (nette de frais) à celle du Refinitiv Focus Europe Hedged EUR (coupons réinvestis), pour un investissement d'une durée de placement recommandée au moins égale à 3 ans.

La stratégie d'investissement mise en œuvre est discrétionnaire et consiste à sélectionner principalement (principalement en direct et à titre accessoire via des OPC) des obligations convertibles (dont convertibles subordonnées, jusqu'à 100% de l'actif net, et convertibles contingentes (ou « Cocos »), dans la limite de 10% de l'actif net), échangeables et titres assimilés libellés en euro, admis principalement à la négociation sur un marché d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) et de la Suisse et émis indifféremment par des sociétés ou Etats principalement de la zone EEE et de la Suisse afin de profiter de la hausse des marchés actions, tout en diminuant l'impact des baisses grâce à la composante obligataire de ces titres.

La sélection des titres est effectuée à partir d'analyses micro économiques et macroéconomiques, internes ou externes recueillies par la société de gestion.

Le compartiment intègre dans sa stratégie une approche lui permettant de présenter une note ESG moyenne significativement supérieure à la note ESG moyenne de l'univers de départ. Une analyse de la performance relative des émetteurs sur les enjeux ESG est ainsi réalisée selon un modèle propriétaire. Ce modèle permet d'intégrer les spécificités des émetteurs dans la définition des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance auxquels ils font face.

La proportion des titres en portefeuille faisant l'objet d'une analyse ESG est d'au moins 90% de l'actif net.

Il est précisé que la note ESG moyenne pondérée du portefeuille ne pourra en aucun cas être inférieure à la note ESG pondérée de l'univers de départ du fonds après élimination des 20 % de plus mauvaises valeurs.

Par ailleurs, le fonds applique un filtre normatif permettant d'exclure les émetteurs les plus controversés au regard des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et les entreprises les plus impliquées dans l'extraction ou l'utilisation du charbon.

L'actif du compartiment est exposé (principalement en direct et de manière accessoire via des OPC) continuellement entre 70% et 110% en obligations convertibles en actions (et titres assimilés) de toutes natures libellés en Euro et dont les émetteurs sont indifféremment des personnes de droit privé ou de droit public. Le compartiment peut investir son actif dans tous les secteurs économiques.

Les émissions peuvent être notées ou non par des agences de notation. Les titres Haut rendement ou de la catégorie « spéculative » en dessous de BBB - (échelle Standard & Poors ou Moody's ou Fitch ou par l'analyse de la société de gestion) sont inclus dans le périmètre d'investissement sans restriction d'investissement.

L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En cas de pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

La sensibilité sera gérée dans une fourchette de 0 à 8.

Le compartiment peut avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés dans la limite de 100% de l'actif net. Le gestionnaire interviendra sur les risques de taux, de crédit, d'actions et de volatilité à titre d'exposition, de couverture et d'arbitrage, en fonction de ses anticipations.

Le portefeuille pourra détenir des actions dans la limite de 10% maximum de l'actif net soit en investissement en direct soit lorsqu'elles sont issues d'une conversion ou d'un échange.

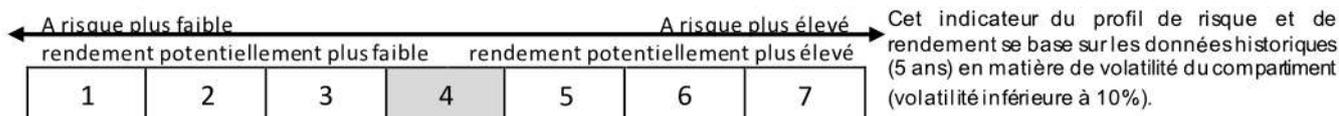
En principe, le compartiment n'est pas exposé au risque de change.

Le compartiment capitalise son résultat net et ses plus ou moins-values nettes réalisées pour les propriétaires d'actions Z.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidien) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank. Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le lendemain ouvré.

La durée minimum de placement recommandée est de 3 ans.

Profil de risque et de rendement



Le compartiment est classé dans la catégorie de risque 4 du fait de son exposition aux marchés des obligations convertibles.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur :

Risque de crédit : Une partie du portefeuille peut être investie en OPCVM comprenant des obligations privées ou publiques ou en titres dits spéculatifs (haut rendement). En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité des émetteurs privés ou publics, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, la valeur liquidative du compartiment peut baisser.

Risque de liquidité : Il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

Compartment :

SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG (Compartiment de la SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS)

(Actions AC : Code ISIN: FR0013252889)

Ce compartiment est géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, groupe CREDIT MUTUEL ARKEA.

Objectifs et politique d'investissement

Ce compartiment de classification « Obligations et autres titres de créances libellés en Euro » a pour objectif de réaliser une performance annuelle nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence l'€STR (OIS-Ester) capitalisé + 1,90%, sur la durée de placement recommandée (L'€STR (OIS-ESTER) capitalisé résulte de la moyenne pondérée des transactions au jour le jour dont le montant est supérieur à 1 million d'euros des prêts non garantis réalisées sur le marché monétaire par les établissements bancaires les plus actifs de la zone euro.

La stratégie du compartiment consiste à gérer, de façon discrétionnaire en fonction des prévisions microéconomiques et macroéconomiques de la société de gestion et des recommandations de ses analystes crédits, des obligations et autres titres de créances principalement libellés en euro. Le compartiment intègre dans sa stratégie une approche lui permettant de présenter une note ESG moyenne significativement supérieure à la note ESG moyenne de l'univers des émetteurs européens et internationaux couverts par les bases de données de la sociétés de gestion. Une analyse de la performance relative des émetteurs sur les enjeux ESG est ainsi réalisée selon un modèle propriétaire. Ce modèle permet d'intégrer les spécificités des émetteurs dans la définition des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance auxquels ils font face.

La proportion des titres en portefeuille faisant l'objet d'une analyse ESG est d'au moins 90% de l'actif net.

Il est précisé que la note ESG moyenne pondérée du portefeuille ne pourra en aucun cas être inférieure à la note ESG pondérée de l'univers de départ du fonds après élimination des 20 % de plus mauvaises valeurs.

Par ailleurs, le fonds applique un filtre normatif permettant d'exclure les émetteurs les plus controversés au regard des principes du Pacte Mondial des Nations Unis et les entreprises les plus impliquées dans l'extraction ou l'utilisation du charbon.

Le compartiment sera investi (principalement en direct ou à titre accessoire via des OPC) en obligations et titres de créances négociables principalement libellés en euro, admis à la négociation sur un marché de l'Espace Economique Européen ou de l'OCDE et émis tant par des émetteurs publics que privés (l'exposition au risque de change ne dépassera pas 10% de l'actif net).

Le compartiment pourra notamment détenir des obligations contingentes, dans la limite de 10% de l'actif net, et subordonnées de tout type jusqu'à 100% de l'actif net.

Les titres (ou à défaut émetteurs) appartenant à la catégorie « spéculative » (ou à Haut Rendement), de notation inférieure à BBB- par des agences de notation (échelle Standard & Poors ou Moody's ou Fitch) ou par l'analyse de la société de gestion, pourront représenter jusqu'à 50 % de l'actif net. Les titres de notation supérieure ou égal à BBB- (catégorie « Investment Grade ») augmentés des liquidités et des parts et actions OPCVM classifiés « monétaires » et « monétaire court terme » représenteront en permanence au moins 50% de l'actif net.

L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En cas de pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

La sensibilité de compartiment sera gérée dans une fourchette de -1 à 3.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 10% d'obligations convertibles, échangeables ou indexées (à l'exception des obligations d'état). Ils seront acquis par achats fermes, prises en pension ou toutes techniques assimilables. L'exposition globale du compartiment au risque actions ne pourra pas excéder 5% de l'actif net.

Le compartiment pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés. Leur utilisation aura pour objectif de couvrir ou d'exposer le portefeuille contre les risques actions, de taux, de crédit et de change. Le compartiment pourra être exposé jusqu'à 200% maximum de son actif net.

Le compartiment capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées pour les détenteurs d'actions AC.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidienne) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank.

Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le lendemain ouvré.

La durée minimum de placement recommandée est de 2 ans.

Profil de risque et de rendement

← A risque plus faible rendement potentiellement plus faible / A risque plus élevé rendement potentiellement plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Sur le profil de risque mentionné dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur, l'échelle de risque a été calculée sur la base de la volatilité hebdomadaire annualisée de compartiment depuis sa transformation, complétée sur un historique de 5 ans par celle d'un fonds comparable. Le compartiment se situe actuellement au niveau 3 de l'indicateur synthétique de risque du fait de son exposition aux marchés obligataires avec une sensibilité comprise entre -1 et 3.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce compartiment. La catégorie de risque associé à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur et pouvant entraîner une baisse de sa valeur liquidative :

-Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur, d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le risque de défaut de l'émetteur. L'investissement dans des titres dont la notation est basse ou inexistante accentue le risque de crédit.

-Risque de liquidité : Il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

-Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme : le compartiment peut utiliser les produits dérivés en complément des titres en portefeuille. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Il convient de se référer au prospectus de l'OPCVM pour connaître l'ensemble des risques auxquels est soumis l'OPCVM.

II. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

12 mars 2021

Compartiment n°2 : SCHELCHER PRINCE OBLIGATION MOYEN TERME ESG

- Mise à jour annuelle des perf et des frais
- Mise en conformité avec le règlement SFDR (art 8)
- Ajout d'un complément ESG à la suite de la description du filtre ESG dans la stratégie d'investissement

13 août 2021

Compartiment n°2 : SCHELCHER PRINCE OBLIGATION MOYEN TERME ESG

- Le paragraphe suivant a été modifié comme suit :
- " Les émetteurs ou les titres sélectionnés par le gérant peuvent être des titres appartenant à la catégorie « Investment Grade » (titres de notation supérieure ou égale à BBB- par les agences de notation officielles ou par la société de gestion) ou des titres appartenant à la catégorie spéculative « non Investment Grade » selon les modalités suivantes. :
- Les titres de catégories « Investment Grade » augmentées des liquidités et des parts et actions d'OPCVM classifiées « monétaires » et « monétaires court terme » représenteront en permanence au moins 50% de l'actif net. »
- Le paragraphe sur les P/E a été ajusté par rapport aux paragraphes contenus dans les autres compartiments.
- Le niveau maximum de titres prêtables :
"niveau d'utilisation envisagé et autorisé : utilisation extensive pour le placement de la trésorerie du portefeuille. Le portefeuille pourra prêter jusqu'à 100% de ses titres, en revanche il ne pourra en emprunter que 10%."

20 septembre 2021

- Changement de dénomination du compartiment :
SCHELCHER PRINCE OBLIGATION MOYEN TERME ESG devient SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG

15 octobre 2021

Concernant tous les compartiments :

- La valeur liquidative sera désormais calculée sur la base des cours relevés à la clôture des différentes places de cotation [et non plus à midi] et est majorée le cas échéant, des intérêts courus pendant une période de non valorisation.

Compartiment n°2 : SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG

- Remplacement de l'indice EONIA par l'ESTER

12. RAPPORT DE GESTION

Le positionnement de Schelcher Flexible Short Duration sur l'année 2021 a permis de dégager une performance (sur la part C) de +1.89% contre 3.18% pour le High Yield Euro et -1.08% pour l'Investment Grade Euro. Les principaux contributeurs à cette performance ont été les resserrements des spreads de crédit. Les secteurs dits de réouverture des économies ont été nos principaux positionnements.

Performances 2021

	31/12/2020	31/12/2021	Fonds	Benchmark
Part AC	5209.46	5297.12	+1.68%	+1.49%
Part C	17115.48	17438.31	+1.89%	+1.49%
Part D	12244.59	12289.96	+1.89%	+1.49%
Part P	162.04	164.44	+1.48%	+1.49%
Part Z	104.31	106.28	+1.89%	+1.49%

L'année 2022 risque d'être une année où les spreads devraient se re-écarter. Le phénomène de compression de spreads devrait s'inverser. Le positionnement tactique sera primordial. Nous allons axés nos différentes stratégies en essayant d'être très réactif, et prudent compte tenu du niveau de certaines valorisations.

Une hausse des taux est à envisager il conviendra d'être prudent dans le pilotage de la sensibilité taux. Nous resterons attentifs aux évolutions des anticipations d'inflation et à la volatilité des marchés des actions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ALLEMAGNE 0.5% 15-04-30 IND	37 412 207,13	25 662 629,72
UNITED STATES OF AMERICA 0.125% 15-01-30	23 383 700,02	24 841 566,45
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 2.75% 15-02-28	27 778 976,12	9 506 777,86
UKT 2 1/4 09/07/23	34 248 079,45	
ALLEMAGNE 0.1% 15-04-26 IND	30 272 330,45	
BONDUELLE ZCP 20-12-21	9 003 383,77	9 000 000,00
BONDUELLE ZCP 04-10-21	9 001 689,82	9 000 000,00
BONDUELLE ZCP 03-09-21	9 000 825,08	9 000 000,00
ITM ENTREPRISES ZCP 14-06-21	8 000 586,71	8 000 000,00
ITM ENTREPRISES ZCP 12-05-21	8 000 201,25	8 000 000,00

13. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 43 382 209,94

- o Prêts de titres : 43 382 209,94

- o Emprunt de titres :

- o Prises en pensions :

- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 391 038 763,97

- o Change à terme : 101 155 538,44

- o Future : 276 045 404,96

- o Options : 3 837 820,57

- o Swap : 10 000 000,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
CACEIS BANK, LUXEMBOURG BRANCH	BNP ARBITRAGE PARIS BNP PARIBAS FRANCE SOCIETE GENERALE SA

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	15 769 685,27
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	15 769 685,27
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	-29 056 848,00
Total	-29 056 848,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	78 902,65
. Autres revenus	
Total des revenus	78 902,65
. Frais opérationnels directs	265,63
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	265,63

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

REGLEMENTATION SFTR EN EUR

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
--	-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant	43 382 209,94				
% de l'Actif Net*	8,37%				

*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant	43 382 209,94				
% de l'Actif Net	7,17%				

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND ALLEMAGNE	15 769 685,27				
--	---------------	--	--	--	--

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

CACEIS BANK, LUXEMBOURG BRANCH LUXEMBOURG	43 382 209,94				
---	---------------	--	--	--	--

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions					
- Obligations	15 769 685,27				
- OPC					
- TCN					
- Cash					
Rating					
Monnaie de la garantie					
Euro	15 769 685,27				

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes	15 769 685,27				

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour	2 883 282,64				
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes	40 498 927,30				

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)					
Montant utilisé (%)					
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros					

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

CACEIS Bank					
Titres	15 769 685,27				
Cash					

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres					
Cash					

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC	78 902,65				
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC	265,63				
- Gestionnaire					
- Tiers					

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

SCHELCHER PRINCE GESTION veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)

- o Dépôt

- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité

- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité

- o Prises en pension Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

Actuellement, la pratique est plutôt de pas utiliser le cash.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

SCHELCHER PRINCE GESTION veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Tous les revenus résultant des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres, nets des coûts opérationnels, sont restitués à l'OPC. Les opérations de cessions temporaires de titres sont conclues avec des contreparties de marché et intermédiées par SCHELCHER PRINCE GESTION.

POLITIQUE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Sélection des intermédiaires

Le comité courtier est réalisé chaque semestre en collaboration avec Amundi Intermédiation, le délégataire de la prestation de sélection et d'exécution des ordres de SCHELCHER PRINCE GESTION. Les différents courtiers et contreparties sont évalués par Amundi, et sur événements par SCHELCHER PRINCE GESTION, selon une liste de critères définis dans le contrat de prestations de services (volumes d'opérations, prix, exécution, recherche...). Tout nouvel intermédiaire doit être avalisé par le « comité de courtiers et contrepartie » qui regroupe les équipes d'Amundi Intermédiation. A la suite de chaque Comité, la liste est mise à jour avec les nouveaux entrants, les sortants et la modification de la note globale des courtiers et contreparties déjà présent.

Rapport relatif à la politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Conformément à l'article 321-115 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, SCHELCHER PRINCE GESTION tient à la disposition des porteurs le rapport relatif à sa politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et décrivant la politique arrêtée en la matière. Ce rapport est disponible sur simple demande à la société de gestion.

Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation facturés aux OPC de SCHELCHER PRINCE GESTION

Conformément à l'article 321-122 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles SCHELCHER PRINCE GESTION a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document disponible auprès de la société de gestion sur simple demande

CRITERES ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sur son site internet : www.spgestion.fr

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

SFDR - RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ DANS LE SECTEUR DES SERVICES FINANCIERS

TAXONOMIE - CRITERES DE L'UNION EUROPENNE EN MATIERE D'ACTIVITES ECONOMIQUES DURABLES SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL

Cette section décrit le positionnement du Fonds au regard de la réglementation européenne sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (réglementation « Disclosure » ou « SFDR ») et des critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental (réglementation « Taxonomie »).

Le Compartiment intègre dans sa stratégie d'investissement une approche ESG (Environnement Social Gouvernance) avec pour objectif de présenter une note ESG moyenne significativement supérieure à la note ESG moyenne de l'univers investissable au sens de la réglementation SFDR (article 8), à savoir la prise en compte de critères ESG dans la sélection des actifs financiers. La note ESG moyenne pondérée du portefeuille devra être systématiquement supérieure à la note ESG pondérée de l'univers couvert par nos bases de données après élimination des 20 % les plus mauvaises valeurs. La proportion des titres en portefeuille faisant l'objet d'une analyse ESG est d'au moins 90% de l'actif net.

L'univers investissable est alors constitué des émetteurs ayant un score ESG satisfaisant tout en excluant :

- les sociétés impliquées dans les armes controversées (bombes à sous-munition, mines antipersonnel) ;
- les sociétés impliquées dans de graves violations des normes internationales et qui ne respectent pas les principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;
- les sociétés les plus impliquées dans l'extraction ou la génération de charbon (exposées à plus de 10% de leur chiffre d'affaires ou mix énergétique) ;
- les sociétés les plus impliquées dans les énergies fossiles non conventionnelles (exposées à plus de 30% de leur production) ;
- les Etats ayant de mauvaises pratiques sur des thématiques fondamentales (violation des droits de l'Homme, travail des enfants, paradis fiscaux, etc).

L'indice désigné comme indice de référence du Compartiment est non adapté aux caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit.

a) Description du Fonds conformément à la réglementation SFDR :

- i. Le Fonds intègre des caractéristiques environnementales et/ou sociales dans sa stratégie d'investissement au sens de la réglementation SFDR, à savoir, les spécificités des émetteurs dans la définition des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance auxquels ils font face. Ainsi, est étudié un ensemble de critères sur chacun des enjeux : environnementaux (ex. qualité de l'air pour les Etats, émissions de CO2 pour les sociétés), sociaux (ex. système de santé pour les Etats, taux de fréquence des accidents pour les sociétés) et de gouvernance auxquels ils font face (ex. corruption pour les Etats et éthique des affaires pour les sociétés).
- ii. L'indice de référence retenu n'est pas adapté aux caractéristiques environnementales poursuivies par le Fonds.

b) Description du Fonds conformément à la réglementation Taxonomie

La Taxonomie de l'Union Européenne a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux :

- i. Atténuation des changements climatiques,
- ii. Adaptation aux changements climatiques,
- iii. Utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines,
- iv. Transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage),
- v. Prévention et contrôle de la pollution
- vi. Protection des écosystèmes sains.

Actuellement, des critères d'examen technique (Technical Screening Criteria) ont été développés pour certaines activités économiques à même de contribuer substantiellement à deux de ces objectifs : l'atténuation du changement climatique, et l'adaptation au changement climatique. Ces critères sont actuellement en attente de publication au Journal Officiel de l'Union Européenne. Les données présentées ci-dessous ne reflètent donc que l'alignement à ces deux objectifs, sur la base des critères non-définitivement publiés, tels qu'ils ont été soumis aux colégislateurs européens. Nous mettrons à jour cette information en cas de changements apportés à ces critères, de développement de nouveaux critères d'examen relatifs à ces deux objectifs, ainsi que lors de l'entrée en application des critères relatifs aux quatre autres objectifs environnementaux : l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines ; la transition vers une économie circulaire ; la prévention et la réduction de la pollution ; la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Pour être considérée comme durable, une activité économique doit démontrer qu'elle contribue substantiellement à l'atteinte de l'un des 6 objectifs, tout en ne nuisant pas à l'un des cinq autres (principe dit DNSH, « Do No Significant Harm »). Pour qu'une activité soit considérée comme alignée à la Taxonomie européenne, elle doit également respecter les droits humains et sociaux garantis par le droit international.

Le poids des investissements effectués dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental au sens du règlement Taxonomie 2020/852 est calculé en pondérant par la dernière valorisation retenue pour la valorisation du Fonds, les actifs alignés à la taxonomie européenne. **Ce Fonds investira entre 0% et 10% de son portefeuille dans des activités alignées avec la Taxonomie Européenne en matière d'atténuation du changement climatique et/ou de l'adaptation au changement climatique.**

C) Disclaimer

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

POLITIQUE DE VOTE

En application de la réglementation, la politique de droit de vote de Schelcher Prince Gestion, société de gestion de votre OPCVM, est disponible au sein de la société de gestion.

INFORMATION SUR LES GARANTIES FINANCIERES EXIGEEES DANS LE CADRE DES OPERATIONS DE PRETS DE TITRES

Les garanties financières reçues par le fonds prennent la forme de transfert de titres et/ou d'espèces.

- Garanties financières en espèces en Euro sur un compte bloqué ;
- Garanties financières en obligations gouvernementales avec un rating minimum.

Les titres comme les espèces remis en garantie ne sont pas réinvestis.

RISQUE GLOBAL ET EFFET DE LEVIER

La mesure du risque global est réalisée par la méthode de l'engagement.

POLITIQUE DE REMUNERATION

SCHELCHER PRINCE GESTION a élaboré et mis en œuvre une politique de rémunération de ses collaborateurs (salariés et dirigeants exécutifs) qui permet d'aligner les intérêts des investisseurs, de la société, des actionnaires et des salariés.

Cette politique dont la mise en œuvre et son actualisation relève de la Direction générale est validée et contrôlée dans son application par le comité des Rémunérations du Groupe CREDIT MUTUEL ARKEA auquel appartient SCHELCHER PRINCE GESTION.

Compte tenu de la taille de SCHELCHER PRINCE GESTION et de son organisation interne, la politique de rémunération s'applique à l'ensemble des collaborateurs (salariés et Direction Générale).

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composante variable de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable ;

Les « bonus » annuels des collaborateurs de SCHELCHER PRINCE GESTION sont validés par le Comité des Rémunérations du Groupe CREDIT MUTUEL ARKEA sur proposition du Directeur Général de la société.

Le « bonus » annuel est attribué à chaque collaborateur en fonction de sa performance professionnelle, de son apport au développement de la société, de la qualité de son travail et du respect des procédures et de la réglementation.

Lorsque la performance professionnelle dépend de performances financières pluriannuelles, ces dernières doivent être ajustées des risques associés.

Le paiement du bonus attribué à chaque collaborateur au titre de l'exercice N est échelonné sur trois exercices en application des règles suivantes :

- La partie versée à l'issue de l'exercice N est payée en numéraire. Elle est déterminée en déduisant la partie différée.
- La partie différée est égale à une part du bonus progressive en fonction de son importance et qui est plafonnée à 40%.
- La partie différée est versée à l'issue des trois exercices suivants par fraction égale. Elle est indexée sur la performance d'un panier d'organismes de placements collectifs (OPC) représentatif de la gestion de SCHELCHER PRINCE GESTION. Ce panier est déterminé à la clôture de chaque exercice N pour l'indexation sur la période N+1 et comprend à la fois des OPCVM et des FIA.

Au titre de l'exercice 2021, le poste rémunération de l'ensemble des collaborateurs s'est décomposé ainsi :

1. Rémunération brute fixe (compte 641100 Salaires et appointements) : 3.694.630,44 €
2. Rémunération variable (provision au titre de 2021) : 1.860.000 €

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

SCHELCHER PRINCE GESTION
72, rue Pierre Charron – 75008 PARIS
Tél : 01.53.29.31.85
e-mail : nathalie.gauquelin@spgestion.fr

Le site de l'AMF www.amf-france.org contient des informations complémentaires sur la liste des documents réglementaires et l'ensemble des dispositions relatives à la protection des investisseurs.

14. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 31/12/2021 en EUR

ACTIF

	31/12/2021	31/12/2020
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	546 589 163,16	431 334 894,87
Actions et valeurs assimilées	3 577 172,45	3 279 760,91
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	3 577 172,45	3 279 760,91
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	424 988 313,97	378 669 266,34
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	415 355 060,75	367 769 266,34
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	9 633 253,22	10 900 000,00
Titres de créances	12 707 543,00	
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	12 707 543,00	
Titres de créances négociables	12 707 543,00	
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	58 840 192,93	48 821 758,82
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	57 961 462,28	48 821 758,82
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	878 730,65	
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres	43 399 280,46	
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés	43 399 280,46	
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	3 076 660,35	564 108,80
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 988 569,63	376 821,08
Autres opérations	88 090,72	187 287,72
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	105 134 218,78	44 797 231,15
Opérations de change à terme de devises	101 155 538,44	44 052 261,53
Autres	3 978 680,34	744 969,62
COMPTES FINANCIERS	102 252 319,15	67 280 147,39
Liquidités	102 252 319,15	67 280 147,39
TOTAL DE L'ACTIF	753 975 701,09	543 412 273,41

PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	594 801 977,83	495 210 807,38
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	0,74	0,11
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	2 659 801,21	-2 937 944,95
Résultat de l'exercice (a,b)	7 504 221,66	6 773 689,65
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	604 966 001,44	499 046 552,19
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	19 043 568,49	142 710,00
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres	15 769 685,89	
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés	0,62	
Autres opérations temporaires	15 769 685,27	
Instruments financiers à terme	3 273 882,60	142 710,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	3 232 853,82	142 710,00
Autres opérations	41 028,78	
DETTES	129 961 722,07	44 223 011,22
Opérations de change à terme de devises	100 557 851,91	43 850 349,13
Autres	29 403 870,16	372 662,09
COMPTES FINANCIERS	4 409,09	
Concours bancaires courants	4 409,09	
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	753 975 701,09	543 412 273,41

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FGBS SCH 0322	74 611 980,00	
LIFFE LG GILT 0322	8 181 872,32	
EURO BOBL 0322	109 390 040,00	
FGBL BUND 10A 0321		21 494 440,00
FGBL BUND 10A 0322	59 979 500,00	
US 10YR NOTE 0322	7 113 139,73	
XEUR FGBX BUX 0321		2 252 400,00
XEUR FGBX BUX 0322	13 851 580,00	
CBOE VIX FUT 0222	2 917 292,91	
Options		
CBOT YST 10 A 02/2021 PUT 138		44 949 309,88
NASDAQ 100 INDEX 03/2022 CALL 16600	3 837 820,57	
Engagement sur marché de gré à gré		
Credit Default Swaps		
VALEO 3.25% 01/24_20	5 000 000,00	5 000 000,00
ACCOR 3.625 09-23_20	5 000 000,00	5 000 000,00
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 405,81	1 566,68
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	10 288 277,17	9 358 116,39
Produits sur titres de créances	4 828,91	55 664,59
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	78 902,65	
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	10 373 414,54	9 415 347,66
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	265,63	
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	399 016,89	285 546,40
Autres charges financières		
TOTAL (2)	399 282,52	285 546,40
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	9 974 132,02	9 129 801,26
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	3 105 667,18	2 612 182,56
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	6 868 464,84	6 517 618,70
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	635 756,82	256 070,95
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	7 504 221,66	6 773 689,65

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013318763 - SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG Part Z : Taux de frais maximum de 0,50% TTC
FR0013252905 - SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG Part U : Taux de frais maximum de 0,80% TTC
FR0013252889 - SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG Part AC : Taux de frais maximum de 0,60% TTC
FR0010705491 - SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG Part C : Taux de frais maximum de 0,50% TTC
FR0010707513 - SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG Part P : Taux de frais maximum de 0,80% TTC
FR0010707539 - SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG Part D : Taux de frais maximum de 0,50% TTC

Commission de surperformance

15% TTC l'an de la surperformance du compartiment par rapport à l'indice exane ECI Euro.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance d'une catégorie d'actions du compartiment est définie comme la différence positive entre la quote-part de l'actif net correspondant à cette catégorie d'actions du compartiment avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net de référence réalisant exactement la même performance que l'indice de référence et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que l'OPCVM réel.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance alors définie est égale à 15% de cette surperformance et fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance du compartiment.

Une commission de surperformance sera prélevée par la société de gestion, même si la performance absolue du compartiment est négative.

En cas de rachat des actions en circulation ayant servi d'assiette au calcul de la commission de surperformance, la quote-part de la commission de surperformance correspondante aux rachats d'actions reste acquise à la société de gestion. Hormis cette quote-part sur les rachats, la commission de surperformance est perçue par la société de gestion à la fin de chaque période de référence qui débute au 1^{er} juillet N et se termine au 30 juin N+1.

Cette commission est directement imputée au compte de résultat de l'OPCVM. La société de gestion se réserve la possibilité de ne pas la prélever.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG AC	Capitalisation	Capitalisation
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG C	Capitalisation	Capitalisation
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG D	Distribution	Capitalisation
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG P	Capitalisation	Capitalisation
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG U	Capitalisation	Capitalisation
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG Z	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	499 046 552,19	498 063 892,22
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	211 864 280,58	112 705 088,69
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-114 939 931,14	-128 747 747,58
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	11 881 351,09	7 157 694,04
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 049 267,62	-7 765 871,64
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	8 752 110,62	9 066 357,65
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-14 988 839,21	-8 386 420,42
Frais de transactions	-487 103,84	-403 413,92
Différences de change	3 130 165,02	-2 382 254,77
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-4 219 586,86	4 579 144,38
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	5 264 133,91	9 483 720,77
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-9 483 720,77	-4 904 576,39
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	2 123 579,10	8 648 970,66
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	2 147 799,34	24 220,24
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-24 220,24	8 624 750,42
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-15 773,33	-6 505,82
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	6 868 464,84	6 517 618,70
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	604 966 001,44	499 046 552,19

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	367 152 458,21	60,69
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	6 923 829,68	1,15
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	514 970,00	0,09
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	40 763 802,86	6,73
Obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	5 983 253,22	0,99
Créances immobilisées	3 650 000,00	0,60
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	424 988 313,97	70,25
TITRES DE CRÉANCES		
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	12 707 543,00	2,10
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	12 707 543,00	2,10
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	6 755 113,48	1,12
Crédit	10 000 000,00	1,65
Taux	273 128 112,05	45,15
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	289 883 225,53	47,92
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	377 229 700,07	62,36			6 915 520,44	1,14	40 843 093,46	6,75
Titres de créances	12 707 543,00	2,10						
Opérations temporaires sur titres	33 412 786,65	5,52			4 344 698,48	0,72	3 284 724,81	0,54
Comptes financiers							102 252 319,15	16,90
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	15 769 685,27	2,61						
Comptes financiers							4 409,09	
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	273 128 112,05	45,15						
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	5 450 790,72	0,90	14 326 991,72	2,37	91 794 481,16	15,17	184 125 917,92	30,44	129 290 132,45	21,37
Titres de créances	12 707 543,00	2,10								
Opérations temporaires sur titres	200 087,86	0,03			9 554 954,38	1,58	19 071 045,56	3,15	12 216 122,14	2,02
Comptes financiers	102 252 319,15	16,90								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres									15 769 685,27	2,61
Comptes financiers	4 409,09									
HORS-BILAN										
Opérations de couverture					74 611 980,00	12,33	109 390 040,00	18,08	89 126 092,05	14,73
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 JPY		Devise 2 GBP		Devise 3 CHF		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées			36 917 747,91	6,10			38 885 313,98	6,43
Titres de créances								
OPC							878 730,65	0,15
Opérations temporaires sur titres							2,09	
Créances			157 217,72	0,03			1 804 830,73	0,30
Comptes financiers	17 565 161,02	2,90	2 568 607,68	0,42			18 295 896,15	3,02
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres							0,01	
Dettes			39 666 278,16	6,56	7 726 260,16	1,28	52 988 563,89	8,76
Comptes financiers					4 409,09			
HORS-BILAN								
Opérations de couverture			8 181 872,32	1,35			13 868 253,21	2,29
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2021
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	175 708,32
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	100 979 830,12
	Dépôts de garantie en espèces	3 721 617,83
	Coupons et dividendes en espèces	147 062,51
	Collatéraux	110 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		105 134 218,78
DETTES		
	Vente à terme de devise	100 381 102,21
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	176 749,70
	Frais de gestion fixe	292 291,35
	Collatéraux	29 056 848,00
	Autres dettes	54 730,81
TOTAL DES DETTES		129 961 722,07
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-24 827 503,29

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG AC		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-497,000	-2 621 038,84
Solde net des souscriptions/rachats	-497,000	-2 621 038,84
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	524,000	
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG C		
Actions souscrites durant l'exercice	5 690,292	98 582 924,18
Actions rachetées durant l'exercice	-4 748,402	-82 219 639,10
Solde net des souscriptions/rachats	941,890	16 363 285,08
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	18 420,929	
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG D		
Actions souscrites durant l'exercice	56,559	699 996,81
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	56,559	699 996,81
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	85,409	
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG P		
Actions souscrites durant l'exercice	656 869,113	107 640 489,36
Actions rachetées durant l'exercice	-174 196,689	-28 542 760,01
Solde net des souscriptions/rachats	482 672,424	79 097 729,35
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 598 535,673	
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG U		
Actions souscrites durant l'exercice	97,709	86 494,21
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	97,709	86 494,21
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	97,709	
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG Z		
Actions souscrites durant l'exercice	45 901,355	4 854 376,02
Actions rachetées durant l'exercice	-14 743,420	-1 556 493,19
Solde net des souscriptions/rachats	31 157,935	3 297 882,83
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	159 550,243	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG AC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG C Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG D Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG P Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG U Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG Z Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2021
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG AC Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 26 976,09 0,60
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG C Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 1 225 410,40 0,40
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG D Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 3 451,08 0,40
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG P Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 1 789 725,66 0,80
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG U Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 163,10 0,80
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG Z Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 59 940,85 0,40

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2021
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2021
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			57 961 462,28
	FR0007045109	FEDERAL SUPPORT MONETAIR SI	10 245 375,65
	FR0000284093	SCHELCHER CONVERTIBLE ESG I	2 902 818,00
	FR0011158179	SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD I	1 831 137,61
	FR0007496989	SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD I	7 363 610,13
	FR0011026707	SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG Part C	6 381 564,06
	FR0007015169	SCHELCHER SHORT TERM ESG C	29 236 956,83
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			57 961 462,28

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,74	0,11
Résultat	7 504 221,66	6 773 689,65
Total	7 504 222,40	6 773 689,76

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG AC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	33 747,12	69 506,57
Total	33 747,12	69 506,57

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	4 540 052,42	4 482 146,83
Total	4 540 052,42	4 482 146,83

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG D		
Affectation		
Distribution	14 935,47	5 328,02
Report à nouveau de l'exercice	0,19	0,25
Capitalisation		
Total	14 935,66	5 328,27
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	85,409	28,850
Distribution unitaire	174,87	184,68
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG P		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2 675 695,30	2 016 044,21
Total	2 675 695,30	2 016 044,21

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG U		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	124,81	
Total	124,81	

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG Z		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	239 667,09	200 663,88
Total	239 667,09	200 663,88

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 659 801,21	-2 937 944,95
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	2 659 801,21	-2 937 944,95

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG AC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	12 197,96	-31 313,27
Total	12 197,96	-31 313,27

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 407 925,22	-1 760 953,73
Total	1 407 925,22	-1 760 953,73

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG D		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	4 736,28	-2 071,10
Total	4 736,28	-2 071,10

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG P		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 158 274,37	-1 064 769,19
Total	1 158 274,37	-1 064 769,19

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG U		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	2 341,99	
Total	2 341,99	

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG Z		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	74 325,39	-78 837,66
Total	74 325,39	-78 837,66

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Actif net Global en EUR	498 063 892,22	499 046 552,19	604 966 001,44
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG AC en EUR			
Actif net	6 015 031,83	5 318 868,45	2 775 692,84
Nombre de titres	1 197,898	1 021,000	524,000
Valeur liquidative unitaire	5 021,32	5 209,46	5 297,12
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	44,87	-30,66	23,27
Capitalisation unitaire sur résultat	60,38	68,07	64,40
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG C en EUR			
Actif net	284 752 335,41	299 162 256,59	321 229 935,27
Nombre de titres	17 295,063	17 479,039	18 420,929
Valeur liquidative unitaire	16 464,37	17 115,48	17 438,31
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	146,91	-100,74	76,43
Capitalisation unitaire sur résultat	230,40	256,42	246,46
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG D en EUR			
Actif net	989 986,26	353 256,63	1 049 673,57
Nombre de titres	82,850	28,850	85,409
Valeur liquidative unitaire	11 949,14	12 244,59	12 289,96
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	106,86	-71,78	55,45
Distribution unitaire sur résultat	167,46	184,68	174,87
Crédit d'impôt unitaire			(*)
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG P en EUR			
Actif net	195 888 716,22	180 818 701,86	262 864 914,35
Nombre de titres	1 251 651,370	1 115 863,249	1 598 535,673
Valeur liquidative unitaire	156,50	162,04	164,44
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,40	-0,95	0,72
Capitalisation unitaire sur résultat	1,57	1,80	1,67

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG U en USD			
Actif net en USD			100 179,01
Nombre de titres			97,709
Valeur liquidative unitaire en USD			1 025,27
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR			23,96
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR			1,27
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG Z en EUR			
Actif net	10 417 822,50	13 393 468,66	16 957 692,72
Nombre de titres	103 816,629	128 392,308	159 550,243
Valeur liquidative unitaire	100,34	104,31	106,28
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,89	-0,61	0,46
Capitalisation unitaire sur résultat	1,40	1,56	1,50

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ETATS-UNIS				
ACCOR ACQUISITION CO BSA	EUR	199 999	79 999,60	0,02
ACCOR ACQUISITION CO SA	EUR	197 809	1 946 440,56	0,32
TOTAL ETATS-UNIS			2 026 440,16	0,34
FRANCE				
2MX ORGANIC BSAR 16-11-25	EUR	350 000	63 000,00	0,01
2MX ORGANIC SA	EUR	135 555	1 340 232,29	0,22
TRANSITION	EUR	10 000	97 500,00	0,02
TRANSITION PARIS 8 (TRANSITION SA) CW 16-06-26	EUR	250 000	50 000,00	0,01
TOTAL FRANCE			1 550 732,29	0,26
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			3 577 172,45	0,60
TOTAL Actions et valeurs assimilées			3 577 172,45	0,60
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLEMAGNE 0.1% 15-04-26 IND	EUR	25 000 000	30 395 833,88	5,02
ALLEMAGNE 0.5% 15-04-30 IND	EUR	7 594 083	10 367 968,98	1,71
DEUTSCHE LUFTHANSA AG	EUR	2 500 000	2 550 805,48	0,42
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.875% 11-02-25	EUR	3 100 000	3 197 283,73	0,53
DOUGLAS 6.0% 08-04-26	EUR	3 200 000	3 248 053,27	0,54
FRAPORT AG FRANKFURT AIRPORT SERVICES WO 1.875% 31-03-28	EUR	5 000 000	5 223 935,96	0,87
FRAPORT AG FRANKFURT AIRPORT SERVICES WO 2.125% 09-07-27	EUR	7 500 000	7 947 046,75	1,31
HORNBACH BAUMARKT AG 3.25% 25-10-26	EUR	3 300 000	3 596 494,83	0,59
KION GROUP AG 1.625% 24-09-25	EUR	4 100 000	4 336 102,99	0,71
RAG STIFTUNG ZCP 02-10-24 CV	EUR	500 000	514 970,00	0,09
SCHAEFFLER AG 2.75% 12-10-25	EUR	4 000 000	4 278 235,07	0,70
SCHAEFFLER AG 2.875% 26-03-27	EUR	2 000 000	2 216 769,73	0,37
SCHAEFFLER AG 3.375% 12-10-28	EUR	1 500 000	1 685 920,68	0,28
SIXT LEASING AG 1.5% 02-05-22	EUR	7 050 000	7 126 285,83	1,18
SIXT SE 1.75% 09-12-24 EMTN	EUR	3 000 000	3 098 869,73	0,51
ZF FINANCE 2.0% 06-05-27 EMTN	EUR	1 500 000	1 523 040,10	0,26
TOTAL ALLEMAGNE			91 307 617,01	15,09
AUTRICHE				
PIERER INDUST 2.5% 22-04-28	EUR	2 350 000	2 587 591,44	0,43
WIENERBERGER AG 2.75% 04-06-25	EUR	5 100 000	5 509 062,27	0,91
TOTAL AUTRICHE			8 096 653,71	1,34
BELGIQUE				
SARENS FINANCE COMPANY NV 5.75% 21-02-27	EUR	2 145 000	2 174 661,18	0,36
TOTAL BELGIQUE			2 174 661,18	0,36
BERMUDES				
GOLAR LNG 7.0% 20-10-25	USD	2 100 000	1 849 362,62	0,31
TOTAL BERMUDES			1 849 362,62	0,31

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ESPAGNE				
ABENGOA ABENEWCO 2 SAU 1.5% 26-10-24	EUR	2 669 323	8 309,24	
ABENGOA ABENEWCO 2 SAU 1.5% PERP	EUR	6 539 999	70 981,36	0,01
ABENGOA ABENEWCO 2 SAU 1.5% PIK 26-10-24	EUR	2 669 323	8 007,97	
ABERTIS INFRA 0.625% 15-07-25	EUR	800 000	812 953,86	0,13
ABESM 3.75% 20/06/2023	EUR	1 600 000	1 722 035,95	0,29
AMADEUS CM E3R+0.45% 18-03-22	EUR	1 800 000	1 800 790,72	0,30
EL CORTE INGLES 3.625% 15-03-24	EUR	2 000 000	2 066 623,24	0,34
INDRA SISTEMAS 3.0% 19-04-24	EUR	2 200 000	2 344 814,70	0,38
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.5% 04-07-27	EUR	3 200 000	2 881 237,26	0,48
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 2.75% 25-03-25	EUR	5 000 000	5 010 413,01	0,83
NH HOTELES GROUP 4.0% 02-07-26	EUR	1 075 000	1 071 019,51	0,18
VIA CELERE DERROLLOS INMOBILIARIOS 5.25% 01-04-26	EUR	2 500 000	2 610 731,25	0,43
TOTAL ESPAGNE			20 407 918,07	3,37
ETATS-UNIS				
BERRY PLASTICS 1.0% 15-01-25	EUR	5 000 000	5 074 455,43	0,84
BERRY PLASTICS 1.5% 15-01-27	EUR	2 000 000	2 056 593,26	0,34
COTY 4.75% 15-04-26	EUR	2 100 000	2 142 847,58	0,36
F 2.33 11/25/25	EUR	2 000 000	2 092 496,85	0,34
LOUIS DREYFUS COMPANY BV 1.625% 28-04-28	EUR	2 000 000	2 074 099,32	0,35
LOUIS DREYFUS COMPANY BV FIX 2.375% 27-11-25	EUR	5 000 000	5 342 213,01	0,88
SCIENTIFIC GAMES INTL 3.375% 15-02-26	EUR	1 000 000	1 025 141,25	0,17
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 2.75% 15-02-28	USD	20 000 000	19 199 939,59	3,17
TOTAL ETATS-UNIS			39 007 786,29	6,45
FINLANDE				
NOKIA OYJ 2.375% 15-05-25 EMTN	EUR	1 700 000	1 814 454,25	0,30
TOTAL FINLANDE			1 814 454,25	0,30
FRANCE				
ACCOR SA 3% 04-02-26	EUR	11 000 000	11 788 557,60	1,95
AIRBUS GROUP SE 2.0% 07-04-28	EUR	5 000 000	5 521 270,55	0,92
AIR FR KLM 1.875% 16-01-25	EUR	200 000	189 303,71	0,03
AIR FR KLM 3.0% 01-07-24	EUR	700 000	699 289,40	0,12
AIR FR KLM 3.875% 01-07-26	EUR	2 100 000	2 073 629,75	0,35
BNP PAR 1.125% 22-11-23 EMTN	EUR	2 000 000	2 050 580,68	0,34
CARREFOUR BQ E3R+0.62% 15-06-22	EUR	2 600 000	2 602 637,56	0,43
COMPAGNIE GLE DE GEOPHYSIQUE 7.75% 01-04-27	EUR	444 000	449 388,80	0,07
ELIOR GROUP SCA 3.75% 15-07-26	EUR	2 483 000	2 598 122,34	0,43
ELIS EX HOLDELIS 2.875% 15-02-26	EUR	700 000	761 167,25	0,13
ERAMET 4.196% 28-02-24	EUR	1 300 000	1 360 231,94	0,22
ERAMET 5.875% 21-05-25	EUR	2 700 000	2 903 603,30	0,48
ILIAD 1.5% 14-10-24	EUR	4 300 000	4 335 366,91	0,72
JCDECAUX 2.0% 24-10-24	EUR	1 500 000	1 575 735,31	0,26
KAPLA HOLDING 3.375% 15-12-26	EUR	2 200 000	2 205 832,75	0,36
LA FINANCIERE ATALIAN 4.0% 15-05-24	EUR	1 000 000	990 704,44	0,16
LA FINANCIERE ATALIAN 5.125% 15-05-25	EUR	300 000	299 666,96	0,05

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MOBILUX FINANCE SAS 4.25% 15-07-28	EUR	2 600 000	2 653 593,99	0,44
ORANO 3.375% 23-04-26 EMTN	EUR	4 000 000	4 392 764,93	0,73
PAPREC 3.5% 01-07-28	EUR	1 600 000	1 643 909,33	0,27
RENAULT 1.25% 24-06-25 EMTN	EUR	2 000 000	1 981 867,67	0,32
REXEL 2.125% 15-12-28	EUR	4 000 000	4 048 190,00	0,67
SEB 1.375% 16-06-25	EUR	7 300 000	7 532 721,00	1,24
SECHE ENVIRONNEMENT 2.25% 15-11-28	EUR	4 000 000	4 028 101,16	0,67
TEREOS 4.125% 16-06-23	EUR	2 700 000	2 807 389,17	0,46
TEREOS FINANCE GROUPE I 7.5% 30-10-25	EUR	1 100 000	1 197 771,67	0,20
UBISOFT ENTERTAINMENT SA	EUR	8 600 000	8 437 126,72	1,39
VALLOUREC 8.5% 30-06-26	EUR	800 000	841 922,22	0,14
VERALLIA SASU 1.625% 14-05-28	EUR	4 000 000	4 147 829,32	0,69
TOTAL FRANCE			86 118 276,43	14,24
GRECE				
MYTILINEOS 2.25% 30-10-26	EUR	2 700 000	2 722 733,11	0,45
TOTAL GRECE			2 722 733,11	0,45
IRLANDE				
ASG FINANCE DAC 7.875% 03-12-24	USD	2 800 000	2 428 311,20	0,40
TOTAL IRLANDE			2 428 311,20	0,40
ITALIE				
FERRARI NV 1.5% 27-05-25	EUR	4 226 000	4 405 513,24	0,73
FINMECCANICA 4.875%05-25	EUR	2 895 000	3 370 557,68	0,56
GAMMA BID 5.125% 15-07-25	EUR	766 000	792 066,24	0,13
INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALIANE 1.625% 20-10-28	EUR	2 500 000	2 541 972,60	0,42
JUVENTUS FOOTBALL CLUB 3.375% 19-02-24	EUR	4 000 000	3 955 726,30	0,66
LEONARDO 2.375% 08-01-26	EUR	6 029 000	6 415 517,54	1,06
NW GLOBAL VENDING E3R+4.25% 01-11-26	EUR	524 000	516 369,03	0,08
TOTAL ITALIE			21 997 722,63	3,64
LUXEMBOURG				
CNH INDU 2.875% 17-05-23 EMTN	EUR	1 384 000	1 464 810,34	0,24
CNH INDUSTRIAL FINANCE EUROPE ZCP 01-04-24	EUR	8 149 000	8 132 090,83	1,35
CULLINAN HOLDCO SCSP 4.625% 15-10-26	EUR	3 300 000	3 385 865,08	0,55
EDREAMS ODIGEO 5.5% 01-09-23	EUR	1 000 000	1 016 416,67	0,17
GARFUNKELUX HOLDCO 3 E3R+6.25% 01-05-26	EUR	45 000	46 042,70	
HT TROPLAST 9.25% 15-07-25	EUR	1 400 000	1 572 982,06	0,26
SIG COMBIBLOC PURCHASER 2.125% 18-06-25	EUR	5 000 000	5 255 380,56	0,87
SUMMER BC HOLDCO B SARL 5.75% 31-10-26	EUR	1 300 000	1 370 820,39	0,23
TOTAL LUXEMBOURG			22 244 408,63	3,67
MALTE				
MEDIA AND GAMES INVEST	EUR	1 300 000	1 344 850,01	0,23
TOTAL MALTE			1 344 850,01	0,23
MAROC				
OCP SA 5.625% 25/04/2024	USD	3 000 000	2 862 929,78	0,47
TOTAL MAROC			2 862 929,78	0,47
MARSHALL, ILES				
SEASPAN 6.5% 29-04-26	USD	6 000 000	5 725 674,17	0,95
TOTAL MARSHALL, ILES			5 725 674,17	0,95

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PANAMA				
CARNIVAL CORPORATION 10.125% 01-02-26	EUR	1 700 000	1 999 610,13	0,33
CARNIVAL CORPORATION 7.625% 01-03-26	EUR	4 000 000	4 320 148,33	0,71
TOTAL PANAMA			6 319 758,46	1,04
PAYS-BAS				
ASHLAND SERVICES BV 2.0% 30-01-28	EUR	9 000 000	9 261 455,00	1,53
COOPERATIEVE RABOBANK UA 4.125% 14-09-22	EUR	1 600 000	1 670 124,05	0,27
DUFREY ONE B.V 2.5% 31-12-24	EUR	1 300 000	1 292 064,94	0,22
DUFREY ONE BV 2.0% 15-02-27	EUR	17 000	15 945,10	0,01
FIAT CHRYSLER AUTOMOBILES NV 3.875% 05-01-26	EUR	2 500 000	2 915 272,09	0,48
LEASEPLAN CORPORATION NV 0.75% 03-10-22	EUR	2 900 000	2 927 944,28	0,48
Q PARK HOLDING I BV 2.0% 01-03-27	EUR	1 571 000	1 499 831,08	0,24
STELLANTIS NV 3.75% 29-03-24	EUR	1 400 000	1 552 536,81	0,26
UNITED GROUP BV E3R+4.125% 15-05-25	EUR	600 000	604 830,42	0,11
TOTAL PAYS-BAS			21 740 003,77	3,60
ROYAUME-UNI				
CARNIVAL 1.0% 28-10-29	EUR	900 000	681 784,21	0,12
EC FINANCE 3.0% 15-10-26	EUR	4 000 000	4 134 666,25	0,68
ELLAKTOR VALUE PLC 6.375% 15-12-24	EUR	103 000	98 648,21	0,01
ENQUEST 7.0% 15-10-23 EMTN	USD	1 000 000	835 843,40	0,13
JAGUAR LAND ROVER 5.875% 15-11-24	EUR	2 500 000	2 724 991,32	0,45
JAGUAR LAND ROVER 6.875% 15-11-26	EUR	2 412 000	2 761 818,73	0,45
PINNACLE BID 5.5% 15-02-25	EUR	1 500 000	1 546 419,17	0,26
STONEGATE PUB COMPANY FINANCING 8.25% 31-07-25	GBP	1 900 000	2 398 668,46	0,40
UKT 2 1/4 09/07/23	GBP	28 000 000	34 519 079,45	5,71
TOTAL ROYAUME-UNI			49 701 919,20	8,21
SUEDE				
INTRUM AB 4.875% 15-08-25	EUR	3 000 000	3 140 071,25	0,51
VERISURE HOLDING AB 3.25% 15-02-27	EUR	1 500 000	1 519 437,92	0,25
VOLVO CAR AB 2.5% 07-10-27	EUR	6 500 000	7 060 825,79	1,17
TOTAL SUEDE			11 720 334,96	1,93
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			399 585 375,48	66,05
Obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ETATS-UNIS				
AMERICAN PRESIDENT COS LTD 8.0% 15-01-24	USD	5 950 000	5 983 253,22	0,99
TOTAL ETATS-UNIS			5 983 253,22	0,99
FRANCE				
PYTHEAS CAPITAL ADVISORS 1.8% 03-01-22	EUR	365	3 650 000,00	0,60
TOTAL FRANCE			3 650 000,00	0,60
TOTAL Obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			9 633 253,22	1,59
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			409 218 628,70	67,64

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
AGACHE ZCP 07-01-22	EUR	3 000 000	3 000 252,64	0,50
AGACHE ZCP 14-03-22	EUR	4 700 000	4 705 382,80	0,78
CNH INDU FINA SERV ZCP 15-02-22	EUR	5 000 000	5 001 907,56	0,82
TOTAL FRANCE			12 707 543,00	2,10
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			12 707 543,00	2,10
TOTAL Titres de créances			12 707 543,00	2,10
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
FEDERAL SUPPORT MONETAIR SI	EUR	977,726	10 245 375,65	1,69
SCHELCHER CONVERTIBLE ESG I	EUR	5 960	2 902 818,00	0,48
SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD I	EUR	98,029	1 831 137,61	0,30
SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD I	EUR	1 572,272	7 363 610,13	1,22
SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG Part C	EUR	3 919,35	6 381 564,06	1,05
SCHELCHER SHORT TERM ESG C	EUR	113 851,078	29 236 956,83	4,84
TOTAL FRANCE			57 961 462,28	9,58
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			57 961 462,28	9,58
Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés				
IRLANDE				
Tabula Haitong Asia ex-Japan High Yield Corp USD Bond ESG UC	USD	115 000	878 730,65	0,14
TOTAL IRLANDE			878 730,65	0,14
TOTAL Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés			878 730,65	0,14
TOTAL Organismes de placement collectif			58 840 192,93	9,72
Titres reçus en garantie				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE 3.25%10-040742	EUR	5 330 349	8 987 973,51	1,48
ALLEMAGNE 4,75%03-34	EUR	3 306 000	5 457 396,71	0,91
ALLEMAGNE 6,50%97-27	EUR	929 550	1 324 315,05	0,22
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			15 769 685,27	2,61
TOTAL Titres reçus en garantie			15 769 685,27	2,61
Dettes représentatives des titres reçus en garantie			-15 769 685,27	-2,61
Créance représentative de titres prêtés				
ALLEMAGNE				
ALLEMAGNE 0.5% 15-04-30 IND	EUR	2 405 917	3 284 724,81	0,55
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.875% 11-02-25	EUR	600 000	618 829,11	0,10
SCHAEFFLER AG 2.875% 26-03-27	EUR	1 500 000	1 662 577,29	0,27
TOTAL ALLEMAGNE			5 566 131,21	0,92

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AUTRICHE				
WIENERBERGER AG 2.75% 04-06-25	EUR	200 000	216 041,66	0,04
TOTAL AUTRICHE			216 041,66	0,04
BELGIQUE				
SARENS FINANCE COMPANY NV 5.75% 21-02-27	EUR	755 000	765 440,19	0,12
TOTAL BELGIQUE			765 440,19	0,12
ESPAGNE				
AMADEUS CM E3R+0.45% 18-03-22	EUR	200 000	200 087,86	0,04
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.5% 04-07-27	EUR	900 000	810 347,98	0,13
NH HOTELES GROUP 4.0% 02-07-26	EUR	4 125 000	4 109 726,04	0,68
TOTAL ESPAGNE			5 120 161,88	0,85
ETATS-UNIS				
BERRY PLASTICS 1.0% 15-01-25	EUR	1 000 000	1 014 891,09	0,17
COTY 4.75% 15-04-26	EUR	200 000	204 080,72	0,03
TOTAL ETATS-UNIS			1 218 971,81	0,20
FRANCE				
AIR FR KLM 1.875% 16-01-25	EUR	1 500 000	1 419 777,84	0,24
AIR FR KLM 3.0% 01-07-24	EUR	1 900 000	1 898 071,25	0,31
COMPAGNIE GLE DE GEOPHYSIQUE 7.75% 01-04-27	EUR	2 756 000	2 789 449,41	0,46
ELIOR GROUP SCA 3.75% 15-07-26	EUR	2 517 000	2 633 698,74	0,44
JCDECAUX 2.0% 24-10-24	EUR	2 200 000	2 311 078,46	0,38
LA FINANCIERE ATALIAN 5.125% 15-05-25	EUR	200 000	199 777,97	0,03
PAPREC 3.5% 01-07-28	EUR	600 000	616 466,00	0,10
TEREOS FINANCE GROUPE I 7.5% 30-10-25	EUR	900 000	979 995,00	0,16
TRANSITION	EUR	240 000	2 340 000,00	0,39
TOTAL FRANCE			15 188 314,67	2,51
ITALIE				
GAMMA BID 5.125% 15-07-25	EUR	734 000	758 977,31	0,12
JUVENTUS FOOTBALL CLUB 3.375% 19-02-24	EUR	500 000	494 465,79	0,08
LEONARDO 2.375% 08-01-26	EUR	1 971 000	2 097 360,27	0,35
NW GLOBAL VENDING E3R+4.25% 01-11-26	EUR	2 176 000	2 144 311,07	0,36
TOTAL ITALIE			5 495 114,44	0,91
LUXEMBOURG				
ARENA LUXEMBOURG FINANCE SARL 1.875% 01-02-28	EUR	1 000 000	955 548,75	0,16
GARFUNKELUX HOLDCO 3 E3R+6.25% 01-05-26	EUR	1 955 000	2 000 299,55	0,33
TOTAL LUXEMBOURG			2 955 848,30	0,49
PAYS-BAS				
DUFREY ONE BV 2.0% 15-02-27	EUR	983 000	922 002,12	0,15
QPARK HOLDING I BV 2.0% 01-03-27	EUR	429 000	409 565,59	0,07
STELLANTIS NV 3.75% 29-03-24	EUR	3 600 000	3 992 237,50	0,66
TOTAL PAYS-BAS			5 323 805,21	0,88
ROYAUME-UNI				
ELLAKTOR VALUE PLC 6.375% 15-12-24	EUR	897 000	859 101,38	0,14
JAGUAR LAND ROVER 6.875% 15-11-26	EUR	588 000	673 279,19	0,11
TOTAL ROYAUME-UNI			1 532 380,57	0,25
TOTAL Créance représentative de titres prêtés			43 382 209,94	7,17
Indemnités sur titres prêtés			17 070,52	0,01
Indemnités sur titres empruntés			-0,62	

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
CBOE VIX FUT 0222	USD	151	-395 114,76	-0,06
EURO BOBL 0322	EUR	-821	755 880,00	0,13
FGBL BUND 10A 0322	EUR	-350	1 053 500,00	0,17
LIFFE LG GILT 0322	GBP	-55	67 174,85	0,02
US 10YR NOTE 0322	USD	62	32 797,12	
XEUR FGBS SCH 0322	EUR	666	-116 550,00	-0,02
XEUR FGBX BUX 0322	EUR	-67	716 900,00	0,11
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			2 114 587,21	0,35
TOTAL Engagements à terme fermes			2 114 587,21	0,35
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
NASDAQ 100 INDEX 03/2022 CALL 16600	USD	-30	-244 284,21	-0,04
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			-244 284,21	-0,04
TOTAL Engagements à terme conditionnels			-244 284,21	-0,04
Autres instruments financiers à terme				
Credit Default Swap				
ACCOR 3.625 09-23_20	EUR	-5 000 000	88 090,72	0,01
VALEO 3.25% 01/24_20	EUR	-5 000 000	-41 028,78	-0,01
TOTAL Credit Default Swap			47 061,94	
TOTAL Autres instruments financiers à terme			47 061,94	
TOTAL Instrument financier à terme			1 917 364,94	0,31
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	412 027,64	362 317,66	0,06
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-2 409 730	-2 409 730,00	-0,40
APPEL MARGE CACEIS	GBP	-56 400	-67 174,85	-0,01
TOTAL Appel de marge			-2 114 587,19	-0,35
Créances			105 134 218,78	17,38
Dettes			-129 961 722,07	-21,48
Comptes financiers			102 247 910,06	16,90
Actif net			604 966 001,44	100,00

Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG D	EUR	85,409	12 289,96
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG C	EUR	18 420,929	17 438,31
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG AC	EUR	524,000	5 297,12
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG P	EUR	1 598 535,673	164,44
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG Z	EUR	159 550,243	106,28
Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG U	USD	97,709	1 025,27

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Action SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	14 935,47	EUR	174,87	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	14 935,47	EUR	174,87	EUR

15. ANNEXE(S)

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG **(Compartiment de la SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS)** **(Actions AD: Code ISIN : FR0013252897)**

Ce compartiment est géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, groupe CREDIT MUTUEL ARKEA.

Objectifs et politique d'investissement

Ce compartiment de classification « Obligations et autres titres de créances libellés en Euro » a pour objectif de réaliser une performance annuelle nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence l'€STR (OIS-Ester) capitalisé + 1,90%, sur la durée de placement recommandée (L'€STR (OIS-ESTER) capitalisé résulte de la moyenne pondérée des transactions au jour le jour dont le montant est supérieur à 1 million d'euros des prêts non garantis réalisées sur le marché monétaire par les établissements bancaires les plus actifs de la zone euro.

La stratégie du compartiment consiste à gérer, de façon discrétionnaire en fonction des prévisions microéconomiques et macroéconomiques de la société de gestion et des recommandations de ses analystes crédits, des obligations et autres titres de créances principalement libellés en euro.

Le compartiment intègre dans sa stratégie une approche lui permettant de présenter une note ESG moyenne significativement supérieure à la note ESG moyenne de l'univers des émetteurs européens et internationaux couverts par les bases de données de la sociétés de gestion. Une analyse de la performance relative des émetteurs sur les enjeux ESG est ainsi réalisée selon un modèle propriétaire. Ce modèle permet d'intégrer les spécificités des émetteurs dans la définition des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance auxquels ils font face.

La proportion des titres en portefeuille faisant l'objet d'une analyse ESG est d'au moins 90% de l'actif net.

Il est précisé que la note ESG moyenne pondérée du portefeuille ne pourra en aucun cas être inférieure à la note ESG pondérée de l'univers de départ du fonds après élimination des 20 % de plus mauvaises valeurs.

Par ailleurs, le fonds applique un filtre normatif permettant d'exclure les émetteurs les plus controversés au regard des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et les entreprises les plus impliquées dans l'extraction ou l'utilisation du charbon.

Ce compartiment sera investi (principalement en direct ou à titre accessoire via des OPC) en obligations et titres de créances négociables principalement libellés en euro, admis à la négociation sur un marché de l'Espace Economique Européen ou de l'OCDE et émis tant par des émetteurs publics que privés (l'exposition au risque de change ne dépassera pas 10% de l'actif net).

Ce compartiment pourra notamment détenir des obligations contingentes, dans la limite de 10% de l'actif net, et subordonnées de tout type jusqu'à 100% de l'actif net.

Les titres (ou à défaut émetteurs) appartenant à la catégorie « spéculative » (ou à Haut Rendement), de notation inférieure à BBB – par des agences de notation (échelle Standard & Poors ou Moody's ou Fitch) ou par l'analyse de la société de gestion, pourront représenter jusqu'à 50 % de l'actif net. Les titres de notation supérieure ou égal à BBB- (catégorie « Investment Grade ») augmentés des liquidités et des parts et actions OPCVM classifiés « monétaires » et « monétaire court terme » représenteront en permanence au moins 50% de l'actif net.

L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En cas de pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

La sensibilité du compartiment sera gérée dans une fourchette de -1 à 3.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 10% d'obligations convertibles, échangeables ou indexées (à l'exception des obligations d'état). Ils seront acquis par achats fermes, prises en pension ou toutes techniques assimilables. La sensibilité action du compartiment ne pourra pas excéder 3%.

Le compartiment pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés. Leur utilisation aura pour objectif de couvrir ou d'exposer le portefeuille contre les risques actions, de taux, de crédit et de change. Le compartiment pourra être exposé jusqu' à 200% maximum de son actif net.

Le compartiment distribue son résultat net et capitalise ses plus-values nettes réalisées pour les détenteurs d'actions AD.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidienne) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank.

Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le lendemain ouvré.

La durée minimum de placement recommandée est de 2 ans.

Profil de risque et de rendement

← A risque plus faible A risque plus élevé
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Sur le profil de risque mentionné dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur, l'échelle de risque a été calculée sur la base de la volatilité hebdomadaire annualisée du compartiment depuis sa transformation, complétée sur un historique de 5 ans par celle d'un fonds comparable. Le compartiment se situe actuellement au niveau 3 de l'indicateur synthétique de risque du fait de son exposition aux marchés obligataires avec une sensibilité comprise entre -1 et 3.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce compartiment. La catégorie de risque associé à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur et pouvant entraîner une baisse de sa valeur liquidative :

Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur, d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le risque de défaut de l'émetteur. L'investissement dans des titres dont la notation est basse ou inexistante accentue le risque de crédit.

Risque de liquidité : Il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme : Le compartiment peut utiliser les produits dérivés en complément des titres en portefeuille. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Il convient de se référer au prospectus de l'OPCVM pour connaître l'ensemble des risques auxquels est soumis l'OPCVM.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG **(Compartiment de la SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS)**

(Actions C : Code ISIN : FR0010705491)

Ce compartiment est géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, groupe CREDIT MUTUEL ARKEA.

Objectifs et politique d'investissement

Le compartiment de classification « Obligations et autres titres de créances libellés en Euro » a pour objectif de réaliser une performance annuelle nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence l'€STR (OIS-Ester) capitalisé + 2%, sur la durée de placement recommandée (L'€STR (OIS-ESTER) capitalisé résulte de la moyenne pondérée des transactions au jour le jour dont le montant est supérieur à 1 million d'euros des prêts non garantis réalisées sur le marché monétaire par les établissements bancaires les plus actifs de la zone euro.

La stratégie du compartiment consiste à gérer, de façon discrétionnaire en fonction des prévisions microéconomiques et macroéconomiques de la société de gestion et des recommandations de ses analystes crédits, des obligations et autres titres de créances principalement libellés en euro.

Le compartiment intègre dans sa stratégie une approche lui permettant de présenter une note ESG moyenne significativement supérieure à la note ESG moyenne de l'univers des émetteurs européens et internationaux couverts par les bases de données de la sociétés de gestion. Une analyse de la performance relative des émetteurs sur les enjeux ESG est ainsi réalisée selon un modèle propriétaire. Ce modèle permet d'intégrer les spécificités des émetteurs dans la définition des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance auxquels ils font face.

La proportion des titres en portefeuille faisant l'objet d'une analyse ESG est d'au moins 90% de l'actif net.

Il est précisé que la note ESG moyenne pondérée du portefeuille ne pourra en aucun cas être inférieure à la note ESG pondérée de l'univers de départ du fonds après élimination des 20 % de plus mauvaises valeurs.

Par ailleurs, le fonds applique un filtre normatif permettant d'exclure les émetteurs les plus controversés au regard des principes du Pacte Mondial des Nations Unis et les entreprises les plus impliquées dans l'extraction ou l'utilisation du charbon.

Le compartiment sera investi (principalement en direct ou à titre accessoire via des OPC) en obligations et titres de créances négociables principalement libellés en euro, admis à la négociation sur un marché de l'Espace Economique Européen et de l'OCDE et émis tant par des émetteurs publics que privés (l'exposition au risque de change ne dépassera pas 10% de l'actif net). Le compartiment pourra notamment détenir des obligations contingentes, dans la limite de 10% de l'actif net, et subordonnées de tout type jusqu'à 100% de l'actif net.

Les titres (ou à défaut émetteurs) appartenant à la catégorie « spéculative » (ou à Haut Rendement), de notation inférieure à BBB – par des agences de notation (échelle Standard & Poors ou Moody's ou Fitch) ou par l'analyse de la société de gestion, pourront représenter jusqu'à 50 % de l'actif net. Les titres de notation supérieure ou égal à BBB- (catégorie « Investment Grade ») augmentés des liquidités et des parts et actions OPCVM classifiés « monétaires » et « monétaire court terme » représenteront en permanence au moins 50% de l'actif net.

L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En cas de pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

La sensibilité du compartiment sera gérée dans une fourchette de -1 à 3.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 10% d'obligations convertibles, échangeables ou indexées (à l'exception des obligations d'état). Ils seront acquis par achats fermes, prises en pension ou toutes techniques assimilables. L'exposition globale du compartiment au risque actions ne pourra pas excéder 5% de l'actif net.

Le compartiment pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés. Leur utilisation aura pour objectif de couvrir ou d'exposer le portefeuille contre les risques actions, de taux, de crédit et de change. Le compartiment pourra être exposé jusqu'à 200% maximum de son actif net.

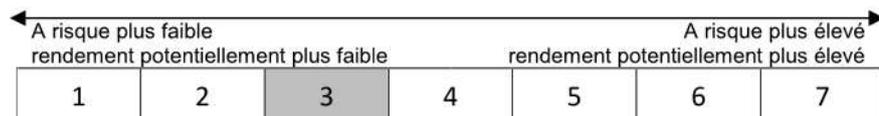
Le compartiment capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées pour les détenteurs d'actions C.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidienne) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank.

Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le lendemain ouvré.

La durée minimum de placement recommandée est de 2 ans.

Profil de risque et de rendement



Sur le profil de risque mentionné dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur, l'échelle de risque a été calculée sur la base de la volatilité hebdomadaire annualisée du compartiment depuis sa transformation, complétée sur un historique de 5 ans par celle d'un fonds comparable. Le compartiment se situe actuellement au niveau 3 de l'indicateur synthétique de risque du fait de son exposition aux marchés obligataires avec une sensibilité comprise entre -1 et 3.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. La catégorie de risque associé à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur et pouvant entraîner une baisse de sa valeur liquidative :

-Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur, d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le risque de défaut de l'émetteur. L'investissement dans des titres dont la notation est basse ou inexistante accentue le risque de crédit.

-Risque de liquidité : Il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

-Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme : Le compartiment peut utiliser les produits dérivés en complément des titres en portefeuille. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Il convient de se référer au prospectus du compartiment pour connaître l'ensemble des risques auxquels il est soumis.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG (Compartiment de la SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS) (Actions D : Code ISIN FR0010707539)

Ce compartiment est géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, groupe CREDIT MUTUEL ARKEA

Objectifs et politique d'investissement

Le compartiment, de classification «Obligations et autres titres de créances libellés en Euro » a pour objectif de réaliser une performance annuelle nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence l'€STR (OIS-Ester) capitalisé + 2%, sur la durée de placement recommandée (L'€STR (OIS-ESTER) capitalisé résulte de la moyenne pondérée des transactions au jour le jour dont le montant est supérieur à 1 million d'euros des prêts non garantis réalisées sur le marché monétaire par les établissements bancaires les plus actifs de la zone euro.

La stratégie du compartiment consiste à gérer, de façon discrétionnaire en fonction des prévisions microéconomiques et macroéconomiques de la société de gestion et des recommandations de ses analystes crédits, des obligations et autres titres de créances principalement libellés en euro.

Le compartiment intègre dans sa stratégie une approche lui permettant de présenter une note ESG moyenne significativement supérieure à la note ESG moyenne de l'univers des émetteurs européens et internationaux couverts par les bases de données de la sociétés de gestion. Une analyse de la performance relative des émetteurs sur les enjeux ESG est ainsi réalisée selon un modèle propriétaire. Ce modèle permet d'intégrer les spécificités des émetteurs dans la définition des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance auxquels ils font face.

La proportion des titres en portefeuille faisant l'objet d'une analyse ESG est d'au moins 90% de l'actif net.

Il est précisé que la note ESG moyenne pondérée du portefeuille ne pourra en aucun cas être inférieure à la note ESG pondérée de l'univers de départ du fonds après élimination des 20 % de plus mauvaises valeurs.

Par ailleurs, le fonds applique un filtre normatif permettant d'exclure les émetteurs les plus controversés au regard des principes du Pacte Mondial des Nations Unis et les entreprises les plus impliquées dans l'extraction ou l'utilisation du charbon.

Le compartiment sera investi (principalement en direct ou à titre accessoire via des OPC) en obligations et titres de créances négociables principalement libellés en euro, admis à la négociation sur un marché de l'Espace Economique Européen et de l'OCDE et émis tant par des émetteurs publics que privés (l'exposition au risque de change ne dépassera pas 10% de l'actif net). Le compartiment, pourra notamment détenir des obligations contingentes, dans la limite de 10% de l'actif net, et subordonnées de tout type jusqu'à 100% de l'actif net.

Les titres (ou à défaut émetteurs) appartenant à la catégorie « spéculative » (ou à Haut Rendement), de notation inférieure à BBB – par des agences de notation (échelle Standard & Poors ou Moody's ou Fitch) ou par l'analyse de la société de gestion, pourront représenter jusqu'à 50 % de l'actif net. Les titres de notation supérieure ou égal à BBB- (catégorie « Investment Grade ») augmentés des liquidités et des parts et actions OPCVM classifiés « monétaires » et « monétaire court terme » représenteront en permanence au moins 50% de l'actif net.

L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En de cas pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

La sensibilité du compartiment sera gérée dans une fourchette de -1 à 3.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 10% d'obligations convertibles, échangeables ou indexées (à l'exception des obligations d'état). Ils seront acquis par achats fermes, prises en pension ou toutes techniques assimilables. L'exposition globale du compartiment au risque actions ne pourra pas excéder 5% de l'actif net.

Le compartiment pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés. Leur utilisation aura pour objectif de couvrir ou d'exposer le portefeuille contre les risques actions, de taux, de crédit et de change. Le compartiment, pourra être exposé jusqu' à 200% maximum de son actif net.

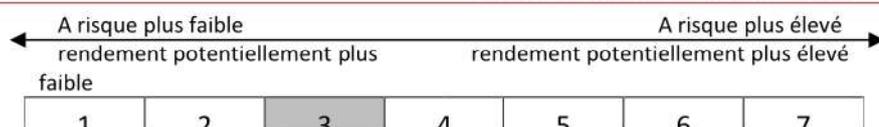
Le compartiment, distribue et/ ou capitalise annuellement son résultat net sur décision de la société de gestion (le compartiment pourra verser des acomptes sur dividendes) et capitalise ses plus-values nettes réalisées pour les détenteurs d'actions D.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidienne) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank.

Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le lendemain ouvré.

La durée minimum de placement recommandée est de 2 ans.

Profil de risque et de rendement



Sur le profil de risque mentionné dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur, l'échelle de risque a été calculée sur la base de la volatilité hebdomadaire annualisée du compartiment depuis sa transformation, complétée sur un historique de 5 ans par celle d'un fonds comparable. Le compartiment se situe actuellement au niveau 3 de l'indicateur synthétique de risque du fait de son exposition aux marchés obligataires avec une sensibilité comprise entre -1 et 3.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. La catégorie de risque associé à ce compartiment, n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour le compartiment, non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur et pouvant entraîner une baisse de sa valeur liquidative :

Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur, d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le risque de défaut de l'émetteur. L'investissement dans des titres dont la notation est basse ou inexistante accentue le risque de crédit.

Risque de liquidité : Il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme : Le compartiment peut utiliser les produits dérivés en complément des titres en portefeuille. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Il convient de se référer au prospectus du compartiment pour connaître l'ensemble des risques auxquels il est soumis.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG (Compartiment de la SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS) (Actions P : Code ISIN : FR0010707513)

Ce compartiment est géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, groupe CREDIT MUTUEL ARKEA.

Objectifs et politique d'investissement

Ce compartiment de classification « Obligations et autres titres de créances libellés en Euro » a pour objectif de réaliser une performance annuelle nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence l'€STR (OIS-Ester) capitalisé + 1.70%, sur la durée de placement recommandée (L'€STR (OIS-ESTER) capitalisé résulte de la moyenne pondérée des transactions au jour le jour dont le montant est supérieur à 1 million d'euros des prêts non garantis réalisées sur le marché monétaire par les établissements bancaires les plus actifs de la zone euro.

La stratégie du compartiment consiste à gérer, de façon discrétionnaire en fonction des prévisions microéconomiques et macroéconomiques de la société de gestion et des recommandations de ses analystes crédits, des obligations et autres titres de créances principalement libellés en euro.

Le compartiment intègre dans sa stratégie une approche lui permettant de présenter une note ESG moyenne significativement supérieure à la note ESG moyenne de l'univers des émetteurs européens et internationaux couverts par les bases de données de la sociétés de gestion. Une analyse de la performance relative des émetteurs sur les enjeux ESG est ainsi réalisée selon un modèle propriétaire. Ce modèle permet d'intégrer les spécificités des émetteurs dans la définition des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance auxquels ils font face.

La proportion des titres en portefeuille faisant l'objet d'une analyse ESG est d'au moins 90% de l'actif net.

Il est précisé que la note ESG moyenne pondérée du portefeuille ne pourra en aucun cas être inférieure à la note ESG pondérée de l'univers de départ du fonds après élimination des 20 % de plus mauvaises valeurs.

Par ailleurs, le fonds applique un filtre normatif permettant d'exclure les émetteurs les plus controversés au regard des principes du Pacte Mondial des Nations Unis et les entreprises les plus impliquées dans l'extraction ou l'utilisation du charbon."

Le compartiment sera investi (principalement en direct ou à titre accessoire via des OPC) en obligations et titres de créances négociables principalement libellés en euro, admis à la négociation sur un marché de l'Espace Economique Européen et de l'OCDE et émis tant par des émetteurs publics que privés (l'exposition au risque de change ne dépassera pas 10% de l'actif net). Le compartiment pourra notamment détenir des obligations contingentes dans la limite de 10% de l'actif net, et subordonnées de tout type, jusqu'à 100% de l'actif net.

Les titres (ou à défaut émetteurs) appartenant à la catégorie « spéculative » (ou à Haut Rendement), de notation inférieure à BBB – par des agences de notation (échelle Standard & Poors ou Moody's ou Fitch) ou par l'analyse de la société de gestion, pourront représenter jusqu'à 50 % de l'actif net. Les titres de notation supérieure ou égal à BBB- (catégorie « Investment Grade ») augmentés des liquidités et des parts et actions d'OPCVM classifiées « monétaires » et « monétaires court terme » représenteront en permanence au moins 50% de l'actif net.

L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En cas de pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

La sensibilité du compartiment sera gérée dans une fourchette de -1 à 3.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 10% d'obligations convertibles, échangeables ou indexées (à l'exception des obligations d'état). Ils seront acquis par achats fermes, prises en pension ou toutes techniques assimilables. L'exposition globale du compartiment au risque actions ne pourra pas excéder 5% de l'actif net.

Le compartiment pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés. Leur utilisation aura pour objectif de couvrir ou d'exposer le portefeuille contre les risques actions, de taux, de crédit et de change. Le compartiment pourra être exposé jusqu'à 200% maximum de son actif net.

Le compartiment capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées pour les détenteurs d'actions P.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidienne) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank.

Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le lendemain ouvré.

La durée minimum de placement recommandée est de 2 ans.

Profil de risque et de rendement

← A risque plus faible / rendement potentiellement plus faible ————— A risque plus élevé / rendement potentiellement plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Sur le profil de risque mentionné dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur, l'échelle de risque a été calculée sur la base de la volatilité hebdomadaire annualisée du compartiment depuis sa transformation, complétée sur un historique de 5 ans par celle d'un fonds comparable. Le compartiment se situe actuellement au niveau 3 de l'indicateur synthétique de risque du fait de son exposition aux marchés obligataires avec une sensibilité comprise entre -1 et 3.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce compartiment. La catégorie de risque associé à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur et pouvant entraîner une baisse de sa valeur liquidative:

-Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur, d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le risque de défaut de l'émetteur. L'investissement dans des titres dont la notation est basse ou inexistante accentue le risque de crédit.

-Risque de liquidité : Il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

-Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme : Le compartiment peut utiliser les produits dérivés en complément des titres en portefeuille. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Il convient de se référer au prospectus du compartiment pour connaître l'ensemble des risques auxquels il est soumis.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG **(Compartiment de la SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS)**

(Code ISIN Actions U : FR0013252905)

Ce compartiment est géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, groupe CREDIT MUTUEL ARKEA.

Objectifs et politique d'investissement

Ce compartiment de classification « Obligations et autres titres de créances libellés en Euro » a pour objectif de réaliser une performance annuelle nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence l'€STR (OIS-Ester) capitalisé + 1.70%, sur la durée de placement recommandée (L'€STR (OIS-ESTER) résulte de la moyenne pondérée des transactions au jour le jour dont le montant est supérieur à 1 million d'euros des prêts non garantis réalisées sur le marché monétaire par les établissements bancaires les plus actifs de la zone euro.

La stratégie du compartiment consiste à gérer, de façon discrétionnaire en fonction des prévisions microéconomiques et macroéconomiques de la société de gestion et des recommandations de ses analystes crédits, des obligations et autres titres de créances principalement libellés en euro.

Le compartiment intègre dans sa stratégie une approche lui permettant de présenter une note ESG moyenne significativement supérieure à la note ESG moyenne de l'univers des émetteurs européens et internationaux couverts par les bases de données de la sociétés de gestion. Une analyse de la performance relative des émetteurs sur les enjeux ESG est ainsi réalisée selon un modèle propriétaire. Ce modèle permet d'intégrer les spécificités des émetteurs dans la définition des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance auxquels ils font face.

La proportion des titres en portefeuille faisant l'objet d'une analyse ESG est d'au moins 90% de l'actif net.

Il est précisé que la note ESG moyenne pondérée du portefeuille ne pourra en aucun cas être inférieure à la note ESG pondérée de l'univers de départ du fonds après élimination des 20 % de plus mauvaises valeurs.

Par ailleurs, le fonds applique un filtre normatif permettant d'exclure les émetteurs les plus controversés au regard des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et les entreprises les plus impliquées dans l'extraction ou l'utilisation du charbon.

Le compartiment sera investi (principalement en direct ou à titre accessoire via des OPC) en obligations et titres de créances négociables principalement libellés en euro et étant admis à la négociation sur un marché de la zone l'Espace Économique Européen ou de l'OCDE et émis tant par des émetteurs publics que privés (l'exposition au risque de change ne dépassera pas 10% de l'actif net).

Le compartiment pourra notamment détenir des obligations contingentes, dans la limite de 10% de l'actif net, et subordonnées de tout type jusqu'à 100% de l'actif net.

Les titres (ou à défaut émetteurs) appartenant à la catégorie « spéculative » (ou à Haut Rendement), de notation inférieure à BBB – par des agences de notation (échelle Standard & Poors ou Moody's ou Fitch) ou par l'analyse de la société de gestion, pourront représenter jusqu'à 50 % de l'actif net. Les titres de notation supérieure ou égal à BBB- (catégorie « Investment Grade ») augmentés des liquidités et des parts et actions OPCVM classifiés « monétaires » et « monétaire court terme » représenteront en permanence au moins 50% de l'actif net.

L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit.

En cas de pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

La sensibilité du compartiment sera gérée dans une fourchette de -1 à 3.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 10% d'obligations convertibles, échangeables ou indexées (à l'exception des obligations d'état) dont le rendement actuariel sera positif à l'achat. Ils seront acquis par achats fermes, prises en pension ou toutes techniques assimilables. L'exposition globale du compartiment au risque actions ne pourra pas excéder 5% de l'actif net.

Le compartiment pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés. Leur utilisation aura pour objectif de couvrir ou d'exposer le portefeuille contre les risques actions, de taux, de crédit et de change. Le compartiment pourra être exposé jusqu'à 200% maximum de son actif net.

Les actions U (en dollar US (USD)) sont couvertes à au moins 90% et jusqu'à 110% contre le risque de change via des Swaps de change.

Le compartiment capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées pour les détenteurs d'actions U.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidienne) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank.

Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le lendemain ouvré.

La durée minimum de placement recommandée est de 2 ans.

Profil de risque et de rendement

← A risque plus faible A risque plus élevé
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Sur le profil de risque mentionné dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur, l'échelle de risque a été calculée sur la base de la volatilité hebdomadaire annualisée du compartiment depuis sa transformation, complétée sur un historique de 5 ans par celle d'un fonds comparable. Le compartiment se situe actuellement au niveau 3 de l'indicateur synthétique de risque du fait de son exposition aux marchés obligataires avec une sensibilité comprise entre -1 et 3.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce compartiment. La catégorie de risque associé à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur et pouvant entraîner une baisse de sa valeur liquidative:

-Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur, d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le risque de défaut de l'émetteur. L'investissement dans des titres dont la notation est basse ou inexistante accentue le risque de crédit.

-Risque de liquidité : Il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

-Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme : Le compartiment peut utiliser les produits dérivés en complément des titres en portefeuille. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Il convient de se référer au prospectus du compartiment pour connaître l'ensemble des risques auxquels il est soumis.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SCHELCHER FLEXIBLE SHORT DURATION ESG **(Compartiment de la SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS)** **(Actions Z : Code ISIN FR0013318763)**

Ce compartiment est géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, groupe CREDIT MUTUEL ARKEA.

Objectifs et politique d'investissement

Ce compartiment de classification « Obligations et autres titres de créances libellés en Euro » a pour objectif de réaliser une performance annuelle nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence l'€STR (OIS-Ester) capitalisé + 2%, sur la durée de placement recommandée (L'€STR (OIS-ESTER) capitalisé résulte de la moyenne pondérée des transactions au jour le jour dont le montant est supérieur à 1 million d'euros des prêts non garantis réalisées sur le marché monétaire par les établissements bancaires les plus actifs de la zone euro.

La stratégie du compartiment consiste à gérer, de façon discrétionnaire en fonction des prévisions microéconomiques et macroéconomiques de la société de gestion et des recommandations de ses analystes crédits, des obligations et autres titres de créances principalement libellés en euro.

Le compartiment intègre dans sa stratégie une approche lui permettant de présenter une note ESG moyenne significativement supérieure à la note ESG moyenne de l'univers des émetteurs européens et internationaux couverts par les bases de données de la sociétés de gestion. Une analyse de la performance relative des émetteurs sur les enjeux ESG est ainsi réalisée selon un modèle propriétaire. Ce modèle permet d'intégrer les spécificités des émetteurs dans la définition des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance auxquels ils font face.

La proportion des titres en portefeuille faisant l'objet d'une analyse ESG est d'au moins 90% de l'actif net.

Il est précisé que la note ESG moyenne pondérée du portefeuille ne pourra en aucun cas être inférieure à la note ESG pondérée de l'univers de départ du fonds après élimination des 20 % de plus mauvaises valeurs.

Par ailleurs, le fonds applique un filtre normatif permettant d'exclure les émetteurs les plus controversés au regard des principes du Pacte Mondial des Nations Unis et les entreprises les plus impliquées dans l'extraction ou l'utilisation du charbon."

Le compartiment sera investi (principalement en direct ou à titre accessoire via des OPC) en obligations et titres de créances négociables principalement libellés en euro, admis à la négociation sur un marché de l'Espace Economique Européen et de l'OCDE et émis tant par des émetteurs publics que privés (l'exposition au risque de change ne dépassera pas 10% de l'actif net). Le compartiment pourra notamment détenir des obligations contingentes dans la limite de 10% de l'actif net, et subordonnées de tout type, jusqu'à 100% de l'actif net.

Les titres (ou à défaut émetteurs) appartenant à la catégorie « spéculative » (ou à Haut Rendement), de notation inférieure à BBB – par des agences de notation (échelle Standard & Poors ou Moody's ou Fitch) ou par l'analyse de la société de gestion, pourront représenter jusqu'à 50 % de l'actif net. Les titres de notation supérieure ou égal à BBB- (catégorie « Investment Grade ») augmentés des liquidités et des parts et actions d'OPCVM classifiées « monétaires » et « monétaires court terme » représenteront en permanence au moins 50% de l'actif net.

L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit.

En cas de pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

La sensibilité du compartiment sera gérée dans une fourchette de -1 à 3.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 10% d'obligations convertibles, échangeables ou indexées (à l'exception des obligations d'état). Ils seront acquis par achats fermes, prises en pension ou toutes techniques assimilables. L'exposition globale du compartiment au risque actions ne pourra pas excéder 5% de l'actif net.

Le compartiment pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés. Leur utilisation aura pour objectif de couvrir ou d'exposer le portefeuille contre les risques actions, de taux, de crédit et de change. Le compartiment pourra être exposé jusqu' à 200% maximum de son actif net.

Le compartiment capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées pour les détenteurs d'actions Z.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidienne) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank.

Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le lendemain ouvré. La durée minimum de placement recommandée est de 2 ans.

Profil de risque et de rendement

← A risque plus faible / rendement potentiellement plus faible A risque plus élevé / rendement potentiellement plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Sur le profil de risque mentionné dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur, l'échelle de risque a été calculée sur la base de la volatilité hebdomadaire annualisée du compartiment depuis sa transformation, complétée sur un historique de 5 ans par celle d'un fonds comparable. Le compartiment se situe actuellement au niveau 3 de l'indicateur synthétique de risque du fait de son exposition aux marchés obligataires avec une sensibilité comprise entre -1 et 3.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce compartiment. La catégorie de risque associé à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur et pouvant entraîner une baisse de sa valeur liquidative :

-Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur, d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le risque de défaut de l'émetteur. L'investissement dans des titres dont la notation est basse ou inexistante accentue le risque de crédit.

-Risque de liquidité : Il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

-Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme : Le compartiment peut utiliser les produits dérivés en complément des titres en portefeuille. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Il convient de se référer au prospectus du compartiment pour connaître l'ensemble des risques auxquels il est soumis.

Compartment :

SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD (Compartiment de la SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENT S)

(Actions I : Code ISIN : FR0007496989)

Ce compartiment est géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, groupe CREDIT MUTUEL ARKEA

Objectifs et politique d'investissement

Ce compartiment de classification « Obligations et autres titres de créances libellés en Euro » a pour objectif de réaliser une performance nette de frais supérieure à celle du Markit iBoxx EUR Liquid High Yield Index (coupons réinvestis), pour un investissement d'une durée de placement recommandée au moins égale à 2 ans.

La stratégie mise en œuvre pour le compartiment consiste à sélectionner, en fonction des prévisions micro et macro-économiques de la société de gestion et des recommandations de ses analystes crédits, des titres de créances à forte décote et à rendement élevé libellés essentiellement en euros, et/ou des instruments financiers présentant les mêmes caractéristiques sans aucun risque de change.

Le compartiment sera investi (principalement en direct ou à titre accessoire via des OPC) dans la limite de 100% de l'actif net en titres de créances de toutes natures, admis à la négociation sur des marchés de pays de l'Espace Economique Européen (EEE) et de l'OCDE. Ils pourront être émis tant par des émetteurs publics que privés du marché. Ces titres seront choisis parmi toutes les catégories de notation, y compris des catégories « spéculatives » (notation du titre inférieure à BBB- ou équivalent par une agence de notation reconnue). L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En cas pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

Le compartiment pourra détenir des obligations subordonnées de tout type jusqu'à 100% de l'actif net ainsi que des obligations subordonnées, convertibles, contingentes dans la limite de 10% de l'actif net, échangeables, indexées sur des produits actions, et tous autres titres assimilés. L'exposition globale du compartiment au risque action sera inférieure à 10% de l'actif net.

La sensibilité sera gérée dans une fourchette de 0 à 6.

Le compartiment pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés dans la limite de 100% de l'actif net. Le gérant interviendra sur les risques de taux, crédit, action et de volatilité à titre d'exposition et de couverture.

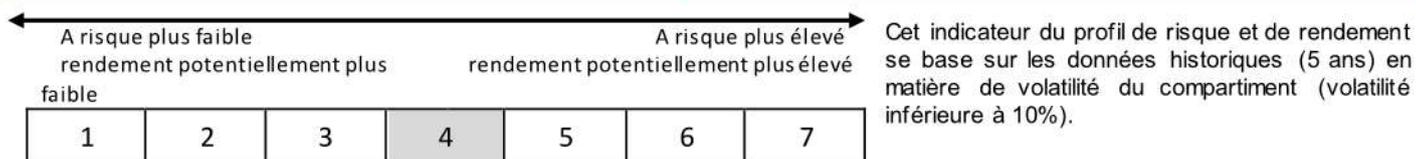
Le compartiment capitalise son résultat net et ses plus ou moins-values nettes réalisées pour les détenteurs d'actions I.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidien) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank.

Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le lendemain ouvré.

La durée minimum de placement recommandée est de 2 ans.

Profil de risque et de rendement



Ce compartiment est classé dans la catégorie de risque 4 du fait de son exposition aux marchés obligataires avec une sensibilité comprise entre 0 et 6.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur :

-Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur, d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le risque de défaut de l'émetteur. L'investissement dans des titres dont la notation est basse ou inexistante (titres spéculatifs ou haut rendement) accentue le risque de crédit.

-Risque de liquidité : Il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

-Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Il convient de se référer au prospectus du compartiment pour connaître l'ensemble des risques auxquels il est soumis.

18. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

12 mars 2021

Compartiment n°3 :SCHELCHER PRINCE HAUT RENDEMENT

- Mise à jour annuelle des perf et des frais
- Mise en conformité avec le règlement SFDR (art 6)
- modification des règles de détention des actions
- Ajout du risque de change
- Insertion de critères ESG : analyse discrétionnaire et non contraignants

20 septembre 2021

- Changement de dénomination du compartiment :
SCHELCHER PRINCE HAUT RENDEMENT devient SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD

15 octobre 2021

Concernant tous les compartiments :

- La valeur liquidative sera désormais calculée sur la base des cours relevés à la clôture des différentes places de cotation [et non plus à midi] et est majorée le cas échéant, des intérêts courus pendant une période de non valorisation.

19. RAPPORT DE GESTION

Le positionnement de Schelcher Global High Yield sur l'année 2021 a permis de dégager une performance (sur la part C) de +4.51% contre 3.18% pour l'indice Markit iBoxx EUR Liquid High Yield. Les principaux contributeurs à cette performance ont été les resserrements des spreads de crédit avec une sur performance pour les obligations notées B-/CCC+. Les secteurs dits de réouverture des économies ont été nos principaux positionnements.

Performances 2021

	31/12/2020	31/12/2021	Fonds	Benchmark
Part I	4481.39	4683.50	+4.51%	+3.18%
Part P	188.51	196.33	+4.15%	+3.18%
Part Z	107.63	112.48	+4.51%	+3.18%

Perspectives

L'année 2022 risque d'être une année où les spreads devraient se re-écarter. Le phénomène de compression de spreads devrait s'inverser. Nous allons axés nos différentes stratégies en essayant d'être très réactif, et prudent compte tenu du niveau de certaines valorisation.

Une hausse des taux est à envisager il conviendra d'être prudent dans le pilotage de la sensibilité taux. Nous resterons attentifs aux évolutions des anticipations d'inflation et à la volatilité des marchés des actions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
STONEGATE PUB COMPANY FINANCING 8.25% 31-07-25	1 760 603,69	1 140 092,74
SUPERIOR INDUSTRIES INTL 6.0% 15-06-25	1 461 166,67	1 434 846,67
BA-CA FINANCE CAYMAN TV PERP - CALL : 22/03/12		2 681 807,56
DOUGLAS 6.0% 08-04-26	1 300 589,60	1 205 616,10
VERISURE MIDHOLDING AB 5.75% 01-12-23		2 434 512,00
COMPAGNIE GLE DE GEOPHYSIQUE 7.75% 01-04-27	1 766 636,81	606 120,28
SARENS FINANCE COMPANY NV 5.75% 21-02-27	1 404 874,31	706 609,86
SHELCHER SHORT TERM ESG C		2 106 888,81
REXEL 2.75% 15-06-26	1 028 930,55	1 023 890,00
EC FINANCE 2.375% 15-11-22	990 952,77	1 005 940,00

20. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 6 490 353,04

o Prêts de titres : 6 490 353,04

o Emprunt de titres :

o Prises en pensions :

o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 18 820 503,09

o Change à terme : 18 260 228,29

o Future : 560 274,80

o Options :

o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
CACEIS BANK, LUXEMBOURG BRANCH	BNP PARIBAS FRANCE SOCIETE GENERALE SA

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	24 325,41
. OPCVM	
. Espèces (*)	6 459 170,00
Total	6 483 495,41
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	-190 000,00
Total	-190 000,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	38 063,42
. Autres revenus	
Total des revenus	38 063,42
. Frais opérationnels directs	113,78
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	113,78

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

REGLEMENTATION SFTR EN EUR

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
--	-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant	6 490 353,04				
% de l'Actif Net*	8,72%				

*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant	6 490 353,04				
% de l'Actif Net	7,99%				

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND ALLEMAGNE	24 325,41				
--	-----------	--	--	--	--

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

CACEIS BANK, LUXEMBOURG BRANCH LUXEMBOURG	6 490 353,04				
---	--------------	--	--	--	--

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions					
- Obligations	24 325,41				
- OPC					
- TCN					
- Cash	6 459 170,00				
Rating					
Monnaie de la garantie					
Euro	6 483 495,41				

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes	24 325,41				

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour	410 402,84				
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes	6 079 950,20				

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)					
Montant utilisé (%)					
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros					

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

CACEIS Bank					
Titres	24 325,41				
Cash	6 459 170,00				

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres					
Cash					

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC	38 063,42				
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC	113,78				
- Gestionnaire					
- Tiers					

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

SCHELCHER PRINCE GESTION veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)

- o Dépôt

- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité

- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité

- o Prises en pension Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

Actuellement, la pratique est plutôt de pas utiliser le cash.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

SCHELCHER PRINCE GESTION veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Tous les revenus résultant des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres, nets des coûts opérationnels, sont restitués à l'OPC. Les opérations de cessions temporaires de titres sont conclues avec des contreparties de marché et intermédiées par SCHELCHER PRINCE GESTION.

POLITIQUE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Sélection des intermédiaires

Le comité courtier est réalisé chaque semestre en collaboration avec Amundi Intermédiation, le délégataire de la prestation de sélection et d'exécution des ordres de SCHELCHER PRINCE GESTION. Les différents courtiers et contreparties sont évalués par Amundi, et sur événements par SCHELCHER PRINCE GESTION, selon une liste de critères définis dans le contrat de prestations de services (volumes d'opérations, prix, exécution, recherche...). Tout nouvel intermédiaire doit être avalisé par le « comité de courtiers et contrepartie » qui regroupe les équipes d'Amundi Intermédiation. A la suite de chaque Comité, la liste est mise à jour avec les nouveaux entrants, les sortants et la modification de la note globale des courtiers et contreparties déjà présent.

Rapport relatif à la politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Conformément à l'article 321-115 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, SCHELCHER PRINCE GESTION tient à la disposition des porteurs le rapport relatif à sa politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et décrivant la politique arrêtée en la matière. Ce rapport est disponible sur simple demande à la société de gestion.

Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation facturés aux OPC de SCHELCHER PRINCE GESTION

Conformément à l'article 321-122 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles SCHELCHER PRINCE GESTION a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document disponible auprès de la société de gestion sur simple demande

CRITERES ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sur son site internet : www.spgestion.fr

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE

Article 6

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

POLITIQUE DE VOTE

En application de la réglementation, la politique de droit de vote de Schelcher Prince Gestion, société de gestion de votre OPCVM, est disponible au sein de la société de gestion.

INFORMATION SUR LES GARANTIES FINANCIERES EXIGEEES DANS LE CADRE DES OPERATIONS DE PRETS DE TITRES

Les garanties financières reçues par le fonds prennent la forme de transfert de titres et/ou d'espèces.

- Garanties financières en espèces en Euro sur un compte bloqué ;
- Garanties financières en obligations gouvernementales avec un rating minimum.

Les titres comme les espèces remis en garantie ne sont pas réinvestis.

RISQUE GLOBAL ET EFFET DE LEVIER

La mesure du risque global est réalisée par la méthode de l'engagement.

POLITIQUE DE REMUNERATION

SCHELCHER PRINCE GESTION a élaboré et mis en œuvre une politique de rémunération de ses collaborateurs (salariés et dirigeants exécutifs) qui permet d'aligner les intérêts des investisseurs, de la société, des actionnaires et des salariés.

Cette politique dont la mise en œuvre et son actualisation relève de la Direction générale est validée et contrôlée dans son application par le comité des Rémunérations du Groupe CREDIT MUTUEL ARKEA auquel appartient SCHELCHER PRINCE GESTION.

Compte tenu de la taille de SCHELCHER PRINCE GESTION et de son organisation interne, la politique de rémunération s'applique à l'ensemble des collaborateurs (salariés et Direction Générale).

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composante variable de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable ;

Les « bonus » annuels des collaborateurs de SCHELCHER PRINCE GESTION sont validés par le Comité des Rémunérations du Groupe CREDIT MUTUEL ARKEA sur proposition du Directeur Général de la société.

Le « bonus » annuel est attribué à chaque collaborateur en fonction de sa performance professionnelle, de son apport au développement de la société, de la qualité de son travail et du respect des procédures et de la réglementation.

Lorsque la performance professionnelle dépend de performances financières pluriannuelles, ces dernières doivent être ajustées des risques associés.

Le paiement du bonus attribué à chaque collaborateur au titre de l'exercice N est échelonné sur trois exercices en application des règles suivantes :

- La partie versée à l'issue de l'exercice N est payée en numéraire. Elle est déterminée en déduisant la partie différée.
- La partie différée est égale à une part du bonus progressive en fonction de son importance et qui est plafonnée à 40%.
- La partie différée est versée à l'issue des trois exercices suivants par fraction égale. Elle est indexée sur la performance d'un panier d'organismes de placements collectifs (OPC) représentatif de la gestion de SCHELCHER PRINCE GESTION. Ce panier est déterminé à la clôture de chaque exercice N pour l'indexation sur la période N+1 et comprend à la fois des OPCVM et des FIA.

Au titre de l'exercice 2021, le poste rémunération de l'ensemble des collaborateurs s'est décomposé ainsi :

1. Rémunération brute fixe (compte 641100 Salaires et appointements) : 3.694.630,44 €
2. Rémunération variable (provision au titre de 2021) : 1.860.000 €

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

SCHELCHER PRINCE GESTION

72, rue Pierre Charron – 75008 PARIS

Tél : 01.53.29.31.85

e-mail : nathalie.gauquelin@spgestion.fr

Le site de l'AMF www.amf-france.org contient des informations complémentaires sur la liste des documents réglementaires et l'ensemble des dispositions relatives à la protection des investisseurs.

21. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 31/12/2021 en EUR

ACTIF

	31/12/2021	31/12/2020
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	74 877 075,15	61 990 746,02
Actions et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	66 698 078,02	55 273 454,02
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	62 905 866,29	55 273 454,02
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	3 792 211,73	
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	1 609 143,31	2 958 046,39
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	890 876,51	2 958 046,39
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	718 266,80	
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres	6 493 960,84	3 759 245,61
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés	6 493 960,84	3 759 245,61
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	75 892,98	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	75 892,98	
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	18 492 933,89	2 345 840,04
Opérations de change à terme de devises	18 260 228,29	2 275 947,87
Autres	232 705,60	69 892,17
COMPTES FINANCIERS	13 262 261,67	5 882 694,76
Liquidités	13 262 261,67	5 882 694,76
TOTAL DE L'ACTIF	106 632 270,71	70 219 280,82

PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	78 530 555,26	62 486 318,68
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	1 120 062,40	-293 908,92
Résultat de l'exercice (a,b)	1 581 769,65	1 210 517,06
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	81 232 387,31	63 402 926,82
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	100 218,50	0,03
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres	24 325,52	0,03
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés	0,11	0,03
Autres opérations temporaires	24 325,41	
Instruments financiers à terme	75 892,98	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	75 892,98	
Autres opérations		
DETTES	25 299 664,90	6 816 353,97
Opérations de change à terme de devises	18 032 640,02	2 263 751,48
Autres	7 267 024,88	4 552 602,49
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	106 632 270,71	70 219 280,82

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
CBOE VIX FUT 0222	560 274,80	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	144,78	
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 470 502,68	2 369 449,40
Produits sur titres de créances		600,20
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	38 063,42	12 722,93
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	2 508 710,88	2 382 772,53
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	113,78	361,40
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	27 917,61	27 907,70
Autres charges financières		
TOTAL (2)	28 031,39	28 269,10
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	2 480 679,49	2 354 503,43
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 005 127,22	1 123 615,93
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	1 475 552,27	1 230 887,50
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	106 217,38	-20 370,44
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	1 581 769,65	1 210 517,06

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013318771 - SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD Z : Taux de frais maximum de 1,00% TTC.

FR0007496989 - SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD I : Taux de frais maximum de 1,00% TTC.

FR0010560037 - SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD P : Taux de frais maximum de 1,40% TTC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD I	Capitalisation	Capitalisation
Action SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD P	Capitalisation	Capitalisation
Action SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD Z	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	63 402 926,82	61 997 596,54
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	33 436 253,09	14 745 730,14
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-18 533 316,42	-16 963 446,45
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 782 378,88	1 544 352,06
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-720 723,12	-2 254 358,32
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	223 824,92	1 791 471,14
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 348 138,69	-1 223 522,06
Frais de transactions	-89 606,27	-74 498,45
Différences de change	935 718,85	-41 448,70
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-256 590,04	285 312,50
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	1 233 437,66	1 490 027,70
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-1 490 027,70	-1 204 715,20
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-75 892,98	2 364 850,92
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-75 892,98	
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		2 364 850,92
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 475 552,27	1 230 887,50
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	81 232 387,31	63 402 926,82

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	50 034 459,53	61,59
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	11 913 229,65	14,67
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	958 177,11	1,18
Obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 792 211,73	4,67
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	66 698 078,02	82,11
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	560 274,80	0,69
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	560 274,80	0,69
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	53 806 610,39	66,24			12 862 875,86	15,83	28 591,77	0,04
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres	5 802 517,96	7,14			687 835,08	0,85		
Comptes financiers							13 262 261,67	16,33
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	24 325,41	0,03						
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	1 500,00		2 690 772,80	3,31	8 672 225,19	10,68	29 798 005,35	36,68	25 535 574,68	31,44
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres					675 579,04	0,83	2 348 497,17	2,89	3 466 276,83	4,27
Comptes financiers	13 262 261,67	16,33								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres									24 325,41	0,03
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées	14 741 029,25	18,15	631 228,54	0,78				
Titres de créances								
OPC	718 266,80	0,88						
Opérations temporaires sur titres								
Créances	172 133,31	0,21						
Comptes financiers	915 064,26	1,13	909 674,23	1,12				
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	16 484 356,22	20,29	1 548 283,80	1,91				
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	560 274,80	0,69						
Autres opérations								

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2021
CRÉANCES		
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	18 260 228,29
	Souscriptions à recevoir	4 152,78
	Dépôts de garantie en espèces	172 133,31
	Coupons et dividendes en espèces	56 419,51
TOTAL DES CRÉANCES		18 492 933,89
DETTES		
	Vente à terme de devise	18 032 640,02
	Rachats à payer	221 505,73
	Frais de gestion fixe	76 039,94
	Frais de gestion variable	314 293,15
	Collatéraux	6 649 170,00
	Autres dettes	6 016,06
TOTAL DES DETTES		25 299 664,90
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-6 806 731,01

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD I		
Actions souscrites durant l'exercice	2 392,943	11 071 661,19
Actions rachetées durant l'exercice	-846,922	-3 928 358,49
Solde net des souscriptions/rachats	1 546,021	7 143 302,70
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	11 020,452	
Action SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD P		
Actions souscrites durant l'exercice	104 640,378	20 436 694,47
Actions rachetées durant l'exercice	-73 816,835	-14 417 832,12
Solde net des souscriptions/rachats	30 823,543	6 018 862,35
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	128 072,428	
Action SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD Z		
Actions souscrites durant l'exercice	17 189,215	1 927 897,43
Actions rachetées durant l'exercice	-1 686,017	-187 125,81
Solde net des souscriptions/rachats	15 503,198	1 740 771,62
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	39 766,632	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD I	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD P	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD Z	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2021
Action SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	472 152,39
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,98
Frais de gestion variables provisionnés	123 776,67
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,26
Frais de gestion variables acquis	10 258,58
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	
Action SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD P	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	308 380,38
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,37
Frais de gestion variables provisionnés	26 725,01
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,12
Frais de gestion variables acquis	23 109,87
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,10
Rétrocessions des frais de gestion	
Action SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD Z	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	32 310,19
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,98
Frais de gestion variables provisionnés	7 960,95
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,24
Frais de gestion variables acquis	453,18
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue ».

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2021
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2021
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			890 876,51
	FR0011158195	SCHELCHER CONVERTIBLE MID CAP ESG I	890 876,51
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			890 876,51

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	1 581 769,65	1 210 517,06
Total	1 581 769,65	1 210 517,06

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 059 503,50	846 608,97
Total	1 059 503,50	846 608,97

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD P		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	430 703,49	311 829,37
Total	430 703,49	311 829,37

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD Z		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	91 562,66	52 078,72
Total	91 562,66	52 078,72

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 120 062,40	-293 908,92
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	1 120 062,40	-293 908,92

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	710 851,21	-197 081,34
Total	710 851,21	-197 081,34

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD P		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	347 602,91	-84 705,32
Total	347 602,91	-84 705,32

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD Z		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	61 608,28	-12 122,26
Total	61 608,28	-12 122,26

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Actif net Global en EUR	66 700 733,52	61 997 596,54	63 402 926,82	81 232 387,31
Action SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD I en EUR				
Actif net	46 653 564,08	43 022 910,89	42 458 626,74	51 614 359,81
Nombre de titres	11 884,325	10 222,074	9 474,431	11 020,452
Valeur liquidative unitaire	3 925,63	4 208,82	4 481,39	4 683,50
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-46,17	98,78	-20,80	64,50
Capitalisation unitaire sur résultat	21,44	120,46	89,35	96,13
Action SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD P en EUR				
Actif net	17 241 831,85	16 155 592,56	18 332 764,46	25 145 060,65
Nombre de titres	103 679,657	90 959,867	97 248,885	128 072,428
Valeur liquidative unitaire	166,29	177,61	188,51	196,33
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,95	4,17	-0,87	2,71
Capitalisation unitaire sur résultat	0,76	4,43	3,20	3,36
Action SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD Z en EUR				
Actif net	2 805 337,59	2 819 093,09	2 611 535,62	4 472 966,85
Nombre de titres	29 750,731	27 888,092	24 263,434	39 766,632
Valeur liquidative unitaire	94,29	101,08	107,63	112,48
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,10	2,37	-0,49	1,54
Capitalisation unitaire sur résultat	0,51	2,88	2,14	2,30

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
DEUT P CMS10R+0.025% 31-12-99	EUR	500 000	488 480,22	0,60
DEUTSCHE LUFTHANSA AG	EUR	300 000	306 096,66	0,38
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.875% 11-02-25	EUR	600 000	618 829,11	0,77
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 3.75% 11-02-28	EUR	700 000	730 755,12	0,90
DOUGLAS 6.0% 08-04-26	EUR	100 000	101 501,66	0,12
KIRK BEAUTY SUN 8.25% 01-10-26	EUR	4 675	4 582,36	
LBBW 4.0% PERP EMTN	EUR	800 000	839 577,21	1,03
SCHAEFFLER AG 2.75% 12-10-25	EUR	800 000	855 647,01	1,05
SCHAEFFLER AG 3.375% 12-10-28	EUR	500 000	561 973,56	0,70
SIXT LEASING AG 1.5% 02-05-22	EUR	900 000	909 738,62	1,12
TELE COLUMBUS AG 3.875% 02-05-25	EUR	600 000	597 254,17	0,74
ZF FINANCE 3.0% 21-09-25 EMTN	EUR	700 000	739 228,10	0,91
TOTAL ALLEMAGNE			6 753 663,80	8,32
AUTRICHE				
BAWAG GROUP 5.125% PERP	EUR	400 000	426 836,27	0,53
RAIFFEISEN BANK INTL AG 4.5% PERP	EUR	200 000	202 251,51	0,24
TOTAL AUTRICHE			629 087,78	0,77
BELGIQUE				
BELFIUS BANK 3.625% PERP	EUR	1 200 000	1 181 306,44	1,45
FORTIS BK TV07-191272 CV	EUR	1 000 000	956 677,11	1,19
SARENS FINANCE COMPANY NV 5.75% 21-02-27	EUR	496 000	502 858,72	0,62
TOTAL BELGIQUE			2 640 842,27	3,26
BERMUDES				
GOLAR LNG 7.0% 20-10-25	USD	700 000	616 454,20	0,76
TOTAL BERMUDES			616 454,20	0,76
ESPAGNE				
ABANCA CORPORACION BANCARIA 6.0% PERP	EUR	1 200 000	1 260 655,57	1,56
ABENGOA ABENEWCO 2 SAU 1.5% 26-10-24	EUR	2 258 658	7 030,90	
ABENGOA ABENEWCO 2 SAU 1.5% PERP	EUR	1 986 551	21 560,87	0,02
ABENGOA ABENEWCO 2 SAU 1.5% PIK 26-10-24	EUR	2 258 658	6 775,97	0,01
BANCO SANTANDER SA EUAR10+0.05% PERP	EUR	800 000	785 782,84	0,96
BANKINTER 6.25% PERP	EUR	200 000	227 292,42	0,27
GLOBAL AGRAJES SLU E3R+6.0% 22-12-25	EUR	500 000	522 333,34	0,65
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.5% 04-07-27	EUR	1 100 000	990 425,31	1,22
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 2.75% 25-03-25	EUR	500 000	501 041,30	0,62
NH HOTELES GROUP 4.0% 02-07-26	EUR	135 000	134 500,13	0,17
VIA CELERE DERROLLOS INMOBILIARIOS 5.25% 01-04-26	EUR	800 000	835 434,00	1,03
TOTAL ESPAGNE			5 292 832,65	6,51
ETATS-UNIS				
CHEMOURS COMPANY 4.0% 15-05-26	EUR	400 000	408 785,78	0,50
COTY 4.75% 15-04-26	EUR	700 000	714 282,53	0,88
SCIENTIFIC GAMES INTL 3.375% 15-02-26	EUR	500 000	512 570,63	0,63
SCIENTIFIC GAMES INTL 5.5% 15-02-26	EUR	600 000	626 769,67	0,77
TOTAL ETATS-UNIS			2 262 408,61	2,78

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FINLANDE				
AHTIUM PLC 4% 16-12-15 CV	EUR	200 000	1 500,00	
TOTAL FINLANDE			1 500,00	
FRANCE				
AIR FR KLM 3.0% 01-07-24	EUR	200 000	199 796,97	0,24
AIR FR KLM 3.875% 01-07-26	EUR	900 000	888 698,47	1,10
AXA SA EUAR10+0.05% PERP EMTN	EUR	960 000	895 909,87	1,10
AXA SA EUAR10+0.2% PERP EMTN	EUR	300 000	279 261,30	0,34
BNP PARI L6RUSD+0.075% PERP	USD	300 000	249 726,26	0,31
CASI GUIC FLR PERP	EUR	800 000	551 389,61	0,68
CMA CGM 7.5% 15-01-26	EUR	600 000	683 321,00	0,84
COMPAGNIE GLE DE GEOPHYSIQUE 7.75% 01-04-27	EUR	81 000	81 983,09	0,10
CREDIT AGRICOLE SA EUS10R+0.025% PERP	EUR	500 000	500 442,50	0,62
ELIOR GROUP SCA 3.75% 15-07-26	EUR	443 000	463 539,35	0,57
ERAMET 4.196% 28-02-24	EUR	700 000	732 432,58	0,90
ERAMET 5.875% 21-05-25	EUR	300 000	322 622,59	0,40
LA FINANCIERE ATALIAN 4.0% 15-05-24	EUR	450 000	445 817,00	0,55
LA FINANCIERE ATALIAN 5.125% 15-05-25	EUR	200 000	199 777,97	0,24
LOXAM 6.0% 15-04-25	EUR	500 000	256 879,21	0,32
MOBILUX FINANCE SAS 4.25% 15-07-28	EUR	900 000	918 551,77	1,13
PAPREC 3.5% 01-07-28	EUR	550 000	565 093,83	0,70
PARTS EUROPE 6.5% 16-07-25	EUR	900 000	961 833,50	1,19
SECHE ENVIRONNEMENT 2.25% 15-11-28	EUR	700 000	704 917,70	0,87
TEREOS 4.125% 16-06-23	EUR	1 000 000	1 039 773,77	1,28
TEREOS FINANCE GROUPE I 7.5% 30-10-25	EUR	500 000	544 441,67	0,67
VALLOUREC 8.5% 30-06-26	EUR	800 000	841 922,22	1,03
TOTAL FRANCE			12 328 132,23	15,18
GRECE				
DANAOS 8.5% 01-03-28	USD	800 000	792 769,37	0,98
TOTAL GRECE			792 769,37	0,98
ILES CAIMANS				
GOL FINANCE 7.0% 31-01-25	USD	500 000	402 435,56	0,50
TOTAL ILES CAIMANS			402 435,56	0,50
IRLANDE				
ASG FINANCE DAC 7.875% 03-12-24	USD	1 200 000	1 040 704,80	1,28
TOTAL IRLANDE			1 040 704,80	1,28
ITALIE				
BANCO BPM 6.125% PERP	EUR	200 000	214 410,10	0,26
GAMMA BID 5.125% 15-07-25	EUR	300 000	310 208,71	0,38
GAMMA BID E3R+6.0% 15-07-25	EUR	400 000	410 280,01	0,50
ICCREA BANCA 4.125% 28-11-29	EUR	300 000	304 399,95	0,38
JUVENTUS FOOTBALL CLUB 3.375% 19-02-24	EUR	800 000	791 145,26	0,98
NW GLOBAL VENDING E3R+4.25% 01-11-26	EUR	102 000	100 514,58	0,12
UNICREDIT 3.875% PERP EMTN	EUR	160 000	154 025,05	0,19
WEBUILD 5.875% 15-12-25	EUR	250 000	273 914,79	0,34
TOTAL ITALIE			2 558 898,45	3,15

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LIBERIA				
ROYAL CARIBBEAN CRUISES 11.5% 01-06-25	USD	169 000	172 346,13	0,21
TOTAL LIBERIA			172 346,13	0,21
LUXEMBOURG				
ALTICE FRANCE 8.0% 15-05-27	EUR	800 000	855 619,11	1,06
ARENA LUXEMBOURG FINANCE SARL 1.875% 01-02-28	EUR	5 000	4 777,74	
BANQUE INTLE A LUXEMBOURG 5.25% PERP	EUR	800 000	825 801,33	1,01
CULLINAN HOLDCO SCSP 4.625% 15-10-26	EUR	900 000	923 417,75	1,14
EDREAMS ODIGEO 5.5% 01-09-23	EUR	400 000	406 566,67	0,50
GARFUNKELUX HOLDCO 3 6.75% 01-11-25	EUR	500 000	525 813,75	0,64
GARFUNKELUX HOLDCO 3 E3R+6.25% 01-05-26	EUR	100 000	102 317,11	0,13
HT TROPLAST 9.25% 15-07-25	EUR	700 000	786 491,03	0,97
INTRALOT AUTRE R 15-09-25	USD	600 000	536 844,88	0,66
ROSSINI SARL 6.75% 30-10-25	EUR	400 000	420 246,00	0,52
SANIIKOS FINANCIAL HOLDINGS I SARL 5.625% 15-12-26	EUR	700 000	729 864,55	0,90
TUI CRUISES 6.5% 15-05-26	EUR	900 000	905 388,50	1,11
TOTAL LUXEMBOURG			7 023 148,42	8,64
MALTE				
MEDIA AND GAMES INVEST	EUR	800 000	827 600,01	1,02
TOTAL MALTE			827 600,01	1,02
MAROC				
OCP SA 5.625% 25/04/2024	USD	800 000	763 447,94	0,94
TOTAL MAROC			763 447,94	0,94
MARSHALL, ILES				
SEASpan 6.5% 29-04-26	USD	2 200 000	2 099 413,86	2,59
TOTAL MARSHALL, ILES			2 099 413,86	2,59
PANAMA				
CARNIVAL CORPORATION 10.125% 01-02-26	EUR	300 000	352 872,38	0,43
CARNIVAL CORPORATION 7.625% 01-03-26	EUR	900 000	972 033,38	1,20
TOTAL PANAMA			1 324 905,76	1,63
PAYS-BAS				
AEGON 0 07/29/49	USD	2 400 000	1 986 596,90	2,45
ASHLAND SERVICES BV 2.0% 30-01-28	EUR	1 200 000	1 234 860,67	1,52
DUFY ONE BV 2.0% 15-02-27	EUR	39 000	36 579,94	0,04
DUFY ONE BV 3.375% 15-04-28	EUR	400 000	390 906,50	0,48
NIBC BANK NV US110R+0.1% PERP	USD	2 100 000	1 814 325,69	2,23
PROMONTORIA HOLDING 264 BV 6.75% 15-08-23	EUR	48 000	49 336,68	0,06
UNITED GROUP BV E3R+4.125% 15-05-25	EUR	400 000	403 220,28	0,50
ZIGGO BV 4.25% 15-01-27	EUR	300 000	250 218,33	0,31
TOTAL PAYS-BAS			6 166 044,99	7,59
ROYAUME-UNI				
CARNIVAL 1.0% 28-10-29	EUR	400 000	303 015,21	0,37
EC FINANCE 3.0% 15-10-26	EUR	1 300 000	1 343 766,53	1,66
EG GLOBAL FINANCE PLC 4.375% 07-02-25	EUR	800 000	810 391,89	1,00

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ELLAKTOR VALUE PLC 6.375% 15-12-24	EUR	17 000	16 281,74	0,02
ENQUEST 7.0% 15-10-23 EMTN	USD	400 000	334 337,35	0,41
HSBC BANK TV85-PERP.	USD	1 300 000	1 064 520,75	1,31
ITHACA ENERGY NORTH SEA 9.0% 15-07-26	USD	500 000	469 275,41	0,58
JAGUAR LAND ROVER 6.875% 15-11-26	EUR	1 036 000	1 186 253,81	1,46
PINNACLE BID 5.5% 15-02-25	EUR	600 000	618 567,67	0,76
ROTHSCHILD US LIBOR PERPETUAL	USD	500 000	386 652,60	0,48
STONEGATE PUB COMPANY FINANCING 8.25% 31-07-25	GBP	500 000	631 228,54	0,77
TECHNIPFMC 5.75% 30-06-25	EUR	200 000	224 477,29	0,27
YULE CATTO AND 3.875% 01-07-25	EUR	800 000	828 074,33	1,02
TOTAL ROYAUME-UNI			8 216 843,12	10,11
SUEDE				
INTRUM AB 3.0% 15-09-27	EUR	243 000	241 988,85	0,30
VERISURE MIDHOLDING AB 5.25% 15-02-29	EUR	700 000	726 072,08	0,89
TOTAL SUEDE			968 060,93	1,19
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			62 881 540,88	77,41
Obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ETATS-UNIS				
AMERICAN PRESIDENT COS LTD 8.0% 15-01-24	USD	2 000 000	2 011 177,55	2,48
TOTAL ETATS-UNIS			2 011 177,55	2,48
FRANCE				
SP NEW MONEY 10.0% 30-09-22	EUR	1 723 600	1 781 034,18	2,19
TOTAL FRANCE			1 781 034,18	2,19
TOTAL Obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			3 792 211,73	4,67
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			66 673 752,61	82,08
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
SCHELCHER CONVERTIBLE MID CAP ESG I	EUR	491,35	890 876,51	1,10
TOTAL FRANCE			890 876,51	1,10
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			890 876,51	1,10
Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés				
IRLANDE				
Tabula Haitong Asia ex-Japan High Yield Corp USD Bond ESG UC	USD	94 000	718 266,80	0,88
TOTAL IRLANDE			718 266,80	0,88
TOTAL Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés			718 266,80	0,88
TOTAL Organismes de placement collectif			1 609 143,31	1,98

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Titres reçus en garantie				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
DBR 2 1/2 08/15/46	EUR	15 163	24 325,41	0,03
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			24 325,41	0,03
TOTAL Titres reçus en garantie			24 325,41	0,03
Dettes représentatives des titres reçus en garantie			-24 325,41	-0,03
Créance représentative de titres prêtés				
ALLEMAGNE				
KIRK BEAUTY SUN 8.25% 01-10-26	EUR	418 700	410 402,84	0,51
TOTAL ALLEMAGNE			410 402,84	0,51
BELGIQUE				
SARENS FINANCE COMPANY NV 5.75% 21-02-27	EUR	204 000	206 820,92	0,25
TOTAL BELGIQUE			206 820,92	0,25
ESPAGNE				
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.5% 04-07-27	EUR	500 000	450 193,32	0,55
NH HOTELES GROUP 4.0% 02-07-26	EUR	765 000	762 167,38	0,94
TOTAL ESPAGNE			1 212 360,70	1,49
FRANCE				
AIR FR KLM 3.0% 01-07-24	EUR	300 000	299 695,46	0,37
COMPAGNIE GLE DE GEOPHYSIQUE 7.75% 01-04-27	EUR	1 019 000	1 031 367,55	1,27
ELIOR GROUP SCA 3.75% 15-07-26	EUR	287 000	300 306,52	0,37
TOTAL FRANCE			1 631 369,53	2,01
ITALIE				
BANCO BPM 6.125% PERP	EUR	400 000	428 820,21	0,52
NW GLOBAL VENDING E3R+4.25% 01-11-26	EUR	698 000	687 835,08	0,85
UNICREDIT 3.875% PERP EMTN	EUR	340 000	327 303,24	0,40
TOTAL ITALIE			1 443 958,53	1,77
LUXEMBOURG				
ARENA LUXEMBOURG FINANCE SARL 1.875% 01-02-28	EUR	435 000	415 663,71	0,51
TOTAL LUXEMBOURG			415 663,71	0,51
PAYS-BAS				
DUFY ONE BV 2.0% 15-02-27	EUR	161 000	151 009,50	0,19
PROMONTORIA HOLDING 264 BV 6.75% 15-08-23	EUR	102 000	104 840,45	0,13
TOTAL PAYS-BAS			255 849,95	0,32
ROYAUME-UNI				
ELLAKTOR VALUE PLC 6.375% 15-12-24	EUR	283 000	271 043,13	0,34
JAGUAR LAND ROVER 6.875% 15-11-26	EUR	164 000	187 785,35	0,23
TOTAL ROYAUME-UNI			458 828,48	0,57
SUEDE				
INTRUM AB 3.0% 15-09-27	EUR	457 000	455 098,38	0,56
TOTAL SUEDE			455 098,38	0,56
TOTAL Créance représentative de titres prêtés			6 490 353,04	7,99
Indemnités sur titres prêtés			3 607,80	
Indemnités sur titres empruntés			-0,11	

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
CBOE VIX FUT 0222	USD	29	-75 892,98	-0,09
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-75 892,98	-0,09
TOTAL Engagements à terme fermes			-75 892,98	-0,09
TOTAL Instrument financier à terme			-75 892,98	-0,09
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	86 305,5	75 892,98	0,09
TOTAL Appel de marge			75 892,98	0,09
Créances			18 492 933,89	22,77
Dettes			-25 299 664,90	-31,15
Comptes financiers			13 262 261,67	16,33
Actif net			81 232 387,31	100,00

Action SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD P	EUR	128 072,428	196,33
Action SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD Z	EUR	39 766,632	112,48
Action SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD I	EUR	11 020,452	4 683,50

22. ANNEXE(S)

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD (Compartiment de la SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS)

(Actions P : Code ISIN : FR0010560037)

Ce compartiment est géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, groupe CREDIT MUTUEL ARKEA

Objectifs et politique d'investissement

Ce compartiment de classification « Obligations et autres titres de créances libellés en Euro » a pour objectif de réaliser une performance, nette de frais, supérieure à celle du Markit iBoxx EUR Liquid High Yield Index (coupons réinvestis), pour un investissement d'une durée de placement recommandée au moins égale à 2 ans.

La stratégie mise en œuvre pour le compartiment consiste à sélectionner, en fonction des prévisions micro et macro-économiques de la société de gestion et des recommandations de ses analystes crédits, des titres de créances à forte décote et à rendement élevé libellés essentiellement en euros, et/ou des instruments financiers présentant les mêmes caractéristiques sans aucun risque de change.

Le compartiment sera investi (principalement en direct ou à titre accessoire via des OPC) dans la limite de 100% de l'actif net en titres de créances de toutes natures, admis à la négociation sur des marchés de pays de l'Espace Economique Européen (EEE) et de l'OCDE. Ils pourront être émis tant par des émetteurs publics que privés du marché. Ces titres seront choisis parmi toutes les catégories de notation, y compris des catégories « spéculatives » (notation du titre inférieure à BBB- ou équivalent par une agence de notation reconnue). L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En cas pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

Le compartiment pourra détenir des obligations subordonnées de tout type jusqu'à 100% de l'actif net ainsi que des obligations subordonnées, convertibles, contingentes dans la limite de 10% de l'actif net, échangeables, indexées sur des produits actions, et tous autres titres assimilés. L'exposition globale du compartiment au risque action sera inférieure à 10% de l'actif net.

La sensibilité sera gérée dans une fourchette de 0 et 6.

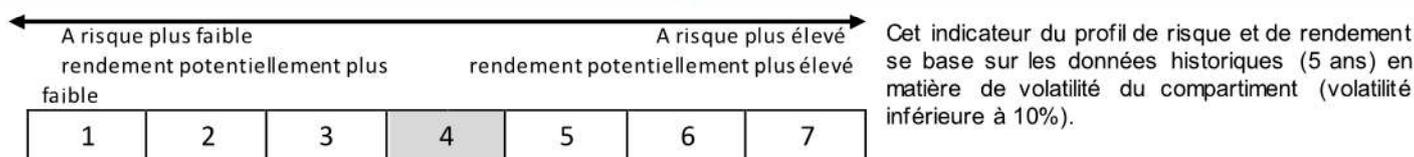
Le compartiment pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés dans la limite de 100% de l'actif net. Le gérant interviendra sur les risques de taux, crédit, action et de volatilité à titre d'exposition et de couverture.

Le compartiment capitalise son résultat net et ses plus ou moins-values nettes réalisées pour les détenteurs d'actions P.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidien) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank. Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le lendemain ouvré.

La durée minimum de placement recommandée est de 2 ans.

Profil de risque et de rendement



Ce compartiment est classé dans la catégorie de risque 4 du fait de son exposition aux marchés obligataires avec une sensibilité comprise entre 0 et 6.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur :

- **Risque de crédit** : risque que la situation financière de l'émetteur, d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le risque de défaut de l'émetteur. L'investissement dans des titres dont la notation est basse ou inexistante (titres spéculatifs ou haut rendement) accentue le risque de crédit.
- **Risque de liquidité** : Il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.
- **Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés** : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Il convient de se référer au prospectus du compartiment pour connaître l'ensemble des risques auxquels il est soumis.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD (Compartiment de la SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS)

(Actions Z: Code ISIN : FR0013318771)

Ce compartiment est géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, groupe CREDIT MUTUEL ARKEA

Objectifs et politique d'investissement

Ce compartiment de classification « Obligations et autres titres de créances libellés en Euro » a pour objectif de réaliser une performance, nette de frais, supérieure à celle du Markit iBoxx EUR Liquid High Yield Index (coupons réinvestis), pour un investissement d'une durée de placement recommandée au moins égale à 2 ans.

La stratégie mise en œuvre pour le compartiment consiste à sélectionner, en fonction des prévisions micro et macro-économiques de la société de gestion et des recommandations de ses analystes crédits, des titres de créances à forte décote et à rendement élevé libellés essentiellement en euros, et/ou des instruments financiers présentant les mêmes caractéristiques sans aucun risque de change.

Le compartiment sera investi (principalement en direct ou à titre accessoire via des OPC) dans la limite de 100% de l'actif net en titres de créances de toutes natures, admis à la négociation sur des marchés de pays de l'Espace Economique Européen (EEE) et de l'OCDE. Ils pourront être émis tant par des émetteurs publics que privés du marché. Ces titres seront choisis parmi toutes les catégories de notation, y compris des catégories « spéculatives » (notation du titre inférieure à BBB- ou équivalent par une agence de notation reconnue). L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En cas pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

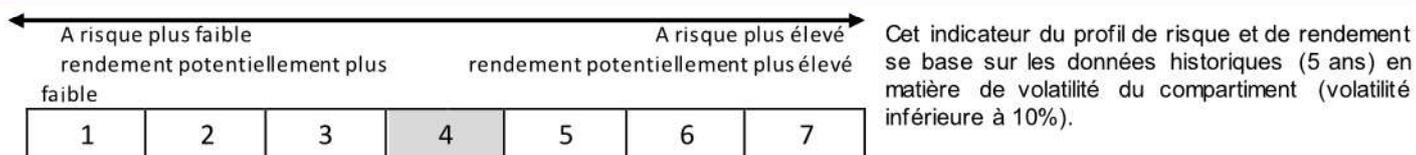
Le compartiment pourra détenir des obligations subordonnées de tout type jusqu'à 100% de l'actif net ainsi que des obligations subordonnées, convertibles, contingentes dans la limite de 10% de l'actif net, échangeables, indexées sur des produits actions, et tous autres titres assimilés. L'exposition globale du compartiment au risque action sera inférieure à 10% de l'actif net. La sensibilité sera gérée dans une fourchette de 0 et 6.

Le compartiment pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés dans la limite de 100% de l'actif net. Le gérant interviendra sur les risques de taux, crédit, action et de volatilité à titre d'exposition et de couverture.

Le compartiment capitalise son résultat net et ses plus ou moins-values nettes réalisées pour les détenteurs d'actions P. Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidien) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank. Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le lendemain ouvré.

La durée minimum de placement recommandée est de 2 ans.

Profil de risque et de rendement



Ce compartiment est classé dans la catégorie de risque 4 du fait de son exposition aux marchés obligataires avec une sensibilité comprise entre 0 et 6.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur :

- **Risque de crédit** : risque que la situation financière de l'émetteur, d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le risque de défaut de l'émetteur. L'investissement dans des titres dont la notation est basse ou inexistante (titres spéculatifs ou haut rendement) accentue le risque de crédit.
- **Risque de liquidité** : Il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.
- **Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés** : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Il convient de se référer au prospectus du compartiment pour connaître l'ensemble des risques auxquels il est soumis.

Compartment :

SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD (Compartiment de la SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS)

(Code ISIN Actions D : FR0013279601)

Ce compartiment est géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, groupe CREDIT MUTUEL ARKEA

Objectifs et politique d'investissement

Ce compartiment a pour objectif de réaliser une performance annuelle nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence UBS Thomson Reuters Global Focus Hedged Convertible Bond Index (EUR) libellé en Euro, couvert contre le risque de change coupons nets réinvestis (cet indicateur est représentatif de la composition et de la liquidité du marché des obligations convertibles internationales), pour un investissement d'une durée de placement recommandée au moins égale à 3 ans.

La sélection des titres et les positions tactiques à court terme à initier, sont effectuées à partir d'analyses micro et macro-économiques, internes ou externes recueillies par la société de gestion.

Pour atteindre l'objectif de gestion, le compartiment est principalement investi (principalement en direct ou à titre accessoire via des OPC) en obligations convertibles en actions échangeables et titres assimilés de toute nature émis par des sociétés de tous Etats afin d'obtenir un portefeuille présentant un profil « rendement/risque » attrayant et de profiter de la hausse des marchés actions, tout en diminuant l'impact des baisses grâce à la composante obligataire de ces titres. Le compartiment pourra notamment détenir des obligations subordonnées de tout type jusqu'à 100% de l'actif net ainsi que des obligations convertibles contingentes (« Coco's »), dans la limite de 10% de l'actif net.

L'actif du compartiment est exposé (principalement en direct ou à titre accessoire via des OPC) continuellement entre 70% et 110% en obligations convertibles en actions et titres assimilés de toute nature et de tout secteur économique, émises par des personnes de droit privé ou des personnes de droit public de tous Etats.

Les émissions (ou à défaut les émetteurs) peuvent être notées ou non par des agences de notation. Les titres Haut rendement ou de la catégorie « spéculative » de notation inférieure à BBB – par les agences de notation (échelle Standard & Poors ou Moody's ou Fitch) ou par l'analyse de la société de gestion sont inclus dans le périmètre d'investissement sans limite d'exposition. L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En cas de pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

La sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 8.

Les investissements dans des titres libellés dans une devise autre que l'euro sont autorisés. Par ailleurs, l'exposition globale au risque de change du compartiment n'excèdera pas 15% de l'actif net, le gérant n'étant pas contraint de couvrir systématiquement le risque de change, puisque la gestion n'est pas indiciaire.

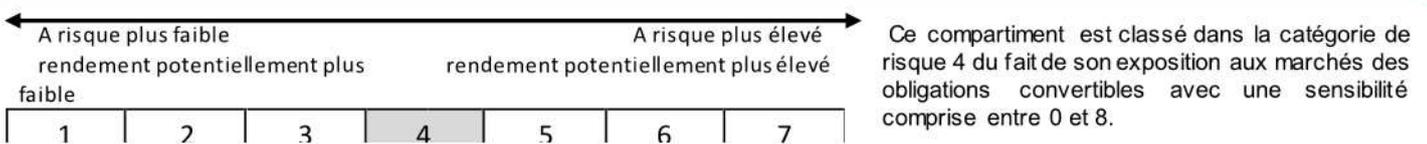
Le portefeuille pourra détenir des actions dans la limite de 10% maximum de l'actif net soit en investissement en direct soit lorsqu'elles sont issues d'une conversion ou d'un échange.

Le compartiment pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés. Le gérant interviendra sur les risques actions, de taux, de change, de crédit et de volatilité à titre de couverture, et d'exposition en fonction de ses anticipations.

Le compartiment distribue annuellement son résultat net (le compartiment pourra verser des acomptes sur dividendes) et capitalise ses plus ou moins-values nettes réalisées pour les actionnaires des actions D.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidien) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank. Ces demandes sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée de J+1, à cours inconnu. Les règlements interviennent en J+2 ouvrés après exécution.

Profil de risque et de rendement



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. La catégorie de risque associé à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur, d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le risque de défaut de l'émetteur. L'investissement dans des titres dont la notation est basse ou inexistante (titres spéculatifs ou Haut rendement) accentue l'exposition du compartiment au risque de crédit.

Risque de liquidité : il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme : Il s'agit du risque d'amplification des pertes liées à l'utilisation des futures, des options et des contrats de gré à gré. Le recours à ces instruments peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celles des marchés investis.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Il convient de se référer au prospectus de l'OPCVM pour connaître l'ensemble des risques auxquels est soumis le compartiment.

25. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

12 mars 2021

Compartiment n°4 : SCHELCHER PRINCE CONVERTIBLES GLOBAL WORLD

- Mise à jour annuelle des perf et des frais
- Mise en conformité avec le règlement SFDR (art 6)
- Correction coquille : suppression d'un paragraphe ESG au milieu de la stratégie d'investissement
- Insertion de critères ESG : analyse discrétionnaire et non contraignants

20 septembre 2021

- Changement de dénomination du compartiment :
SCHELCHER PRINCE CONVERTIBLES GLOBAL WORLD devient SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD

15 octobre 2021

Concernant tous les compartiments :

- La valeur liquidative sera désormais calculée sur la base des cours relevés à la clôture des différentes places de cotation [et non plus à midi] et est majorée le cas échéant, des intérêts courus pendant une période de non valorisation.

Compartiment n°4 : SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD

- Le règlement des souscriptions et des rachats passera en J+2 (soit 2 jours ouvrés après l'établissement de la VL)

26. RAPPORT DE GESTION

Le fonds a adopté un positionnement constructif de janvier à mars 2021. A partir du second trimestre le positionnement pour le fonds a été réduit, essentiellement à cause des multiples vagues de risques sanitaires mais également de la remontée de l'inflation. La participation au primaire a été ultra sélective et quasiment inexistante à partir de septembre 2021.

Performances 2021

	31/12/2020	31/12/2021	Fonds	Benchmark
Part CI	19 568.77	18 671.67	-4.58%	-1.81%
C2	378.54	359.77	-4.96%	-1.81%
C3	246.91	235.63	-4.57%	-1.81%
DI	1564.90	1 505.29	-3.81%	-1.81%

Perspectives

L'accent est mis sur une forte active share avec un positionnement sur 6 styles de gestion : Visible Growth, Tech, Cyclical, Reopening, Special Situation et Gagnant de la normalisation des chaînes de production, sur lesquels nous sélectionnons les représentants les plus convexes. La sensibilité-action du fonds est en ligne avec celle de son benchmark et le fort niveau de cash sera au service d'une réouverture possible du primaire suite à la remontée des taux et des spreads Investment Grade.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
FEDERAL SUPPORT MONETAIR SI	2 999 999,82	2 996 431,90
AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV	2 373 643,91	3 436 358,78
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.0% 17-11-25 CV	1 818 200,56	2 682 613,27
PINDUODUO ZCP 01-12-25 CV	1 791 304,44	2 273 035,77
FORD MOTOR COMPANY ZCP 15-03-26	2 304 320,28	1 591 437,67
KLOE CO FIN S 2.0% 08-09-23	1 923 642,69	1 927 489,94
EDENRED ZCP 14-06-28 CV	2 134 657,51	1 709 076,60
SIKA AG 0.15% 05-06-25 CV	1 466 834,79	2 275 777,82
NIO ZCP 01-02-26 CV	1 915 501,29	1 566 977,31
DELIVERY HERO SE 1.0% 23-01-27	685 358,70	2 578 982,95

27. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 5 510 654,47
 - o Prêts de titres : 5 510 654,47
 - o Emprunt de titres :
 - o Prises en pensions :
 - o Mises en pensions :
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 64 573 837,34
 - o Change à terme : 60 711 733,52
 - o Future : 2 529 625,00
 - o Options : 1 332 478,82
 - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
CACEIS BANK, LUXEMBOURG BRANCH	BNP PARIBAS FRANCE SOCIETE GENERALE SA

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	6 118 055,61
Total	6 118 055,61
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	-170 000,00
Total	-170 000,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	28 448,64
. Autres revenus	
Total des revenus	28 448,64
. Frais opérationnels directs	1 557,50
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	1 557,50

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

REGLEMENTATION SFTR EN EUR

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant	5 510 654,47				
% de l'Actif Net*	7,33%				

*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant	5 510 654,47				
% de l'Actif Net	6,88%				

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

--	--	--	--	--	--

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

CACEIS BANK, LUXEMBOURG BRANCH LUXEMBOURG	5 510 654,47				
---	--------------	--	--	--	--

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions					
- Obligations					
- OPC					
- TCN					
- Cash	6 118 055,61				
Rating					

Monnaie de la garantie					
Euro	6 118 055,61				

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes					

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes	5 510 654,47				

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)					
Montant utilisé (%)					
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros					

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

CACEIS Bank					
Titres					
Cash	6 118 055,61				

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres					
Cash					

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC	28 448,65		-0,01		
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC	1 557,50				
- Gestionnaire					
- Tiers					

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

SCHELCHER PRINCE GESTION veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)

- o Dépôt

- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité

- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité

- o Prises en pension Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

Actuellement, la pratique est plutôt de pas utiliser le cash.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

SCHELCHER PRINCE GESTION veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Tous les revenus résultant des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres, nets des coûts opérationnels, sont restitués à l'OPC. Les opérations de cessions temporaires de titres sont conclues avec des contreparties de marché et intermédiées par SCHELCHER PRINCE GESTION.

POLITIQUE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Sélection des intermédiaires

Le comité courtier est réalisé chaque semestre en collaboration avec Amundi Intermédiation, le délégataire de la prestation de sélection et d'exécution des ordres de SCHELCHER PRINCE GESTION. Les différents courtiers et contreparties sont évalués par Amundi, et sur événements par SCHELCHER PRINCE GESTION, selon une liste de critères définis dans le contrat de prestations de services (volumes d'opérations, prix, exécution, recherche...). Tout nouvel intermédiaire doit être avalisé par le « comité de courtiers et contrepartie » qui regroupe les équipes d'Amundi Intermédiation. A la suite de chaque Comité, la liste est mise à jour avec les nouveaux entrants, les sortants et la modification de la note globale des courtiers et contreparties déjà présent.

Rapport relatif à la politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Conformément à l'article 321-115 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, SCHELCHER PRINCE GESTION tient à la disposition des porteurs le rapport relatif à sa politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et décrivant la politique arrêtée en la matière. Ce rapport est disponible sur simple demande à la société de gestion.

Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation facturés aux OPC de SCHELCHER PRINCE GESTION

Conformément à l'article 321-122 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles SCHELCHER PRINCE GESTION a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document disponible auprès de la société de gestion sur simple demande

CRITERES ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sur son site internet : www.spgestion.fr

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE

Article 6.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

POLITIQUE DE VOTE

En application de la réglementation, la politique de droit de vote de Schelcher Prince Gestion, société de gestion de votre OPCVM, est disponible au sein de la société de gestion.

INFORMATION SUR LES GARANTIES FINANCIERES EXIGEEES DANS LE CADRE DES OPERATIONS DE PRETS DE TITRES

Les garanties financières reçues par le fonds prennent la forme de transfert de titres et/ou d'espèces.

- Garanties financières en espèces en Euro sur un compte bloqué ;
- Garanties financières en obligations gouvernementales avec un rating minimum.

Les titres comme les espèces remis en garantie ne sont pas réinvestis.

RISQUE GLOBAL ET EFFET DE LEVIER

La mesure du risque global est réalisée par la méthode de l'engagement.

POLITIQUE DE REMUNERATION

SCHELCHER PRINCE GESTION a élaboré et mis en œuvre une politique de rémunération de ses collaborateurs (salariés et dirigeants exécutifs) qui permet d'aligner les intérêts des investisseurs, de la société, des actionnaires et des salariés.

Cette politique dont la mise en œuvre et son actualisation relève de la Direction générale est validée et contrôlée dans son application par le comité des Rémunérations du Groupe CREDIT MUTUEL ARKEA auquel appartient SCHELCHER PRINCE GESTION.

Compte tenu de la taille de SCHELCHER PRINCE GESTION et de son organisation interne, la politique de rémunération s'applique à l'ensemble des collaborateurs (salariés et Direction Générale).

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composante variable de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable ;

Les « bonus » annuels des collaborateurs de SCHELCHER PRINCE GESTION sont validés par le Comité des Rémunérations du Groupe CREDIT MUTUEL ARKEA sur proposition du Directeur Général de la société.

Le « bonus » annuel est attribué à chaque collaborateur en fonction de sa performance professionnelle, de son apport au développement de la société, de la qualité de son travail et du respect des procédures et de la réglementation.

Lorsque la performance professionnelle dépend de performances financières pluriannuelles, ces dernières doivent être ajustées des risques associés.

Le paiement du bonus attribué à chaque collaborateur au titre de l'exercice N est échelonné sur trois exercices en application des règles suivantes :

- La partie versée à l'issue de l'exercice N est payée en numéraire. Elle est déterminée en déduisant la partie différée.
- La partie différée est égale à une part du bonus progressive en fonction de son importance et qui est plafonnée à 40%.
- La partie différée est versée à l'issue des trois exercices suivants par fraction égale. Elle est indexée sur la performance d'un panier d'organismes de placements collectifs (OPC) représentatif de la gestion de SCHELCHER PRINCE GESTION. Ce panier est déterminé à la clôture de chaque exercice N pour l'indexation sur la période N+1 et comprend à la fois des OPCVM et des FIA.

Au titre de l'exercice 2021, le poste rémunération de l'ensemble des collaborateurs s'est décomposé ainsi :

1. Rémunération brute fixe (compte 641100 Salaires et appointements) : 3.694.630,44 €
2. Rémunération variable (provision au titre de 2021) : 1.860.000 €

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

SCHELCHER PRINCE GESTION
72, rue Pierre Charron – 75008 PARIS
Tél : 01.53.29.31.85
e-mail : nathalie.gauquelin@spgestion.fr

Le site de l'AMF www.amf-france.org contient des informations complémentaires sur la liste des documents réglementaires et l'ensemble des dispositions relatives à la protection des investisseurs.

28. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 31/12/2021 en EUR

ACTIF

	31/12/2021	31/12/2020
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	75 133 599,29	60 208 677,56
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	68 545 789,76	54 271 843,38
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	68 545 789,76	54 271 843,38
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	608 283,63	583 061,49
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	608 283,63	583 061,49
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres	5 513 678,90	3 889 926,84
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés	5 513 678,90	3 889 926,84
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	465 847,00	1 463 845,85
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	465 847,00	1 463 845,85
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	60 772 161,72	38 565 666,05
Opérations de change à terme de devises	60 711 733,52	38 417 895,47
Autres	60 428,20	147 770,58
COMPTES FINANCIERS	11 005 807,11	8 192 845,90
Liquidités	11 005 807,11	8 192 845,90
TOTAL DE L'ACTIF	146 911 568,12	106 967 189,51

PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	78 406 672,02	53 513 485,10
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	2 193 785,23	10 628 469,16
Résultat de l'exercice (a,b)	-511 174,55	-515 450,84
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	80 089 282,70	63 626 503,42
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	150 095,00	149 714,56
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	150 095,00	149 714,56
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	150 095,00	149 714,56
Autres opérations		
DETTES	66 664 738,62	43 190 971,53
Opérations de change à terme de devises	60 264 620,22	38 207 490,59
Autres	6 400 118,40	4 983 480,94
COMPTES FINANCIERS	7 451,80	
Concours bancaires courants	7 451,80	
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	146 911 568,12	106 967 189,51

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FGBL BUND 10A 0321		11 191 320,00
GR STMICR 100 1221		136 341,00
RTY INDEX 50 0321		1 846 011,97
EURO STOXX 50 0321		2 236 500,00
EURO STOXX 50 0322	2 529 625,00	
Options		
ADIDAS NOM. 06/2022 CALL 280		189 464,40
ADIDAS NOM. 12/2022 CALL 320	136 044,36	
DEUTSCHE POST NAMEN 12/2022 CALL 48	275 700,35	
ENI SPA 12/2021 CALL 8.8		249 182,75
ENI SPA 12/2021 CALL 11		75 175,39
ENI SPA 12/2021 CALL 16		4 231,26
IBERDROLA S.A. 12/2021 CALL 11		623 351,74
LVMH 12/2021 CALL 320		532 803,04
PALO ALTO NETWORKS 01/2023 CALL 260		1 681 242,11
SIEMENS AG-REG 06/2022 CALL 110		834 392,00
STMI NV 12/2022 CALL 40	778 816,78	
SCHNEIDER ELECT SA 06/2023 CALL 160	141 917,33	
VEOLIA ENVIRONNEM. 12/2022 CALL 28		52 041,76
NASDAQ-100 RED V 01/2021 PUT 2500		1 049 134,49
NASDAQ-100 RED V 01/2021 PUT 2350		330 744,09
DJ EURO STOXX 50 01/2021 PUT 3250		143 863,65
DJ EURO STOXX 50 01/2021 PUT 3450		444 841,53
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	891,69	1 619,01
Produits sur actions et valeurs assimilées	14 787,37	
Produits sur obligations et valeurs assimilées	327 374,85	349 939,66
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	28 448,64	10 725,98
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	371 502,55	362 284,65
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	1 557,50	460,87
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	19 900,86	18 198,33
Autres charges financières		
TOTAL (2)	21 458,36	18 659,20
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	350 044,19	343 625,45
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	827 564,70	861 432,57
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-477 520,51	-517 807,12
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-33 654,04	2 356,28
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-511 174,55	-515 450,84

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011167402 - SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD P : Taux de frais maximum de 1,40%.

FR0011158179 - SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD I : Taux de frais maximum de 1,00%.

Commission de surperformance :

A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance d'une catégorie de parts de l'OPCVM est définie comme la différence positive entre la quote-part de l'actif net correspondant à cette catégorie de parts de l'OPCVM avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net de référence réalisant exactement la même performance que l'indice de référence et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que l'OPCVM réel.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance alors définie est égale à 15 % de cette surperformance et fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance de l'OPCVM.

Une commission de surperformance sera prélevée par la société de gestion, même si la performance absolue de l'OPCVM est négative.

En cas de rachat des parts en circulation ayant servi d'assiette au calcul de la commission de surperformance, la quote-part de la commission de surperformance correspondante aux rachats de parts reste acquise à la société de gestion. Hormis cette quote-part sur les rachats, la commission de surperformance est perçue par la société de gestion à la fin de chaque période de référence correspondant à l'exercice comptable de l'OPCVM.

Cette commission est directement imputée au compte de résultat de l'OPCVM. La société de gestion se réserve la possibilité de ne pas la prélever.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD I	Capitalisation	Capitalisation
Action SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD P	Capitalisation	Capitalisation
Action SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD U	Distribution	Capitalisation
Action SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD Z	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	63 626 503,42	52 901 727,27
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	30 016 292,77	4 258 839,34
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-9 593 622,33	-6 178 439,80
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	10 996 992,48	8 389 147,05
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 687 365,92	-2 281 242,21
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	2 919 586,07	8 617 723,82
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-7 096 176,76	-4 360 583,65
Frais de transactions	-261 189,60	-195 615,02
Différences de change	4 122 336,94	-3 582 563,48
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-9 816 596,79	6 079 563,43
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-1 355 563,58	8 461 033,21
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-8 461 033,21	-2 381 469,78
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-659 957,07	495 753,79
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-231 617,50	428 339,57
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-428 339,57	67 414,22
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-477 520,51	-517 807,12
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	80 089 282,70	63 626 503,42

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	232 471,37	0,29
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	68 313 318,39	85,30
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	68 545 789,76	85,59
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	3 862 103,82	4,82
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	3 862 103,82	4,82
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	68 545 789,76	85,59						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres	5 510 654,47	6,88						
Comptes financiers							11 005 807,11	13,74
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							7 451,80	0,01
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	4 140,00	0,01	1 820 283,44	2,27	14 304 087,35	17,86	39 018 298,24	48,72	13 398 980,73	16,73
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres					3 132 232,00	3,91	1 748 621,45	2,18	629 801,02	0,79
Comptes financiers	11 005 807,11	13,74								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	7 451,80	0,01								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3 JPY		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées	50 342 311,32	62,86			2 277 535,10	2,84	1 809 515,89	2,26
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres	455 902,97	0,57			81 969,08	0,10	117 446,20	0,15
Créances	1 374 289,52	1,72						
Comptes financiers	1 944 953,30	2,43	975 669,15	1,22	306 196,10	0,38	553 979,94	0,69
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	52 865 850,40	66,01	864 882,04	1,08	2 597 819,95	3,24	2 552 376,76	3,19
Comptes financiers							7 451,80	0,01
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2021
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	1 374 289,52
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	59 337 444,00
	Dépôts de garantie en espèces	60 428,20
TOTAL DES CRÉANCES		60 772 161,72
DETTES		
	Vente à terme de devise	58 880 469,32
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	1 384 150,90
	Frais de gestion fixe	69 473,59
	Frais de gestion variable	3 234,34
	Collatéraux	6 288 055,61
	Autres dettes	39 354,86
TOTAL DES DETTES		66 664 738,62
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-5 892 576,90

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD I		
Actions souscrites durant l'exercice	1 397,632	27 463 022,46
Actions rachetées durant l'exercice	-428,936	-8 429 923,47
Solde net des souscriptions/rachats	968,696	19 033 098,99
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 836,554	
Action SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD P		
Actions souscrites durant l'exercice	5 912,334	2 253 270,32
Actions rachetées durant l'exercice	-3 004,643	-1 132 472,78
Solde net des souscriptions/rachats	2 907,691	1 120 797,54
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	13 173,985	
Action SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD U		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	6,944	
Action SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD Z		
Actions souscrites durant l'exercice	1 229,357	299 999,99
Actions rachetées durant l'exercice	-127,960	-31 226,08
Solde net des souscriptions/rachats	1 101,397	268 773,91
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	15 725,615	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD I Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD P Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD U Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD Z Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2021
Action SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	722 107,15
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	2 745,63
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Action SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD P	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	64 943,81
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	28,88
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Action SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD U	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	128,44
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Action SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD Z	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	37 610,79
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue ».

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2021
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2021
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			608 283,63
	FR0011158195	SCHELCHER CONVERTIBLE MID CAP ESG I	608 283,63
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			608 283,63

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-511 174,55	-515 450,84
Total	-511 174,55	-515 450,84

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-440 403,33	-444 712,95
Total	-440 403,33	-444 712,95

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD P		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-48 650,91	-42 064,35
Total	-48 650,91	-42 064,35

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD U		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-89,12	-109,33
Total	-89,12	-109,33

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD Z		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-22 031,19	-28 564,21
Total	-22 031,19	-28 564,21

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 193 785,23	10 628 469,16
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	2 193 785,23	10 628 469,16

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 960 836,72	9 376 512,54
Total	1 960 836,72	9 376 512,54

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD P		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	130 537,46	650 150,71
Total	130 537,46	650 150,71

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD U		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 006,58	-1 500,99
Total	1 006,58	-1 500,99

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD Z		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	101 404,47	603 306,90
Total	101 404,47	603 306,90

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Actif net Global en EUR	52 901 727,27	63 626 503,42	80 089 282,70
Action SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD I en EUR			
Actif net	47 271 199,65	56 120 456,31	71 634 903,70
Nombre de titres	3 016,024	2 867,858	3 836,554
Valeur liquidative unitaire	15 673,34	19 568,77	18 671,67
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	354,39	3 269,51	511,09
Capitalisation unitaire sur résultat	-31,75	-155,06	-114,79
Action SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD P en EUR			
Actif net	2 868 053,20	3 886 252,57	4 739 606,74
Nombre de titres	9 427,357	10 266,294	13 173,985
Valeur liquidative unitaire	304,22	378,54	359,77
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6,89	63,32	9,90
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,80	-4,09	-3,69
Action SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD U en USD			
Actif net en USD	74 998,34	10 866,72	10 452,77
Nombre de titres	59,960	6,944	6,944
Valeur liquidative unitaire en USD	1 250,80	1 564,90	1 505,29
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	89,72	-216,15	144,95
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	-7,69	-15,74	-12,83
Action SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD Z en EUR			
Actif net	2 695 598,20	3 610 945,78	3 705 580,59
Nombre de titres	13 630,588	14 624,218	15 725,615
Valeur liquidative unitaire	197,76	246,91	235,63
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	4,47	41,25	6,44
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,40	-1,95	-1,40

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
LUXEMBOURG				
ELECTRAWINDS WT EUROPEAN CLEANTECH 01/10/15	EUR	27 553		
TOTAL LUXEMBOURG				
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
TOTAL Actions et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
RAG STIFTUNG ZCP 17-06-26 CV	EUR	500 000	569 250,00	0,71
TUI AG 5.0% 16-04-28 CV	EUR	200 000	197 666,80	0,24
ZALANDO SE 0.05% 06-08-25 CV	EUR	400 000	437 406,74	0,55
TOTAL ALLEMAGNE			1 204 323,54	1,50
BELGIQUE				
MITHRA PHARMACEUTICALS 4.25% 17-12-25	EUR	500 000	507 478,32	0,64
TOTAL BELGIQUE			507 478,32	0,64
BERMUDES				
JAZZ INVESTMENTS I 2.0% 15-06-26	USD	536 000	533 101,57	0,66
TOTAL BERMUDEES			533 101,57	0,66
CANADA				
SHOPIFY 0.125% 01-11-25 CV	USD	437 000	482 674,70	0,60
TOTAL CANADA			482 674,70	0,60
CHINE				
KINGSOFT 0.625% 29-04-25 CV	HKD	4 000 000	541 240,80	0,68
MEITUAN ZCP 27-04-27 CV	USD	700 000	583 344,62	0,73
PHARMARON BEIJING ZCP 18-06-26	USD	1 000 000	804 858,42	1,00
TOTAL CHINE			1 929 443,84	2,41
DANEMARK				
GN GREAT NORDIC LTD AS ZCP 21-05-24	EUR	1 000 000	1 109 840,00	1,39
TOTAL DANEMARK			1 109 840,00	1,39
EMIRATS ARABES UNIS				
ABU DHABI NATL OIL 0.7% 04-06-24	USD	1 400 000	1 213 718,45	1,51
TOTAL EMIRATS ARABES UNIS			1 213 718,45	1,51
ESPAGNE				
AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV	EUR	200 000	270 236,03	0,34
CELLNEX TELECOM 0.5% 05-07-28 CV	EUR	900 000	1 202 892,16	1,50
CELLNEX TELECOM 1.5% 16-01-26 CV	EUR	100 000	176 491,68	0,22
TOTAL ESPAGNE			1 649 619,87	2,06
ETATS-UNIS				
AIRBNB ZCP 15-03-26 CV	USD	920 000	795 437,57	0,99
AKAMAI TECHNOLOGIES 0.375% 01-09-27	USD	1 229 000	1 272 851,75	1,59
AVALARA 0.25% 01-08-26 CV	USD	440 000	362 310,97	0,45
BENTLEY SYSTEMS 0.125% 15-01-26	USD	1 176 000	1 069 999,51	1,33

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BILLCOM ZCP 01-04-27 CV	USD	255 000	230 403,67	0,29
BIOMARIN PHARMACEUTICAL 0.599% 01-08-24	USD	687 000	636 173,21	0,79
BLACKLINE ZCP 15-03-26 CV	USD	518 000	425 049,70	0,53
BLOCK ZCP 01-05-26 CV	USD	99 000	90 208,66	0,11
CABLE ONE ZCP 15-03-26 CV	USD	400 000	339 887,44	0,43
CLOUDFLARE ZCP 15-08-26 CV	USD	600 000	560 516,18	0,70
COINBASE GLOBAL 0.5% 01-06-26	USD	1 859 000	1 768 286,84	2,20
COUPA SOFTWARE 0.375% 15-06-26	USD	1 251 000	1 041 934,84	1,30
DEXCOM 0.25% 15-11-25 CV	USD	1 091 000	1 139 554,18	1,42
DISH NETWORK ZCP 15-12-25 CV	USD	1 863 000	1 652 060,96	2,06
DROPBOX ZCP 01-03-26 CV	USD	1 695 000	1 453 054,11	1,81
ENPHASE ENERGY ZCP 01-03-28 CV	USD	500 000	454 493,49	0,57
ETSY 0.25% 15-06-28 CV	USD	749 000	782 578,51	0,98
EXACT SCIENCES 0.375% 01-03-28	USD	520 000	445 846,16	0,56
EXACT SCIENCES 0.375% 15-03-27	USD	376 000	338 813,44	0,42
FIVE9 0.5% 01-06-25 CV	USD	375 000	411 688,25	0,51
FORD MOTOR COMPANY ZCP 15-03-26	USD	1 041 000	1 260 605,96	1,57
GUARDANT HEALTH ZCP 15-11-27	USD	540 000	480 529,72	0,60
ILLUMINA INC ZCP 15-08-23 CV	USD	351 000	355 356,64	0,45
INSMED 1.75% 15-01-25 CV	USD	400 000	364 884,02	0,46
JPMORGAN CHASE BANK N A ZCP 10-06-24	EUR	300 000	348 405,00	0,44
LIBERTY BROADBAND 2.75% 30-09-50	USD	625 000	559 826,52	0,70
LIBERTY MEDIA 0.5% 01-12-50 CV	USD	409 000	518 064,87	0,65
LIVEPERSON ZCP 15-12-26	USD	311 000	231 431,37	0,28
LIVONGO HEALTH 0.875% 01-06-25	USD	241 000	245 043,95	0,31
LUMENTUM 0.5% 15-12-26 CV	USD	570 000	624 997,03	0,78
MARRIOTT VACATIONS WORLDWIDE ZCP 15-01-26	USD	1 005 000	1 040 208,58	1,29
MERITOR INC 3.25% 15-10-37 CV	USD	585 000	566 672,17	0,71
MP MATERIALS 0.25% 01-04-26 CV	USD	299 000	333 484,34	0,42
NEXTERA ENERGY PARTNERS LP ZCP 15-06-24	USD	500 000	452 679,83	0,57
NORTONLIFELOCK 2.0% 15-08-22	USD	270 000	310 253,61	0,39
NUTANIX 0.25% 01-10-27 CV	USD	259 000	207 976,26	0,26
OKTA 0.375% 15-06-26 CV	USD	972 000	1 020 901,65	1,28
ON SEMICONDUCTOR ZCP 01-05-27	USD	365 000	470 683,74	0,59
OPENDOOR TECHNOLOGIES 0.25% 15-08-26	USD	469 000	430 278,45	0,54
PEBBLEBROOK HOTEL TRUST 1.75% 15-12-26	USD	250 000	242 742,83	0,31
PEGASYSTEMS 0.75% 01-03-25 CV	USD	674 000	630 388,85	0,78
RAPID7 0.25% 15-03-27 CV	USD	274 000	311 662,21	0,39
RINGCENTRAL ZCP 01-03-25 CV	USD	457 000	377 830,74	0,48
SHIFT4 PAYMENTS INC	USD	310 000	287 916,73	0,36
SNAP ZCP 01-05-27 CV	USD	915 000	786 516,21	0,98
SOCIAL CAPITAL HEDOSOPHIA HOLDS CORP V ZCP 15-10-26	USD	1 131 000	1 034 011,68	1,29
SPLUNK INC 0.5% 15-09-23 CV	USD	1 644 000	1 552 683,53	1,94
THE BEAUTY HEALTH COMPANY 1.25% 01-10-26	USD	290 000	271 057,54	0,34
TWITTER 0.25% 15-06-24 CV	USD	1 463 000	1 404 492,79	1,76
TYLER TECHNOLOGIES INC U 0.25% 15-03-26	USD	875 000	946 139,49	1,18

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
UNITY SOFTWARE ZCP 15-11-26 CV	USD	493 000	399 884,04	0,50
UPSTART 0.25% 15-08-26 CV	USD	945 000	792 551,49	0,99
UPWORK 0.25% 15-08-26 CV	USD	1 384 000	1 123 094,34	1,40
ZENDESK 0.625% 15-06-25 CV	USD	896 000	942 832,68	1,17
ZILLOW 2.75% 15-05-25 CV	USD	251 000	285 355,36	0,36
ZYNGA 0.25% 01-06-24 CV	USD	1 169 000	1 116 393,11	1,39
TOTAL ETATS-UNIS			37 598 986,77	46,95
FINLANDE				
AHTIUM 9.75% 04/17 DEFAULT	EUR	200 000	1 040,00	
AHTIUM PLC 4% 16-12-15 CV	EUR	400 000	3 000,00	
TOTAL FINLANDE			4 040,00	
FRANCE				
ATOS SE ZCP 06-11-24 CV	EUR	100 000	107 047,00	0,14
EDENRED ZCP 14-06-28 CV	EUR	6 161	402 322,54	0,50
EDF ZCP 14-09-24 CV	EUR	40 946	566 856,42	0,70
NEOEN 2.0% 02-06-25 CV	EUR	11 732	631 392,78	0,79
PIERRE ET VACANCES 2.0% 01-04-23	EUR	3 430	31 213,00	0,04
SAFRAN 0.875% 15-05-27 CV	EUR	6 492	891 312,65	1,11
SELENA SARL ZCP 25-06-25 CV	EUR	2	255 179,00	0,33
TOTALENERGIES SE 0.5% 02-12-22 CV	USD	600 000	539 717,44	0,68
VOLTALIA 1.0% 13-01-25 CV	EUR	10 368	317 779,20	0,39
WORLDLINE ZCP 30-07-26 CV	EUR	3 554	358 289,40	0,45
TOTAL FRANCE			4 101 109,43	5,13
HONG-KONG				
XIAOMI BEST TIME INTL	USD	400 000	339 912,06	0,42
TOTAL HONG-KONG			339 912,06	0,42
ILES CAIMANS				
BOSIDENG INTL 1.0% 17-12-24 CV	USD	200 000	214 404,19	0,27
CATHAY PACIFIC FINANCE III 2.75% 05-02-26	HKD	4 000 000	446 382,82	0,55
HUAZHU GROUP 0.375% 01-11-22	USD	229 000	207 545,09	0,26
LI AUTO 0.25% 01-05-28 CV	USD	460 000	534 637,75	0,67
TOTAL ILES CAIMANS			1 402 969,85	1,75
ILES VIERGES BRITANNIQUES				
ANLLIAN CAPITAL LTD ZCP 05-02-25	EUR	300 000	375 592,50	0,46
TOTAL ILES VIERGES BRITANNIQUES			375 592,50	0,46
INDE				
BHARTI AIRTEL 1.5% 17-02-25 CV	USD	449 000	519 348,07	0,65
TOTAL INDE			519 348,07	0,65
ISRAEL				
CYBERARK SOFTWARE ZCP 15-11-24	USD	230 000	256 433,21	0,32
FIVERR INTL ZCP 01-11-25 CV	USD	233 000	192 151,24	0,24
NICE SYSTEMS ZCP 15-09-25 CV	USD	838 000	904 541,86	1,13
TOTAL ISRAEL			1 353 126,31	1,69
ITALIE				
DIASORIN ZCP 05-05-28 CV	EUR	200 000	221 087,00	0,27
NEXI 1.75% 24-04-27 CV	EUR	800 000	895 733,23	1,12
TOTAL ITALIE			1 116 820,23	1,39

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
JAPON				
ALL NIPPON AIRWAYS ZCP 10-12-31	JPY	70 000 000	539 215,03	0,68
KANSAI PAINT ZCP 17-06-22	JPY	50 000 000	383 658,80	0,48
MERCARI ZCP 14-07-28 CV	JPY	20 000 000	163 938,17	0,20
NIPPON STEEL ZCP 05-10-26 CV	JPY	150 000 000	1 190 723,10	1,49
TOTAL JAPON			2 277 535,10	2,85
JERSEY				
NOVOCURE ZCP 01-11-25 CV	USD	259 000	213 513,30	0,27
TOTAL JERSEY			213 513,30	0,27
LIBERIA				
ROYAL CARIBBEAN CRUISES 4.25% 15-06-23	USD	300 000	337 244,92	0,43
TOTAL LIBERIA			337 244,92	0,43
LUXEMBOURG				
ARCELLOR MITTAL 5.5% 18-05-23	USD	4 736	309 201,83	0,39
ESPIRITO SANTO 3.125% 12/18 CV IN DEFAULT	EUR	100 000	100,00	
OLVER CAPITAL SARL ZCP 29-10-23	EUR	200 000	252 278,00	0,31
TOTAL LUXEMBOURG			561 579,83	0,70
PAYS-BAS				
AMERICA MOVIL BV ZCP 02-03-24	EUR	1 200 000	1 237 836,00	1,54
IBERDROLA INTERNATIONAL BV ZCP 11-11-22 CV	EUR	300 000	379 108,50	0,48
MONDELEZ INTL HLDINGS NE ZCP 20-09-24	EUR	1 200 000	1 266 222,00	1,58
QIAGEN NV 1.0% 13-11-24 CV	USD	400 000	457 784,62	0,58
YANDEX 0.75% 03-03-25 CV	USD	200 000	202 553,79	0,25
TOTAL PAYS-BAS			3 543 504,91	4,43
REPUBLIQUE DE COREE				
KAKAO ZCP 28-04-23 CV	USD	600 000	636 518,64	0,80
LG PHILIPS 1.5% 22-08-24 CV	USD	400 000	441 304,96	0,55
POSCO REGS ZCP 01-09-26 CV	EUR	1 100 000	1 103 371,50	1,37
TOTAL REPUBLIQUE DE COREE			2 181 195,10	2,72
ROYAUME-UNI				
JET2 1.625% 10-06-26 CV	GBP	700 000	821 892,27	1,03
TOTAL ROYAUME-UNI			821 892,27	1,03
SINGAPOUR				
SEA 0.25% 15-09-26 CV	USD	2 307 000	1 871 676,26	2,33
TOTAL SINGAPOUR			1 871 676,26	2,33
TAIWAN				
GLOBALWAFERS ZCP 01-06-26 CV	USD	800 000	754 811,82	0,94
HON HAI PRECISION INDUSTRY ZCP 05-08-26	USD	600 000	540 730,74	0,68
TOTAL TAIWAN			1 295 542,56	1,62
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			68 545 789,76	85,59
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			68 545 789,76	85,59

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
SCHELCHER CONVERTIBLE MID CAP ESG I	EUR	335,49	608 283,63	0,76
TOTAL FRANCE			608 283,63	0,76
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			608 283,63	0,76
TOTAL Organismes de placement collectif			608 283,63	0,76
Créance représentative de titres prêtés				
ESPAGNE				
AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV	EUR	100 000	135 118,02	0,17
TOTAL ESPAGNE			135 118,02	0,17
ETATS-UNIS				
BLOCK ZCP 01-05-26 CV	USD	500 000	455 599,28	0,57
JPMORGAN CHASE BANK N A ZCP 10-06-24	EUR	1 300 000	1 509 755,00	1,89
TOTAL ETATS-UNIS			1 965 354,28	2,46
FRANCE				
ATOS SE ZCP 06-11-24 CV	EUR	300 000	321 141,00	0,40
EDENRED ZCP 14-06-28 CV	EUR	135	8 815,70	0,02
EDF ZCP 14-09-24 CV	EUR	94 000	1 301 336,00	1,62
SAFRAN 0.875% 15-05-27 CV	EUR	3 926	539 016,24	0,67
WORLDLINE ZCP 30-07-26 CV	EUR	10 321	1 040 490,97	1,30
TOTAL FRANCE			3 210 799,91	4,01
JAPON				
MERCARI ZCP 14-07-28 CV	JPY	10 000 000	81 969,08	0,10
TOTAL JAPON			81 969,08	0,10
ROYAUME-UNI				
JET2 1.625% 10-06-26 CV	GBP	100 000	117 413,18	0,14
TOTAL ROYAUME-UNI			117 413,18	0,14
TOTAL Créance représentative de titres prêtés			5 510 654,47	6,88
Indemnités sur titres prêtés			3 024,43	
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0322	EUR	-59	-150 095,00	-0,19
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-150 095,00	-0,19
TOTAL Engagements à terme fermes			-150 095,00	-0,19
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
ADIDAS NOM. 12/2022 CALL 320	EUR	27	17 010,00	0,03
DEUTSCHE POST NAMEN 12/2022 CALL 48	EUR	63	62 937,00	0,08
SCHNEIDER ELECT SA 06/2023 CALL 160	EUR	13	32 305,00	0,04
STMI NV 12/2022 CALL 40	EUR	275	203 500,00	0,25
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			315 752,00	0,40
TOTAL Engagements à terme conditionnels			315 752,00	0,40
TOTAL Instrument financier à terme			165 657,00	0,21

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	150 095	150 095,00	0,18
TOTAL Appel de marge			150 095,00	0,18
Créances			60 772 161,72	75,89
Dettes			-66 664 738,62	-83,24
Comptes financiers			10 998 355,31	13,73
Actif net			80 089 282,70	100,00

Action SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD P	EUR	13 173,985	359,77
Action SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD I	EUR	3 836,554	18 671,67
Action SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD Z	EUR	15 725,615	235,63
Action SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD U	USD	6,944	1 505,29

29. ANNEXE(S)

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD **(Compartiment de la SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS)** (Code ISIN Actions I: FR0011158179)

Ce compartiment est géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, groupe CREDIT MUTUEL ARKEA

Objectifs et politique d'investissement

Ce compartiment a pour objectif de réaliser une performance annuelle nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence UBS Thomson Reuters Global Focus Hedged Convertible Bond Index (EUR) libellé en Euro, couvert contre le risque de change coupons nets réinvestis (cet indicateur est représentatif de la composition et de la liquidité du marché des obligations convertibles internationales), pour un investissement d'une durée de placement recommandée au moins égale à 3 ans.

La sélection des titres et les positions tactiques à court terme à initier, sont effectuées à partir d'analyses micro et macro-économiques, internes ou externes recueillies par la société de gestion.

Pour atteindre l'objectif de gestion, le compartiment est principalement investi (principalement en direct ou à titre accessoire via des OPC) en obligations convertibles en actions échangeables et titres assimilés de toute nature émis par des sociétés de tous Etats afin d'obtenir un portefeuille présentant un profil « rendement/risque » attractif et de profiter de la hausse des marchés actions, tout en diminuant l'impact des baisses grâce à la composante obligataire de ces titres.

Le compartiment pourra notamment détenir des obligations subordonnées de tout type jusqu'à 100% de l'actif net ainsi que des obligations convertibles contingentes (« Coco's »), dans la limite de 10% de l'actif net.

L'actif du compartiment est exposé (principalement en direct ou à titre accessoire via des OPC) continuellement entre 70% et 110% en obligations convertibles en actions et titres assimilés de toute nature et de tout secteur économique, émises par des personnes de droit privé ou des personnes de droit public de tous Etats.

Les émissions (ou à défaut les émetteurs) peuvent être notées ou non par des agences de notation. Les titres Haut rendement ou de la catégorie « spéculative » de notation inférieure à BBB – par les agences de notation (échelle Standard & Poors ou Moody's ou Fitch) ou par l'analyse de la société de gestion sont inclus dans le périmètre d'investissement sans limite d'exposition. L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En cas de pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

La sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 8.

Les investissements dans des titres libellés dans une devise autre que l'euro sont autorisés. Par ailleurs, l'exposition globale au risque de change du compartiment n'excèdera pas 15% de l'actif net, le gérant n'étant pas contraint de couvrir systématiquement le risque de change, puisque la gestion n'est pas indicielle.

Le portefeuille pourra détenir des actions dans la limite de 10% maximum de l'actif net soit en investissement en direct soit lorsqu'elles sont issues d'une conversion ou d'un échange.

Le compartiment pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés. Le gérant interviendra sur les risques actions, de taux, de change, de crédit et de volatilité à titre de couverture, et d'exposition en fonction de ses anticipations.

Le compartiment capitalise son résultat net et ses plus ou moins-values nettes réalisées pour les actionnaires des actions I.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidien) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank. Ces demandes sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée de J+1, à cours inconnu. Les règlements interviennent en J+2 ouvrés après exécution.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé rendement potentiellement plus élevé

Ce compartiment est classé dans la catégorie de risque 4 du fait de son exposition aux marchés des obligations convertibles avec une sensibilité comprise entre 0 et 8.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer un indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur, d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le risque de défaut de l'émetteur. L'investissement dans des titres dont la notation est basse ou inexistante (titres spéculatifs ou Haut rendement) accentue l'exposition du compartiment au risque de crédit.

Risque de liquidité : il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme : Il s'agit du risque d'amplification des pertes liées à l'utilisation des futures, des options et des contrats de gré à gré. Le recours à ces instruments peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celles des marchés investis.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Il convient de se référer au prospectus de l'OPCVM pour connaître l'ensemble des risques auxquels est soumis le compartiment.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD **(Compartiment de la SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENT S)**

(Code ISIN Actions P : FR0011167402)

Ce compartiment est géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, groupe CREDIT MUTUEL ARKEA

Objectifs et politique d'investissement

Ce compartiment a pour objectif de réaliser une performance annuelle nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence UBS Thomson Reuters Global Focus Hedged Convertible Bond Index (EUR) libellé en Euro, couvert contre le risque de change coupons nets réinvestis (cet indicateur est représentatif de la composition et de la liquidité du marché des obligations convertibles internationales), pour un investissement d'une durée de placement recommandée au moins égale à 3 ans.

La sélection des titres et les positions tactiques à court terme à initier, sont effectuées à partir d'analyses micro et macro-économiques, internes ou externes recueillies par la société de gestion.

Pour atteindre l'objectif de gestion, le compartiment est principalement investi (principalement en direct ou à titre accessoire via des OPC) en obligations convertibles en actions échangeables et titres assimilés de toute nature émis par des sociétés de tous Etats afin d'obtenir un portefeuille présentant un profil « rendement/risque » attrayant et de profiter de la hausse des marchés actions, tout en diminuant l'impact des baisses grâce à la composante obligataire de ces titres.

Le compartiment pourra notamment détenir des obligations subordonnées de tout type jusqu'à 100% de l'actif net ainsi que des obligations convertibles contingentes (« Coco's »), dans la limite de 10% de l'actif net.

L'actif du compartiment est exposé (principalement en direct ou à titre accessoire via des OPC) continuellement entre 70% et 110% en obligations convertibles en actions et titres assimilés de toute nature et de tout secteur économique, émises par des personnes de droit privé ou des personnes de droit public de tous Etats.

Les émissions (ou à défaut les émetteurs) peuvent être notées ou non par des agences de notation. Les titres Haut rendement ou de la catégorie « spéculative » de notation inférieure à BBB – par les agences de notation (échelle Standard & Poors ou Moody's ou Fitch) ou par l'analyse de la société de gestion sont inclus dans le périmètre d'investissement sans limite d'exposition. L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En cas de pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

La sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 8.

Les investissements dans des titres libellés dans une devise autre que l'euro sont autorisés. Par ailleurs, l'exposition globale au risque de change du compartiment n'excèdera pas 15% de l'actif net, le gérant n'étant pas contraint de couvrir systématiquement le risque de change, puisque la gestion n'est pas indiciaire.

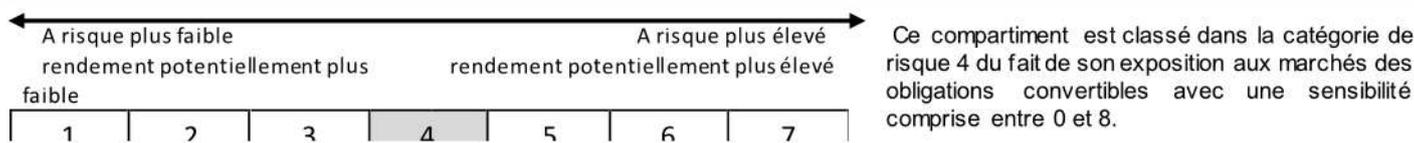
Le portefeuille pourra détenir des actions dans la limite de 10% maximum de l'actif net soit en investissement en direct soit lorsqu'elles sont issues d'une conversion ou d'un échange.

Le compartiment pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés. Le gérant interviendra sur les risques actions, de taux, de change, de crédit et de volatilité à titre de couverture, et d'exposition en fonction de ses anticipations.

Le compartiment capitalise son résultat net et ses plus ou moins-values nettes réalisées pour les actionnaires des actions P.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidien) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank. Ces demandes sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée de J+1, à cours inconnu. Les règlements interviennent en J+2 ouvrés après exécution.

Profil de risque et de rendement



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. La catégorie de risque associé à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur, d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le risque de défaut de l'émetteur. L'investissement dans des titres dont la notation est basse ou inexistante (titres spéculatifs ou Haut rendement) accentue l'exposition du compartiment au risque de crédit.

Risque de liquidité : il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme : Il s'agit du risque d'amplification des pertes liées à l'utilisation des futures, des options et des contrats de gré à gré. Le recours à ces instruments peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celles des marchés investis.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Il convient de se référer au prospectus de l'OPCVM pour connaître l'ensemble des risques auxquels est soumis le compartiment.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD (Compartiment de la SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS)

(Code ISIN Actions U : FR0013279619)

Ce compartiment est géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, groupe CREDIT MUTUEL ARKEA

Objectifs et politique d'investissement

Ce compartiment a pour objectif de réaliser une performance annuelle nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence UBS Thomson Reuters Global Focus Hedged Convertible Bond Index (EUR) libellé en Euro, couvert contre le risque de change coupons nets réinvestis (cet indicateur est représentatif de la composition et de la liquidité du marché des obligations convertibles internationales), pour un investissement d'une durée de placement recommandée au moins égale à 3 ans.

La sélection des titres et les positions tactiques à court terme à initier, sont effectuées à partir d'analyses micro et macro-économiques, internes ou externes recueillies par la société de gestion.

Pour atteindre l'objectif de gestion, le compartiment est principalement investi (principalement en direct ou à titre accessoire via des OPC) en obligations convertibles en actions échangeables et titres assimilés de toute nature émis par des sociétés de tous Etats afin d'obtenir un portefeuille présentant un profil « rendement/risque » attrayant et de profiter de la hausse des marchés actions, tout en diminuant l'impact des baisses grâce à la composante obligataire de ces titres. Le compartiment pourra notamment détenir des obligations subordonnées de tout type jusqu'à 100% de l'actif net ainsi que des obligations convertibles contingentes (« Coco's »), dans la limite de 10% de l'actif net.

L'actif du compartiment est exposé (principalement en direct ou à titre accessoire via des OPC) continuellement entre 70% et 110% en obligations convertibles en actions et titres assimilés de toute nature et de tout secteur économique, émises par des personnes de droit privé ou des personnes de droit public de tous Etats. Les émissions (ou à défaut les émetteurs) peuvent être notées ou non par des agences de notation. Les titres Haut rendement ou de la catégorie « spéculative » de notation inférieure à BBB – par les agences de notation (échelle Standard & Poors ou Moody's ou Fitch) ou par l'analyse de la société de gestion sont inclus dans le périmètre d'investissement sans limite d'exposition. L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En cas de pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

La sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 8.

Les investissements dans des titres libellés dans une devise autre que l'euro sont autorisés. Par ailleurs, l'exposition globale au risque de change du compartiment n'excèdera pas 15% de l'actif net, le gérant n'étant pas contraint de couvrir systématiquement le risque de change, puisque la gestion n'est pas indicielle.

Le compartiment pourra être exposé jusqu'à 100% dans des devises autre que la devise de référence. Le portefeuille pourra détenir des actions dans la limite de 10% maximum de l'actif net soit en investissement en direct soit lorsqu'elles sont issues d'une conversion ou d'un échange.

Le compartiment pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés. Le gérant interviendra sur les risques actions, de taux, de change, de crédit et de volatilité à titre de couverture, et d'exposition en fonction de ses anticipations.

Les actions U (en dollar US (USD)) sont couvertes à au moins 95% et jusqu'à 105% contre le risque de change au moyen de Swaps de change.

Le compartiment capitalise ou distribue son résultat net (l'affectation des résultats est décidée annuellement) et capitalise ses plus ou moins-values nettes réalisées pour les actionnaires des actions U.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidien) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank. Ces demandes sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée de J+1, à cours inconnu. Les règlements interviennent en J+2 ouvrés après exécution.

Profil de risque et de rendement

← A risque plus faible rendement potentiellement plus faible / A risque plus élevé rendement potentiellement plus élevé →

Ce compartiment est classé dans la catégorie de risque 4 du fait de son exposition aux marchés des obligations convertibles avec une sensibilité comprise entre 0 et 8.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. La catégorie de risque associé à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit: risque que la situation financière de l'émetteur, d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le risque de défaut de l'émetteur. L'investissement dans des titres dont la notation est basse ou inexistante (titres spéculatifs ou Haut rendement) accentue l'exposition du compartiment au risque de crédit.

Risque de liquidité : il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres..

Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme : Il s'agit du risque d'amplification des pertes liées à l'utilisation des futures, des options et des contrats de gré à gré. Le recours à ces instruments peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celles des marchés investis.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Il convient de se référer au prospectus de l'OPCVM pour connaître l'ensemble des risques auxquels est soumis le compartiment.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD **(Compartiment de la SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS)** (Code ISIN Actions Z : FR0011158179)

Ce compartiment est géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, groupe CREDIT MUTUEL ARKEA

Objectifs et politique d'investissement

Ce compartiment a pour objectif de réaliser une performance annuelle nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence UBS Thomson Reuters Global Focus Hedged Convertible Bond Index (EUR) libellé en Euro, couvert contre le risque de change coupons nets réinvestis (cet indicateur est représentatif de la composition et de la liquidité du marché des obligations convertibles internationales), pour un investissement d'une durée de placement recommandée au moins égale à 3 ans.

La sélection des titres et les positions tactiques à court terme à initier, sont effectuées à partir d'analyses micro et macro-économiques, internes ou externes recueillies par la société de gestion.

Pour atteindre l'objectif de gestion, le compartiment est principalement investi (principalement en direct ou à titre accessoire via des OPC) en obligations convertibles, en actions échangeables et titres assimilés de toute nature émis par des sociétés de tous Etats afin d'obtenir un portefeuille présentant un profil « rendement/risque » attrayant et de profiter de la hausse des marchés actions, tout en diminuant l'impact des baisses grâce à la composante obligataire de ces titres.

Le compartiment pourra notamment détenir des obligations subordonnées de tout type jusqu'à 100% de l'actif net ainsi que des obligations convertibles contingentes (« Coco's »), dans la limite de 10% de l'actif net.

L'actif du compartiment est exposé (principalement en direct ou à titre accessoire via des OPC) continuellement entre 70% et 110% en obligations convertibles en actions et titres assimilés de toute nature et de tout secteur économique, émises par des personnes de droit privé ou des personnes de droit public de tous Etats.

Les émissions (ou à défaut les émetteurs) peuvent être notées ou non par des agences de notation. Les titres Haut rendement ou de la catégorie « spéculative » de notation inférieure à BBB – par les agences de notation (échelle Standard & Poors ou Moody's ou Fitch) ou par l'analyse de la société de gestion sont inclus dans le périmètre d'investissement sans limite d'exposition. L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En cas de pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

La sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 8.

Les investissements dans des titres libellés dans une devise autre que l'euro sont autorisés. Par ailleurs, l'exposition globale au risque de change du compartiment n'excèdera pas 15% de l'actif net, le gérant n'étant pas contraint de couvrir systématiquement le risque de change, puisque la gestion n'est pas indiciaire.

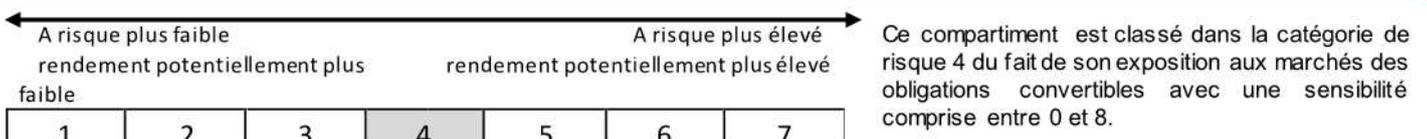
Le portefeuille pourra détenir des actions dans la limite de 10% maximum de l'actif net soit en investissement en direct soit lorsqu'elles sont issues d'une conversion ou d'un échange.

Le compartiment pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés. Le gérant interviendra sur les risques actions, de taux, de change, de crédit et de volatilité à titre de couverture, et d'exposition en fonction de ses anticipations.

Le compartiment capitalise son résultat net et ses plus ou moins-values nettes réalisées pour les actionnaires des actions Z.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidien) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank. Ces demandes sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée de J+1, à cours inconnu. Les règlements interviennent en J+2 ouvrés après exécution.

Profil de risque et de rendement



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. La catégorie de risque associé à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur, d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le risque de défaut de l'émetteur. L'investissement dans des titres dont la notation est basse ou inexistante (titres spéculatifs ou Haut rendement) accentue l'exposition du compartiment au risque de crédit.

Risque de liquidité : il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

Compartment :

SCHELCHER SHORT TERM ESG

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SCHELCHER SHORT TERM ESG (Compartiment de la SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS)

(Code ISIN Actions C : FR0007015169)

Ce compartiment est géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, Groupe CREDIT MUTUEL ARKEA

Objectifs et politique d'investissement

Ce compartiment de classification « Obligations et autres titres de créances libellés en Euro » a pour objectif de réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de l'€STR (OIS-Ester) capitalisé + 1%, pour un investissement d'une durée de placement recommandée au moins égale à 6 mois. La stratégie mise en œuvre pour le compartiment consiste à sélectionner, en fonction des prévisions micro et macro-économiques de la société de gestion et des recommandations de ses analystes financiers, des titres de créances libellés en euros et/ou des instruments financiers présentant les mêmes caractéristiques.

Le compartiment sera investi (principalement en direct ou à titre accessoire via des OPC) dans la limite de 100% de l'actif net en obligations et autres titres de créances libellés en euro et/ou instruments financiers présentant les mêmes caractéristiques. Ces titres devront avoir soit un taux variable, soit un taux fixe avec une échéance courte. Le compartiment pourra détenir tous types d'obligations indexées, des obligations convertibles et échangeables dont l'exposition sur les marchés actions sera non significative. Ils seront acquis par achats fermes, prises en pension ou toutes techniques assimilables, à savoir des opérations et acquisitions temporaires de titres (pensions et prêts/emprunts de titres). Ces titres devront avoir soit un taux variable, soit un taux fixe avec une échéance courte.

Le compartiment intègre dans sa stratégie une approche lui permettant de présenter une note ESG moyenne significativement supérieure à la note ESG moyenne de l'univers de départ. Une analyse de la performance relative des émetteurs sur les enjeux ESG est ainsi réalisée selon un modèle propriétaire. Ce modèle permet d'intégrer les spécificités des émetteurs dans la définition des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance auxquels ils font face. La proportion des titres en portefeuille faisant l'objet d'une analyse ESG est d'au moins 90% de l'actif net. Il est précisé que la note ESG moyenne pondérée du portefeuille ne pourra en aucun cas être inférieure à la note ESG pondérée de l'univers de départ du fonds après élimination des 20 % de plus mauvaises valeurs. Par ailleurs, le fonds applique un filtre normatif permettant d'exclure les émetteurs les plus controversés au regard des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et les entreprises les plus impliquées dans l'extraction ou l'utilisation du charbon.

Le compartiment pourra notamment détenir des obligations subordonnées de tout type jusqu'à 100% de l'actif net ainsi que des obligations convertibles contingentes (« Coco's »), dans la limite de 10% de l'actif net.

Les titres de créances et valeurs assimilées composant le portefeuille répondront à la catégorie « investment grade » (titres notés au moins BBB- ou équivalent par une agence de notation reconnue ou jugée équivalente par la société de gestion). Le compartiment s'autorise également à investir jusqu'à 25% de l'actif du compartiment en titres notés « non investment grade » (notation inférieure à BBB- ou équivalent).

Le gestionnaire pourra également sélectionner des titres non notés par une agence en s'appuyant sur la notation interne de ses propres analystes. L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En cas de pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

La sensibilité sera gérée dans une fourchette de 0 à 1,5%. Le compartiment sera exposé entre 50% et 100% aux émetteurs de l'Espace Economique Européen.

Le compartiment pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés. Le gérant interviendra sur les risques de taux et de crédit, à titre d'exposition, et de couverture. Le compartiment pourra être exposé jusqu'à 200% maximum de son actif net.

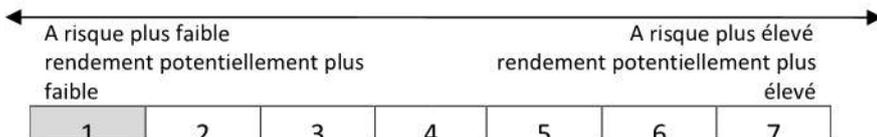
Le compartiment capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées pour les détenteurs d'actions C.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidien) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank.

Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le lendemain ouvré.

La durée de placement minimum recommandée est de 6 mois.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur du profil de risque et de rendement se base sur les données historiques (5 ans) en matière de volatilité du compartiment (inférieure à 0.5%).

Ce compartiment est classé dans la catégorie de risque 1 du fait de son exposition aux marchés obligataires européens avec une sensibilité comprise entre 0 et 1,5%.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.

La catégorie de risque associé à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur :

- **Risque de crédit :** En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité des émetteurs privés ou publics, par exemple de la baisse de leur notation par les agences de notation financière, la valeur des obligations dans lesquelles est investi le compartiment baissera entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Par ailleurs, le compartiment peut être investi dans des titres dont la notation est basse ou inexistante, ce qui peut accroître le risque de crédit.

- **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme :** le compartiment peut utiliser les produits dérivés en complément des titres en portefeuille. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Il convient de se référer au prospectus du compartiment pour connaître l'ensemble des risques auxquels est soumis le compartiment.

32. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

12 mars 2021

Compartiment n°5 : SCHELCHER PRINCE OBLIGATIONS COURT TERME ESG

- Mise à jour annuelle des perf et des frais
- Mise en conformité avec le règlement SFDR (art 8)

12 mai 2021

Compartiment n°5 : SPOCT ESG :

- création d'une nouvelle action "R"
- modification de la contrainte de sensibilité taux.

20 septembre 2021

- Changement de dénomination du compartiment :
SCHELCHER PRINCE OBLIGATIONS COURT TERME ESG devient SCHELCHER SHORT TERM ESG

15 octobre 2021

Concernant tous les compartiments :

- La valeur liquidative sera désormais calculée sur la base des cours relevés à la clôture des différentes places de cotation [et non plus à midi] et est majorée le cas échéant, des intérêts courus pendant une période de non valorisation.

Compartiment n°5 : Schelcher Short Term ESG

- Remplacement de l'indice EONIA par l'ESTER

15 décembre 2021

Compartiment n°5 : Schelcher Short Term ESG

- Modification de la mention relative aux investissements en titres de créances, de la manière suivante : « Le compartiment pourra investir (principalement en direct ou à titre accessoire via des OPC) jusqu'à 100% de l'actif net en titres de créances de toutes natures libellés en euros de l'Espace Economique Européen ».

33. RAPPORT DE GESTION

Le fonds a mis à profit les primes de risque crédit élevées du premier trimestre en raison de la pandémie. Ce positionnement a été réalisé via des achats sur le marché secondaire mais aussi une exploitation des nouvelles émissions. A partir de la fin de l'été, le fonds a réduit son exposition au risque crédit et maintenu un sensibilité taux légèrement négative au vu de la prochaine normalisation de la BCE. Ce positionnement a permis de bien performer sur l'exercice.

Performances 2021

	31/12/2021	indice
Part C	0,32%	0,49%
part P	0,13%	0,29%
Part Z	0,32%	0,49%
Part D	1,37%	0,49%

Perspectives

Ce positionnement a permis de bien performer sur l'exercice et d'être dans un positionnement défensif à la fois sur le crédit et sur les taux pour aborder l'exercice 2022.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
FEDERAL SUPPORT MONETAIR SI	69 499 990,97	
ATOS SE ZCP 31-12-21	15 501 302,21	15 500 000,00
ALTAREA COGEDIM ZCP 06-12-21	12 505 018,96	12 500 000,00
CMA CGM 5.25% 15-01-25	11 690 100,00	11 397 712,50
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 1.125% 26-03-22	23 020 992,52	
AMCOR UK FINANCE ZCP 30-12-21	10 001 200,14	10 000 000,00
KONI FRIE NV ZCP 24-12-21	10 000 952,87	10 000 000,00
NV ENECO BEHEER ZCP 21-01-22	19 005 295,24	
EL CORTE INGLES ZCP 21-12-21	8 599 888,67	8 600 000,00
MOHA CAPI LUXE ZCP 28-12-21	8 001 400,25	8 000 000,00

34. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 41 521 512,03
 - o Prêts de titres : 41 521 512,03
 - o Emprunt de titres :
 - o Prises en pensions :
 - o Mises en pensions :
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 111 811 017,94
 - o Change à terme :
 - o Future : 111 811 017,94
 - o Options :
 - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
CACEIS BANK, LUXEMBOURG BRANCH	

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	43 911 202,34
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	43 911 202,34
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	60 614,08
. Autres revenus	
Total des revenus	60 614,08
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

REGLEMENTATION SFTR EN EUR

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
--	-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant	41 521 512,03				
% de l'Actif Net*	11,40%				

*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant	41 521 512,03				
% de l'Actif Net	5,91%				

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

FRANCE GOVERNMENT BOND OAT FRANCE	27 045 279,86				
REPUBLIQUE FRANCAISE PRESIDENCE FRANCE	8 706 473,58				
BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT LUXEMBOURG	8 159 448,90				

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

CACEIS BANK, LUXEMBOURG BRANCH LUXEMBOURG	41 521 512,03				
---	---------------	--	--	--	--

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions					
- Obligations	43 911 202,34				
- OPC					
- TCN					
- Cash					
Rating					
Monnaie de la garantie					
Euro	43 911 202,34				

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties			X	
Contrepartie centrale				
Bilatéraux	X		X	

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois				
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				
Plus d'1 an	8 706 473,58			
Ouvertes	35 204 728,76			

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois	7 864 999,64			
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				
Plus d'1 an				
Ouvertes	33 656 512,39			

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)				
Montant utilisé (%)				
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros				

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

CACEIS Bank				
Titres	43 911 202,34			
Cash				

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres				
Cash				

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus				
- OPC	60 614,08			
- Gestionnaire				
- Tiers				
Coûts				
- OPC				
- Gestionnaire				
- Tiers				

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

SCHELCHER PRINCE GESTION veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)

o Dépôt

o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité

o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité

o Prises en pension Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

Actuellement, la pratique est plutôt de pas utiliser le cash.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

SCHELCHER PRINCE GESTION veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Tous les revenus résultant des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres, nets des coûts opérationnels, sont restitués à l'OPC. Les opérations de cessions temporaires de titres sont conclues avec des contreparties de marché et intermédiées par SCHELCHER PRINCE GESTION.)

POLITIQUE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Sélection des intermédiaires

Le comité courtier est réalisé chaque semestre en collaboration avec Amundi Intermédiation, le délégataire de la prestation de sélection et d'exécution des ordres de SCHELCHER PRINCE GESTION. Les différents courtiers et contreparties sont évalués par Amundi, et sur événements par SCHELCHER PRINCE GESTION, selon une liste de critères définis dans le contrat de prestations de services (volumes d'opérations, prix, exécution, recherche...). Tout nouvel intermédiaire doit être avalisé par le « comité de courtiers et contrepartie » qui regroupe les équipes d'Amundi Intermédiation. A la suite de chaque Comité, la liste est mise à jour avec les nouveaux entrants, les sortants et la modification de la note globale des courtiers et contreparties déjà présent.

Rapport relatif à la politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Conformément à l'article 321-115 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, SCHELCHER PRINCE GESTION tient à la disposition des porteurs le rapport relatif à sa politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et décrivant la politique arrêtée en la matière. Ce rapport est disponible sur simple demande à la société de gestion.

Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation facturés aux OPC de SCHELCHER PRINCE GESTION

Conformément à l'article 321-122 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles SCHELCHER PRINCE GESTION a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document disponible auprès de la société de gestion sur simple demande

CRITERES ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sur son site internet : www.spgestion.fr

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

SFDR - RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ DANS LE SECTEUR DES SERVICES FINANCIERS

TAXONOMIE - CRITERES DE L'UNION EUROPENNE EN MATIERE D'ACTIVITES ECONOMIQUES DURABLES SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL

Cette section décrit le positionnement du Fonds au regard de la réglementation européenne sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (réglementation « Disclosure » ou « SFDR ») et des critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental (réglementation « Taxonomie »).

Le Compartiment intègre dans sa stratégie d'investissement une approche ESG (Environnement Social Gouvernance) avec pour objectif de présenter une note ESG moyenne significativement supérieure à la note ESG moyenne de l'univers investissable au sens de la réglementation SFDR (article 8), à savoir la prise en compte de critères ESG dans la sélection des actifs financiers. La note ESG moyenne pondérée du portefeuille devra être systématiquement supérieure à la note ESG pondérée de l'univers couvert par nos bases de données après élimination des 20 % les plus mauvaises valeurs. La proportion des titres en portefeuille faisant l'objet d'une analyse ESG est d'au moins 90% de l'actif net.

L'univers investissable est alors constitué des émetteurs ayant un score ESG satisfaisant tout en excluant :

- les sociétés impliquées dans les armes controversées (bombes à sous-munition, mines antipersonnel) ;
- les sociétés impliquées dans de graves violations des normes internationales et qui ne respectent pas les principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;
- les sociétés les plus impliquées dans l'extraction ou la génération de charbon (exposées à plus de 10% de leur chiffre d'affaires ou mix énergétique) ;
- les sociétés les plus impliquées dans les énergies fossiles non conventionnelles (exposées à plus de 30% de leur production) ;
- les Etats ayant de mauvaises pratiques sur des thématiques fondamentales (violation des droits de l'Homme, travail des enfants, paradis fiscaux, etc).

L'indice désigné comme indice de référence du Compartiment est non adapté aux caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit.

a) Description du Fonds conformément à la réglementation SFDR :

i. Le Fonds intègre des caractéristiques environnementales et/ou sociales dans sa stratégie d'investissement au sens de la réglementation SFDR, à savoir, les spécificités des émetteurs dans la définition des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance auxquels ils font face. Ainsi, est étudié un ensemble de critères sur chacun des enjeux : environnementaux (ex. qualité de l'air pour les Etats, émissions de CO2 pour les sociétés), sociaux (ex. système de santé pour les Etats, taux de fréquence des accidents pour les sociétés) et de gouvernance auxquels ils font face (ex. corruption pour les Etats et éthique des affaires pour les sociétés).

ii. L'indice de référence retenu n'est pas adapté aux caractéristiques environnementales poursuivies par le Fonds.

b) Description du Fonds conformément à la réglementation Taxonomie

La Taxonomie de l'Union Européenne a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux :

- i. Atténuation des changements climatiques,
- ii. Adaptation aux changements climatiques,
- iii. Utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines,
- iv. Transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage),
- v. Prévention et contrôle de la pollution
- vi. Protection des écosystèmes sains.

Actuellement, des critères d'examen technique (Technical Screening Criteria) ont été développés pour certaines activités économiques à même de contribuer substantiellement à deux de ces objectifs : l'atténuation du changement climatique, et l'adaptation au changement climatique. Ces critères sont actuellement en attente de publication au Journal Officiel de l'Union Européenne. Les données présentées ci-dessous ne reflètent donc que l'alignement à ces deux objectifs, sur la base des critères non-définitivement publiés, tels qu'ils ont été soumis aux colégislateurs européens. Nous mettrons à jour cette information en cas de changements apportés à ces critères, de développement de nouveaux critères d'examen relatifs à ces deux objectifs, ainsi que lors de l'entrée en application des critères relatifs aux quatre autres objectifs environnementaux : l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines ; la transition vers une économie circulaire ; la prévention et la réduction de la pollution ; la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Pour être considérée comme durable, une activité économique doit démontrer qu'elle contribue substantiellement à l'atteinte de l'un des 6 objectifs, tout en ne nuisant pas à l'un des cinq autres (principe dit DNSH, « Do No Significant Harm »). Pour qu'une activité soit considérée comme alignée à la Taxonomie européenne, elle doit également respecter les droits humains et sociaux garantis par le droit international.

Le poids des investissements effectués dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental au sens du règlement Taxonomie 2020/852 est calculé en pondérant par la dernière valorisation retenue pour la valorisation du Fonds, les actifs alignés à la taxonomie européenne. **Ce Fonds investira entre 0% et 10% de son portefeuille dans des activités alignées avec la Taxonomie Européenne en matière d'atténuation du changement climatique et/ou de l'adaptation au changement climatique.**

C) Disclaimer

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

POLITIQUE DE VOTE

En application de la réglementation, la politique de droit de vote de Schelcher Prince Gestion, société de gestion de votre OPCVM, est disponible au sein de la société de gestion.

INFORMATION SUR LES GARANTIES FINANCIERES EXIGÉES DANS LE CADRE DES OPERATIONS DE PRETS DE TITRES

Les garanties financières reçues par le fonds prennent la forme de transfert de titres et/ou d'espèces.

- Garanties financières en espèces en Euro sur un compte bloqué ;
- Garanties financières en obligations gouvernementales avec un rating minimum.

Les titres comme les espèces remis en garantie ne sont pas réinvestis.

RISQUE GLOBAL ET EFFET DE LEVIER

La mesure du risque global est réalisée par la méthode de l'engagement.

POLITIQUE DE REMUNERATION

SCHELCHER PRINCE GESTION a élaboré et mis en œuvre une politique de rémunération de ses collaborateurs (salariés et dirigeants exécutifs) qui permet d'aligner les intérêts des investisseurs, de la société, des actionnaires et des salariés.

Cette politique dont la mise en œuvre et son actualisation relève de la Direction générale est validée et contrôlée dans son application par le comité des Rémunérations du Groupe CREDIT MUTUEL ARKEA auquel appartient SCHELCHER PRINCE GESTION.

Compte tenu de la taille de SCHELCHER PRINCE GESTION et de son organisation interne, la politique de rémunération s'applique à l'ensemble des collaborateurs (salariés et Direction Générale).

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composante variable de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable ;

Les « bonus » annuels des collaborateurs de SCHELCHER PRINCE GESTION sont validés par le Comité des Rémunérations du Groupe CREDIT MUTUEL ARKEA sur proposition du Directeur Général de la société.

Le « bonus » annuel est attribué à chaque collaborateur en fonction de sa performance professionnelle, de son apport au développement de la société, de la qualité de son travail et du respect des procédures et de la réglementation.

Lorsque la performance professionnelle dépend de performances financières pluriannuelles, ces dernières doivent être ajustées des risques associés.

Le paiement du bonus attribué à chaque collaborateur au titre de l'exercice N est échelonné sur trois exercices en application des règles suivantes :

- La partie versée à l'issue de l'exercice N est payée en numéraire. Elle est déterminée en déduisant la partie différée.
- La partie différée est égale à une part du bonus progressive en fonction de son importance et qui est plafonnée à 40%.
- La partie différée est versée à l'issue des trois exercices suivants par fraction égale. Elle est indexée sur la performance d'un panier d'organismes de placements collectifs (OPC) représentatif de la gestion de SCHELCHER PRINCE GESTION. Ce panier est déterminé à la clôture de chaque exercice N pour l'indexation sur la période N+1 et comprend à la fois des OPCVM et des FIA.

Au titre de l'exercice 2021, le poste rémunération de l'ensemble des collaborateurs s'est décomposé ainsi :

1. Rémunération brute fixe (compte 641100 Salaires et appointements) : 3.694.630,44 €
2. Rémunération variable (provision au titre de 2021) : 1.860.000 €

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

SCHELCHER PRINCE GESTION
72, rue Pierre Charron – 75008 PARIS
Tél : 01.53.29.31.85
e-mail : nathalie.gauquelin@spgestion.fr

Le site de l'AMF www.amf-france.org contient des informations complémentaires sur la liste des documents réglementaires et l'ensemble des dispositions relatives à la protection des investisseurs.

35. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 31/12/2021 en EUR

ACTIF

	31/12/2021	31/12/2020
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	596 004 672,55	104 634 227,48
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	277 328 685,33	81 358 717,06
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	271 312 557,54	78 656 275,96
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	6 016 127,79	2 702 441,10
Titres de créances	206 552 846,19	12 500 543,34
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	128 525 499,00	7 500 898,70
Titres de créances négociables	109 020 397,78	5 000 405,24
Autres titres de créances	19 505 101,22	2 500 493,46
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	78 027 347,19	4 999 644,64
Organismes de placement collectif	70 174 867,02	734 639,64
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	70 174 867,02	734 639,64
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres	41 527 568,35	10 025 927,44
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés	41 527 568,35	10 025 927,44
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	420 705,66	14 400,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	420 705,66	14 400,00
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	47 342 647,45	548 754,37
Opérations de change à terme de devises		
Autres	47 342 647,45	548 754,37
COMPTES FINANCIERS	141 171 125,51	22 943 112,47
Liquidités	141 171 125,51	22 943 112,47
TOTAL DE L'ACTIF	784 518 445,51	128 126 094,32

PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	697 269 954,64	115 473 919,39
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	131,86	1 330,11
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-3 902 647,09	-1 684 957,28
Résultat de l'exercice (a,b)	9 641 274,50	1 900 567,64
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	703 008 713,91	115 690 859,86
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	44 331 907,54	14 400,00
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres	43 911 202,34	
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires	43 911 202,34	
Instruments financiers à terme	420 705,20	14 400,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	420 705,20	14 400,00
Autres opérations		
DETTES	37 177 824,06	12 419 867,06
Opérations de change à terme de devises		
Autres	37 177 824,06	12 419 867,06
COMPTES FINANCIERS		967,40
Concours bancaires courants		967,40
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	784 518 445,51	128 126 094,32

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FGBS SCH 0322	24 646 600,00	
FV CBOT UST 5 0322	12 764 912,52	
XEUR FGBM BOB 0321		12 842 100,00
EURO BOBL 0322	53 296 000,00	
TU CBOT UST 2 0322	21 103 505,42	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	6,56	
Produits sur actions et valeurs assimilées	11 032,33	
Produits sur obligations et valeurs assimilées	3 968 681,35	1 985 156,15
Produits sur titres de créances	40 633,47	21 047,48
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	60 614,08	12 742,96
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	4 080 967,79	2 018 946,59
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		392,77
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	312 247,73	79 704,60
Autres charges financières		
TOTAL (2)	312 247,73	80 097,37
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	3 768 720,06	1 938 849,22
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	402 115,67	137 900,15
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	3 366 604,39	1 800 949,07
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	6 274 670,11	99 618,57
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	9 641 274,50	1 900 567,64

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010527226 - SCHELCHER SHORT TERM ESG D : Taux de frais maximum de 0.10% TTC.

FR0007015169 - SCHELCHER SHORT TERM ESG C : Taux de frais maximum de 0.10% TTC.

FR0011198332 - SCHELCHER SHORT TERM ESG P : Taux de frais maximum de 0.30% TTC.

FR0050000746 - SCHELCHER SHORT TERM ESG Z : Taux de frais maximum de 0.10% TTC.

FR0014003657 - SCHELCHER SHORT TERM ESG R : Taux de frais maximum de 0.05% TTC.

Commission de surperformance

À chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance d'une catégorie d'actions du compartiment est définie comme la différence positive entre la quote-part de l'actif net correspondant à cette catégorie d'actions du compartiment avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net de référence réalisant exactement la même performance que l'indice de référence et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que le compartiment réel.

À chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance alors définie est égale à 20% de cette surperformance et fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance du compartiment.

Une commission de surperformance sera prélevée par la société de gestion, même si la performance absolue du compartiment est négative.

En cas de rachat des Actions en circulation ayant servi d'assiette au calcul de la commission de surperformance, la quote-part de la commission de surperformance correspondante aux rachats des actions reste acquise à la société de gestion. Hormis cette quote-part sur les rachats, la commission de surperformance est perçue par la société de gestion à la fin de chaque période de référence correspondant à l'exercice comptable du compartiment.

Cette commission est directement imputée au compte de résultat du compartiment. La société de gestion se réserve la possibilité de ne pas la prélever.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action SCHELCHER SHORT TERM ESG C	Capitalisation	Capitalisation
Action SCHELCHER SHORT TERM ESG D	Distribution	Capitalisation
Action SCHELCHER SHORT TERM ESG P	Distribution	Capitalisation
Action SCHELCHER SHORT TERM ESG R	Capitalisation	Capitalisation
Action SCHELCHER SHORT TERM ESG Z	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	1 15 690 859,86	1 71 069 115,98
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	839 248 650,64	145 112 633,60
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-252 353 053,75	-201 842 700,91
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	995 382,74	207 371,93
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 611 702,76	-1 659 986,02
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	971 419,12	207 612,51
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-644 964,15	-298 639,60
Frais de transactions	-231 580,24	-71 935,46
Différences de change	2 755,34	92,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-1 773 383,97	1 220 313,09
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-486 545,69	1 286 838,28
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-1 286 838,28	-66 525,19
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	384 595,98	14 400,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	398 995,98	14 400,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-14 400,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-36 869,29	-68 366,33
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	3 366 604,39	1 800 949,07
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	703 008 713,91	1 15 690 859,86

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	207 898 519,58	29,57
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	6 525 270,78	0,93
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	56 888 767,18	8,09
Obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	907 520,01	0,13
Créances immobilisées	5 108 607,78	0,73
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	277 328 685,33	39,45
TITRES DE CRÉANCES		
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	107 019 537,28	15,23
Titres négociables à moyen terme (NEU MTN)	2 000 860,50	0,28
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers étrangers - Européens	19 505 101,22	2,77
Titres négociables à court terme (NEU CP) émetteurs non financiers Étrangers - Européens marché non réglementé	78 027 347,19	11,10
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	206 552 846,19	29,38
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	111 811 017,94	15,90
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	111 811 017,94	15,90
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	268 797 558,55	38,24			8 531 126,78	1,21		
Titres de créances	204 551 985,69	29,10			2 000 860,50	0,28		
Opérations temporaires sur titres	41 521 512,03	5,91						
Comptes financiers							141 171 125,51	20,08
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	43 911 202,34	6,25						
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	111 811 017,94	15,90						
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	61 753 243,99	8,78	63 650 409,25	9,05	114 792 952,04	16,33			37 132 080,05	5,28
Titres de créances	197 539 858,61	28,10	7 012 127,08	1,00	2 000 860,50	0,28				
Opérations temporaires sur titres	401 310,00	0,06	1 778 327,32	0,25	39 341 874,71	5,60				
Comptes financiers	141 171 125,51	20,08								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres					8 706 473,58	1,24			35 204 728,76	5,01
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture					45 750 105,42	6,51	66 060 912,52	9,40		
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	160 569,82	0,02						
Comptes financiers	158 890,05	0,02						
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	33 868 417,94	4,82						
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2021
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	46 659 349,61
	Dépôts de garantie en espèces	666 474,32
	Coupons et dividendes en espèces	16 823,52
TOTAL DES CRÉANCES		47 342 647,45
DETTES		
	Achats à règlement différé	22 009 327,26
	Rachats à payer	15 052 793,37
	Frais de gestion fixe	61 797,76
	Frais de gestion variable	6 958,48
	Autres dettes	46 947,19
TOTAL DES DETTES		37 177 824,06
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		10 164 823,39

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action SCHELCHER SHORT TERM ESG C		
Actions souscrites durant l'exercice	2 341 994,353	601 110 555,65
Actions rachetées durant l'exercice	-439 582,226	-112 844 011,79
Solde net des souscriptions/rachats	1 902 412,127	488 266 543,86
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 231 570,773	
Action SCHELCHER SHORT TERM ESG D		
Actions souscrites durant l'exercice	2 319,109	249 999,95
Actions rachetées durant l'exercice	-4 500,000	-493 569,72
Solde net des souscriptions/rachats	-2 180,891	-243 569,77
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	22 035,309	
Action SCHELCHER SHORT TERM ESG P		
Actions souscrites durant l'exercice	896 231,454	93 333 935,40
Actions rachetées durant l'exercice	-483 921,819	-50 402 898,48
Solde net des souscriptions/rachats	412 309,635	42 931 036,92
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	683 549,624	
Action SCHELCHER SHORT TERM ESG R		
Actions souscrites durant l'exercice	1 406 566,627	140 653 151,63
Actions rachetées durant l'exercice	-880 441,619	-87 947 762,65
Solde net des souscriptions/rachats	526 125,008	52 705 388,98
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	526 125,008	
Action SCHELCHER SHORT TERM ESG Z		
Actions souscrites durant l'exercice	38 870,778	3 901 008,01
Actions rachetées durant l'exercice	-6 626,593	-664 811,11
Solde net des souscriptions/rachats	32 244,185	3 236 196,90
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	38 166,324	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action SCHELCHER SHORT TERM ESG C Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action SCHELCHER SHORT TERM ESG D Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action SCHELCHER SHORT TERM ESG P Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action SCHELCHER SHORT TERM ESG R Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action SCHELCHER SHORT TERM ESG Z Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2021
Action SCHELCHER SHORT TERM ESG C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	209 133,07
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	4 539,34
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Action SCHELCHER SHORT TERM ESG D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 330,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	169,92
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
Action SCHELCHER SHORT TERM ESG P	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	162 062,52
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	1 144,50
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Action SCHELCHER SHORT TERM ESG R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	20 350,38
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	1 049,79
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

Action SCHELCHER SHORT TERM ESG Z	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	I 281,20
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	54,93
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue ».

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2021
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2021
Actions			
Obligations			907 520,01
	FR0014006EE5	SP NEW MONEY 10.0% 30-09-22	907 520,01
TCN			
OPC			70 174 867,02
	FR0007045109	FEDERAL SUPPORT MONETAIR SI	69 406 786,14
	FR0007496989	SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD I	768 080,88
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			71 082 387,03

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	131,86	1 330,11
Résultat	9 641 274,50	1 900 567,64
Total	9 641 406,36	1 901 897,75

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER SHORT TERM ESG C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	8 415 258,74	1 429 753,47
Total	8 415 258,74	1 429 753,47

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER SHORT TERM ESG D		
Affectation		
Distribution	35 697,20	45 284,29
Report à nouveau de l'exercice	2,45	144,92
Capitalisation		
Total	35 699,65	45 429,21
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	22 035,309	24 216,200
Distribution unitaire	1,62	1,87
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER SHORT TERM ESG P		
Affectation		
Distribution	909 121,00	
Report à nouveau de l'exercice	3 560,91	
Capitalisation		426 462,84
Total	912 681,91	426 462,84
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	683 549,624	271 239,989
Distribution unitaire	1,33	
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER SHORT TERM ESG R		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	221 593,93	
Total	221 593,93	

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER SHORT TERM ESG Z		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	56 172,13	252,23
Total	56 172,13	252,23

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-3 902 647,09	-1 684 957,28
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-3 902 647,09	-1 684 957,28

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER SHORT TERM ESG C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-3 341 793,57	-1 231 388,09
Total	-3 341 793,57	-1 231 388,09

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER SHORT TERM ESG D		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-13 994,54	-38 816,19
Total	-13 994,54	-38 816,19

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER SHORT TERM ESG P		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-415 504,25	-414 713,39
Total	-415 504,25	-414 713,39

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER SHORT TERM ESG R		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-109 019,49	
Total	-109 019,49	

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER SHORT TERM ESG Z		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-22 335,24	-39,61
Total	-22 335,24	-39,61

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Actif net Global en EUR	171 069 115,98	115 690 859,86	703 008 713,91
Action SCHELCHER SHORT TERM ESG C en EUR			
Actif net	169 749 670,57	84 248 831,00	573 026 902,02
Nombre de titres	674 794,156	329 158,646	2 231 570,773
Valeur liquidative unitaire	251,55	255,95	256,78
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-5,11	-3,74	-1,49
Capitalisation unitaire sur résultat	4,84	4,34	3,77
Action SCHELCHER SHORT TERM ESG D en EUR			
Actif net	1 096,50	2 649 861,88	2 378 126,63
Nombre de titres	10,000	24 216,200	22 035,309
Valeur liquidative unitaire	109,65	109,42	107,92
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,22	-1,60	-0,63
Distribution unitaire sur résultat	2,12	1,87	1,62
Crédit d'impôt unitaire			(*)
Action SCHELCHER SHORT TERM ESG P en EUR			
Actif net	1 318 348,91	28 199 596,33	71 162 162,20
Nombre de titres	12 653,485	271 239,989	683 549,624
Valeur liquidative unitaire	104,18	103,96	104,10
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,11	-1,52	-0,60
Distribution unitaire sur résultat	1,81		1,33
Crédit d'impôt unitaire			(*)
Capitalisation unitaire sur résultat		1,57	
Action SCHELCHER SHORT TERM ESG R en EUR			
Actif net			52 610 296,38
Nombre de titres			526 125,008
Valeur liquidative unitaire			99,99
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			-0,20
Capitalisation unitaire sur résultat			0,42

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Action SCHELCHER SHORT TERM ESG Z en EUR			
Actif net		592 570,65	3 831 226,68
Nombre de titres		5 922,139	38 166,324
Valeur liquidative unitaire		100,06	100,38
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			-0,58
Capitalisation unitaire sur résultat		0,04	1,47

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADLER REAL ESTATE AG 1.5% 17-04-22	EUR	1 000 000	994 572,74	0,14
ALLEMAGNE 1.50% 02/23	EUR	14 500 000	15 055 851,54	2,14
ALLEMAGNE 2% 15/08/2023	EUR	100 000	105 204,66	0,01
BERTELSMANN 2.625% 08/22	EUR	1 800 000	1 851 281,26	0,26
CONTINENTAL 0.0% 12-09-23	EUR	1 400 000	1 402 919,00	0,20
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 1.625% 16-11-23	EUR	1 500 000	1 503 162,64	0,22
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.0% 14-07-24	EUR	1 400 000	1 407 644,10	0,20
INFI TECH AG 1.5% 10-03-22	EUR	5 340 000	5 422 564,91	0,77
SAP SE 0.0% 17-05-23	EUR	1 900 000	1 907 733,00	0,27
SAP SE 0.25% 10-03-22	EUR	1 000 000	1 002 791,33	0,15
SIXT LEASING AG 1.5% 02-05-22	EUR	2 285 000	2 309 349,65	0,33
VOLKSWAGEN BANK 1.25% 01-08-22	EUR	3 900 000	3 955 713,37	0,56
TOTAL ALLEMAGNE			36 918 788,20	5,25
AUTRICHE				
AUST GOVE BON 1.75% 20-10-23	EUR	2 000 000	2 095 404,11	0,30
BAWAG 8.125% 30/10/2023	EUR	1 400 000	1 621 229,92	0,23
RAGB 0 04/20/23	EUR	5 600 000	5 648 580,00	0,80
TELEKOM FINANZMANAGEMENT 4% 04/04/2022	EUR	1 500 000	1 560 942,95	0,22
TOTAL AUTRICHE			10 926 156,98	1,55
BELGIQUE				
CCBGGB 0.63% 01/03/2022	EUR	1 000 000	998 705,78	0,15
TOTAL BELGIQUE			998 705,78	0,15
ESPAGNE				
BANCO DE BADELL 0.875% 05-03-23	EUR	2 100 000	2 137 213,58	0,30
CELL 2.375% 16-01-24 EMTN	EUR	1 600 000	1 698 894,25	0,24
CO ECONOMICA DELTA SA 1.0% 01-12-23	EUR	5 400 000	5 394 568,55	0,77
ENCE ENERGIA Y CELULOSA SA 1.25% 05-03-23	EUR	2 500 000	2 491 350,14	0,35
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 0.625% 17-11-22	EUR	1 100 000	1 082 894,64	0,16
TELE EMI 0.75% 13-04-22 EMTN	EUR	3 500 000	3 532 019,97	0,50
TOTAL ESPAGNE			16 336 941,13	2,32
ETATS-UNIS				
LOUIS DREYFUS COMMODITIES BV 4.0% 07-02-22	EUR	500 000	520 319,60	0,07
TOTAL ETATS-UNIS			520 319,60	0,07
FINLANDE				
FINLAND GOUVERNEMENT BOND ZCP 15-09-23	EUR	3 400 000	3 434 646,00	0,49
TOTAL FINLANDE			3 434 646,00	0,49
FRANCE				
AIR FRANCEKLM 3.75% 12-10-22	EUR	1 300 000	1 328 884,93	0,18
AIR FR KLM 3.0% 01-07-24	EUR	800 000	798 924,88	0,11
ALD 0.375% 19-10-23 EMTN	EUR	1 400 000	1 412 684,00	0,20
ALD 1.25% 11-10-22 EMTN	EUR	2 000 000	2 030 127,95	0,29
BURE VERI 1.25% 07-09-23	EUR	3 200 000	3 272 282,74	0,47

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CAPGEMINI 2.5% 01-07-2023	EUR	1 000 000	1 046 774,25	0,15
CARR 1.75% 15-07-22 EMTN	EUR	4 200 000	4 259 924,51	0,60
CARREFOUR BQ E3R+0.62% 15-06-22	EUR	1 100 000	1 101 113,81	0,16
CARREFOUR BQ E3R+0.65% 12-09-23	EUR	800 000	804 786,00	0,11
CNP ASSURANCES 1.875% 20-10-22	EUR	1 700 000	1 732 901,17	0,25
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 0.875% 21-09-23	EUR	1 500 000	1 533 069,35	0,22
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 1.75% 03-04-23	EUR	1 500 000	1 554 481,64	0,22
E.ETAT 8,50%92-23 OAT	EUR	200 000	235 799,84	0,04
FRANCE 1.75% 25/05/2023	EUR	1 436 000	1 499 274,39	0,21
ILIAD 0.75% 11-02-24	EUR	2 700 000	2 703 650,36	0,38
IPNFP 1 7/8 06/16/23	EUR	800 000	825 200,99	0,12
JCDECAUX 1.0% 01-06-23	EUR	900 000	917 051,05	0,13
NATEXIS BP 1YR PERP	EUR	1 850 000	1 927 351,29	0,28
OAT 4.25% 25/10/23	EUR	940 000	1 031 331,69	0,15
ORANO SA 3.125% 20-03-23 EMTN	EUR	1 600 000	1 689 474,08	0,24
PSA BANQUE FRANCE 0.5% 12-04-22	EUR	2 000 000	2 010 835,48	0,29
PSA BANQUE FRANCE 0.625% 10-10-22	EUR	1 118 000	1 127 826,22	0,16
QUATRIM SASU 5.875% 15-01-24	EUR	4 500 000	4 663 456,88	0,66
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0.0000010% 12-06-23	EUR	2 300 000	2 309 982,00	0,33
SEB 1.5% 31-05-24	EUR	300 000	311 074,36	0,05
SEB 2.375% 25-11-22	EUR	1 900 000	1 934 850,68	0,27
SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE 0.0% 20-01-23	EUR	500 000	501 870,00	0,07
UNIBAIL RODAMCO ZCP 01/01/22	EUR	45 992	15 962 512,43	2,27
VIVENDI 0.0% 13-06-22 EMTN	EUR	2 700 000	2 703 037,50	0,38
TOTAL FRANCE			63 230 534,47	8,99
IRLANDE				
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.125% 16-11-23	EUR	2 424 000	2 428 676,16	0,35
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.5% 18-09-23	EUR	718 000	724 461,75	0,10
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 1.0% 21-02-22	EUR	2 000 000	2 019 211,06	0,28
GRENKE FINANCE 1.5% 05-10-23	EUR	3 816 000	3 811 441,19	0,55
TOTAL IRLANDE			8 983 790,16	1,28
ITALIE				
FINMECCANICA 5.25%09-21012022	EUR	2 800 000	2 948 899,27	0,42
KEDRION GROUP SPA 3.0% 12-07-22	EUR	1 128 000	1 151 492,84	0,17
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 1.125% 26-03-22	EUR	24 500 000	24 606 046,42	3,50
TOTAL ITALIE			28 706 438,53	4,09
LUXEMBOURG				
ADLER GROUP 2.0% 23-11-23 CV	EUR	900 000	809 248,00	0,11
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 0.0% 02-12-22	EUR	4 300 000	4 313 889,00	0,62
NOVA FINA 0.125% 20-09-23	EUR	2 100 000	2 118 678,06	0,30
STELLANTIS 4.75% 150722	EUR	4 600 000	4 824 103,49	0,69
TOTAL LUXEMBOURG			12 065 918,55	1,72
MEXIQUE				
PEME PET 1.875% 21-04-22 EMTN	EUR	4 075 000	4 141 617,88	0,59
PEME PET 5.125% 15-03-23 EMTN	EUR	11 000	11 885,11	
PETROLEOS MEXICANOS E3R+2.4% 24-08-23	EUR	1 700 000	1 693 313,90	0,24
TOTAL MEXIQUE			5 846 816,89	0,83

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NORVEGE				
STLNO 0 7/8 02/17/23	EUR	350 000	356 313,76	0,05
TOTAL NORVEGE			356 313,76	0,05
PAYS-BAS				
DAIMLER INTL FINANCE BV 0.25% 06-11-23	EUR	2 000 000	2 016 323,42	0,29
ED 2.625% 18-01-22 EMTN	EUR	1 000 000	1 026 599,16	0,15
KPN 4.25% 03/22	EUR	1 000 000	1 043 274,36	0,15
LEASEPLAN CORPORATION NV 0.75% 03-10-22	EUR	4 800 000	4 845 858,08	0,69
MONDELEZ INTL HLDINGS NE ZCP 20-09-24	EUR	6 200 000	6 542 147,00	0,93
NETHER 0 01/15/24	EUR	6 000 000	6 079 800,00	0,86
PAYS BAS 1.75% 07/23	EUR	100 000	104 637,77	0,01
ROYAL PHILIPS ELECTRONICS NV 0.5% 06-09-23	EUR	1 000 000	1 011 949,04	0,14
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 0.125% 05-06-22	EUR	800 000	802 676,60	0,11
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 0.375% 06-09-23	EUR	4 200 000	4 257 232,48	0,61
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 3.25% 15-04-22	EUR	2 000 000	2 018 411,67	0,29
TOTAL PAYS-BAS			29 748 909,58	4,23
ROYAUME-UNI				
JAGUAR LAND ROVER AUTOMOTIVE 2.2% 15-01-24	EUR	1 000 000	1 004 513,33	0,14
OTE 2.375% 18-07-22 EMTN	EUR	5 000 000	5 122 706,85	0,73
TOTAL ROYAUME-UNI			6 127 220,18	0,87
SUEDE				
SECURITAS AB 1.25% 15-03-22	EUR	3 060 000	3 099 567,89	0,45
VLVY 0 02/11/23	EUR	100 000	100 287,50	0,01
TOTAL SUEDE			3 199 855,39	0,46
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			227 401 355,20	32,35
Obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
FCT BAUX REG 2018 E3R+3.5% 25-11-21	EUR	2 000 000	2 005 856,00	0,28
PYTHEAS CAPITAL ADVISORS 1.8% 03-01-22	EUR	310	3 102 751,78	0,44
SP NEW MONEY 10.0% 30-09-22	EUR	879 200	907 520,01	0,13
TOTAL FRANCE			6 016 127,79	0,85
TOTAL Obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			6 016 127,79	0,85
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			233 417 482,99	33,20
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
BELGIQUE				
BEFIMMO SA ZCP 030222	EUR	2 000 000	2 000 747,72	0,28
COFINIMMO ZCP 28-01-22	EUR	8 000 000	8 003 331,59	1,14
TOTAL BELGIQUE			10 004 079,31	1,42
FRANCE				
ALTICE FRANCE ZCP 10-01-22	EUR	10 000 000	9 998 887,95	1,42
BOLLORE ZCP 10-01-22	EUR	4 000 000	4 000 225,05	0,57
BONDUELLE ZCP 02-02-22	EUR	6 000 000	6 001 120,60	0,85

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BONDUELLE ZCP 03-02-22	EUR	4 000 000	4 000 930,22	0,57
COMP DES ALPE ZCP 24-01-22	EUR	7 000 000	7 000 402,53	0,99
ERAMET ZCP 17-01-22	EUR	5 000 000	4 999 777,80	0,72
ILIAD ZCP 17-01-22	EUR	4 700 000	4 700 720,90	0,67
ITM ENTREPRISES ZCP 07-01-22	EUR	7 700 000	7 700 275,97	1,09
JCDECAUX ZCP 28-01-22	EUR	10 000 000	10 003 414,61	1,43
LDC SABLE ZCP 31-01-22	EUR	5 000 000	5 001 292,01	0,71
MERCIALYS ZCP 10-01-22	EUR	6 000 000	6 000 615,23	0,85
NEXITY ZCP 31-01-22	EUR	6 600 000	6 600 660,17	0,94
ORPEA ZCP 14-02-22	EUR	7 000 000	7 001 283,67	1,00
SOFI E3R+0.68% 21-09-23	EUR	2 000 000	2 000 860,50	0,29
SOFIPROTEOL ZCP 19-01-22	EUR	6 000 000	6 000 150,01	0,85
TELEPERFORMANCE SE ZCP 16-03-22	EUR	9 000 000	9 008 889,29	1,28
UNIO FINA GRAI ZCP 10-01-22	EUR	6 000 000	6 000 720,26	0,86
VENCIA ZCP 06-01-22	EUR	3 000 000	3 000 171,01	0,42
TOTAL FRANCE			109 020 397,78	15,51
IRLANDE				
FRES FINA IREL ZCP 13-12-22	EUR	6 500 000	6 500 671,85	0,93
TOTAL IRLANDE			6 500 671,85	0,93
SUEDE				
SAMH I NORD AB ZCP 21-01-22	EUR	3 000 000	3 000 350,06	0,42
TOTAL SUEDE			3 000 350,06	0,42
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			128 525 499,00	18,28
Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ESPAGNE				
ACCI ENER FINA FIL ZCP 22-02-22	EUR	4 000 000	4 001 155,91	0,57
CORP ACCI ENER REN ZCP 24-01-22	EUR	6 000 000	6 000 805,13	0,85
FCC SERV MEDI AMBI ZCP 21-04-22	EUR	7 000 000	7 012 127,08	1,00
INMO COLO SOCI ZCP 26-01-22	EUR	5 000 000	5 001 667,87	0,72
TOTAL ESPAGNE			22 015 755,99	3,14
ITALIE				
FINCANTIERI ZCP 12-01-22	EUR	4 000 000	3 999 816,70	0,57
FINCANTIERI ZCP 13-01-22	EUR	6 000 000	5 999 690,04	0,85
TOTAL ITALIE			9 999 506,74	1,42
LUXEMBOURG				
ITT INDU LUXE SARL ZCP 21-01-22	EUR	3 500 000	3 500 934,12	0,49
TOTAL LUXEMBOURG			3 500 934,12	0,49
PAYS-BAS				
NV ENECO BEHEER ZCP 21-01-22	EUR	19 000 000	19 005 149,36	2,70
TOTAL PAYS-BAS			19 005 149,36	2,70
ROYAUME-UNI				
AMCOR UK FINANCE ZCP 03-03-22	EUR	7 000 000	7 005 417,52	1,00
TOTAL ROYAUME-UNI			7 005 417,52	1,00
SUEDE				
AB SAGAX ZCP 12-01-22	EUR	6 500 000	6 500 238,37	0,92

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SAMH I NORD AB ZCP 10-01-22	EUR	3 000 000	3 000 135,02	0,43
SAMH I NORD AB ZCP 10-01-22	EUR	7 000 000	7 000 210,07	1,00
TOTAL SUEDE			16 500 583,46	2,35
TOTAL Titres de créances non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			78 027 347,19	11,10
TOTAL Titres de créances			206 552 846,19	29,38
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
FEDERAL SUPPORT MONETAIR SI	EUR	6 623,556	69 406 786,14	9,88
SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD I	EUR	164	768 080,88	0,11
TOTAL FRANCE			70 174 867,02	9,99
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			70 174 867,02	9,99
TOTAL Organismes de placement collectif			70 174 867,02	9,99
Titres reçus en garantie				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
BEI 4% 15/04/30	EUR	6 000 000	8 159 448,90	1,16
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 2.0% 25-05-48	EUR	20 839 251	27 045 279,86	3,85
OAT 4.25% 25/10/23	EUR	7 935 454	8 706 473,58	1,24
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			43 911 202,34	6,25
TOTAL Titres reçus en garantie			43 911 202,34	6,24
Dettes représentatives des titres reçus en garantie			-43 911 202,34	-6,24
Créance représentative de titres prêtés				
ALLEMAGNE				
ADLER REAL ESTATE AG 1.5% 17-04-22	EUR	400 000	397 829,10	0,06
ALLEMAGNE 2% 15/08/2023	EUR	3 900 000	4 102 981,91	0,58
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 1.625% 16-11-23	EUR	1 500 000	1 503 162,63	0,21
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.0% 14-07-24	EUR	1 600 000	1 608 736,11	0,23
TOTAL ALLEMAGNE			7 612 709,75	1,08
AUTRICHE				
AUST GOVE BON 1.75% 20-10-23	EUR	4 000 000	4 190 808,22	0,60
TOTAL AUTRICHE			4 190 808,22	0,60
ESPAGNE				
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 0.625% 17-11-22	EUR	600 000	590 669,80	0,09
TOTAL ESPAGNE			590 669,80	0,09
FINLANDE				
FINLAND GOVERNEMENT BOND ZCP 15-09-23	EUR	1 600 000	1 616 304,00	0,23
TOTAL FINLANDE			1 616 304,00	0,23
FRANCE				
AIR FR KLM 3.0% 01-07-24	EUR	1 900 000	1 897 446,58	0,27
CAPGEMINI SE 1.25% 15-04-22	EUR	400 000	401 310,00	0,06
E.ETAT 8,50%92-23 OAT	EUR	5 300 000	6 248 695,64	0,89
FRANCE 1.75% 25/05/2023	EUR	3 564 000	3 721 040,34	0,53
OAT 4.25% 25/10/23	EUR	3 560 000	3 905 894,48	0,55

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PSA BANQUE FRANCE 0.625% 10-10-22	EUR	682 000	687 994,17	0,10
SEB 2.375% 25-11-22	EUR	100 000	101 834,25	0,02
TOTAL FRANCE			16 964 215,46	2,42
IRLANDE				
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.5% 18-09-23	EUR	882 000	889 937,70	0,12
TOTAL IRLANDE			889 937,70	0,12
MEXIQUE				
PEME PET 5.125% 15-03-23 EMTN	EUR	1 089 000	1 176 625,94	0,17
TOTAL MEXIQUE			1 176 625,94	0,17
PAYS-BAS				
PAYS BAS 1.75% 07/23	EUR	5 900 000	6 173 628,66	0,87
TOTAL PAYS-BAS			6 173 628,66	0,87
SUEDE				
VLVY 0 02/11/23	EUR	2 300 000	2 306 612,50	0,32
TOTAL SUEDE			2 306 612,50	0,32
TOTAL Créance représentative de titres prêtés			41 521 512,03	5,90
Indemnités sur titres prêtés			6 056,32	
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BOBL 0322	EUR	-400	363 800,00	0,05
FV CBOT UST 5 0322	USD	-120	-18 480,20	-0,01
TU CBOT UST 2 0322	USD	-110	15 251,18	0,01
XEUR FGBS SCH 0322	EUR	-220	38 425,00	0,01
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			398 995,98	0,06
TOTAL Engagements à terme fermes			398 995,98	0,06
TOTAL Instrument financier à terme			398 995,98	0,06
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	3 672,57	3 229,48	
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-402 225	-402 225,00	-0,06
TOTAL Appel de marge			-398 995,52	-0,06
Créances			47 342 647,45	6,74
Dettes			-37 177 824,06	-5,29
Comptes financiers			141 171 125,51	20,08
Actif net			703 008 713,91	100,00

Action SCHELCHER SHORT TERM ESG D	EUR	22 035,309	107,92
Action SCHELCHER SHORT TERM ESG P	EUR	683 549,624	104,10
Action SCHELCHER SHORT TERM ESG Z	EUR	38 166,324	100,38
Action SCHELCHER SHORT TERM ESG R	EUR	526 125,008	99,99
Action SCHELCHER SHORT TERM ESG C	EUR	2 231 570,773	256,78

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Action SCHELCHER SHORT TERM ESG D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	33 934,38	EUR	1,54	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1 762,82	EUR	0,08	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	35 697,20	EUR	1,62	EUR

Décomposition du coupon : Action SCHELCHER SHORT TERM ESG P

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	909 121,00	EUR	1,33	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	909 121,00	EUR	1,33	EUR

36. ANNEXE(S)

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SCHELCHER SHORT TERM ESG (Compartiment de la SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS)

(Code ISIN : Actions D : FR0010527226)

Ce compartiment est géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, Groupe CREDIT MUTUEL ARKEA

Objectifs et politique d'investissement

Ce compartiment de classification « Obligations et autres titres de créances libellés en Euros » a pour objectif de réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de l'€STR (OIS-Ester) capitalisé + 1%, pour un investissement d'une durée de placement recommandée au moins égale à 6 mois.

La stratégie mise en œuvre pour le compartiment consiste à sélectionner, en fonction des prévisions micro et macro-économiques de la société de gestion et des recommandations de ses analystes financiers, des titres de créances libellées en euros et/ou des instruments financiers présentant les mêmes caractéristiques.

Le compartiment sera investi (principalement en direct ou à titre accessoire via des OPC) dans la limite de 100% de l'actif net en obligations et autres titres de créances libellés en euros et/ou instruments financiers présentant les mêmes caractéristiques. Ces titres devront avoir soit un taux variable, soit un taux fixe avec une échéance courte. Le compartiment pourra détenir tous types d'obligations indexées, des obligations convertibles et échangeables dont l'exposition sur les marchés actions sera non significative. Ils seront acquis par achats fermes, prises en pension ou toutes techniques assimilables, à savoir des opérations et acquisitions temporaires de titres (pensions et prêts/emprunts de titres). Ces titres devront avoir soit un taux variable, soit un taux fixe avec une échéance courte.

Le compartiment intègre dans sa stratégie une approche lui permettant de présenter une note ESG moyenne significativement supérieure à la note ESG moyenne de l'univers de départ. Une analyse de la performance relative des émetteurs sur les enjeux ESG est ainsi réalisée selon un modèle propriétaire. Ce modèle permet d'intégrer les spécificités des émetteurs dans la définition des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance auxquels ils font face. La proportion des titres en portefeuille faisant l'objet d'une analyse ESG est d'au moins 90% de l'actif net. Il est précisé que la note ESG moyenne pondérée du portefeuille ne pourra en aucun cas être inférieure à la note ESG pondérée de l'univers de départ du fonds après élimination des 20 % de plus mauvaises valeurs. Par ailleurs, le fonds applique un filtre normatif permettant d'exclure les émetteurs les plus controversés au regard des principes du Pacte Mondial des Nations Unis et les entreprises les plus impliquées dans l'extraction ou l'utilisation du charbon.

Le compartiment pourra notamment détenir des obligations subordonnées de tout type jusqu'à 100% de l'actif net ainsi que des obligations convertibles contingentes (« Coco's »), dans la limite de 10% de l'actif net.

Les titres de créances et valeurs assimilées composant le portefeuille répondront à la catégorie « investment grade » (titres notés au moins BBB- ou équivalent par une agence de notation reconnue ou de notation jugée équivalente par la société de gestion). Le compartiment s'autorise également à investir jusqu'à 25% de l'actif en titres notés « non investment grade » (notation du titre inférieure à BBB- ou équivalent).

Le gestionnaire pourra également sélectionner des titres non notés par une agence en s'appuyant sur la notation interne de ses propres analystes. L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En cas pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

La sensibilité sera gérée dans une fourchette de 0 à 1,5%. Le compartiment sera exposé entre 50% et 100% aux émetteurs de l'Espace Economique Européen.

Le compartiment pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés. Le gérant interviendra sur les risques de taux et de crédit, à titre d'exposition, et de couverture. Le compartiment pourra être exposé jusqu' à 200% maximum de son actif net.

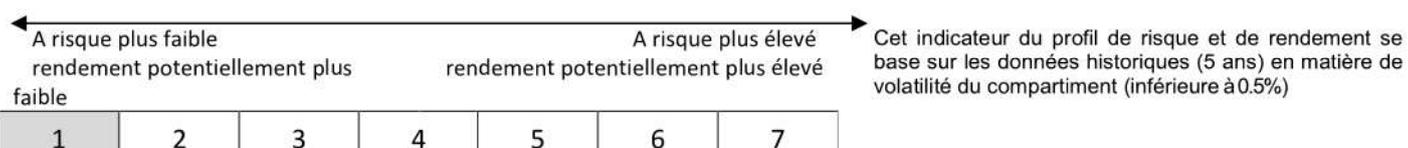
Le compartiment distribue annuellement son résultat net (le compartiment pourra effectuer des acomptes sur dividendes) et capitalise ses plus-values nettes réalisées, pour les détenteurs d'actions D.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidien) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank.

Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le lendemain ouvré.

La durée de placement minimum recommandée est de 6 mois.

Profil de risque et de rendement



Ce compartiment est classé dans la catégorie de risque 1 du fait de son exposition aux marchés obligataires européens avec une sensibilité comprise entre 0 et 1,5%.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.

La catégorie de risque associé à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur :

- *Risque de crédit* : En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité des émetteurs privés ou publics, par exemple de la baisse de leur notation par les agences de notation financière, la valeur des obligations dans lesquelles est investi le compartiment baissera entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Par ailleurs, le compartiment peut être investi dans des titres dont la notation est basse ou inexistante, ce qui peut accroître le risque de crédit.

-*Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme* : le compartiment peut utiliser les produits dérivés en complément des titres en portefeuille. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Il convient de se référer au prospectus de l'OPCVM pour connaître l'ensemble des risques auxquels est soumis le compartiment.

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SHELCHER SHORT TERM ESG (Compartiment de la SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS)

(Code ISIN : Actions P : FR0011198332)

Ce compartiment est géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, Groupe CREDIT MUTUEL ARKEA

Objectifs et politique d'investissement

Ce compartiment de classification « Obligations et autres titres de créances libellés en Euros » a pour objectif de réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de l'€STR (OIS-Ester) capitalisé + 0,80%, pour un investissement d'une durée de placement recommandée au moins égale à 6 mois. La stratégie mise en œuvre pour le compartiment consiste à sélectionner, en fonction des prévisions micro et macro-économiques de la société de gestion et des recommandations de ses analystes financiers, des titres de créances libellés en euros et/ou des instruments financiers présentant les mêmes caractéristiques.

Le compartiment sera investi (principalement en direct ou à titre accessoire via des OPC) dans la limite de 100% de l'actif net en obligations et autres titres de créances libellés en euros et/ou instruments financiers présentant les mêmes caractéristiques. Ces titres devront avoir soit un taux variable, soit un taux fixe avec une échéance courte. Le compartiment pourra détenir tous types d'obligations indexées, des obligations convertibles et échangeables dont l'exposition sur les marchés actions sera non significative. Ils seront acquis par achats fermes, prises en pension ou toutes techniques assimilables, à savoir des opérations et acquisitions temporaires de titres (pensions et prêts/emprunts de titres). Ces titres devront avoir soit un taux variable, soit un taux fixe avec une échéance courte.

Le compartiment intègre dans sa stratégie une approche lui permettant de présenter une note ESG moyenne significativement supérieure à la note ESG moyenne de l'univers de départ. Une analyse de la performance relative des émetteurs sur les enjeux ESG est ainsi réalisée selon un modèle propriétaire. Ce modèle permet d'intégrer les spécificités des émetteurs dans la définition des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance auxquels ils font face. La proportion des titres en portefeuille faisant l'objet d'une analyse ESG est d'au moins 90% de l'actif net. Il est précisé que la note ESG moyenne pondérée du portefeuille ne pourra en aucun cas être inférieure à la note ESG pondérée de l'univers de départ du fonds après élimination des 20 % de plus mauvaises valeurs. Par ailleurs, le fonds applique un filtre normatif permettant d'exclure les émetteurs les plus controversés au regard des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et les entreprises les plus impliquées dans l'extraction ou l'utilisation du charbon.

Le compartiment pourra notamment détenir des obligations subordonnées de tout type jusqu'à 100% de l'actif net ainsi que des obligations convertibles contingentes (« Coco's »), dans la limite de 10% de l'actif net.

Les titres de créances et valeurs assimilées composant le portefeuille répondront à la catégorie « investment grade » (titres notés au moins BBB- ou équivalent par une agence de notation reconnue ou de notation jugée équivalente par la société de gestion). Le compartiment s'autorise également à investir jusqu'à 25% de l'actif en titres notés « non investment grade » (notation du titre inférieure à BBB- ou équivalent).

Le gestionnaire pourra également sélectionner des titres non notés par une agence en s'appuyant sur la notation interne de ses propres analystes.

L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En cas pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

La sensibilité sera gérée dans une fourchette de 0 à 1,5%. Le compartiment sera exposé entre 50% et 100% aux émetteurs de l'Espace Economique Européen.

Le compartiment pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés. Le gérant interviendra sur les risques de taux et de crédit, à titre d'exposition, et de couverture. Le compartiment pourra être exposé jusqu'à 200% maximum de son actif net.

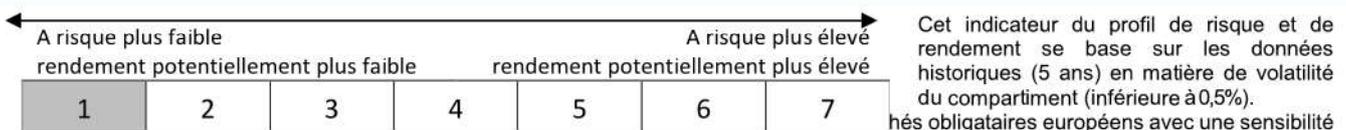
Le compartiment capitalise ou distribue son résultat net (l'affectation du résultat net est décidée annuellement par la société de gestion) et capitalise ses plus-values nettes réalisées, pour les détenteurs d'actions P.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidien) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank.

Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le lendemain ouvré.

La durée de placement minimum recommandée est de 6 mois.

Profil de risque et de rendement



Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur :

Risque de crédit : En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité des émetteurs privés ou publics, par exemple de la baisse de leur notation par les agences de notation financière, la valeur des obligations dans lesquelles est investi le compartiment baissera entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Par ailleurs le compartiment peut être investi dans des titres dont la notation est basse ou inexistante, ce qui peut accroître le risque de crédit.

Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme : Le compartiment peut utiliser les produits dérivés en complément des titres en portefeuille. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Il convient de se référer au prospectus du compartiment pour connaître l'ensemble des risques auxquels est soumis l'OPCVM.

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SCHELCHER SHORT TERM ESG (Compartiment de la SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS)

(Code ISIN Actions R : FR00140036S7)

Ce compartiment est géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, Groupe CREDIT MUTUEL ARKEA

Objectifs et politique d'investissement

Ce compartiment de classification « Obligations et autres titres de créances libellés en Euro » a pour objectif de réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de l'€STR (OIS-Ester) capitalisé + 1,05%, pour un investissement d'une durée de placement recommandée au moins égale à 6 mois.

La stratégie mise en œuvre pour le compartiment consiste à sélectionner, en fonction des prévisions micro et macro-économiques de la société de gestion et des recommandations de ses analystes financiers, des titres de créances libellés en euros et/ou des instruments financiers présentant les mêmes caractéristiques.

Le compartiment sera investi (principalement en direct ou à titre accessoire via des OPC) dans la limite de 100% de l'actif net en obligations et autres titres de créances libellés en euro et/ou instruments financiers présentant les mêmes caractéristiques. Ces titres devront avoir soit un taux variable, soit un taux fixe avec une échéance courte. Le compartiment pourra détenir tous types d'obligations indexées, des obligations convertibles et échangeables dont l'exposition sur les marchés actions sera non significative. Ils seront acquis par achats fermes, prises en pension ou toutes techniques assimilables, à savoir des opérations et acquisitions temporaires de titres (pensions et prêts/emprunts de titres). Ces titres devront avoir soit un taux variable, soit un taux fixe avec une échéance courte.

Le compartiment intègre dans sa stratégie une approche lui permettant de présenter une note ESG moyenne significativement supérieure à la note ESG moyenne de l'univers de départ. Une analyse de la performance relative des émetteurs sur les enjeux ESG est ainsi réalisée selon un modèle propriétaire. Ce modèle permet d'intégrer les spécificités des émetteurs dans la définition des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance auxquels ils font face. La proportion des titres en portefeuille faisant l'objet d'une analyse ESG est d'au moins 90% de l'actif net. Il est précisé que la note ESG moyenne pondérée du portefeuille ne pourra en aucun cas être inférieure à la note ESG pondérée de l'univers de départ du fonds après élimination des 20 % de plus mauvaises valeurs. Par ailleurs, le fonds applique un filtre normatif permettant d'exclure les émetteurs les plus controversés au regard des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et les entreprises les plus impliquées dans l'extraction ou l'utilisation du charbon."

Le compartiment pourra notamment détenir des obligations subordonnées de tout type jusqu'à 100% de l'actif net ainsi que des obligations convertibles contingentes (« Coco's »), dans la limite de 10% de l'actif net.

Les titres de créances et valeurs assimilées composant le portefeuille répondront à la catégorie « investment grade » (titres notés au moins BBB- ou équivalent par une agence de notation reconnue ou jugée équivalente par la société de gestion). Le compartiment s'autorise également à investir jusqu'à 25% de l'actif du compartiment en titres notés « non investment grade » (notation inférieure à BBB- ou équivalent).

Le gestionnaire pourra également sélectionner des titres non notés par une agence en s'appuyant sur la notation interne de ses propres analystes. L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En cas pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

La sensibilité sera gérée dans une fourchette de -0,2 à 1,5%. Le compartiment sera exposé entre 50% et 100% aux émetteurs de l'Espace Economique Européen.

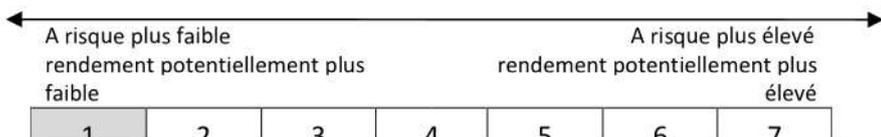
Le compartiment pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés. Le gérant interviendra sur les risques de taux et de crédit, à titre d'exposition, et de couverture. Le compartiment pourra être exposé jusqu'à 200% maximum de son actif net.

Le compartiment capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées pour les détenteurs d'actions R.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidien) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank.

Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le lendemain ouvré. La durée de placement minimum recommandée est de 6 mois.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur du profil de risque et de rendement se base sur les données historiques (5 ans) en matière de volatilité du compartiment (inférieure à 0.5%).

Ce compartiment est classé dans la catégorie de risque 1 du fait de son exposition aux marchés obligataires européens avec une sensibilité comprise entre -0,2 et 1,5%.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.

La catégorie de risque associé à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur :

- Risque de crédit : En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité des émetteurs privés ou publics, par exemple de la baisse de leur notation par les agences de notation financière, la valeur des obligations dans lesquelles est investi le compartiment baissera entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Par ailleurs, le compartiment peut être investi dans des titres dont la notation est basse ou inexistante, ce qui peut accroître le risque de crédit.

- Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme : le compartiment peut utiliser les produits dérivés en complément des titres en portefeuille.

En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Il convient de se référer au prospectus du compartiment pour connaître l'ensemble des risques auxquels est soumis le compartiment.

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SCHELCHER SHORT TERM ESG (Compartiment de la SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS)

(Code ISIN Actions Z : FR0050000746)

Ce compartiment est géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, Groupe CREDIT MUTUEL ARKEA

Objectifs et politique d'investissement

Ce compartiment de classification « Obligations et autres titres de créances libellés en Euro » a pour objectif de réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de l'€STR (OIS-Ester) capitalisé + 1%, pour un investissement d'une durée de placement recommandée au moins égale à 6 mois.

La stratégie mise en œuvre pour le compartiment consiste à sélectionner, en fonction des prévisions micro et macro-économiques de la société de gestion et des recommandations de ses analystes financiers, des titres de créances libellés en euros et/ou des instruments financiers présentant les mêmes caractéristiques.

Le compartiment sera investi (principalement en direct ou à titre accessoire via des OPC) dans la limite de 100% de l'actif net en obligations et autres titres de créances libellés en euro et/ou instruments financiers présentant les mêmes caractéristiques. Ces titres devront avoir soit un taux variable, soit un taux fixe avec une échéance courte. Le compartiment pourra détenir tous types d'obligations indexées, des obligations convertibles et échangeables dont l'exposition sur les marchés actions sera non significative. Ils seront acquis par achats fermes, prises en pension ou toutes techniques assimilables, à savoir des opérations et acquisitions temporaires de titres (pensions et prêts/emprunts de titres). Ces titres devront avoir soit un taux variable, soit un taux fixe avec une échéance courte.

Le compartiment intègre dans sa stratégie une approche lui permettant de présenter une note ESG moyenne significativement supérieure à la note ESG moyenne de l'univers de départ. Une analyse de la performance relative des émetteurs sur les enjeux ESG est ainsi réalisée selon un modèle propriétaire. Ce modèle permet d'intégrer les spécificités des émetteurs dans la définition des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance auxquels ils font face. La proportion des titres en portefeuille faisant l'objet d'une analyse ESG est d'au moins 90% de l'actif net. Il est précisé que la note ESG moyenne pondérée du portefeuille ne pourra en aucun cas être inférieure à la note ESG pondérée de l'univers de départ du fonds après élimination des 20 % de plus mauvaises valeurs. Par ailleurs, le fonds applique un filtre normatif permettant d'exclure les émetteurs les plus controversés au regard des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et les entreprises les plus impliquées dans l'extraction ou l'utilisation du charbon."

Le compartiment pourra notamment détenir des obligations subordonnées de tout type jusqu'à 100% de l'actif net ainsi que des obligations convertibles contingentes (« Coco's »), dans la limite de 10% de l'actif net.

Les titres de créances et valeurs assimilées composant le portefeuille répondront à la catégorie « investment grade » (titres notés au moins BBB- ou équivalent par une agence de notation reconnue ou jugée équivalente par la société de gestion). Le compartiment s'autorise également à investir jusqu'à 25% de l'actif du compartiment en titres notés « non investment grade » (notation inférieure à BBB- ou équivalent).

Le gestionnaire pourra également sélectionner des titres non notés par une agence en s'appuyant sur la notation interne de ses propres analystes. L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En cas pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

La sensibilité sera gérée dans une fourchette de 0 à 1,5%. Le compartiment sera exposé entre 50% et 100% aux émetteurs de l'Espace Economique Européen.

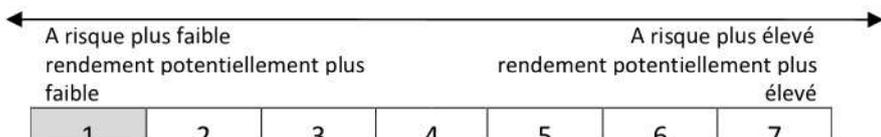
Le compartiment pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés. Le gérant interviendra sur les risques de taux et de crédit, à titre d'exposition, et de couverture. Le compartiment pourra être exposé jusqu'à 200% maximum de son actif net.

Le compartiment capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées pour les détenteurs d'actions C.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidien) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank.

Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le lendemain ouvré. La durée de placement minimum recommandée est de 6 mois.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur du profil de risque et de rendement se base sur les données historiques (5 ans) en matière de volatilité du compartiment (inférieure à 0.5%).

Ce compartiment est classé dans la catégorie de risque 1 du fait de son exposition aux marchés obligataires européens avec une sensibilité comprise entre 0 et 1,5%.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.

La catégorie de risque associé à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur :

- *Risque de crédit* : En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité des émetteurs privés ou publics, par exemple de la baisse de leur notation par les agences de notation financière, la valeur des obligations dans lesquelles est investi le compartiment baissera entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Par ailleurs, le compartiment peut être investi dans des titres dont la notation est basse ou inexistante, ce qui peut accroître le risque de crédit.

- *Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme* : le compartiment peut utiliser les produits dérivés en complément des titres en portefeuille. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Il convient de se référer au prospectus du compartiment pour connaître l'ensemble des risques auxquels est soumis le compartiment.

Compartment :

SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG
(Compartiment de la SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS) (Code ISIN : Actions D : FR0011034800)
Ce compartiment est géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, groupe CREDIT MUTUEL ARKEA.

Objectifs et politique d'investissement

Ce compartiment de classification « Obligations et autres titres de créances internationaux » a pour objectif de réaliser, pour un investissement d'une durée de placement recommandée au moins égale à 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'€STR (OIS-ESTER) capitalisé +3%. L'€STR (OIS-ESTER) capitalisé résulte de la moyenne pondérée des transactions au jour le jour dont le montant est supérieur à 1 million d'euros des prêts non garantis réalisées sur le marché monétaire par les établissements bancaires les plus actifs de la zone euro.

La stratégie du compartiment consiste à gérer (principalement en direct et à titre accessoire via des OPC) de façon discrétionnaire et en fonction des prévisions micro et macroéconomiques de la société de gestion et des recommandations de ses analystes financiers, des obligations et autres titres de créances libellés en euros ou en devises autres que l'euro.

Le compartiment sera investi jusqu'à 100% de l'actif net en obligations et titres de créances négociables principalement libellés en euro, émis tant par des émetteurs publics que privés. Le compartiment pourra notamment détenir des obligations subordonnées de tout type jusqu'à 100% de l'actif net ainsi que des obligations convertibles contingentes (« Coco's »), dans la limite de 10% de l'actif net. Le compartiment intègre dans sa stratégie une approche lui permettant de présenter une note ESG moyenne significativement supérieure à la note ESG moyenne de l'univers des émetteurs européens et internationaux couverts par les bases de données de la sociétés de gestion. Une analyse de la performance relative des émetteurs sur les enjeux ESG est ainsi réalisée selon un modèle propriétaire. Ce modèle permet d'intégrer les spécificités des émetteurs dans la définition des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance auxquels ils font face.

La proportion des titres en portefeuille faisant l'objet d'une analyse ESG est d'au moins 90% de l'actif net.

Il est précisé que la note ESG moyenne pondérée du portefeuille ne pourra en aucun cas être inférieure à la note ESG pondérée de l'univers de départ du fonds après élimination des 20 % de plus mauvaises valeurs.

Par ailleurs, le fonds applique un filtre normatif permettant d'exclure les émetteurs les plus controversés au regard des principes du Pacte Mondial des Nations Unis et les entreprises les plus impliquées dans l'extraction ou l'utilisation du charbon."

Le compartiment pourra être exposé aux marchés émergents dans la limite de 10% de l'actif net.

Les actifs non libellés en euro seront limités à 30% de l'actif net. Le risque de change ne dépassera pas 30% de l'actif net.

Les titres ou émetteurs dont la notation est inférieure à BBB- ou équivalent par une agence de notation reconnue dit « titres spéculatifs » ou jugés équivalents selon l'analyse de la société de gestion pourront représenter jusqu'à 30% de l'Actif du compartiment. Les titres et émetteurs non notés par les agences de notation pourront représenter jusqu'à 50% de l'actif net.

L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En cas pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

La sensibilité sera gérée dans une fourchette de -3 à +5.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 20% d'obligations convertibles, échangeables ou indexées (à l'exception des obligations d'état). L'exposition au marché actions issue des obligations convertibles sera inférieure à 10%.

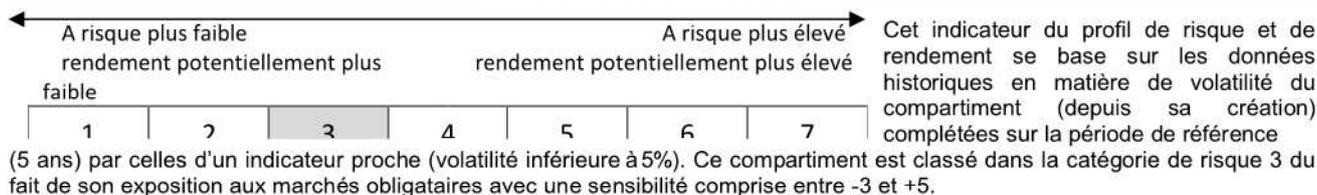
Le compartiment pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés jusqu'à une fois l'actif net. Le compartiment pourra donc être exposé à 200% de son actif net. Le gérant interviendra sur les risques actions, de taux, de crédit et de change à titre de couverture, et d'exposition.

Le compartiment distribue annuellement son résultat net (il pourra verser des acomptes sur dividendes) et capitalise ses plus-values nettes réalisées pour les porteurs de parts D.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidienne) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank. Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le lendemain ouvré.

La durée minimum de placement recommandée est de 3 ans.

Profil de risque et de rendement



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. La catégorie de risque associé à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur :

- **Risque de crédit** : risque que la situation financière de l'émetteur, d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le risque de défaut de l'émetteur qui conduirait à une baisse de la valeur liquidative. L'investissement dans des titres dont la notation est basse ou inexistante (titres spéculatifs ou haut rendement) accentue le risque de crédit.

- Risque de liquidité : Il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres. Si une part significative du portefeuille devient illiquide la valeur liquidative pourrait baisser en cas de rachat important.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.
- Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme : le compartiment peut utiliser les produits dérivés en complément des titres en portefeuille. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Il convient de se référer au prospectus de l'OPCVM pour connaître l'ensemble des risques auxquels est soumis le compartiment.

39. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

12 mars 2021

Compartiment n°6 : SCHELCHER PRINCE OPPORTUNITES EUROPEENNES ESG

- Mise à jour annuelle des perf et des frais
- Mise en conformité avec le règlement SFDR (art 8)
- Ajout d'un complément ESG à la suite de la description du filtre ESG dans la stratégie d'investissement
- Les actifs notés en dessous de BBB - appartenant à la catégorie dite spéculative, pourront désormais représenter jusqu'à 30 % de l'actif net (contre 20% auparavant)

20 septembre 2021

- Changement de dénomination du compartiment
SCHELCHER PRINCE OPPORTUNITES EUROPEENNES ESG devient SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG

15 octobre 2021

Concernant tous les compartiments :

- La valeur liquidative sera désormais calculée sur la base des cours relevés à la clôture des différentes places de cotation [et non plus à midi] et est majorée le cas échéant, des intérêts courus pendant une période de non valorisation.

Compartiment n°6 : SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG

- Remplacement de l'indice EONIA par l'ESTER

40. RAPPORT DE GESTION

Le positionnement de SP OPTIMAL INCOME sur l'année 2021 a permis de dégager une performance (sur la part C) de +4.63%. Les principaux contributeurs à cette performance ont été les resserrements des spreads de crédit (corporate et financier) où nous avons pris une partie de nos profits, la stratégie Inflation et la stratégie action, sur lesquelles nous avons également été très dynamique.

Performances 2021

	31/12/2020	31/12/2021	Fonds	Benchmark
Part C	1557.25	1629.29	+4.63%	+2.51%
Part D	1365.30	1426.12	+4.63%	+2.51%
Part P	148.36	154.44	+4.10%	+2.51%
Part Z	102.83	107.58	+4.62%	+2.51%

Perspectives

L'année 2022 risque d'être une année où le positionnement tactique sera primordial. Nous allons axés nos différentes stratégies en essayant d'être très réactif, et prudent compte tenu du niveau de certaines valorisation.

Une hausse des taux et à envisager il conviendra d'être prudent dans le pilotage de la sensibilité taux. Nous resterons attentifs aux évolutions des anticipations d'inflation et aux marchés des actions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devises de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ALLEMAGNE 0.5% 15-04-30 IND	23 316 092,06	13 533 655,93
UNITED STATES OF AMERICA 0.125% 15-01-30	9 863 455,72	18 225 825,61
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 2.75% 15-02-28	7 225 479,64	7 261 198,47
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 1.625% 15-08-29	12 825 912,52	
UKT 2 1/4 09/07/23	11 008 311,26	
DBR 0 08/15/30	6 788 600,00	3 099 660,00
FRENCH REP 2.1% 25-07-23 IND		6 337 122,06
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.9% 01-04-31	3 042 432,90	3 023 921,40
CENTER PARCS EUROPE NV E3M+0.02% 21-12-22	2 682 035,92	2 834 004,24
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-08-30	3 158 302,20	1 529 862,00

41. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 13 689 305,00
 - o Prêts de titres : 13 689 305,00
 - o Emprunt de titres :
 - o Prises en pensions :
 - o Mises en pensions :
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 108 297 253,13
 - o Change à terme : 33 990 421,97
 - o Future : 57 450 408,36
 - o Options : 16 856 422,80
 - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
CACEIS BANK, LUXEMBOURG BRANCH	BNP PARIBAS FRANCE

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	9 359 414,87
. OPCVM	
. Espèces (*)	4 784 126,00
Total	14 143 540,87
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	-210 000,00
Total	-210 000,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	27 267,24
. Autres revenus	
Total des revenus	27 267,24
. Frais opérationnels directs	0,03
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	0,03

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

REGLEMENTATION SFTR EN EUR

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
--	-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant	13 689 305,00				
% de l'Actif Net*	9,97%				

*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant	13 689 305,00				
% de l'Actif Net	8,59%				

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND ALLEMAGNE	9 359 414,87				
--	--------------	--	--	--	--

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

CACEIS BANK, LUXEMBOURG BRANCH LUXEMBOURG	13 689 305,00				
---	---------------	--	--	--	--

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions					
- Obligations	9 359 414,87				
- OPC					
- TCN					
- Cash	4 784 126,00				
Rating					
Monnaie de la garantie					
Euro	14 143 540,87				

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois				
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				
Plus d'1 an	9 359 414,87			
Ouvertes				

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois	2 657 012,67			
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				
Plus d'1 an				
Ouvertes	11 032 292,33			

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)				
Montant utilisé (%)				
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros				

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

CACEIS Bank				
Titres	9 359 414,87			
Cash	4 784 126,00			

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres				
Cash				

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC	27 267,24				
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC	0,03				
- Gestionnaire					
- Tiers					

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

SCHELCHER PRINCE GESTION veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)

- o Dépôt

- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité

- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité

- o Prises en pension Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

Actuellement, la pratique est plutôt de pas utiliser le cash.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

SCHELCHER PRINCE GESTION veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Tous les revenus résultant des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres, nets des coûts opérationnels, sont restitués à l'OPC. Les opérations de cessions temporaires de titres sont conclues avec des contreparties de marché et intermédiées par SCHELCHER PRINCE GESTION.

POLITIQUE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Sélection des intermédiaires

Le comité courtier est réalisé chaque semestre en collaboration avec Amundi Intermédiation, le délégataire de la prestation de sélection et d'exécution des ordres de SCHELCHER PRINCE GESTION. Les différents courtiers et contreparties sont évalués par Amundi, et sur événements par SCHELCHER PRINCE GESTION, selon une liste de critères définis dans le contrat de prestations de services (volumes d'opérations, prix, exécution, recherche...). Tout nouvel intermédiaire doit être avalisé par le « comité de courtiers et contrepartie » qui regroupe les équipes d'Amundi Intermédiation. A la suite de chaque Comité, la liste est mise à jour avec les nouveaux entrants, les sortants et la modification de la note globale des courtiers et contreparties déjà présent.

Rapport relatif à la politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Conformément à l'article 321-115 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, SCHELCHER PRINCE GESTION tient à la disposition des porteurs le rapport relatif à sa politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et décrivant la politique arrêtée en la matière. Ce rapport est disponible sur simple demande à la société de gestion.

Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation facturés aux OPC de SCHELCHER PRINCE GESTION

Conformément à l'article 321-122 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles SCHELCHER PRINCE GESTION a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document disponible auprès de la société de gestion sur simple demande

CRITERES ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sur son site internet : www.spgestion.fr

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

SFDR - RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ DANS LE SECTEUR DES SERVICES FINANCIERS

TAXONOMIE - CRITERES DE L'UNION EUROPENNE EN MATIERE D'ACTIVITES ECONOMIQUES DURABLES SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL

Cette section décrit le positionnement du Fonds au regard de la réglementation européenne sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (réglementation « Disclosure » ou « SFDR ») et des critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental (réglementation « Taxonomie »).

Le Compartiment intègre dans sa stratégie d'investissement une approche ESG (Environnement Social Gouvernance) avec pour objectif de présenter une note ESG moyenne significativement supérieure à la note ESG moyenne de l'univers investissable au sens de la réglementation SFDR (article 8), à savoir la prise en compte de critères ESG dans la sélection des actifs financiers. La note ESG moyenne pondérée du portefeuille devra être systématiquement supérieure à la note ESG pondérée de l'univers couvert par nos bases de données après élimination des 20 % les plus mauvaises valeurs. La proportion des titres en portefeuille faisant l'objet d'une analyse ESG est d'au moins 90% de l'actif net.

L'univers investissable est alors constitué des émetteurs ayant un score ESG satisfaisant tout en excluant :

- les sociétés impliquées dans les armes controversées (bombes à sous-munition, mines antipersonnel) ;
- les sociétés impliquées dans de graves violations des normes internationales et qui ne respectent pas les principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;
- les sociétés les plus impliquées dans l'extraction ou la génération de charbon (exposées à plus de 10% de leur chiffre d'affaires ou mix énergétique) ;
- les sociétés les plus impliquées dans les énergies fossiles non conventionnelles (exposées à plus de 30% de leur production) ;
- les Etats ayant de mauvaises pratiques sur des thématiques fondamentales (violation des droits de l'Homme, travail des enfants, paradis fiscaux, etc).

L'indice désigné comme indice de référence du Compartiment est non adapté aux caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit.

a) Description du Fonds conformément à la réglementation SFDR :

i. Le Fonds intègre des caractéristiques environnementales et/ou sociales dans sa stratégie d'investissement au sens de la réglementation SFDR, à savoir, les spécificités des émetteurs dans la définition des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance auxquels ils font face. Ainsi, est étudié un ensemble de critères sur chacun des enjeux : environnementaux (ex. qualité de l'air pour les Etats, émissions de CO2 pour les sociétés), sociaux (ex. système de santé pour les Etats, taux de fréquence des accidents pour les sociétés) et de gouvernance auxquels ils font face (ex. corruption pour les Etats et éthique des affaires pour les sociétés).

ii. L'indice de référence retenu n'est pas adapté aux caractéristiques environnementales poursuivies par le Fonds.

b) Description du Fonds conformément à la réglementation Taxonomie

La Taxonomie de l'Union Européenne a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux :

- i. Atténuation des changements climatiques,
- ii. Adaptation aux changements climatiques,
- iii. Utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines,
- iv. Transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage),
- v. Prévention et contrôle de la pollution
- vi. Protection des écosystèmes sains.

Actuellement, des critères d'examen technique (Technical Screening Criteria) ont été développés pour certaines activités économiques à même de contribuer substantiellement à deux de ces objectifs : l'atténuation du changement climatique, et l'adaptation au changement climatique. Ces critères sont actuellement en attente de publication au Journal Officiel de l'Union Européenne. Les données présentées ci-dessous ne reflètent donc que l'alignement à ces deux objectifs, sur la base des critères non-définitivement publiés, tels qu'ils ont été soumis aux colégislateurs européens. Nous mettrons à jour cette information en cas de changements apportés à ces critères, de développement de nouveaux critères d'examen relatifs à ces deux objectifs, ainsi que lors de l'entrée en application des critères relatifs aux quatre autres objectifs environnementaux : l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines ; la transition vers une économie circulaire ; la prévention et la réduction de la pollution ; la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Pour être considérée comme durable, une activité économique doit démontrer qu'elle contribue substantiellement à l'atteinte de l'un des 6 objectifs, tout en ne nuisant pas à l'un des cinq autres (principe dit DNSH, « Do No Significant Harm »). Pour qu'une activité soit considérée comme alignée à la Taxonomie européenne, elle doit également respecter les droits humains et sociaux garantis par le droit international.

Le poids des investissements effectués dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental au sens du règlement Taxonomie 2020/852 est calculé en pondérant par la dernière valorisation retenue pour la valorisation du Fonds, les actifs alignés à la taxonomie européenne. **Ce Fonds investira entre 0% et 10% de son portefeuille dans des activités alignées avec la Taxonomie Européenne en matière d'atténuation du changement climatique et/ou de l'adaptation au changement climatique.**

C) Disclaimer

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

POLITIQUE DE VOTE

En application de la réglementation, la politique de droit de vote de Schelcher Prince Gestion, société de gestion de votre OPCVM, est disponible au sein de la société de gestion.

INFORMATION SUR LES GARANTIES FINANCIERES EXIGEEES DANS LE CADRE DES OPERATIONS DE PRETS DE TITRES

Les garanties financières reçues par le fonds prennent la forme de transfert de titres et/ou d'espèces.

- Garanties financières en espèces en Euro sur un compte bloqué ;
- Garanties financières en obligations gouvernementales avec un rating minimum.

Les titres comme les espèces remis en garantie ne sont pas réinvestis.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global est la méthode de la valeur risque (VaR absolue).

Portfolio	VaR Average	VaR Max	VaR Min	VaR% Average	VaR% Max	VaR% Min	Total Engagement	%NaV Engagement	Date Etat
600043 - Schelcher Optimal Income ESG	1 302 406	6 505 849	428 431	0.96	5.15	0.30	35 356 616	23%	31/12/2021

Le niveau de l'effet de levier indicatif moyen du compartiment Schelcher Optimal Income ESG est de 100%. Toutefois, le compartiment aura la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé. Le niveau de levier indicatif du compartiment est calculé comme la somme des nominaux des positions sur les contrats financiers utilisés divisé par la valeur liquidative.

A la clôture de l'exercice au 31/12/2021, le niveau d'effet levier net après compensation était de 23%.

POLITIQUE DE REMUNERATION

SCHELCHER PRINCE GESTION a élaboré et mis en œuvre une politique de rémunération de ses collaborateurs (salariés et dirigeants exécutifs) qui permet d'aligner les intérêts des investisseurs, de la société, des actionnaires et des salariés.

Cette politique dont la mise en œuvre et son actualisation relève de la Direction générale est validée et contrôlée dans son application par le comité des Rémunérations du Groupe CREDIT MUTUEL ARKEA auquel appartient SCHELCHER PRINCE GESTION.

Compte tenu de la taille de SCHELCHER PRINCE GESTION et de son organisation interne, la politique de rémunération s'applique à l'ensemble des collaborateurs (salariés et Direction Générale).

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composante variable de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable ;

Les « bonus » annuels des collaborateurs de SCHELCHER PRINCE GESTION sont validés par le Comité des Rémunérations du Groupe CREDIT MUTUEL ARKEA sur proposition du Directeur Général de la société.

Le « bonus » annuel est attribué à chaque collaborateur en fonction de sa performance professionnelle, de son apport au développement de la société, de la qualité de son travail et du respect des procédures et de la réglementation.

Lorsque la performance professionnelle dépend de performances financières pluriannuelles, ces dernières doivent être ajustées des risques associés.

Le paiement du bonus attribué à chaque collaborateur au titre de l'exercice N est échelonné sur trois exercices en application des règles suivantes :

- La partie versée à l'issue de l'exercice N est payée en numéraire. Elle est déterminée en déduisant la partie différée.
- La partie différée est égale à une part du bonus progressive en fonction de son importance et qui est plafonnée à 40%.

- La partie différée est versée à l'issue des trois exercices suivants par fraction égale. Elle est indexée sur la performance d'un panier d'organismes de placements collectifs (OPC) représentatif de la gestion de SCHELCHER PRINCE GESTION. Ce panier est déterminé à la clôture de chaque exercice N pour l'indexation sur la période N+1 et comprend à la fois des OPCVM et des FIA.

Au titre de l'exercice 2021, le poste rémunération de l'ensemble des collaborateurs s'est décomposé ainsi :

1. Rémunération brute fixe (compte 641100 Salaires et appointements) : 3.694.630,44 €
2. Rémunération variable (provision au titre de 2021) : 1.860.000 €

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

SCHELCHER PRINCE GESTION
72, rue Pierre Charron – 75008 PARIS
Tél : 01.53.29.31.85
e-mail : nathalie.gauquelin@spgestion.fr

Le site de l'AMF www.amf-france.org contient des informations complémentaires sur la liste des documents réglementaires et l'ensemble des dispositions relatives à la protection des investisseurs.

42. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 31/12/2021 en EUR

ACTIF

	31/12/2021	31/12/2020
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	147 611 247,31	118 542 442,21
Actions et valeurs assimilées	6 407 407,82	4 704 457,73
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	6 407 407,82	4 704 457,73
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	113 015 911,38	85 811 408,03
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	108 469 190,27	85 811 408,03
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	4 546 721,11	
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	13 103 915,55	12 613 251,68
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	13 103 915,55	12 613 251,68
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres	13 691 781,99	15 035 694,63
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés	13 691 781,99	15 035 694,63
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	1 392 230,57	377 630,14
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 392 230,57	377 630,14
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	36 130 461,35	18 274 791,84
Opérations de change à terme de devises	33 990 421,97	16 505 863,52
Autres	2 140 039,38	1 768 928,32
COMPTES FINANCIERS	26 813 287,52	23 725 213,46
Liquidités	26 813 287,52	23 725 213,46
TOTAL DE L'ACTIF	210 554 996,18	160 542 447,51

PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	156 010 554,64	124 919 287,72
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	0,69	0,39
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	3 430 048,32	2 356 053,73
Résultat de l'exercice (a,b)	-159 505,17	-39 125,70
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	159 281 098,48	127 236 216,14
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	10 705 523,92	5 049 895,96
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres	9 359 414,87	4 860 421,57
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires	9 359 414,87	4 860 421,57
Instruments financiers à terme	1 346 109,05	189 474,39
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 346 109,05	189 474,39
Autres opérations		
DETTES	40 495 444,14	28 256 180,94
Opérations de change à terme de devises	33 767 120,07	16 133 066,89
Autres	6 728 324,07	12 123 114,05
COMPTES FINANCIERS	72 929,64	154,47
Concours bancaires courants	72 929,64	154,47
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	210 554 996,18	160 542 447,51

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FGBS SCH 0322	1 344 360,00	
LIFFE LG GILT 0322	2 677 703,67	
FGBL BUND 10A 0321		25 580 160,00
FGBL BUND 10A 0322	32 731 670,00	
US 10YR NOTE 0322	5 736 403,01	
XEUR FGBX BUX 0321		6 757 200,00
XEUR FGBX BUX 0322	4 341 540,00	
SP 500 MINI 0322	1 882 980,13	
FTSE/MIB 0322	1 498 640,00	
CBOE VIX FUT 0222	1 448 986,55	
EURO STOXX 50 0322	5 788 125,00	
Options		
EUREX EURO BUND 01/2022 CALL 175.5	2 878 848,00	
EUREX EURO BUND 01/2022 CALL 174.5	2 673 216,00	
EUREX EURO BUND 01/2022 CALL 176.5	745 416,00	
EUREX EURO BUND 01/2022 PUT 171	7 419 888,00	
EUREX EURO BUND 01/2022 PUT 167.5	1 919 232,00	
NASDAQ 100 INDEX 03/2022 CALL 16600	383 782,06	
DJ EURO STOXX 50 01/2022 CALL 4350	762 967,77	
DJ EURO STOXX 50 01/2022 PUT 3500	73 072,97	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
US 10YR NOTE (CBT)Ma		8 763 130,57
CBOE VIX FUT 0121		776 841,33
EURO STOXX 50 0321		5 325 000,00
Options		
CBOT YST 10 A 02/2021 PUT 138		22 474 654,94
TOTAL SE 06/2021 CALL 34		709 200,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	12 314,91	6 705,70
Produits sur actions et valeurs assimilées	10 534,85	128 379,26
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 640 654,46	1 930 927,47
Produits sur titres de créances	860,37	286,66
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	27 267,24	11 255,94
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	1 691 631,83	2 077 555,03
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,03	740,09
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	59 553,68	33 113,47
Autres charges financières		
TOTAL (2)	59 553,71	33 853,56
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 632 078,12	2 043 701,47
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 738 545,20	2 086 645,35
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-106 467,08	-42 943,88
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-53 038,09	3 818,18
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-159 505,17	-39 125,70

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011034800 - SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG Part D : Taux de frais maximum de 0,70% TTC.

FR0013318755 - SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG Part Z : Taux de frais maximum de 0,70% TTC.

FR0011034818 - SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG Part P : Taux de frais maximum de 1,20% TTC.

FR0011026707 - SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG Part C : Taux de frais maximum de 0,70% TTC.

Commission de surperformance :

Une commission de surperformance sera prélevée par la société de gestion.

La commission de surperformance est basée sur la comparaison sur l'exercice entre la performance de la valeur liquidative de l'OPCVM et la performance de son indice de référence (Eonia capitalisé + 3%).

En cas de surperformance de l'OPCVM, le partage de la partie de la performance de l'OPCVM supérieure à celle de l'indice de référence s'effectuera sur la base de l'actif net de l'exercice à hauteur de 15% pour la société de gestion et 85% pour les porteurs.

Cette partie variable est comptabilisée lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. Elle fait l'objet d'une provision, ou le cas échéant d'une reprise de provision en cas de sous performance de l'OPCVM plafonnée à hauteur des dotations, calculée à chaque établissement de la valeur liquidative.

Ces frais sont directement imputés au compte de résultat de l'OPCVM.

La période de référence servant de base au calcul de la commission de surperformance, qui ne peut être inférieure à 12 mois, est l'exercice de l'OPCVM.

La commission de surperformance est prélevée annuellement à chaque fin d'exercice.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG C	Capitalisation	Capitalisation
Action SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG D	Distribution	Capitalisation
Action SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG P	Capitalisation	Capitalisation
Action SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG Z	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	127 236 216,14	140 186 440,25
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	47 640 026,79	19 201 062,31
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-21 455 939,00	-38 330 260,75
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 744 147,75	4 988 439,39
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-530 114,78	-1 882 191,36
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	8 192 206,55	5 384 665,47
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-10 595 519,21	-5 909 269,98
Frais de transactions	-235 706,35	-242 407,98
Différences de change	963 180,84	-140 828,19
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 371 593,38	3 232 880,52
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	5 912 546,17	4 540 952,79
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-4 540 952,79	-1 308 072,27
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	955 598,43	792 128,38
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	852 087,00	-103 511,43
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	103 511,43	895 639,81
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-265,62	-1 498,04
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-106 467,08	-42 943,88
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments	102 140,64 (*)	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	159 281 098,48	127 236 216,14

(*) N : Régularisation de droit de sortie sur l'exercice précédent pour 102 140,64 €.

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	74 223 261,29	46,60
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	13 088 640,15	8,22
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	7 539 828,48	4,73
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	13 617 460,35	8,55
Obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 546 721,11	2,85
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	113 015 911,38	70,95
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	11 838 554,48	7,43
Taux	62 468 276,68	39,22
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	74 306 831,16	46,65
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	82 407 274,40	51,74			22 734 764,38	14,27	7 873 872,60	4,94
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres	6 553 220,18	4,11			107 846,56	0,07	6 921 085,76	4,35
Comptes financiers							26 813 287,52	16,83
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	9 359 414,87	5,88						
Comptes financiers							72 929,64	0,05
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	62 468 276,68	39,22						
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	2 008 905,47	1,26	5 943 028,14	3,73	29 084 122,60	18,26	12 109 887,45	7,60	63 869 967,72	40,10
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres					5 973 821,34	3,75	981 662,69	0,62	6 626 668,47	4,16
Comptes financiers	26 813 287,52	16,83								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres					9 359 414,87	5,88				
Comptes financiers	72 929,64	0,05								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture					1 344 360,00	0,84			61 123 916,68	38,37
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 JPY		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	1 296 291,33	0,81						
Obligations et valeurs assimilées	20 568 553,59	12,91	11 095 418,40	6,97			1 069 537,19	0,67
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres	36,08							
Créances	682 121,88	0,43	51 453,07	0,03	2 290 876,39	1,44		
Comptes financiers	524 216,12	0,33					440 615,45	0,28
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	20 353 223,22	12,78	11 068 685,89	6,95				
Comptes financiers			71 021,22	0,04	1 907,96		0,46	
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	9 452 151,75	5,93	2 677 703,67	1,68				
Autres opérations								

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2021
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	2 290 876,39
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	31 699 545,58
	Souscriptions à recevoir	31 478,26
	Dépôts de garantie en espèces	1 991 294,45
	Coupons et dividendes en espèces	117 266,67
TOTAL DES CRÉANCES		36 130 461,35
DETTES		
	Vente à terme de devise	31 421 909,11
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	2 345 210,96
	Rachats à payer	142 055,62
	Frais de gestion fixe	121 039,35
	Frais de gestion variable	1 345 438,59
	Collatéraux	4 994 126,00
	Autres dettes	125 664,51
TOTAL DES DETTES		40 495 444,14
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-4 364 982,79

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG C		
Actions souscrites durant l'exercice	9 807,064	15 662 077,21
Actions rachetées durant l'exercice	-4 932,187	-7 808 673,92
Solde net des souscriptions/rachats	4 874,877	7 853 403,29
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	53 301,077	
Action SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG D		
Actions souscrites durant l'exercice	45,000	63 379,29
Actions rachetées durant l'exercice	-71,720	-100 874,90
Solde net des souscriptions/rachats	-26,720	-37 495,61
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	137,000	
Action SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG P		
Actions souscrites durant l'exercice	180 445,328	27 570 552,92
Actions rachetées durant l'exercice	-87 579,312	-13 355 612,40
Solde net des souscriptions/rachats	92 866,016	14 214 940,52
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	426 687,103	
Action SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG Z		
Actions souscrites durant l'exercice	40 583,876	4 344 017,37
Actions rachetées durant l'exercice	-1 806,636	-190 777,78
Solde net des souscriptions/rachats	38 777,240	4 153 239,59
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	58 950,974	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG C	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG D	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG P	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG Z	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2021
Action SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	566 590,44
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables provisionnés	233 963,82
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,29
Frais de gestion variables acquis	49 663,69
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,06
Rétrocessions des frais de gestion	
Action SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 410,17
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables provisionnés	756,39
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,38
Frais de gestion variables acquis	77,92
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,04
Rétrocessions des frais de gestion	
Action SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG P	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	667 471,66
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables provisionnés	177 664,69
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,32
Frais de gestion variables acquis	13 884,24
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	
Action SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG Z	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	17 467,29
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables provisionnés	9 492,56
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,38
Frais de gestion variables acquis	102,33
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2021
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2021
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			13 103 915,55
	FR0011158179	SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD I	8 146 581,38
	FR0011158195	SCHELCHER CONVERTIBLE MID CAP ESG I	1 468 262,76
	FR0007496989	SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD I	2 989 188,13
	FR0007015169	SCHELCHER SHORT TERM ESG C	499 883,28
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			13 103 915,55

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,69	0,39
Résultat	-159 505,17	-39 125,70
Total	-159 504,48	-39 125,31

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	91 525,69	124 107,12
Total	91 525,69	124 107,12

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG D		
Affectation		
Distribution	208,24	381,47
Report à nouveau de l'exercice	0,81	0,82
Capitalisation		
Total	209,05	382,29
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	137,000	163,720
Distribution unitaire	1,52	2,33
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	18,26	50,08

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG P		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-257 945,58	-166 511,80
Total	-257 945,58	-166 511,80

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG Z		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	6 706,36	2 897,08
Total	6 706,36	2 897,08

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	3 430 048,32	2 356 053,73
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	3 430 048,32	2 356 053,73

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 866 821,37	1 396 123,10
Total	1 866 821,37	1 396 123,10

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG D		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	4 207,21	4 130,25
Total	4 207,21	4 130,25

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG P		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 422 678,15	917 394,58
Total	1 422 678,15	917 394,58

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG Z		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	136 341,59	38 405,80
Total	136 341,59	38 405,80

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Actif net Global en EUR	140 186 440,25	127 236 216,14	159 281 098,48
Action SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG C en EUR			
Actif net	75 430 104,31	75 411 951,68	86 843 430,18
Nombre de titres	51 123,999	48 426,200	53 301,077
Valeur liquidative unitaire	1 475,43	1 557,25	1 629,29
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6,60	28,82	35,02
Capitalisation unitaire sur résultat	10,36	2,56	1,71
Action SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG D en EUR			
Actif net	222 432,55	223 528,16	195 379,24
Nombre de titres	170,720	163,720	137,000
Valeur liquidative unitaire	1 302,90	1 365,30	1 426,12
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	5,83	25,22	30,70
Distribution unitaire sur résultat	9,15	2,33	1,52
Crédit d'impôt unitaire	30,45		(*)
Action SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG P en EUR			
Actif net	61 475 127,40	49 526 260,40	65 899 864,91
Nombre de titres	435 028,890	333 821,087	426 687,103
Valeur liquidative unitaire	141,31	148,36	154,44
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,63	2,74	3,33
Capitalisation unitaire sur résultat	0,48	-0,49	-0,60
Action SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG Z en EUR			
Actif net	3 058 775,99	2 074 475,90	6 342 424,15
Nombre de titres	31 387,266	20 173,734	58 950,974
Valeur liquidative unitaire	97,45	102,83	107,58
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,43	1,90	2,31
Capitalisation unitaire sur résultat	0,68	0,14	0,11

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ETATS-UNIS				
ACCOR ACQUISITION CO BSA	EUR	149 999	59 999,60	0,04
ACCOR ACQUISITION CO SA	EUR	147 809	1 454 440,56	0,91
TOTAL ETATS-UNIS			1 514 440,16	0,95
FRANCE				
2MX ORGANIC BSAR 16-11-25	EUR	450 000	81 000,00	0,05
2MX ORGANIC SA	EUR	235 559	2 328 971,83	1,46
OL GROUPE	EUR	58 636	117 272,00	0,08
SOCIETE GENERALE SA	EUR	7 000	211 435,00	0,13
TRANSITION	EUR	86 010	838 597,50	0,53
TRANSITION PARIS 8 (TRANSITION SA) CW 16-06-26	EUR	97 000	19 400,00	0,01
TOTAL FRANCE			3 596 676,33	2,26
ILES CAIMANS				
CRYSTAL PEAK ACQUISITION	USD	148 630	1 274 307,51	0,80
CRYSTAL PEAK ACQUISITION (SOUS JACENT INDETERMINE) CW 22-06-	USD	50 000	21 983,82	0,01
TOTAL ILES CAIMANS			1 296 291,33	0,81
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			6 407 407,82	4,02
TOTAL Actions et valeurs assimilées			6 407 407,82	4,02
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLEMAGNE 0.5% 15-04-30 IND	EUR	5 618 142	7 670 277,24	4,82
DBR 0 08/15/30	EUR	3 500 000	3 600 572,50	2,26
DEUTSCHE LUFTHANSA AG	EUR	900 000	918 289,97	0,57
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.875% 11-02-25	EUR	1 900 000	1 959 625,51	1,23
SCHAEFFLER AG 2.75% 12-10-25	EUR	1 400 000	1 497 382,27	0,94
SIXT SE 1.75% 09-12-24 EMTN	EUR	1 600 000	1 652 730,52	1,04
ZF FINANCE 2.0% 06-05-27 EMTN	EUR	500 000	507 680,03	0,32
TOTAL ALLEMAGNE			17 806 558,04	11,18
AUTRICHE				
PIERER INDUST 2.5% 22-04-28	EUR	1 750 000	1 926 929,79	1,21
RAIFFEISEN BANK INTERNATIONAL AG 6.125% PERP	EUR	600 000	626 436,23	0,39
WIENERBERGER AG 2.75% 04-06-25	EUR	900 000	972 187,46	0,61
TOTAL AUTRICHE			3 525 553,48	2,21
BELGIQUE				
FORTIS BK TV07-191272 CV	EUR	4 000 000	3 826 708,44	2,41
TOTAL BELGIQUE			3 826 708,44	2,41
BERMUDES				
GOLAR LNG 7.0% 20-10-25	USD	700 000	616 454,20	0,38
TOTAL BERMUDES			616 454,20	0,38

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ESPAGNE				
ABENGOA ABENEWCO 2 SAU 1.5% 26-10-24	EUR	399 282	1 242,91	
ABENGOA ABENEWCO 2 SAU 1.5% PERP	EUR	6 986 557	75 828,04	0,04
ABENGOA ABENEWCO 2 SAU 1.5% PIK 26-10-24	EUR	399 282	1 197,85	
BANCO NTANDER 4.75% PERP	EUR	400 000	415 736,44	0,26
BANCO SANTANDER SA 1.0% PERP	EUR	3 400 000	3 191 037,89	2,01
CAIXABANK 5.25% PERP	EUR	1 000 000	1 063 220,00	0,66
INDR SIST 1.25% 07-10-23	EUR	1 000 000	1 015 546,32	0,64
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28	EUR	400 000	367 208,25	0,23
NH HOTELES GROUP 4.0% 02-07-26	EUR	90 000	89 666,75	0,06
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.6% 31-10-29	EUR	289 000	296 754,88	0,19
TOTAL ESPAGNE			6 517 439,33	4,09
ETATS-UNIS				
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 1.625% 15-08-29	USD	14 300 000	12 840 676,99	8,06
TOTAL ETATS-UNIS			12 840 676,99	8,06
FINLANDE				
NOKIA OYJ 2.375% 15-05-25 EMTN	EUR	800 000	853 860,82	0,54
NOKIA OYJ 3.125% 15-05-28 EMTN	EUR	900 000	1 022 372,32	0,64
TOTAL FINLANDE			1 876 233,14	1,18
FRANCE				
AGRIPOLE 5.0% 27-11-19	EUR	2 100 000		
AIR FRANCE KLM 0.125% 25-03-26	EUR	20 000	321 460,00	0,21
AIR FR KLM 3.0% 01-07-24	EUR	500 000	499 492,43	0,31
AXA SA EUARI0+0.05% PERP EMTN	EUR	500 000	466 619,72	0,29
AXA TV PERP	EUR	796 000	833 454,96	0,53
BNP PAR.TPA 84 1-2	EUR	16 400	2 148 318,00	1,35
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN TPA SU-L6R PERP.	EUR	698 000	1 352 724,03	0,85
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN TX OBLIGATIONS 31/12/2099	EUR	5 054	638 438,17	0,41
ELIOR GROUP SCA 3.75% 15-07-26	EUR	546 000	571 314,86	0,36
ERAMET 4.196% 28-02-24	EUR	2 300 000	2 406 564,20	1,51
FED.CR.MUT NORD EURO 04-PERP	EUR	1 000 000	963 040,00	0,60
FRENCH REP 2.1% 25-07-23 IND	EUR	100 000	126 524,41	0,08
ILIAD 0.75% 11-02-24	EUR	900 000	901 290,76	0,57
ILIAD 2.375% 17-06-26	EUR	500 000	509 051,88	0,32
LAGARDERE 1.75% 07-10-27	EUR	1 000 000	1 019 577,12	0,64
LAGARDERE 2.75% 13-04-23	EUR	400 000	418 364,44	0,26
MOBILUX FINANCE SAS 4.25% 15-07-28	EUR	600 000	612 367,84	0,38
PARTS EUROPE 6.5% 16-07-25	EUR	800 000	854 963,11	0,54
RENAULT SA	EUR	8 280	3 672 340,70	2,30
SANOFI TPA 83	EUR	3 488	2 440 030,40	1,53
TEREOS FINANCE GROUPE I 7.5% 30-10-25	EUR	300 000	326 665,00	0,20
TOTALENERGIES SE 2.625% PERP EMTN	EUR	2 900 000	3 105 996,73	1,95
TOTAL FRANCE			24 188 598,76	15,19
ITALIE				
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-08-30	EUR	1 500 000	1 500 955,76	0,94
KEDRION GROUP SPA 3.0% 12-07-22	EUR	320 000	326 769,84	0,20
LEONARDO 2.375% 08-01-26	EUR	2 000 000	2 128 219,45	1,34

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 2.3% 23-11-30	EUR	250 000	252 936,64	0,16
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 1.125% 26-03-22	EUR	2 000 000	2 008 905,47	1,26
TOTAL ITALIE			6 217 787,16	3,90
LUXEMBOURG				
BANQUE INTLE A LUXEMBOURG 5.25% PERP	EUR	1 000 000	1 032 251,67	0,65
SES 2.0% 02-07-28	EUR	6 000	6 386,98	
TOTAL LUXEMBOURG			1 038 638,65	0,65
MAROC				
OCP SA 5.625% 25/04/2024	USD	1 000 000	954 309,93	0,60
TOTAL MAROC			954 309,93	0,60
MEXIQUE				
AMERICA MOVIL SAB DE CV 6.45% 05/12/2022	MXN	25 000 000	1 069 537,19	0,67
FINDEP 8 07/19/24	USD	800 000	630 810,17	0,40
PEME PET 5.125% 15-03-23 EMTN	EUR	15 000	16 215,39	0,01
SIXSGIMA NETWORKS 7.5% 02-05-25	USD	570 000	490 746,17	0,31
TOTAL MEXIQUE			2 207 308,92	1,39
PAYS-BAS				
AEGON 0 07/29/49	USD	3 700 000	3 062 670,23	1,92
AEGON NV NLD10A PERP SUB *EUR	EUR	1 500 000	1 357 533,83	0,86
TOTAL PAYS-BAS			4 420 204,06	2,78
PORTUGAL				
BANCO ESPIRITO SANTO SA 7.125% 28/11/2023	EUR	2 000 000	5 000,00	
TOTAL PORTUGAL			5 000,00	
ROYAUME-UNI				
HSBC BANK TV85-PERP.	USD	700 000	573 203,48	0,36
ROTHSCHILD US LIBOR PERPETUAL	USD	1 810 000	1 399 682,42	0,87
UKT 2 1/4 09/07/23	GBP	9 000 000	11 095 418,40	6,97
TOTAL ROYAUME-UNI			13 068 304,30	8,20
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			99 109 775,40	62,22
Obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
SP NEW MONEY 10.0% 30-09-22	EUR	4 400 100	4 546 721,11	2,86
TOTAL FRANCE			4 546 721,11	2,86
TOTAL Obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			4 546 721,11	2,86
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			103 656 496,51	65,08
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD I	EUR	436,123	8 146 581,38	5,11
SCHELCHER CONVERTIBLE MID CAP ESG I	EUR	809,799	1 468 262,76	0,92
SCHELCHER GLOBAL HIGH YIELD I	EUR	638,249	2 989 188,13	1,88
SCHELCHER SHORT TERM ESG C	EUR	1 946,586	499 883,28	0,32
TOTAL FRANCE			13 103 915,55	8,23

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			13 103 915,55	8,23
TOTAL Organismes de placement collectif			13 103 915,55	8,23
Titres reçus en garantie				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE 1.50% 02/23	EUR	9 012 445	9 359 414,87	5,88
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			9 359 414,87	5,88
TOTAL Titres reçus en garantie			9 359 414,87	5,87
Dettes représentatives des titres reçus en garantie			-9 359 414,87	-5,87
Créance représentative de titres prêtés				
ALLEMAGNE				
ALLEMAGNE 0.5% 15-04-30 IND	EUR	2 381 858	3 251 877,79	2,04
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.875% 11-02-25	EUR	100 000	103 138,18	0,06
TOTAL ALLEMAGNE			3 355 015,97	2,10
ESPAGNE				
BANCO NTANDER 4.75% PERP	EUR	600 000	623 604,67	0,40
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28	EUR	300 000	275 406,19	0,17
NH HOTELES GROUP 4.0% 02-07-26	EUR	510 000	508 111,58	0,32
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.6% 31-10-29	EUR	1 711 000	1 756 912,11	1,10
TOTAL ESPAGNE			3 164 034,55	1,99
FRANCE				
AIR FR KLM 3.0% 01-07-24	EUR	700 000	699 289,41	0,44
AXA TV PERP	EUR	103 000	107 846,56	0,06
ELIOR GROUP SCA 3.75% 15-07-26	EUR	354 000	370 412,93	0,23
FRENCH REP 2.1% 25-07-23 IND	EUR	2 900 000	3 669 207,97	2,31
TRANSITION	EUR	10 990	107 152,50	0,07
TOTAL FRANCE			4 953 909,37	3,11
LUXEMBOURG				
SES 2.0% 02-07-28	EUR	574 000	611 021,15	0,38
TOTAL LUXEMBOURG			611 021,15	0,38
MEXIQUE				
PEME PET 5.125% 15-03-23 EMTN	EUR	1 485 000	1 605 323,96	1,01
TOTAL MEXIQUE			1 605 323,96	1,01
TOTAL Créance représentative de titres prêtés			13 689 305,00	8,59
Indemnités sur titres prêtés			2 476,99	
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
CBOE VIX FUT 0222	USD	75	-196 062,70	-0,12
EURO STOXX 50 0322	EUR	135	144 787,50	0,10
FGBL BUND 10A 0322	EUR	-191	574 910,00	0,36
FTSE/MIB 0322	EUR	-11	-40 315,00	-0,03
LIFFE LG GILT 0322	GBP	-18	21 986,66	0,01
SP 500 MINI 0322	USD	-9	-21 783,77	-0,01
US 10YR NOTE 0322	USD	50	26 449,29	0,01

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
XEUR FGBS SCH 0322	EUR	12	-2 100,00	
XEUR FGBX BUX 0322	EUR	-21	224 700,00	0,14
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglémenté ou assimilé			732 571,98	0,46
TOTAL Engagements à terme fermes			732 571,98	0,46
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglémenté				
DJ EURO STOXX 50 01/2022 CALL 4350	EUR	-50	-16 850,00	-0,02
DJ EURO STOXX 50 01/2022 PUT 3500	EUR	-100	-2 600,00	
EUREX EURO BUND 01/2022 CALL 174.5	EUR	150	-71 250,00	-0,04
EUREX EURO BUND 01/2022 CALL 175.5	EUR	-300	123 000,00	0,08
EUREX EURO BUND 01/2022 CALL 176.5	EUR	150	-31 500,00	-0,02
EUREX EURO BUND 01/2022 PUT 167.5	EUR	-200	16 000,00	0,01
EUREX EURO BUND 01/2022 PUT 171	EUR	100	69 000,00	0,04
NASDAQ 100 INDEX 03/2022 CALL 16600	USD	-3	-24 428,42	-0,01
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglémenté			61 371,58	0,04
TOTAL Engagements à terme conditionnels			61 371,58	0,04
TOTAL Instrument financier à terme			793 943,56	0,50
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	217 656,81	191 397,12	0,12
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-917 232,5	-917 232,50	-0,58
APPEL MARGE CACEIS	GBP	-18 460	-21 986,66	-0,01
TOTAL Appel de marge			-747 822,04	-0,47
Créances			36 130 461,35	22,69
Dettes			-40 495 444,14	-25,43
Comptes financiers			26 740 357,88	16,79
Actif net			159 281 098,48	100,00

Action SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG D	EUR	137,000	1 426,12	
Action SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG P	EUR	426 687,103	154,44	
Action SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG Z	EUR	58 950,974	107,58	
Action SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG C	EUR	53 301,077	1 629,29	

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Action SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	193,17	EUR	1,41	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	15,07	EUR	0,11	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	208,24	EUR	1,52	EUR

43. ANNEXE(S)

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG (Compartiment de la SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS)

(Code ISIN Actions P : FR0011034818)

Ce compartiment est géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, groupe CREDIT MUTUEL ARKEA.

Objectifs et politique d'investissement

Ce compartiment de classification « Obligations et autres titres de créances internationaux » a pour objectif de réaliser, pour un investissement d'une durée de placement recommandée au moins égale à 3 ans, une performance nette supérieure à celle de l'€STR (OIS-ESTER) capitalisé +3%. L'€STR (OIS-ESTER) capitalisé résulte de la moyenne pondérée des transactions au jour le jour dont le montant est supérieur à 1 million d'euros des prêts non garantis réalisées sur le marché monétaire par les établissements bancaires les plus actifs de la zone euro.

Le compartiment intègre dans sa stratégie une approche lui permettant de présenter une note ESG moyenne significativement supérieure à la note ESG moyenne de l'univers des émetteurs européens et internationaux couverts par les bases de données de la sociétés de gestion. Une analyse de la performance relative des émetteurs sur les enjeux ESG est ainsi réalisée selon un modèle propriétaire. Ce modèle permet d'intégrer les spécificités des émetteurs dans la définition des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance auxquels ils font face.

La proportion des titres en portefeuille faisant l'objet d'une analyse ESG est d'au moins 90% de l'actif net.

Il est précisé que la note ESG moyenne pondérée du portefeuille ne pourra en aucun cas être inférieure à la note ESG pondérée de l'univers de départ du fonds après élimination des 20 % de plus mauvaises valeurs.

Par ailleurs, le fonds applique un filtre normatif permettant d'exclure les émetteurs les plus controversés au regard des principes du Pacte Mondial des Nations Unis et les entreprises les plus impliquées dans l'extraction ou l'utilisation du charbon.

Le compartiment sera investi jusqu'à 100% de l'actif net en obligations et titres de créances négociables principalement libellés en euro, émis tant par des émetteurs publics que privés. Le compartiment pourra notamment détenir des obligations subordonnées de tout type jusqu'à 100% de l'actif net ainsi que des obligations convertibles contingentes (« Coco's »), dans la limite de 10% de l'actif net. Le compartiment pourra être exposé aux marchés émergents dans la limite de 10% de l'actif net.

Les actifs non libellés en euro seront limités à 30% de l'actif net. Le risque de change ne dépassera pas 30% de l'actif net.

Les titres ou émetteurs dont la notation est inférieure à BBB- ou équivalent par une agence de notation reconnue dit « titres spéculatifs » ou jugés équivalents selon l'analyse de la société de gestion pourront représenter jusqu'à 30% de l'Actif du compartiment. Les titres et émetteurs non notés par les agences de notation pourront représenter jusqu'à 50% de l'actif net.

L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En cas pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

La sensibilité sera gérée dans une fourchette de -3 à +5.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 20% d'obligations convertibles, échangeables ou indexées (à l'exception des obligations d'état). L'exposition au marché actions issue des obligations convertibles sera inférieure à 10%.

Le compartiment pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés jusqu'à une fois l'actif net. Le compartiment pourra donc être exposé à 200% de son actif net. Le gérant interviendra sur les risques actions, de taux, de crédit et de change à titre de couverture, et d'exposition.

Le compartiment capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées pour les porteurs de parts P.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidienne) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank

Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le lendemain ouvré. La durée minimum de placement recommandée est de 3 ans.

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cet indicateur du profil de risque et de rendement se base sur les données historiques en matière de volatilité du compartiment (depuis sa création) complétées sur la période de référence (5ans) par celles d'un indicateur proche (volatilité inférieur à 5%). Ce compartiment est classé dans la catégorie de risque 3 du fait de son exposition aux marchés obligataire avec une sensibilité comprise entre -3 et +5.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur :

Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur, d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le risque de défaut de l'émetteur qui conduirait à une baisse de la valeur liquidative. L'investissement dans des titres dont la notation est basse ou inexistante (titres spéculatifs ou haut rendement) accentue le risque de crédit.

Risque de liquidité : Il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur

le marché où sont habituellement négociés ces titres. Si une part significative du portefeuille devient illiquide la valeur liquidative pourrait baisser en cas de rachat important.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme : le compartiment peut utiliser les produits dérivés en complément des titres en portefeuille. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Il convient de se référer au prospectus de l'OPCVM pour connaître l'ensemble des risques auxquels est soumis le compartiment.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG (Compartiment de la SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS)

(Code ISIN Actions Z : FR0013318755)

Ce compartiment est géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, groupe CREDIT MUTUEL ARKEA.

Objectifs et politique d'investissement

Ce compartiment de classification « Obligations et autres titres de créances internationaux » a pour objectif de réaliser, pour un investissement d'une durée de placement recommandée au moins égale à 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'€STR (OIS-ESTER) capitalisé +3%. L'€STR (OIS-ESTER) capitalisé résulte de la moyenne pondérée des transactions au jour le jour dont le montant est supérieur à 1 million d'euros des prêts non garantis réalisées sur le marché monétaire par les établissements bancaires les plus actifs de la zone euro.

La stratégie du compartiment consiste à gérer (principalement en direct et à titre accessoire via des OPC) de façon discrétionnaire et en fonction des prévisions micro et macroéconomiques de la société de gestion et des recommandations de ses analystes financiers, des obligations et autres titres de créances libellés en euros ou en devises autres que l'euro.

Le compartiment intègre dans sa stratégie une approche lui permettant de présenter une note ESG moyenne significativement supérieure à la note ESG moyenne de l'univers des émetteurs européens et internationaux couverts par les bases de données de la sociétés de gestion. Une analyse de la performance relative des émetteurs sur les enjeux ESG est ainsi réalisée selon un modèle propriétaire. Ce modèle permet d'intégrer les spécificités des émetteurs dans la définition des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance auxquels ils font face. La proportion des titres en portefeuille faisant l'objet d'une analyse ESG est d'au moins 90% de l'actif net.

Il est précisé que la note ESG moyenne pondérée du portefeuille ne pourra en aucun cas être inférieure à la note ESG pondérée de l'univers de départ du fonds après élimination des 20 % de plus mauvaises valeurs.

Par ailleurs, le fonds applique un filtre normatif permettant d'exclure les émetteurs les plus controversés au regard des principes du Pacte Mondial des Nations Unis et les entreprises les plus impliquées dans l'extraction ou l'utilisation du charbon.

Le compartiment sera investi jusqu'à 100% de l'actif net en obligations et titres de créances négociables principalement libellés en euro, émis tant par des émetteurs publics que privés. Le compartiment pourra notamment détenir des obligations subordonnées de tout type jusqu'à 100% de l'actif net ainsi que des obligations convertibles contingentes (« Coco's »), dans la limite de 10% de l'actif net.

Le compartiment pourra être exposé aux marchés émergents dans la limite de 10% de l'actif net.

Les actifs non libellés en euro seront limités à 30% de l'actif net. Le risque de change ne dépassera pas 30% de l'actif net.

Les titres ou émetteurs dont la notation est inférieure à BBB- ou équivalent par une agence de notation reconnue dit « titres spéculatifs » ou jugés équivalents selon l'analyse de la société de gestion pourront représenter jusqu'à 30% de l'Actif du compartiment. Les titres et émetteurs non notés par les agences de notation pourront représenter jusqu'à 50% de l'actif net.

L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En cas pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

La sensibilité sera gérée dans une fourchette de -3 à +5.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 20% d'obligations convertibles, échangeables ou indexées (à l'exception des obligations d'état). L'exposition au marché actions issue des obligations convertibles sera inférieure à 10%.

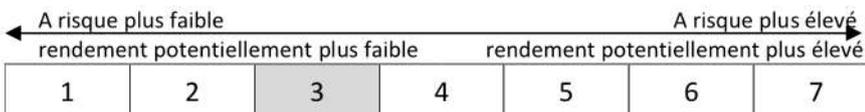
Le compartiment pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés jusqu'à une fois l'actif net. Le compartiment pourra donc être exposé à 200% de son actif net. Le gérant interviendra sur les risques actions, de taux, de crédit et de change à titre de couverture, et d'exposition.

Le compartiment capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées pour les porteurs de parts Z.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidienne) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank

Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le lendemain ouvré. La durée minimum de placement recommandée est de 3 ans.

Profil de risque et de rendement



Le classement en matière de risque et de rendement est basé sur les données historiques en matière de volatilité du compartiment (depuis sa création) complétées sur la période de référence (5 ans) par celles d'un indicateur proche (volatilité inférieure à 5%). Ce compartiment est classé dans la catégorie de risque 3 du fait de son exposition aux marchés obligataires avec une sensibilité comprise entre -3 et +5.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associé à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur :

Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur, d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le risque de défaut de l'émetteur qui conduirait à une baisse de la valeur liquidative. L'investissement dans des titres dont la notation est basse ou inexistante (titres spéculatifs ou haut rendement) accentue le risque de crédit.

Risque de liquidité : Il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres. Si une part significative du portefeuille devient illiquide la valeur liquidative pourrait baisser en cas de rachat important.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme : le compartiment peut utiliser les produits dérivés en complément des titres en portefeuille. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser. Il convient de se référer au prospectus de l'OPCVM pour connaître l'ensemble des risques auxquels est soumis le compartiment.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SCHELCHER OPTIMAL INCOME ESG **(Compartiment de la SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS)** (Code ISIN Actions C : FR0011026707)

Ce compartiment est géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, groupe CREDIT MUTUEL ARKEA.

Objectifs et politique d'investissement

Ce compartiment de classification « Obligations et autres titres de créances internationaux » a pour objectif de réaliser, pour un investissement d'une durée de placement recommandée au moins égale à 3 ans, une performance nette de supérieure à celle de l'€STR (OIS-ESTER) capitalisé +3%. L'€STR (OIS-ESTER) capitalisé résulte de la moyenne pondérée des transactions au jour le jour dont le montant est supérieur à 1 million d'euros des prêts non garantis réalisées sur le marché monétaire par les établissements bancaires les plus actifs de la zone euro.

La stratégie du compartiment consiste à gérer (principalement en direct et à titre accessoire via des OPC) de façon discrétionnaire et en fonction des prévisions micro et macroéconomiques de la société de gestion et des recommandations de ses analystes financiers, des obligations et autres titres de créances libellés en euros ou en devises autres que l'euro.

Le compartiment intègre dans sa stratégie une approche lui permettant de présenter une note ESG moyenne significativement supérieure à la note ESG moyenne de l'univers des émetteurs européens et internationaux couverts par les bases de données de la sociétés de gestion. Une analyse de la performance relative des émetteurs sur les enjeux ESG est ainsi réalisée selon un modèle propriétaire. Ce modèle permet d'intégrer les spécificités des émetteurs dans la définition des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance auxquels ils font face.

La proportion des titres en portefeuille faisant l'objet d'une analyse ESG est d'au moins 90% de l'actif net.

Il est précisé que la note ESG moyenne pondérée du portefeuille ne pourra en aucun cas être inférieure à la note ESG pondérée de l'univers de départ du fonds après élimination des 20 % de plus mauvaises valeurs.

Par ailleurs, le fonds applique un filtre normatif permettant d'exclure les émetteurs les plus controversés au regard des principes du Pacte Mondial des Nations Unis et les entreprises les plus impliquées dans l'extraction ou l'utilisation du charbon.

Le compartiment sera investi jusqu'à 100% de l'actif net en obligations et titres de créances négociables principalement libellés en euro, émis tant par des émetteurs publics que privés. Le compartiment pourra notamment détenir des obligations subordonnées de tout type jusqu'à 100% de l'actif net ainsi que des obligations convertibles contingentes (« Coco's »), dans la limite de 10% de l'actif net.

Le compartiment pourra être exposé aux marchés émergents dans la limite de 10% de l'actif net.

Les actifs non libellés en euro seront limités à 30% de de l'actif net. Le risque de change ne dépassera pas 30% de l'actif net.

Les titres ou émetteurs dont la notation est inférieure à BBB- ou équivalent par une agence de notation reconnue dit « titres spéculatifs » ou jugés équivalents selon l'analyse de la société de gestion pourront représenter jusqu'à 30% de l'Actif du compartiment. Les titres et émetteurs non notés par les agences de notation pourront représenter jusqu'à 50% de l'actif net.

L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En cas pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

La sensibilité sera gérée dans une fourchette de -3 à +5.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 20% d'obligations convertibles, échangeables ou indexées (à l'exception des obligations d'état). L'exposition au marché actions issue des obligations convertibles sera inférieure à 10%.

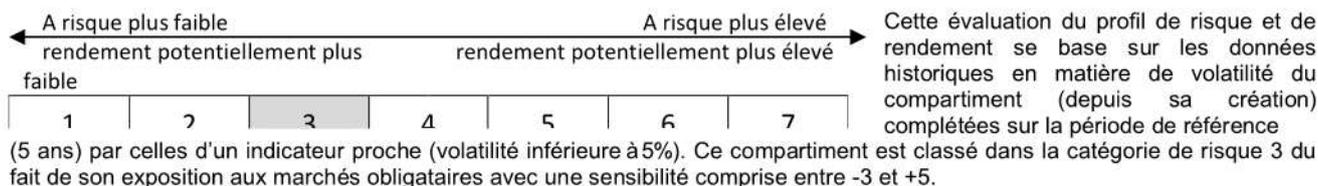
Le compartiment pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés jusqu'à une fois l'actif net. Le compartiment pourra donc être exposé à 200% de son actif net. Le gérant interviendra sur les risques actions, de taux, de crédit et de change à titre de couverture, et d'exposition.

Le compartiment capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées pour les porteurs de parts C.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidienne) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank. Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le lendemain ouvré.

La durée minimum de placement recommandée est de 3 ans.

Profil de risque et de rendement



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. La catégorie de risque associé à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur :

- **Risque de crédit** : risque que la situation financière de l'émetteur, d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le risque de défaut de l'émetteur qui conduirait à une baisse de la valeur liquidative L'investissement dans des titres dont la notation est basse ou inexistante (titres spéculatifs ou haut rendement) accentue le risque de crédit.

- Risque de liquidité : Il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres. Si une part significative du portefeuille devient illiquide la valeur liquidative pourrait baisser en cas de rachat important.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.
- Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme : le compartiment peut utiliser les produits dérivés en complément des titres en portefeuille. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Il convient de se référer au prospectus de l'OPCVM pour connaître l'ensemble des risques auxquels est soumis le compartiment.

Compartment :

SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 (Compartiment de la SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS)

(Code ISIN Action D : FR0013408424)

Ce compartiment de droit français géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, groupe CREDIT MUTUEL ARKEA.

Objectifs et politique d'investissement

Le compartiment, classé « Obligations et autres titres de créance internationaux », a pour objectif de réaliser une performance annuelle de 4,5% nette de frais et prenant en compte le risque de défaut des émetteurs et le risque de change, sur une période prédéfinie jusqu'à la fin du dernier trimestre 2024 plus 6 mois, via la gestion d'un portefeuille de titres de taux libellés en euros et dans d'autres devises que l'euro, en mettant en œuvre une gestion en collaboration avec IVO Capital Partners. Cet objectif de rendement est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la société de gestion à la date de lancement du compartiment et ne constitue pas une garantie de rendement. Il prend en compte une estimation de l'impact de potentiels événements de crédit pouvant intervenir en cours de vie des émetteurs des titres composant le portefeuille du compartiment (tels que la défaillance). Il inclut par ailleurs les coûts de couverture du risque de change estimés en fonction des conditions actuelles de marché. Si ces risques se matérialisaient de manière plus importante que prévue dans les hypothèses du gestionnaire financier, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.

Le compartiment est en permanence exposé à des titres de taux internationaux libellés en euros et dans d'autres devises que l'euro qui seront couvertes contre les variations desdites devises contre l'euro, à partir de la création du compartiment, et dont l'échéance résiduelle au 31 décembre 2024 sera inférieure ou égale à 6 mois. Le principe est la couverture du risque de change sur l'ensemble des devises. Il existe néanmoins un risque de change accessoire qui peut représenter jusqu'à 10% de l'actif net.

La rentabilité du compartiment sera donc le fruit à la fois de la valorisation des coupons courus des obligations présentes en portefeuille, des variations de capital dues à la fluctuation des taux d'intérêt, et des variations de change résiduelles.

La stratégie d'investissement du compartiment reposera principalement sur une gestion de type « portage » (achat des titres pour les détenir en portefeuille jusqu'à leur maturité).

L'équipe de gestion se réserve toutefois la possibilité de gérer activement le portefeuille par l'achat ou la vente d'un titre tout en maintenant un taux de rotation du portefeuille faible.

Pour réaliser l'objectif de gestion, la stratégie du compartiment consiste à gérer de façon discrétionnaire, et en fonction des prévisions microéconomiques et macroéconomiques de la société de gestion (SCHELCHER PRINCE GESTION) et du gestionnaire sous délégué (IVO CAPITAL PARTNERS) et des recommandations de leurs analystes crédits, des titres de taux (principalement en direct ou à titre accessoire via des OPC) internationaux libellés en euros et dans d'autres devises que l'euro qui seront couvertes contre les variations desdites devises contre l'euro.

L'exposition à des titres de taux sur les marchés de l'EEE, des USA, du Canada et du Japon est de 50 % minimum de l'actif net.

La répartition dette privée/dette publique n'est pas fixée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés. Seuls les titres de taux admis à la négociation sur des marchés de pays de l'Espace Économique Européen et de l'OCDE, émis tant par des émetteurs publics que privés, pourront être éligible à l'actif du compartiment, comme décrit dans le tableau ci-dessous.

L'exposition globale du compartiment aux marchés actions ne pourra pas excéder 10% de l'actif net.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 20% d'obligations convertibles, échangeables ou indexées (à l'exception des obligations d'état). Elles seront acquises par achats fermes, prises en pension ou toutes techniques assimilables.

L'exposition au marché actions issue des obligations convertibles sera inférieure à 10%.

Les émetteurs ou les titres sélectionnés par le gérant et le gestionnaire sous délégué peuvent être des titres appartenant à la catégorie « Investment Grade » (titres de notation supérieure ou égale à BBB- par les agences de notation officielles ou jugées équivalentes par l'analyse de la société de gestion) ou des titres appartenant à la catégorie spéculative « non Investment Grade » ou des titres non notés par les agences de notation officielles. Les titres (ou à défaut émetteurs) appartenant à la catégorie « spéculative » ou à Haut Rendement (notés en dessous de BBB- par des agences de notation (Standard & Poor's ou Moody's ou Fitch) ou jugées équivalentes par l'analyse de la société de gestion) ou les titres non notés par les agences de notation officielles pourront représenter jusqu'à 100% de l'actif net. L'investissement et/ou l'exposition sur un même émetteur ne pourra pas dépasser 2,5% de l'actif net du fonds.

L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En cas de pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

Le compartiment cherche à intégrer les critères ESG et ces analyses sont discrétionnaires et non contraignantes .

Les critères ESG d'analyse extra-financière, dès qu'ils sont disponibles, font l'objet d'une intégration systématique pour l'analyse des émetteurs. Ces critères couvrent les enjeux de développement durable : Environnement (E), Social (S) et Gouvernance (G). Ces critères sont activés et pondérés par les analystes ISR en fonction des enjeux extra-financiers auxquels sont confrontées les sociétés étudiées. Ainsi dans le domaine de la gouvernance, les analystes évalueront la qualité des organes de gouvernance (Conseil d'administration, comité exécutif) ainsi que la politique de rémunération des dirigeants. Ils seront attentifs à l'équité de traitement des parties prenantes. Le respect des actionnaires minoritaires est également un des axes d'évaluation. Pour exemple, dans le domaine environnemental, les analystes seront notamment amenés à évaluer les externalités environnementales des processus de production (consommation énergétique, gestion des déchets...), des produits ou services (éco-conception, analyse du cycle de vie), la stratégie relative au climat (émissions de CO₂, énergies renouvelables...). Dans le domaine social, les analystes seront par exemple attentifs à l'investissement en capital humain (formation des collaborateurs...), à la protection des collaborateurs (politique santé-sécurité, accords collectifs...), au dialogue avec les parties prenantes entre autres.

Le gérant ne sera pas contraint de fonder sa décision d'investissement sur les facteurs ESG.

La sensibilité du portefeuille aux produits de taux se situera dans une fourchette comprise entre 0 et 5.

Le compartiment pourra investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'autres OPCVM et FIA. Ces OPCVM, FIA et fonds d'investissement de droit étranger peuvent être gérés par la société de gestion. Les stratégies de ces OPCVM, FIA et fonds d'investissement de droit étranger sont compatibles avec celles du compartiment ou une entreprise qui lui est liée. L'investissement dans chacun de ces actifs se fera dans le respect des règles d'investissement.

Le compartiment n'aura pas recours aux obligations convertibles contingent (Coco's).

Le compartiment pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés. L'OPCVM pourra être exposé jusqu'à 200% maximum de son actif net.

Le compartiment distribue annuellement son résultat net (il pourra verser des acomptes sur dividendes) et capitalise ses plus-values nettes réalisées pour les porteurs de parts D.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidienne) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank.

Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le surlendemain ouvré. Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la société de gestion dans le cadre de sa valorisation.

La durée minimum de placement recommandée est celle restant à courir jusqu'à la fin du dernier trimestre 2024 plus 6 mois.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible rendement potentiellement plus faible			A risque plus élevé rendement potentiellement plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7

Le compartiment se situe actuellement au niveau 4 de l'indicateur synthétique de risque, du fait de son exposition aux obligations et autres titres de créance internationaux.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. La catégorie de risque associé au compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment :

Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur, d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le risque de défaut de l'émetteur. L'investissement dans des titres dont la notation est basse ou inexistante accentue le risque de crédit.

Risque de liquidité : Il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

Risque de contrepartie : à des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres ainsi que des opérations de prêts/emprunt de titres. De ce fait, le compartiment peut subir une perte en cas de défaillance d'une contrepartie avec laquelle ont été réalisées certaines opérations, la valeur liquidative pourra alors baisser.

Il convient de se référer au prospectus de l'OPCVM pour connaître l'ensemble des risques auxquels est soumis le compartiment.

46. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

12 mars 2021

Compartiment n°7 : SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024

- Mise à jour annuelle des perf et des frais
- Mise en conformité avec le règlement SFDR (art 6)
- Ajout d'un complément ESG à la suite de la description du filtre ESG dans la stratégie d'investissement

15 octobre 2021

Concernant tous les compartiments :

- La valeur liquidative sera désormais calculée sur la base des cours relevés à la clôture des différentes places de cotation [et non plus à midi] et est majorée le cas échéant, des intérêts courus pendant une période de non valorisation.

Compartiment n°7 : SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024

- Le règlement des souscriptions et des rachats passera en J+2 (soit 2 jours ouvrés après l'établissement de la VL)

15 décembre 2021

Compartiment n°7 : SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024

- Modification de la mention relative aux investissements en titres de créances, de la manière suivante : « Le compartiment sera investi (principalement en direct et à titre accessoire via des OPC) dans la limite de 100% de l'actif net en titres de créances de toutes natures, de pays de l'Espace Economique Européen (EEE) et de l'OCDE »

47. RAPPORT DE GESTION

Le positionnement de Schelcher IVO Global Yield 2024 sur l'année 2021 a permis de dégager une performance (sur la part C) de +4.76% contre 3.18% pour le High Yield Euro. Sur le HY Emergent, le CEMBI Broad HY (-2,3 % YTD) est resté à la traîne par rapport au US HY (-1,1 %YTD), mais le HY EM ex-China (-1,2 %) est dans le même sillage. Les principaux contributeurs à cette performance ont été les resserrements des spreads de crédit. Les secteurs dits de réouverture des économies en Europe et aux US ont été nos principaux positionnements. La partie investie Le crédit Emergent a sous-performé entraîné par les problèmes du secteur immobilier Chinois ainsi que les tensions géopolitiques en Ukraine.

Performances 2021

	31/12/2020	31/12/2021	Fonds	Benchmark
Part C	1030.57	10511.94	+4.76%	+4.50%
Part D	11848.66	12039.75	+4.76%	+4.50%
Part P	99.43	103.58	+4.14%	+4.50%
Part Z	100.34	105.15	+4.76%	+4.50%

Perspectives

L'année 2022 risque d'être une année où les spreads devraient se re-écarter. Le phénomène de compression de spreads devrait s'inverser. Le positionnement tactique sera primordial Nous allons axés nos différentes stratégies en essayant d'être très réactif, et prudent compte tenu du niveau de certaines valorisations.

Une hausse des taux est à envisager il conviendra d'être prudent dans le pilotage de la sensibilité taux. Nous resterons attentifs aux évolutions des anticipations d'inflation et à la volatilité des marchés des actions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
EC FINANCE 2.375% 15-11-22	1 879 183,69	1 911 286,00
QUATRIM SASU 5.875% 15-01-24	2 296 377,09	1 238 294,10
MOTION FINCO SARL 7.0% 15-05-25	3 422 833,55	
PINNACLE BID 5.5% 15-02-25	3 318 469,67	
CENTER PARCS EUROPE NV E3M+0.02% 21-12-22	1 500 000,00	1 586 850,01
CMA CGM 5.25% 15-01-25	730 295,17	2 228 886,00
AMERICAN PRESIDENT COS LTD 8.0% 15-01-24	2 791 991,16	
MOGO FINANCE SA 9.5% 10-07-22	744 580,75	1 893 937,50
SP NEW MONEY 10.0% 30-09-22	2 637 600,00	
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.875% 11-02-25	2 521 163,01	

48. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 8 714 220,86
 - o Prêts de titres : 8 714 220,86
 - o Emprunt de titres :
 - o Prises en pensions :
 - o Mises en pensions :
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 96 530 104,76
 - o Change à terme : 96 530 104,76
 - o Future :
 - o Options :
 - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
CACEIS BANK, LUXEMBOURG BRANCH	BNP PARIBAS FRANCE SOCIETE GENERALE SA

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	-8 635 372,00
Total	-8 635 372,00
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	29 453,96
. Autres revenus	
Total des revenus	29 453,96
. Frais opérationnels directs	3 914,50
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	3 914,50

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

REGLEMENTATION SFTR EN EUR

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant	8 714 220,86				
% de l'Actif Net*	4,70%				

*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant	8 714 220,86				
% de l'Actif Net	4,31%				

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

--	--	--	--	--	--

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

CACEIS BANK, LUXEMBOURG BRANCH LUXEMBOURG	8 714 220,86				
---	--------------	--	--	--	--

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions					
- Obligations					
- OPC					
- TCN					
- Cash	8 635 372,00				
Rating					

Monnaie de la garantie					
Euro	8 635 372,00				

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes					

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes	8 714 220,86				

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)					
Montant utilisé (%)					
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros					

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

CACEIS Bank					
Titres					
Cash	8 635 372,00				

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres					
Cash					

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC	29 453,96				
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC	3 914,50				
- Gestionnaire					
- Tiers					

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

SCHELCHER PRINCE GESTION veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)

- o Dépôt

- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité

- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité

- o Prises en pension Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

Actuellement, la pratique est plutôt de pas utiliser le cash.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

SCHELCHER PRINCE GESTION veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Tous les revenus résultant des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres, nets des coûts opérationnels, sont restitués à l'OPC. Les opérations de cessions temporaires de titres sont conclues avec des contreparties de marché et intermédiées par SCHELCHER PRINCE GESTION.

POLITIQUE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Sélection des intermédiaires

Le comité courtier est réalisé chaque semestre en collaboration avec Amundi Intermédiation, le délégataire de la prestation de sélection et d'exécution des ordres de SCHELCHER PRINCE GESTION. Les différents courtiers et contreparties sont évalués par Amundi, et sur événements par SCHELCHER PRINCE GESTION, selon une liste de critères définis dans le contrat de prestations de services (volumes d'opérations, prix, exécution, recherche...). Tout nouvel intermédiaire doit être avalisé par le « comité de courtiers et contrepartie » qui regroupe les équipes d'Amundi Intermédiation. A la suite de chaque Comité, la liste est mise à jour avec les nouveaux entrants, les sortants et la modification de la note globale des courtiers et contreparties déjà présent.

Rapport relatif à la politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Conformément à l'article 321-115 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, SCHELCHER PRINCE GESTION tient à la disposition des porteurs le rapport relatif à sa politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et décrivant la politique arrêtée en la matière. Ce rapport est disponible sur simple demande à la société de gestion.

Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation facturés aux OPC de SCHELCHER PRINCE GESTION

Conformément à l'article 321-122 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles SCHELCHER PRINCE GESTION a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document disponible auprès de la société de gestion sur simple demande

CRITERES ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sur son site internet : www.spgestion.fr

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE

Article 6

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

POLITIQUE DE VOTE

En application de la réglementation, la politique de droit de vote de Schelcher Prince Gestion, société de gestion de votre OPCVM, est disponible au sein de la société de gestion.

INFORMATION SUR LES GARANTIES FINANCIERES EXIGEEES DANS LE CADRE DES OPERATIONS DE PRETS DE TITRES

Les garanties financières reçues par le fonds prennent la forme de transfert de titres et/ou d'espèces.

- Garanties financières en espèces en Euro sur un compte bloqué ;
- Garanties financières en obligations gouvernementales avec un rating minimum.

Les titres comme les espèces remis en garantie ne sont pas réinvestis.

RISQUE GLOBAL ET EFFET DE LEVIER

La mesure du risque global est réalisée par la méthode de l'engagement.

POLITIQUE DE REMUNERATION

SCHELCHER PRINCE GESTION a élaboré et mis en œuvre une politique de rémunération de ses collaborateurs (salariés et dirigeants exécutifs) qui permet d'aligner les intérêts des investisseurs, de la société, des actionnaires et des salariés.

Cette politique dont la mise en œuvre et son actualisation relève de la Direction générale est validée et contrôlée dans son application par le comité des Rémunérations du Groupe CREDIT MUTUEL ARKEA auquel appartient SCHELCHER PRINCE GESTION.

Compte tenu de la taille de SCHELCHER PRINCE GESTION et de son organisation interne, la politique de rémunération s'applique à l'ensemble des collaborateurs (salariés et Direction Générale).

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composante variable de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable ;

Les « bonus » annuels des collaborateurs de SCHELCHER PRINCE GESTION sont validés par le Comité des Rémunérations du Groupe CREDIT MUTUEL ARKEA sur proposition du Directeur Général de la société.

Le « bonus » annuel est attribué à chaque collaborateur en fonction de sa performance professionnelle, de son apport au développement de la société, de la qualité de son travail et du respect des procédures et de la réglementation.

Lorsque la performance professionnelle dépend de performances financières pluriannuelles, ces dernières doivent être ajustées des risques associés.

Le paiement du bonus attribué à chaque collaborateur au titre de l'exercice N est échelonné sur trois exercices en application des règles suivantes :

- La partie versée à l'issue de l'exercice N est payée en numéraire. Elle est déterminée en déduisant la partie différée.
- La partie différée est égale à une part du bonus progressive en fonction de son importance et qui est plafonnée à 40%.
- La partie différée est versée à l'issue des trois exercices suivants par fraction égale. Elle est indexée sur la performance d'un panier d'organismes de placements collectifs (OPC) représentatif de la gestion de SCHELCHER PRINCE GESTION. Ce panier est déterminé à la clôture de chaque exercice N pour l'indexation sur la période N+1 et comprend à la fois des OPCVM et des FIA.

Au titre de l'exercice 2021, le poste rémunération de l'ensemble des collaborateurs s'est décomposé ainsi :

1. Rémunération brute fixe (compte 641100 Salaires et appointements) : 3.694.630,44 €
2. Rémunération variable (provision au titre de 2021) : 1.860.000 €

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

SCHELCHER PRINCE GESTION
72, rue Pierre Charron – 75008 PARIS
Tél : 01.53.29.31.85
e-mail : nathalie.gauquelin@spgestion.fr

Le site de l'AMF www.amf-france.org contient des informations complémentaires sur la liste des documents réglementaires et l'ensemble des dispositions relatives à la protection des investisseurs.

49. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 31/12/2021 en EUR

ACTIF

	31/12/2021	31/12/2020
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	185 188 225,12	107 748 659,39
Actions et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	176 469 767,68	107 748 659,39
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	170 727 510,66	107 748 659,39
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	5 742 257,02	
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres	8 718 457,44	
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés	8 718 457,44	
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	96 741 040,12	47 209 795,55
Opérations de change à terme de devises	96 530 104,76	47 075 740,72
Autres	210 935,36	134 054,83
COMPTES FINANCIERS	25 573 995,84	406 268,79
Liquidités	25 573 995,84	406 268,79
TOTAL DE L'ACTIF	307 503 261,08	155 364 723,73

PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	199 795 277,55	100 982 772,65
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	1,53	
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-7 532 823,75	2 439 181,32
Résultat de l'exercice (a,b)	10 057 363,05	5 034 243,91
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	202 319 818,38	108 456 197,88
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,01	
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres	0,01	
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés	0,01	
Autres opérations temporaires		
Instrument financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	105 183 077,85	46 908 525,85
Opérations de change à terme de devises	96 359 495,32	46 809 181,76
Autres	8 823 582,53	99 344,09
COMPTES FINANCIERS	364,84	
Concours bancaires courants	364,84	
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	307 503 261,08	155 364 723,73

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	3,76	146,55
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	9 245 165,46	4 583 621,40
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	29 453,96	
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	9 274 623,18	4 583 767,95
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	3 914,50	
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	86 948,11	34 305,71
Autres charges financières		
TOTAL (2)	90 862,61	34 305,71
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	9 183 760,57	4 549 462,24
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 508 783,55	713 699,18
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	7 674 977,02	3 835 763,06
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	2 382 386,03	1 198 480,85
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	10 057 363,05	5 034 243,91

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013408424 - SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 D COMPART 7 : Taux de frais maximum de 0,60% TTC

FR0013408457 - SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 Z COMPART 7 : Taux de frais maximum de 0,60% TTC

FR0013408432 - SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 P COMPART 7 : Taux de frais maximum de 1,20% TTC

FR0013408416 - SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 I COMPART 7 : Taux de frais maximum de 0,60% TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 D	Distribution	Capitalisation
Action SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 I	Capitalisation	Capitalisation
Action SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 P	Capitalisation	Capitalisation
Action SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 Z	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	108 456 197,88	47 651 566,11
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	124 984 012,36	93 975 390,01
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-36 486 490,27	-35 400 307,70
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 182 697,30	692 391,35
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 226 884,79	-1 413 222,08
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	221 800,26	4 139 667,61
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-6 598 419,95	-797 338,89
Frais de transactions	-122 224,42	-85 433,20
Différences de change	6 078 866,21	-4 082 925,02
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-1 801 936,55	-59 353,37
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-1 421 372,17	380 564,38
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-380 564,38	-439 917,75
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-42 776,67	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	7 674 977,02	3 835 763,06
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	202 319 818,38	108 456 197,88

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	157 159 888,67	77,67
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 788 592,31	1,88
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	9 779 029,68	4,83
Obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	5 742 257,02	2,84
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	176 469 767,68	87,22
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	172 681 175,37	85,35			3 788 592,31	1,87		
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres	8 714 220,86	4,31						
Comptes financiers							25 573 995,84	12,64
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							364,84	
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	2 415 401,14	1,19	7 029 019,86	3,47	99 395 722,22	49,13	66 844 639,52	33,04	784 984,94	0,39
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres					3 846 649,54	1,90	4 867 571,32	2,41		
Comptes financiers	25 573 995,84	12,64								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	364,84									
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 GBP		Devise 2 USD		Devise 3 SEK		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées	2 287 510,97	1,13	89 065 929,84	44,02	591 475,65	0,29		
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres			2 201 632,77	1,09				
Créances			9 453,04					
Comptes financiers	180 516,84	0,09	2 066 452,21	1,02				
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	2 379 965,23	1,18	93 396 848,83	46,16	582 681,26	0,29		
Comptes financiers					364,84			
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2021
CRÉANCES		
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	96 530 104,76
	Souscriptions à recevoir	30 857,32
	Coupons et dividendes en espèces	40 078,04
	Collatéraux	140 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		96 741 040,12
DETTES		
	Vente à terme de devise	96 359 495,32
	Frais de gestion fixe	167 123,26
	Collatéraux	8 635 372,00
	Autres dettes	21 087,27
TOTAL DES DETTES		105 183 077,85
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-8 442 037,73

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 D		
Actions souscrites durant l'exercice	104,762	1 270 363,49
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	104,762	1 270 363,49
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	174,233	
Action SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 I		
Actions souscrites durant l'exercice	4 482,711	46 520 746,13
Actions rachetées durant l'exercice	-2 752,741	-28 722 981,82
Solde net des souscriptions/rachats	1 729,970	17 797 764,31
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	5 739,056	
Action SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 P		
Actions souscrites durant l'exercice	717 872,424	74 128 484,16
Actions rachetées durant l'exercice	-69 579,530	-7 180 460,83
Solde net des souscriptions/rachats	648 292,894	66 948 023,33
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 273 965,958	
Action SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 Z		
Actions souscrites durant l'exercice	29 502,507	3 064 418,58
Actions rachetées durant l'exercice	-5 596,739	-583 047,62
Solde net des souscriptions/rachats	23 905,768	2 481 370,96
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	75 422,115	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 D Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 I Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 P Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 Z Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2021
Action SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	8 042,24
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Rétrocessions des frais de gestion	
Action SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	301 791,46
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Rétrocessions des frais de gestion	
Action SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 P	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 158 133,15
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Rétrocessions des frais de gestion	
Action SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 Z	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	40 816,70
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2021
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2021
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	1,53	
Résultat	10 057 363,05	5 034 243,91
Total	10 057 364,58	5 034 243,91

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 D		
Affectation		
Distribution	113 662,64	25 960,62
Report à nouveau de l'exercice	1,24	0,63
Capitalisation		
Total	113 663,88	25 961,25
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	174,233	69,471
Distribution unitaire	652,36	373,69
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	3 225 249,45	1 999 715,63
Total	3 225 249,45	1 999 715,63

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 P		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	6 294 432,44	2 751 513,25
Total	6 294 432,44	2 751 513,25

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 Z		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	424 018,81	257 053,78
Total	424 018,81	257 053,78

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-7 532 823,75	2 439 181,32
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-7 532 823,75	2 439 181,32

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 D		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-78 315,07	20 892,90
Total	-78 315,07	20 892,90

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-2 244 092,68	903 120,34
Total	-2 244 092,68	903 120,34

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 P		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-4 915 388,63	1 399 071,60
Total	-4 915 388,63	1 399 071,60

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 Z		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-295 027,37	116 096,48
Total	-295 027,37	116 096,48

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Actif net Global en EUR	47 651 566,11	108 456 197,88	202 319 818,38
Action SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 D en EUR			
Actif net		823 414,98	2 097 722,67
Nombre de titres		69,471	174,233
Valeur liquidative unitaire		11 852,64	12 039,75
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		300,74	-449,48
Distribution unitaire sur résultat		373,69	652,36
Crédit d'impôt unitaire			(*)
Action SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 I en EUR			
Actif net	31 906 093,09	40 226 934,84	60 328 660,94
Nombre de titres	3 132,481	4 009,086	5 739,056
Valeur liquidative unitaire	10 185,56	10 033,94	10 511,94
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-63,93	225,26	-391,02
Capitalisation unitaire sur résultat	173,77	498,79	561,98
Action SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 P en EUR			
Actif net	13 126 750,91	62 234 769,11	131 962 096,51
Nombre de titres	129 226,658	625 673,064	1 273 965,958
Valeur liquidative unitaire	101,57	99,46	103,58
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,62	2,23	-3,85
Capitalisation unitaire sur résultat	1,48	4,39	4,94
Action SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 Z en EUR			
Actif net	2 618 722,11	5 171 078,95	7 931 338,26
Nombre de titres	25 700,388	51 516,347	75 422,115
Valeur liquidative unitaire	101,89	100,37	105,15
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,63	2,25	-3,91
Capitalisation unitaire sur résultat	1,74	4,98	5,62

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.875% 11-02-25	EUR	2 500 000	2 578 454,62	1,27
PLATIN 1426 6.875% 15-06-23	EUR	700 000	707 086,43	0,35
SGL CARBON AG 3.0% 20-09-23 CV	EUR	1 200 000	1 205 984,00	0,60
TOTAL ALLEMAGNE			4 491 525,05	2,22
ARGENTINE				
CAPEX 6.875% 15-05-24	USD	800 000	678 120,04	0,34
IRSA PROPIEDADES COMERCIALES SA 8.75% 23-03-23	USD	1 500 000	1 298 153,73	0,64
PETR ENER 7.375% 21-07-23	USD	2 400 000	2 128 654,30	1,06
PROVINCE OF BUENOS AIRES 3.9% 01-09-37	USD	166 776	64 814,15	0,03
TRANSPORTADORA DE GAS DEL SUR SA TGS 6.75% 02-05-25	USD	2 000 000	1 641 654,94	0,81
YPF SOCIEDAD ANONIMA YACIMIENTOS PETROLI 8.75% 04/04/2024	USD	2 000 000	1 565 080,90	0,77
TOTAL ARGENTINE			7 376 478,06	3,65
ARMENIE				
ARDSHINBANK CJSC 6.5% 28-01-25	USD	1 000 000	888 763,34	0,44
TOTAL ARMENIE			888 763,34	0,44
AUTRICHE				
NOVOMAT 1.625% 20-09-23 EMTN	EUR	600 000	599 363,51	0,29
TOTAL AUTRICHE			599 363,51	0,29
BELGIQUE				
BIOCARTIS GROUP NV 4.0% 09-05-24	EUR	1 300 000	1 048 044,20	0,52
ECONOCOM GROUP 0.5% 06-03-23	EUR	124 952	993 430,88	0,49
TOTAL BELGIQUE			2 041 475,08	1,01
BRESIL				
GLOPAR 4.843 06/08/25	USD	1 600 000	1 449 543,05	0,72
TOTAL BRESIL			1 449 543,05	0,72
CAMBODGE				
NAGA 7.95% 06-07-24	USD	2 000 000	1 791 757,54	0,89
TOTAL CAMBODGE			1 791 757,54	0,89
CANADA				
FIRST QUANTUM MINERALS 6.5% 01-03-24	USD	800 000	731 979,13	0,36
FIRST QUANTUM MINERALS 7.5% 01-04-25	USD	400 000	369 108,34	0,18
FIRST QUANTUM MINERALS 7.5% 01-04-25	USD	200 000	184 067,89	0,09
STERLING RESOURCES 12.0% 16-02-24	USD	1 000 000	963 811,26	0,48
TOTAL CANADA			2 248 966,62	1,11
CHILI				
NOVA AUSTRAL 12.0% 26-11-26	USD	380 054	37 653,38	0,02
NOVA AUSTRAL 8.25% 26-05-21	USD	788 475	463 048,84	0,23
NOVA AUSTRAL ZCP 01-01-99	USD	3 619		
TOTAL CHILI			500 702,22	0,25
CHINE				
CHINA GRAND AUTOMOTIVE SERVICES 9.125% 30-01-24	USD	400 000	268 777,60	0,13
JINGRUI 12.0% 25-07-22	USD	400 000	213 788,25	0,10

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LOGAN GROUP COMPANY 5.75% 14-01-25	USD	600 000	521 922,85	0,26
REDSUN PROPERTIES GROUP 7.3% 21-05-24	USD	800 000	312 194,48	0,16
TOTAL CHINE			1 316 683,18	0,65
COLOMBIE				
BANC BILB VIZ 4.875% 21-04-25	USD	200 000	184 226,24	0,09
CREDIVALORESCREDISERVICIOS SAS 8.875% 07-02-25	USD	400 000	277 567,56	0,14
GILEX HOLDING 8.5% 02-05-23	USD	200 000	180 945,99	0,09
TOTAL COLOMBIE			642 739,79	0,32
DANEMARK				
NORICAN AS 4.5% 15-05-23	EUR	2 050 000	2 042 394,50	1,01
TOTAL DANEMARK			2 042 394,50	1,01
EMIRATS ARABES UNIS				
BORR DRILLING 3.875% 23-05-23	USD	2 000 000	959 248,87	0,47
SHELF DRILL 8.25% 15-02-25	USD	900 000	602 889,33	0,30
SHELF DRILL 8.25% 15-02-25	USD	550 000	368 432,37	0,18
TOTAL EMIRATS ARABES UNIS			1 930 570,57	0,95
ESPAGNE				
CO ECONIMICA DELTA SA 1.0% 01-12-23	EUR	400 000	399 641,63	0,20
EL CORTE INGLES SA 3.0% 15-03-24	EUR	900 000	912 481,50	0,46
INDRA SISTEMAS 3.0% 19-04-24	EUR	100 000	106 582,49	0,05
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 0.625% 17-11-22	EUR	1 200 000	1 181 422,48	0,58
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 2.75% 25-03-25	EUR	1 500 000	1 503 123,90	0,74
MASARIA INVESTMENTS SAU 5.0% 15-09-24	EUR	947 000	961 147,13	0,47
TOTAL ESPAGNE			5 064 399,13	2,50
ETATS-UNIS				
CINEMARK U 8.75% 01-05-25	USD	700 000	662 674,77	0,33
COTY 4.0% 15-04-23	EUR	1 800 000	1 823 837,00	0,90
HKN ENERGY I 1.0% 06-03-24	USD	1 100 000	1 040 960,97	0,51
HKN ENERGY III 12.0% 26-05-25	USD	1 600 000	1 479 468,05	0,73
SUPERIOR INDUSTRIES INTL 6.0% 15-06-25	EUR	2 300 000	2 249 024,33	1,11
TOTAL ETATS-UNIS			7 255 965,12	3,58
FRANCE				
AIR FR KLM 1.875% 16-01-25	EUR	600 000	567 911,14	0,28
AIR FR KLM 3.0% 01-07-24	EUR	1 000 000	998 984,86	0,50
ALTICE FRANCE 2.125% 15-02-25	EUR	900 000	885 442,26	0,44
BANIJAY ENTERTAINMENT SASU 3.5% 01-03-25	EUR	2 500 000	2 547 858,33	1,26
ERAMET 4.196% 28-02-24	EUR	2 000 000	2 092 664,52	1,03
ERAMET 5.875% 21-05-25	EUR	1 400 000	1 505 572,08	0,75
ILIAD 1.875% 25-04-25	EUR	1 500 000	1 531 564,42	0,76
LA FINANCIERE ATALIAN 4.0% 15-05-24	EUR	1 000 000	990 704,44	0,49
LA FINANCIERE ATALIAN 5.125% 15-05-25	EUR	1 900 000	1 897 890,74	0,93
LAGARDERE 2.75% 13-04-23	EUR	500 000	522 955,55	0,26
LOUVRE BIDCO SAS 4.25% 30-09-24	EUR	100 000	101 473,72	0,05
LOXAM 4.25% 15-04-24	EUR	200 000	206 038,28	0,11
LOXAM 6.0% 15-04-25	EUR	1 000 000	513 758,42	0,25
MAISON DU MONDE SAS 0.125% 06-12-23	EUR	20 000	963 590,00	0,48

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NOVAFIVES 5.0% 15-06-25	EUR	2 000 000	1 896 467,78	0,93
PAPREC 4.0% 31-03-25	EUR	300 000	309 233,00	0,15
PIERRE ET VACANCES 2.0% 01-04-23	EUR	19 350	176 085,00	0,09
QUATRIM SASU 5.875% 15-01-24	EUR	1 000 000	1 036 976,53	0,51
RENAULT 1.25% 24-06-25 EMTN	EUR	1 000 000	990 933,84	0,49
TEREOS 4.125% 16-06-23	EUR	1 400 000	1 455 683,27	0,72
TOTAL FRANCE			21 191 788,18	10,48
GEORGIE				
JSC GEORGIA CAPITAL 6.125% 09-03-24	USD	900 000	825 215,78	0,41
SILKNET JSC 11.0% 02-04-24	USD	2 000 000	1 941 297,21	0,95
TOTAL GEORGIE			2 766 512,99	1,36
HONGRIE				
NITROGENMUVEK ZRT 7.0% 14-05-25	EUR	1 625 000	1 511 911,74	0,75
TOTAL HONGRIE			1 511 911,74	0,75
ILES CAIMANS				
ALPHA STAR HOLDING V LTD 6.625% 18-04-23	USD	1 200 000	1 196 729,98	0,59
BANCO BTG PACTUAL SA CAYMAN BRANCH 4.5% 10-01-25	USD	400 000	363 396,06	0,18
CFLD CAYMAN INVESTMENT 8.05% 13-01-25	USD	900 000	221 846,20	0,11
CHINA AUTO RENTAL 9.75% 31-03-24	USD	1 600 000	1 454 876,30	0,72
CHINA SCE GROUP 7.0% 02-05-25	USD	800 000	581 023,95	0,29
COUNTRY GARDEN HOLDINGS 8.0% 27-01-24	USD	600 000	543 403,39	0,26
DAR ALARKAN SUKUK COMPANY 6.75% 15-02-25	USD	400 000	375 878,47	0,19
EHI CAR SERVICES 7.75% 14-11-24	USD	800 000	700 664,01	0,35
FUTURE LAND DEVELOPMENT 6.15% 15-04-23	USD	800 000	660 137,77	0,33
GOL FINANCE 7.0% 31-01-25	USD	2 900 000	2 334 126,27	1,16
GRAN TIERRA ENERGY INTL 6.25% 15-02-25	USD	1 800 000	1 485 667,87	0,73
KWG PROPERTY 5.875% 10-11-24	USD	1 200 000	780 815,16	0,39
MCE FINANCE 4.875% 06-06-25	USD	900 000	781 870,38	0,38
MGM CHINA 5.25% 18-06-25	USD	900 000	791 123,37	0,39
QIB SUKUK L3RUSD+1.35% 07-02-25	USD	800 000	714 316,64	0,35
SEAZEN GROUP 4.45% 13-07-25	USD	400 000	302 637,18	0,15
YUZHOU PROPERTIES 7.7% 20-02-25	USD	1 200 000	338 970,57	0,17
TOTAL ILES CAIMANS			13 627 483,57	6,74
INDE				
ADANI GREEN ENERGY 4.375% 08-09-24	USD	1 600 000	1 448 916,25	0,71
GMR HYDERABAD INTL AIRPORT 5.375% 10-04-24	USD	1 500 000	1 376 870,82	0,68
JSW STEEL 5.375% 04-04-25	USD	600 000	560 401,42	0,28
MANAPPURAM FINANCE 5.9% 13-01-23	USD	600 000	555 733,38	0,27
MUTHOOT FINANCE 4.4% 02-09-23	USD	300 000	273 871,64	0,14
SHRIRAM TRANSPORT FINANCE 4.4% 13-03-24	USD	475 000	429 664,34	0,21
SHRIRAM TRANSPORT FINANCE 5.1% 16-07-23	USD	700 000	644 794,67	0,32
TOTAL INDE			5 290 252,52	2,61
INDONESIE				
PT SRI REJEKI ISMAN TBK 7.25% 16-01-25 DEFAULT	USD	1 700 000	262 795,90	0,13
TOTAL INDONESIE			262 795,90	0,13

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
IRLANDE				
ASG FINANCE DAC 7.875% 03-12-24	USD	2 000 000	1 734 508,00	0,86
DME AIRPORT DAC 5.075% 15-02-23	USD	400 000	366 035,93	0,18
TOTAL IRLANDE			2 100 543,93	1,04
ISRAEL				
LEVIATHAN BOND 6.125% 30-06-25	USD	600 000	560 300,15	0,28
TOTAL ISRAEL			560 300,15	0,28
ITALIE				
COSMO PHARMACEUTICALS SPA 2.5% 05-12-23	EUR	600 000	577 871,33	0,29
JUVENTUS FOOTBALL CLUB 3.375% 19-02-24	EUR	1 000 000	988 931,58	0,50
PROGEST SPA 3.25% 15-12-24	EUR	1 300 000	1 249 326,36	0,61
SAIPEM FINANCE INTL BV 2.625% 07-01-25	EUR	50 000	51 682,71	0,02
WEBUILD SPA 1.75% 26-10-24	EUR	272 000	275 117,44	0,14
TOTAL ITALIE			3 142 929,42	1,56
JAPON				
SOFTBANK GROUP 4.5% 20-04-25	EUR	800 000	842 576,00	0,42
TOTAL JAPON			842 576,00	0,42
JERSEY				
ADIE GLOB HOL 3.5% 15-08-24	EUR	1 000 000	1 028 800,43	0,50
TOTAL JERSEY			1 028 800,43	0,50
LIBERIA				
ROYAL CARIBBEAN CRUISES 11.5% 01-06-25	USD	800 000	815 839,69	0,40
TOTAL LIBERIA			815 839,69	0,40
LUXEMBOURG				
4FINANCE 11.25% 23-02-22	EUR	389 000	413 313,47	0,20
ANDRADE GUTIERREZ INTERNATIONAL 9.5% 30-12-24 DEFAULT	USD	815 000	461 777,20	0,23
ARAMARK INTERNATIONAL FINANCE SARL 3.125% 01-04-25	EUR	1 000 000	1 017 587,92	0,50
ASRMED 5 1/8 08/31/24	EUR	800 000	751 875,83	0,37
CRYSTAL ALMOND SA RL 4.25% 15-10-24	EUR	1 200 000	1 237 087,67	0,61
EDREAMS ODIGEO 5.5% 01-09-23	EUR	2 300 000	2 337 758,33	1,15
EUROPEAN TOPSOHO SARL 4.0% 21-09-21 DEFAULT	EUR	900 000	765 000,00	0,38
HIDROVIAS INTERNATIONAL FINANCE SARL 5.95% 24-01-25	USD	400 000	368 898,86	0,19
KENBOURNE INVEST SA 6.875% 26-11-24	USD	600 000	555 589,32	0,28
KERNEL 6.5% 17-10-24	USD	800 000	720 170,79	0,36
LHMC FINCO SARL 4.75% 22-05-25	EUR	1 000 000	998 197,22	0,49
MHP 7.75% 10-05-24	USD	2 000 000	1 817 587,06	0,90
MOTION FINCO SARL 7.0% 15-05-25	EUR	3 200 000	3 386 936,89	1,67
PUMA INTL FINANCING 5.125% 06-10-24	USD	1 400 000	1 252 592,24	0,62
TOTAL LUXEMBOURG			16 084 372,80	7,95
MALTE				
BRAIT 6.5% 04-12-24 CV	GBP	1 400 000	1 508 711,29	0,75
MEDIA AND GAMES INVEST	EUR	2 400 000	2 482 800,02	1,23
TOTAL MALTE			3 991 511,31	1,98
MAURICE				
MTN MAUR INVE 4.755% 11-11-24	USD	600 000	556 783,55	0,27
TOTAL MAURICE			556 783,55	0,27

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MEXIQUE				
AXTEL SA DE CV 6.375% 14-11-24	USD	2 401 000	2 197 909,79	1,09
FINDEP 8 07/19/24	USD	3 500 000	2 759 794,52	1,36
GRUPO KALTEX SA DE CV 8.875% 11-04-22	USD	1 790 000	1 436 937,46	0,71
MEXARREND SAPI DE CV 10.25% 24-07-24	USD	2 300 000	1 899 230,37	0,93
OPERADORA DE SERVICIOS MEGA SA DE CV 8.25% 11-02-25	USD	1 450 000	1 228 720,51	0,61
SIXSGIMA NETWORKS 7.5% 02-05-25	USD	3 200 000	2 755 066,24	1,37
UNIFIN FINANCIERA SAPI DE CV SOFOM ENR 7.0% 15-01-25	USD	800 000	614 478,45	0,30
TOTAL MEXIQUE			12 892 137,34	6,37
MONGOLIE				
MONGOLIAN MORTGAGE CORP HFC LLC 8.85% 08-02-24	USD	1 200 000	1 061 619,77	0,53
TOTAL MONGOLIE			1 061 619,77	0,53
NORVEGE				
EXPLORER II AS 3.375% 24-02-25	EUR	1 100 000	1 051 492,75	0,51
NORSKE OLJESELSKAP 8.375% 29-05-24	USD	2 500 000	2 297 962,89	1,14
TOTAL NORVEGE			3 349 455,64	1,65
PAYS-BAS				
CIMPL 5 3/4 07/17/24	USD	1 800 000	1 465 885,07	0,72
DTEK RENEWABLES FINANCE 8.5% 12-11-24	EUR	2 752 000	2 567 133,72	1,27
DUFY ONE B.V 2.5% 31-12-24	EUR	800 000	795 116,89	0,39
EMBA NETH FIN 5.05% 15-06-25	USD	600 000	548 610,77	0,27
METINVEST BV 5.625% 17-06-25	EUR	2 000 000	1 994 873,19	0,99
PROMONTORIA HOLDING 264 BV 6.75% 15-08-23	EUR	800 000	822 278,00	0,41
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 6.0% 31-01-25	EUR	600 000	662 287,00	0,33
TOTAL PAYS-BAS			8 856 184,64	4,38
PEROU				
CORP AZUCARERA DEL PERU 6.375% 02/08/2022	USD	1 636 000	1 471 380,98	0,73
MILPOC 4.625% 03/28/23	USD	900 000	808 419,80	0,39
TOTAL PEROU			2 279 800,78	1,12
PORTUGAL				
TAP TRANSPORTES AEREOS 5.625% 02-12-24	EUR	200 000	180 766,75	0,08
TOTAL PORTUGAL			180 766,75	0,08
REPUBLIQUE TCHEQUE				
CE ENERGY AS 1.659% 26-04-24	EUR	250 000	259 997,34	0,13
ENERGOPRO AS 4.5% 04-05-24	EUR	1 400 000	1 436 743,67	0,71
SAZKA GROUP AS 4.125% 20-11-24	EUR	1 400 000	1 426 357,33	0,71
TOTAL REPUBLIQUE TCHEQUE			3 123 098,34	1,55
ROYAUME-UNI				
AVIS BUDGET FINANCE PLC 4.5% 15-05-25	EUR	150 000	154 174,50	0,08
CBOM FINANCE 4.7% 29-01-25	USD	400 000	363 851,95	0,18
ELLAKTOR VALUE PLC 6.375% 15-12-24	EUR	680 000	651 269,72	0,33
ENQUEST 7.0% 15-10-23 EMTN	USD	1 663 000	1 390 007,57	0,68
INTL GAME TECHNOLOGY 3.5% 15-07-24	EUR	700 000	747 264,39	0,37
INTL PERSONAL FINANCE 7.75% 14-12-23	GBP	627 000	778 799,68	0,39
INTL PERSONAL FINANCE STIB3R+7.0% 19-10-24	SEK	6 000 000	591 475,65	0,30
JAGUAR LAND ROVER 5.875% 15-11-24	EUR	2 000 000	2 179 993,06	1,07
JAGUAR LAND ROVER AUTOMOTIVE 2.2% 15-01-24	EUR	1 300 000	1 306 185,11	0,64

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
KONDOR FINANCE PLC 7.125% 19-07-24	EUR	1 400 000	1 314 627,62	0,65
PINNACLE BID 5.5% 15-02-25	EUR	3 200 000	3 299 027,56	1,63
TULLOW OIL 7.0% 01-03-25	USD	1 600 000	1 196 949,23	0,59
VFU FUNDING PLC 6.2% 11-02-25	USD	500 000	453 709,89	0,23
WALDORF PRODUCTION UK 9.75% 01-10-24	USD	200 000	163 596,85	0,08
TOTAL ROYAUME-UNI			14 590 932,78	7,22
SINGAPOUR				
LMIRT CAPITAL PTE LTD 7.25% 19-06-24	USD	600 000	544 519,43	0,27
MEDCO PLATINUM ROAD PTE LTD 6.75% 30-01-25	USD	1 600 000	1 481 181,85	0,73
THETA CAPITAL PTE 8.125% 22-01-25	USD	1 000 000	960 954,54	0,47
TOTAL SINGAPOUR			2 986 655,82	1,47
SUEDE				
INTRUM JUSTITIA AB 3.125% 15-07-24	EUR	1 500 000	1 529 190,21	0,76
TOTAL SUEDE			1 529 190,21	0,76
TOGO				
ECOBANK TRANSNATL 9.5% 18-04-24	USD	1 000 000	971 333,59	0,48
TOTAL TOGO			971 333,59	0,48
TURQUIE				
AKBANK TAS 5.125% 31-03-25	USD	900 000	747 087,80	0,37
KOC HOLDING 6.25% 11-03-25	USD	1 600 000	1 457 900,89	0,72
MERSIN ULUSLARARASI LIMANI ISLETMECILIG 5.375% 15-11-24	USD	800 000	720 880,04	0,36
RONESANS GAYRIMENKUL YATIRIM AS 7.25% 26-04-23	USD	500 000	426 281,41	0,21
TURK TELEKOM 4.875% 06/19/24	USD	200 000	173 869,37	0,08
TURK TELEKOMUNIKASYON AS 6.875% 28-02-25	USD	1 200 000	1 098 031,13	0,54
YAPI VE KREDI BANKASI AS 5.85% 21-06-24	USD	800 000	684 412,59	0,34
YAPI VE KREDI BANKASI AS 8.25% 15-10-24	USD	200 000	182 142,83	0,09
TOTAL TURQUIE			5 490 606,06	2,71
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			170 727 510,66	84,38
Obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ETATS-UNIS				
AMERICAN PRESIDENT COS LTD 8.0% 15-01-24	USD	3 000 000	3 016 766,33	1,49
TOTAL ETATS-UNIS			3 016 766,33	1,49
FRANCE				
SP NEW MONEY 10.0% 30-09-22	EUR	2 637 600	2 725 490,69	1,35
TOTAL FRANCE			2 725 490,69	1,35
TOTAL Obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			5 742 257,02	2,84
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			176 469 767,68	87,22
Créance représentative de titres prêtés				
ALLEMAGNE				
THY 2.5% 25-02-25 EMTN	EUR	700 000	743 178,35	0,37
TOTAL ALLEMAGNE			743 178,35	0,37
AUTRICHE				
AUSTRIAMICROSYSTEMS AG ZCP 05-03-25	EUR	600 000	540 105,00	0,27
TOTAL AUTRICHE			540 105,00	0,27

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ESPAGNE				
MASARIA INVESTMENTS SAU 5.0% 15-09-24	EUR	500 000	507 469,44	0,25
TOTAL ESPAGNE			507 469,44	0,25
FRANCE				
AIR FR KLM 1.875% 16-01-25	EUR	600 000	567 911,14	0,28
TOTAL FRANCE			567 911,14	0,28
ITALIE				
SAIPEM FINANCE INTL BV 2.625% 07-01-25	EUR	200 000	206 730,85	0,11
WEBUILD SPA 1.75% 26-10-24	EUR	628 000	635 197,61	0,31
TOTAL ITALIE			841 928,46	0,42
LUXEMBOURG				
VIVION INVESTMENTS 3.0% 08-08-24	EUR	300 000	298 758,47	0,15
TOTAL LUXEMBOURG			298 758,47	0,15
ROYAUME-UNI				
EG GLOBAL FINANCE PLC 4.375% 07-02-25	EUR	2 200 000	2 228 577,69	1,10
ELLAKTOR VALUE PLC 6.375% 15-12-24	EUR	820 000	785 354,66	0,39
TOTAL ROYAUME-UNI			3 013 932,35	1,49
TURQUIE				
AKBANK TAS 5.125% 31-03-25	USD	700 000	581 068,29	0,28
RONESANS GAYRIMENKUL YATIRIM AS 7.25% 26-04-23	USD	1 900 000	1 619 869,36	0,80
TOTAL TURQUIE			2 200 937,65	1,08
TOTAL Créance représentative de titres prêtés			8 714 220,86	4,31
Indemnités sur titres prêtés			4 236,58	
Indemnités sur titres empruntés			-0,01	
Créances			96 741 040,12	47,82
Dettes			-105 183 077,85	-51,99
Comptes financiers			25 573 631,00	12,64
Actif net			202 319 818,38	100,00

Action SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 D	EUR	174,233	12 039,75
Action SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 Z	EUR	75 422,115	105,15
Action SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 P	EUR	1 273 965,958	103,58
Action SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 I	EUR	5 739,056	10 511,94

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Action SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	59 774,12	EUR	343,07	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	13,94	EUR	0,08	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	53 874,58	EUR	309,21	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	113 662,64	EUR	652,36	EUR

50. ANNEXE(S)

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 (Compartiment de la SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS) (Code ISIN Action I : FR0013408416)

Ce compartiment de droit français géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, groupe CREDIT MUTUEL ARKEA.

Objectifs et politique d'investissement

Le compartiment, classé « Obligations et autres titres de créance internationaux », a pour objectif de réaliser une performance annuelle de 4,5% nette de frais et prenant en compte le risque de défaut des émetteurs et le risque de change, sur une période prédéfinie jusqu'à la fin du dernier trimestre 2024 plus 6 mois, via la gestion d'un portefeuille de titres de taux libellés en euros et dans d'autres devises que l'euro, en mettant en œuvre une gestion en collaboration avec IVO Capital Partners. Cet objectif de rendement est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la société de gestion à la date de lancement du compartiment et ne constitue pas une garantie de rendement. Il prend en compte une estimation de l'impact de potentiels événements de crédit pouvant intervenir en cours de vie des émetteurs des titres composant le portefeuille du compartiment (tels que la défaillance). Il inclut par ailleurs les coûts de couverture du risque de change estimés en fonction des conditions actuelles de marché. Si ces risques se matérialisaient de manière plus importante que prévue dans les hypothèses du gestionnaire financier, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.

Le compartiment est en permanence exposé à des titres de taux internationaux libellés en euros et dans d'autres devises que l'euro qui seront couvertes contre les variations desdites devises contre l'euro, à partir de la création du compartiment, et dont l'échéance résiduelle au 31 décembre 2024 sera inférieure ou égale à 6 mois. Le principe est la couverture du risque de change sur l'ensemble des devises. Il existe néanmoins un risque de change accessoire qui peut représenter jusqu'à 10% de l'actif net.

La rentabilité du compartiment sera donc le fruit à la fois de la valorisation des coupons courus des obligations présentes en portefeuille, des variations de capital dues à la fluctuation des taux d'intérêt, et des variations de change résiduelles.

La stratégie d'investissement du compartiment reposera principalement sur une gestion de type « portage » (achat des titres pour les détenir en portefeuille jusqu'à leur maturité).

L'équipe de gestion se réserve toutefois la possibilité de gérer activement le portefeuille par l'achat ou la vente d'un titre tout en maintenant un taux de rotation du portefeuille faible.

Pour réaliser l'objectif de gestion, la stratégie du compartiment consiste à gérer de façon discrétionnaire, et en fonction des prévisions microéconomiques et macroéconomiques de la société de gestion (SCHELCHER PRINCE GESTION) et du gestionnaire sous délégué (IVO CAPITAL PARTNERS) et des recommandations de leurs analystes crédits, des titres de taux (principalement en direct ou à titre accessoire via des OPC) internationaux libellés en euros et dans d'autres devises que l'euro qui seront couvertes contre les variations desdites devises contre l'euro.

L'exposition à des titres de taux sur les marchés de l'EEE, des USA, du Canada et du Japon est de 50 % minimum de l'actif net.

La répartition dette privée/dette publique n'est pas fixée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés. Seuls les titres de taux admis à la négociation sur des marchés de pays de l'Espace Économique Européen et de l'OCDE, émis tant par des émetteurs publics que privés, pourront être éligible à l'actif du compartiment, comme décrit dans le tableau ci-dessous.

L'exposition globale du compartiment aux marchés actions ne pourra pas excéder 10% de l'actif net.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 20% d'obligations convertibles, échangeables ou indexées (à l'exception des obligations d'état). Elles seront acquises par achats fermes, prises en pension ou toutes techniques assimilables.

L'exposition au marché actions issue des obligations convertibles sera inférieure à 10%.

Les émetteurs ou les titres sélectionnés par le gérant et le gestionnaire sous délégué peuvent être des titres appartenant à la catégorie « Investment Grade » (titres de notation supérieure ou égale à BBB- par les agences de notation officielles ou jugées équivalentes par la société de gestion) ou des titres appartenant à la catégorie spéculative « non Investment Grade » ou des titres non notés par les agences de notation officielles. Les titres (ou à défaut émetteurs) appartenant à la catégorie « spéculative » ou à Haut Rendement (notés en dessous de BBB- par des agences de notation (Standard & Poor's ou Moody's ou Fitch) ou jugées équivalentes par l'analyse de la société de gestion) ou les titres non notés par les agences de notation officielles pourront représenter jusqu'à 100% de l'actif net. L'investissement et/ou l'exposition sur un même émetteur ne pourra pas dépasser 2,5% de l'actif net du fonds.

L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En cas de pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

Le compartiment cherche à intégrer les critères ESG et ces analyses sont discrétionnaires et non contraignantes ».

Les critères ESG d'analyse extra-financière, dès qu'ils sont disponibles, font l'objet d'une intégration systématique pour l'analyse des émetteurs. Ces critères couvrent les enjeux de développement durable : Environnement (E), Social (S) et Gouvernance (G). Ces critères sont activés et pondérés par les analystes ISR en fonction des enjeux extra-financiers auxquels sont confrontées les sociétés étudiées. Ainsi dans le domaine de la gouvernance, les analystes évalueront la qualité des organes de gouvernance (Conseil d'administration, comité exécutif) ainsi que la politique de rémunération des dirigeants. Ils seront attentifs à l'équité de traitement des parties prenantes. Le respect des actionnaires minoritaires est également un des axes d'évaluation. Pour exemple, dans le domaine environnemental, les analystes seront notamment amenés à évaluer les externalités environnementales des processus de production (consommation énergétique, gestion des déchets...), des produits ou services (éco-conception, analyse du cycle de vie), la stratégie relative au climat (émissions de CO2, énergies renouvelables...). Dans le domaine social, les analystes seront par exemple attentifs à l'investissement en capital humain (formation des collaborateurs...), à la protection des collaborateurs (politique santé-sécurité, accords collectifs...), au dialogue avec les parties prenantes entre autres.

Le gérant ne sera pas contraint de fonder sa décision d'investissement sur les facteurs ESG.

La sensibilité du portefeuille aux produits de taux se situera dans une fourchette comprise entre 0 et 5.

Le compartiment pourra investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'autres OPCVM et FIA. Ces OPCVM, FIA et fonds d'investissement de droit étranger peuvent être gérés par la société de gestion. Les stratégies de ces OPCVM, FIA et fonds d'investissement de droit étranger sont compatibles avec celles du compartiment ou une entreprise qui lui est liée. L'investissement dans chacun de ces actifs se fera dans le respect des règles d'investissement. Le compartiment n'aura pas recours aux obligations convertibles contingent (Coco's).

Le compartiment pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés. L'OPCVM pourra être exposé jusqu'à 200% maximum de son actif net.

Le compartiment capitalise son résultat net et ses plus ou moins-values nettes réalisées pour les actionnaires.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidienne) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank.

Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le surlendemain ouvré. Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la société de gestion dans le cadre de sa valorisation.

La durée minimum de placement recommandée est celle restant à courir jusqu'à la fin du dernier trimestre 2024 plus 6 mois.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible rendement potentiellement plus faible				A risque plus élevé rendement potentiellement plus élevé		
1	2	3	4	5	6	7

Le compartiment se situe actuellement au niveau 4 de l'indicateur synthétique de risque, du fait de son exposition aux obligations et autres titres de créance internationaux.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. La catégorie de risque associé au compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment :

Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur, d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le risque de défaut de l'émetteur. L'investissement dans des titres dont la notation est basse ou inexistante accentue le risque de crédit.

Risque de liquidité : Il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

Risque de contrepartie : à des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres ainsi que des opérations de prêts/emprunt de titres. De ce fait, le compartiment peut subir une perte en cas de défaillance d'une contrepartie avec laquelle ont été réalisées certaines opérations, la valeur liquidative pourra alors baisser.

Il convient de se référer au prospectus de l'OPCVM pour connaître l'ensemble des risques auxquels est soumis le compartiment.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 (Compartiment de la SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS)

(Code ISIN Action P : FR0013408432)

Ce compartiment de droit français géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, groupe CREDIT MUTUEL ARKEA.

Objectifs et politique d'investissement

Le compartiment, classé « Obligations et autres titres de créance internationaux », a pour objectif de réaliser une performance annuelle de 3,9% nette de frais et prenant en compte le risque de défaut des émetteurs et le risque de change sur une période prédéfinie jusqu'à la fin du dernier trimestre 2024 plus 6 mois, via la gestion d'un portefeuille de titres de taux libellés en euros et dans d'autres devises que l'euro, en mettant en œuvre une gestion en collaboration avec IVO Capital Partners. Cet objectif de rendement est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la société de gestion à la date de lancement du compartiment et ne constitue pas une garantie de rendement. Il prend en compte une estimation de l'impact de potentiels événements de crédit pouvant intervenir en cours de vie des émetteurs des titres composant le portefeuille du compartiment (tels que la défaillance). Il inclut par ailleurs les coûts de couverture du risque de change estimés en fonction des conditions actuelles de marché. Si ces risques se matérialisaient de manière plus importante que prévue dans les hypothèses du gestionnaire financier, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.

Le compartiment est en permanence exposé à des titres de taux internationaux libellés en euros et dans d'autres devises que l'euro qui seront couvertes contre les variations desdites devises contre l'euro, à partir de la création du compartiment, et dont l'échéance résiduelle au 31 décembre 2024 sera inférieure ou égale à 6 mois. Le principe est la couverture du risque de change sur l'ensemble des devises. Il existe néanmoins un risque de change accessoire qui peut représenter jusqu'à 10% de l'actif net.

La rentabilité du compartiment sera donc le fruit à la fois de la valorisation des coupons courus des obligations présentes en portefeuille, des variations de capital dues à la fluctuation des taux d'intérêt, et des variations de change résiduelles.

La stratégie d'investissement du compartiment reposera principalement sur une gestion de type « portage » (achat des titres pour les détenir en portefeuille jusqu'à leur maturité).

L'équipe de gestion se réserve toutefois la possibilité de gérer activement le portefeuille par l'achat ou la vente d'un titre tout en maintenant un taux de rotation du portefeuille faible.

Pour réaliser l'objectif de gestion, la stratégie du compartiment consiste à gérer de façon discrétionnaire, et en fonction des prévisions microéconomiques et macroéconomiques de la société de gestion (SCHELCHER PRINCE GESTION) et du gestionnaire sous délégué (IVO CAPITAL PARTNERS) et des recommandations de leurs analystes crédits, des titres de taux (principalement en direct ou à titre accessoire via des OPC) internationaux libellés en euros et dans d'autres devises que l'euro qui seront couvertes contre les variations desdites devises contre l'euro.

L'exposition à des titres de taux sur les marchés de l'EEE, des USA, du Canada et du Japon est de 50 % minimum de l'actif net.

La répartition dette privée/dette publique n'est pas fixée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés. Seuls les titres de taux admis à la négociation sur des marchés de pays de l'Espace Économique Européen et de l'OCDE, émis tant par des émetteurs publics que privés, pourront être éligible à l'actif du compartiment, comme décrit dans le tableau ci-dessous.

L'exposition globale du compartiment aux marchés actions ne pourra pas excéder 10% de l'actif net.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 20% d'obligations convertibles, échangeables ou indexées (à l'exception des obligations d'état). Elles seront acquises par achats fermes, prises en pension ou toutes techniques assimilables.

L'exposition au marché actions issue des obligations convertibles sera inférieure à 10%.

Les émetteurs ou les titres sélectionnés par le gérant et le gestionnaire sous délégué peuvent être des titres appartenant à la catégorie « Investment Grade » (titres de notation supérieure ou égale à BBB- par les agences de notation officielles ou jugées équivalentes par la société de gestion) ou des titres appartenant à la catégorie spéculative « non Investment Grade » ou des titres non notés par les agences de notation officielles. Les titres (ou à défaut émetteurs) appartenant à la catégorie « spéculative » ou à Haut Rendement (notés en dessous de BBB- par des agences de notation (Standard & Poor's ou Moody's ou Fitch) ou jugées équivalentes par l'analyse de la société de gestion) ou les titres non notés par les agences de notation officielles pourront représenter jusqu'à 100% de l'actif net. L'investissement et/ou l'exposition sur un même émetteur ne pourra pas dépasser 2,5% de l'actif net du fonds.

L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En cas de pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

Le compartiment cherche à intégrer les critères ESG et ces analyses sont discrétionnaires et non contraignantes ».

Les critères ESG d'analyse extra-financière, dès qu'ils sont disponibles, font l'objet d'une intégration systématique pour l'analyse des émetteurs. Ces critères couvrent les enjeux de développement durable : Environnement (E), Social (S) et Gouvernance (G). Ces critères sont activés et pondérés par les analystes ISR en fonction des enjeux extra-financiers auxquels sont confrontées les sociétés étudiées. Ainsi dans le domaine de la gouvernance, les analystes évalueront la qualité des organes de gouvernance (Conseil d'administration, comité exécutif) ainsi que la politique de rémunération des dirigeants. Ils seront attentifs à l'équité de traitement des parties prenantes. Le respect des actionnaires minoritaires est également un des axes d'évaluation. Pour exemple, dans le domaine environnemental, les analystes seront notamment amenés à évaluer les externalités environnementales des processus de production (consommation énergétique, gestion des déchets...), des produits ou services (éco-conception, analyse du cycle de vie), la stratégie relative au climat (émissions de CO2, énergies renouvelables...). Dans le domaine social, les analystes seront par exemple attentifs à l'investissement en capital humain (formation des collaborateurs...), à la protection des collaborateurs (politique santé-sécurité, accords collectifs...), au dialogue avec les parties prenantes entre autres.

Le gérant ne sera pas contraint de fonder sa décision d'investissement sur les facteurs ESG.

La sensibilité du portefeuille aux produits de taux se situera dans une fourchette comprise entre 0 et 5.

Le compartiment pourra investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'autres OPCVM et FIA. Ces OPCVM, FIA et fonds d'investissement de droit étranger peuvent être gérés par la société de gestion. Les stratégies de ces OPCVM, FIA et fonds d'investissement de droit étranger sont compatibles avec celles du compartiment ou une entreprise qui lui est liée. L'investissement dans chacun de ces actifs se fera dans le respect des règles d'investissement.

Le compartiment n'aura pas recours aux obligations convertibles contingentes (Coco's).

Le compartiment pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés. L'OPCVM pourra être exposé jusqu'à 200% maximum de son actif net.

Le compartiment capitalise son résultat net et ses plus ou moins-values nettes réalisées pour les actionnaires.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidienne) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank.

Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le surlendemain ouvré. Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la société de gestion dans le cadre de sa valorisation.

La durée minimum de placement recommandée est celle restant à courir jusqu'à la fin du dernier trimestre 2024 plus 6 mois.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible rendement potentiellement plus faible			A risque plus élevé rendement potentiellement plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7

Le compartiment se situe actuellement au niveau 4 de l'indicateur synthétique de risque, du fait de son exposition aux obligations et autres titres de créance internationaux.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. La catégorie de risque associé au compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment :

Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur, d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le risque de défaut de l'émetteur. L'investissement dans des titres dont la notation est basse ou inexistante accentue le risque de crédit.

Risque de liquidité : Il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

Risque de contrepartie : à des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres ainsi que des opérations de prêts/emprunt de titres. De ce fait, le compartiment peut subir une perte en cas de défaillance d'une contrepartie avec laquelle ont été réalisées certaines opérations, la valeur liquidative pourra alors baisser.

Il convient de se référer au prospectus de l'OPCVM pour connaître l'ensemble des risques auxquels est soumis le compartiment.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 **(Compartiment de la SICAV SHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS)** (Code ISIN Action U : FR0013408440)

Ce compartiment de droit français géré par SHELCHER PRINCE GESTION, groupe CREDIT MUTUEL ARKEA.

Objectifs et politique d'investissement

Le compartiment, classé « Obligations et autres titres de créance internationaux », a pour objectif de réaliser une performance annuelle de 3,9% nette de frais et prenant en compte le risque de défaut des émetteurs et le risque de change sur une période prédéfinie jusqu'à la fin du dernier trimestre 2024 plus 6 mois, via la gestion d'un portefeuille de titres de taux libellés en euros et dans d'autres devises que l'euro, en mettant en œuvre une gestion en collaboration avec IVO Capital Partners. Cet objectif de rendement est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la société de gestion à la date de lancement du compartiment et ne constitue pas une garantie de rendement. Il prend en compte une estimation de l'impact de potentiels événements de crédit pouvant intervenir en cours de vie des émetteurs des titres composant le portefeuille du compartiment (tels que la défaillance). Il inclut par ailleurs les coûts de couverture du risque de change estimés en fonction des conditions actuelles de marché. Si ces risques se matérialisaient de manière plus importante que prévue dans les hypothèses du gestionnaire financier, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.

Le compartiment est en permanence exposé à des titres de taux internationaux libellés en euros et dans d'autres devises que l'euro qui seront couvertes contre les variations desdites devises contre l'euro, à partir de la création du compartiment, et dont l'échéance résiduelle au 31 décembre 2024 sera inférieure ou égale à 6 mois. Le principe est la couverture du risque de change sur l'ensemble des devises. Il existe néanmoins un risque de change accessoire qui peut représenter jusqu'à 10% de l'actif net.

La rentabilité du compartiment sera donc le fruit à la fois de la valorisation des coupons courus des obligations présentes en portefeuille, des variations de capital dues à la fluctuation des taux d'intérêt, et des variations de change résiduelles.

La stratégie d'investissement du compartiment reposera principalement sur une gestion de type « portage » (achat des titres pour les détenir en portefeuille jusqu'à leur maturité).

L'équipe de gestion se réserve toutefois la possibilité de gérer activement le portefeuille par l'achat ou la vente d'un titre tout en maintenant un taux de rotation du portefeuille faible.

Pour réaliser l'objectif de gestion, la stratégie du compartiment consiste à gérer de façon discrétionnaire, et en fonction des prévisions microéconomiques et macroéconomiques de la société de gestion (SHELCHER PRINCE GESTION) et du gestionnaire sous délégué (IVO CAPITAL PARTNERS) et des recommandations de leurs analystes crédits, des titres de taux (principalement en direct ou à titre accessoire via des OPC) internationaux libellés en euros et dans d'autres devises que l'euro qui seront couvertes contre les variations desdites devises contre l'euro.

L'exposition à des titres de taux sur les marchés de l'EEE, des USA, du Canada et du Japon est de 50 % minimum de l'actif net.

La répartition dette privée/dette publique n'est pas fixée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés. Seuls les titres de taux admis à la négociation sur des marchés de pays de l'Espace Économique Européen et de l'OCDE, émis tant par des émetteurs publics que privés, pourront être éligible à l'actif du compartiment, comme décrit dans le tableau ci-dessous.

L'exposition globale du compartiment aux marchés actions ne pourra pas excéder 10% de l'actif net.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 20% d'obligations convertibles, échangeables ou indexées (à l'exception des obligations d'état). Elles seront acquises par achats fermes, prises en pension ou toutes techniques assimilables.

L'exposition au marché actions issue des obligations convertibles sera inférieure à 10%.

Les émetteurs ou les titres sélectionnés par le gérant et le gestionnaire sous délégué peuvent être des titres appartenant à la catégorie « Investment Grade » (titres de notation supérieure ou égale à BBB- par les agences de notation officielles ou jugées équivalentes par la société de gestion) ou des titres appartenant à la catégorie spéculative « non Investment Grade » ou des titres non notés par les agences de notation officielles. Les titres (ou à défaut émetteurs) appartenant à la catégorie « spéculative » ou à Haut Rendement (notés en dessous de BBB- par des agences de notation (Standard & Poor's ou Moody's ou Fitch) ou jugées équivalentes par l'analyse de la société de gestion) ou les titres non notés par les agences de notation officielles pourront représenter jusqu'à 100% de l'actif net. L'investissement et/ou l'exposition sur un même émetteur ne pourra pas dépasser 2,5% de l'actif net du fonds.

L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En cas de pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

Le compartiment cherche à intégrer les critères ESG et ces analyses sont discrétionnaires et non contraignantes.

Les critères ESG d'analyse extra-financière, dès qu'ils sont disponibles, font l'objet d'une intégration systématique pour l'analyse des émetteurs. Ces critères couvrent les enjeux de développement durable : Environnement (E), Social (S) et Gouvernance (G). Ces critères sont activés et pondérés par les analystes ISR en fonction des enjeux extra-financiers auxquels sont confrontées les sociétés étudiées. Ainsi dans le domaine de la gouvernance, les analystes évalueront la qualité des organes de gouvernance (Conseil d'administration, comité exécutif) ainsi que la politique de rémunération des dirigeants. Ils seront attentifs à l'équité de traitement des parties prenantes. Le respect des actionnaires minoritaires est également un des axes d'évaluation. Pour exemple, dans le domaine environnemental, les analystes seront notamment amenés à évaluer les externalités environnementales des processus de production (consommation énergétique, gestion des déchets...), des produits ou services (éco-conception, analyse du cycle de vie), la stratégie relative au climat (émissions de CO₂, énergies renouvelables...). Dans le domaine social, les analystes seront par exemple attentifs à l'investissement en capital humain (formation des collaborateurs...), à la protection des collaborateurs (politique santé-sécurité, accords collectifs...), au dialogue avec les parties prenantes entre autres.

Le gérant ne sera pas contraint de fonder sa décision d'investissement sur les facteurs ESG.

La sensibilité du portefeuille aux produits de taux se situera dans une fourchette comprise entre 0 et 5.

Le compartiment pourra investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'autres OPCVM et FIA. Ces OPCVM, FIA et fonds d'investissement de droit étranger peuvent être gérés par la société de gestion. Les stratégies de ces OPCVM, FIA et fonds d'investissement de droit étranger sont compatibles avec celles du compartiment ou une entreprise qui lui est liée. L'investissement dans chacun de ces actifs se fera dans le respect des règles d'investissement. Le compartiment n'aura pas recours aux obligations convertibles contingent (Coco's).

Le compartiment pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés. L'OPCVM pourra être exposé jusqu'à 200% maximum de son actif net.

Le compartiment capitalise ou distribue son résultat net (l'affectation des résultats est décidée annuellement par la Sicav) et capitalise ses plus ou moins-values nettes réalisées pour les propriétaires d'actions U.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidienne) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank.

Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le surlendemain ouvré. Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la société de gestion dans le cadre de sa valorisation.

La durée minimum de placement recommandée est celle restant à courir jusqu'à la fin du dernier trimestre 2024 plus 6 mois.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible rendement potentiellement plus faible			A risque plus élevé rendement potentiellement plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7

Le compartiment se situe actuellement au niveau 4 de l'indicateur synthétique de risque, du fait de son exposition aux obligations et autres titres de créance internationaux.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. La catégorie de risque associé au compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment :

Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur, d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le risque de défaut de l'émetteur. L'investissement dans des titres dont la notation est basse ou inexistante accentue le risque de crédit.

Risque de liquidité : Il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

Risque de contrepartie : à des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres ainsi que des opérations de prêts/emprunt de titres. De ce fait, le compartiment peut subir une perte en cas de défaillance d'une contrepartie avec laquelle ont été réalisées certaines opérations, la valeur liquidative pourra alors baisser.

Il convient de se référer au prospectus de l'OPCVM pour connaître l'ensemble des risques auxquels est soumis le compartiment.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024 (Compartiment de la SICAV SCHELCHER PRINCE INVESTISSEMENTS)

(Code ISIN Action Z : FR0013408457)

Ce compartiment de droit français géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, groupe CREDIT MUTUEL ARKEA.

Objectifs et politique d'investissement

Le compartiment, classé « Obligations et autres titres de créance internationaux », a pour objectif de réaliser une performance annuelle de 4,5% nette de frais et prenant en compte le risque de défaut des émetteurs et le risque de change, sur une période prédéfinie jusqu'à la fin du dernier trimestre 2024 plus 6 mois, via la gestion d'un portefeuille de titres de taux libellés en euros et dans d'autres devises que l'euro, en mettant en œuvre une gestion en collaboration avec IVO Capital Partners. Cet objectif de rendement est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la société de gestion à la date de lancement du compartiment et ne constitue pas une garantie de rendement. Il prend en compte une estimation de l'impact de potentiels événements de crédit pouvant intervenir en cours de vie des émetteurs des titres composant le portefeuille du compartiment (tels que la défaillance). Il inclut par ailleurs les coûts de couverture du risque de change estimés en fonction des conditions actuelles de marché. Si ces risques se matérialisaient de manière plus importante que prévue dans les hypothèses du gestionnaire financier, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.

Le compartiment est en permanence exposé à des titres de taux internationaux libellés en euros et dans d'autres devises que l'euro qui seront couvertes contre les variations des devises contre l'euro, à partir de la création du compartiment, et dont l'échéance résiduelle au 31 décembre 2024 sera inférieure ou égale à 6 mois. Le principe est la couverture du risque de change sur l'ensemble des devises. Il existe néanmoins un risque de change accessoire qui peut représenter jusqu'à 10% de l'actif net.

La rentabilité du compartiment sera donc le fruit à la fois de la valorisation des coupons courus des obligations présentes en portefeuille, des variations de capital dues à la fluctuation des taux d'intérêt, et des variations de change résiduelles.

La stratégie d'investissement du compartiment reposera principalement sur une gestion de type « portage » (achat des titres pour les détenir en portefeuille jusqu'à leur maturité).

L'équipe de gestion se réserve toutefois la possibilité de gérer activement le portefeuille par l'achat ou la vente d'un titre tout en maintenant un taux de rotation du portefeuille faible.

Pour réaliser l'objectif de gestion, la stratégie du compartiment consiste à gérer de façon discrétionnaire, et en fonction des prévisions microéconomiques et macroéconomiques de la société de gestion (SCHELCHER PRINCE GESTION) et du gestionnaire sous délégué (IVO CAPITAL PARTNERS) et des recommandations de leurs analystes crédits, des titres de taux (principalement en direct ou à titre accessoire via des OPC) internationaux libellés en euros et dans d'autres devises que l'euro qui seront couvertes contre les variations des devises contre l'euro.

L'exposition à des titres de taux sur les marchés de l'EEE, des USA, du Canada et du Japon est de 50 % minimum de l'actif net.

La répartition dette privée/dette publique n'est pas fixée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés. Seuls les titres de taux admis à la négociation sur des marchés de pays de l'Espace Économique Européen et de l'OCDE, émis tant par des émetteurs publics que privés, pourront être éligible à l'actif du compartiment, comme décrit dans le tableau ci-dessous.

L'exposition globale du compartiment aux marchés actions ne pourra pas excéder 10% de l'actif net.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 20% d'obligations convertibles, échangeables ou indexées (à l'exception des obligations d'état). Elles seront acquises par achats fermes, prises en pension ou toutes techniques assimilables.

L'exposition au marché actions issue des obligations convertibles sera inférieure à 10%.

Les émetteurs ou les titres sélectionnés par le gérant et le gestionnaire sous délégué peuvent être des titres appartenant à la catégorie « Investment Grade » (titres de notation supérieure ou égale à BBB- par les agences de notation officielles ou jugées équivalentes par la société de gestion) ou des titres appartenant à la catégorie spéculative « non Investment Grade » ou des titres non notés par les agences de notation officielles. Les titres (ou à défaut émetteurs) appartenant à la catégorie « spéculative » ou à Haut Rendement (notés en dessous de BBB- par des agences de notation (Standard & Poor's ou Moody's ou Fitch) ou jugées équivalentes par l'analyse de la société de gestion) ou les titres non notés par les agences de notation officielles pourront représenter jusqu'à 100% de l'actif net. L'investissement et/ou l'exposition sur un même émetteur ne pourra pas dépasser 2,5% de l'actif net du fonds.

L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En cas de pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

Le compartiment cherche à intégrer les critères ESG et ces analyses sont discrétionnaires et non contraignantes ».

Les critères ESG d'analyse extra-financière, dès qu'ils sont disponibles, font l'objet d'une intégration systématique pour l'analyse des émetteurs. Ces critères couvrent les enjeux de développement durable : Environnement (E), Social (S) et Gouvernance (G). Ces critères sont activés et pondérés par les analystes ISR en fonction des enjeux extra-financiers auxquels sont confrontées les sociétés étudiées. Ainsi dans le domaine de la gouvernance, les analystes évalueront la qualité des organes de gouvernance (Conseil d'administration, comité exécutif) ainsi que la politique de rémunération des dirigeants. Ils seront attentifs à l'équité de traitement des parties prenantes. Le respect des actionnaires minoritaires est également un des axes d'évaluation. Pour exemple, dans le domaine environnemental, les analystes seront notamment amenés à évaluer les externalités environnementales des processus de production (consommation énergétique, gestion des déchets...), des produits ou services (éco-conception, analyse du cycle de vie), la stratégie relative au climat (émissions de CO2, énergies renouvelables...). Dans le domaine social, les analystes seront par exemple attentifs à l'investissement en capital humain (formation des collaborateurs...), à la protection des collaborateurs (politique santé-sécurité, accords collectifs...), au dialogue avec les parties prenantes entre autres.

Le gérant ne sera pas contraint de fonder sa décision d'investissement sur les facteurs ESG.

La sensibilité du portefeuille aux produits de taux se situera dans une fourchette comprise entre 0 et 5.

Le compartiment pourra investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'autres OPCVM et FIA. Ces OPCVM, FIA et fonds d'investissement de droit étranger peuvent être gérés par la société de gestion. Les stratégies de ces OPCVM, FIA et fonds d'investissement de droit étranger sont compatibles avec celles du compartiment ou une entreprise qui lui est liée. L'investissement dans chacun de ces actifs se fera dans le respect des règles d'investissement.

Le compartiment n'aura pas recours aux obligations convertibles contingent (Coco's).

Le compartiment pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés. L'OPCVM pourra être exposé jusqu'à 200% maximum de son actif net.

Le compartiment capitalise son résultat net et ses plus ou moins-values nettes réalisées pour les actionnaires.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidienne) avant 11 heures auprès de CACEIS Bank. Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le surlendemain ouvré. Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la société de gestion dans le cadre de sa valorisation.

La durée minimum de placement recommandée est celle restant à courir jusqu'à la fin du dernier trimestre 2024 plus 6 mois.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible
rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé
rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le compartiment se situe actuellement au niveau 4 de l'indicateur synthétique de risque, du fait de son exposition aux obligations et autres titres de créance internationaux. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. La catégorie de risque associé au compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment :

Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur, d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le risque de défaut de l'émetteur. L'investissement dans des titres dont la notation est basse ou inexistante accentue le risque de crédit.

Risque de liquidité : Il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

Risque de contrepartie : à des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres ainsi que des opérations de prêts/emprunt de titres. De ce fait, le compartiment peut subir une perte en cas de défaillance d'une contrepartie avec laquelle ont été réalisées certaines opérations, la valeur liquidative pourra alors baisser.

Il convient de se référer au prospectus de l'OPCVM pour connaître l'ensemble des risques auxquels est soumis le compartiment.

Compartment :

SCHELCHER MULTI ASSET

- Risque de liquidité : Il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

-Risque de contrepartie : Le compartiment peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles ce qui impactera la valeur liquidative à la baisse.

-Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme : Le compartiment peut utiliser les produits dérivés en complément des titres en portefeuille. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Il convient de se référer au prospectus du compartiment pour connaître l'ensemble des risques auxquels il est soumis.

53. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

12 mars 2021

Compartiment n°8 : SP CROISSANCE

- Mise à jour annuelle des perf et des frais
- Mise en conformité avec le règlement SFDR (art 6)
- Insertion de critères ESG : analyse discrétionnaire et non contraignants
- Correction coquille sur le risque global : niveau de risque maximum 20%

20 septembre 2021

- Changement de dénomination du compartiment :
SP CROISSANCE devient SCHELCHER MULTI ASSET

15 octobre 2021

Compartiment n°8 : SCHELCHER MULTI ASSET

- Le règlement des souscriptions et des rachats passera en J+2 (soit 2 jours ouvrés après l'établissement de la VL)

54. RAPPORT DE GESTION

Le fonds a profité de la hausse des marchés actions en début d'année. Il a ensuite adopté un profil défensif à partir du milieu d'année, dans la perspective de banques centrales moins accommodantes, d'une situation sanitaire encore incertaine et de marchés d'actifs risqués bien valorisés.

La rotation sectorielle en faveur d'actifs cycliques et « value » a été au cœur des stratégies sur l'ensemble de l'année.

Performances 2021

	31/12/2020	31/12/2021	Fonds
Part I	26 055.07	25 940.66	-0.44
Part P	71.93	71.12	-1.13
Part Z	110.73	110.25	-0.43

Perspectives

L'inflation soutenue et la perspective d'une moindre accommodation de la part des Banques Centrales nous incitent à la prudence sur les marchés d'actifs risqués et notamment les actions à durée longue. A ce titre, nous privilégions les actions « Value ».

Nous avons une vue haussière sur les taux, ce qui nous incite à adopter un positionnement short sur la durée.

Nous pensons que la croissance devrait rester solide en 2022 et nous restons positionnés sur le crédit haut rendement et les devises cycliques.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
JAPAN 10 YEAR ISSUE 0.1% 20-03-31	19 628 861,43	19 796 049,24
ASML HOLDING NV	6 256 533,49	8 940 608,95
AUSTRALIA GOVERNMENT BOND 0.25% 21-11-24	14 171 540,13	
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.65% 01-12-30		11 069 745,00
EBARA CORP	5 192 237,97	4 581 490,65
ADEVINTA A 2.625% 15-11-25	3 089 876,25	5 180 097,92
ADIDAS NOM.	2 977 030,53	3 156 350,48
VINCI 0.375% 16-02-22	2 961 958,62	3 021 702,50
EXPLORER II AS 3.375% 24-02-25	2 873 366,44	2 848 592,47
EXPEDIA GROUP ZCP 15-02-26 CV	2 656 159,11	2 684 122,34

55. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 12 992 129,77
 - o Prêts de titres : 12 992 129,77
 - o Emprunt de titres :
 - o Prises en pensions :
 - o Mises en pensions :
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 413 399 818,05
 - o Change à terme : 157 563 296,25
 - o Future : 225 440 562,58
 - o Options : 30 395 959,22
 - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
CACEIS BANK, LUXEMBOURG BRANCH	BNP PARIBAS FRANCE SOCIETE GENERALE SA

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	10 351 734,59
. OPCVM	
. Espèces (*)	16 429 937,00
Total	26 781 671,59
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	-520 000,00
Total	-520 000,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	31 012,41
. Autres revenus	
Total des revenus	31 012,41
. Frais opérationnels directs	2 448,80
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	2 448,80

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

REGLEMENTATION SFTR EN EUR

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
--	-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant	12 992 129,77				
% de l'Actif Net*	8,79%				

*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant	12 992 129,77				
% de l'Actif Net	8,57%				

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

BELGIUM TREASURY BILL BELGIQUE	8 908 329,33				
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT FRANCE	1 443 405,26				

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

CACEIS BANK, LUXEMBOURG BRANCH LUXEMBOURG	12 992 129,77				
---	---------------	--	--	--	--

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions					
- Obligations	10 351 734,59				
- OPC					
- TCN					
- Cash	16 429 937,00				
Rating					
Monnaie de la garantie					
Euro	26 781 671,59				

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois	8 908 329,33				
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes	1 443 405,26				

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois	829 526,34				
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes	12 162 603,43				

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)					
Montant utilisé (%)					
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros					

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

CACEIS Bank					
Titres	10 351 734,59				
Cash	16 429 937,00				

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres					
Cash					

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC	31 012,41				
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC	2 448,80				
- Gestionnaire					
- Tiers					

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

SCHELCHER PRINCE GESTION veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

Actuellement, la pratique est plutôt de pas utiliser le cash.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

SCHELCHER PRINCE GESTION veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Tous les revenus résultant des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres, nets des coûts opérationnels, sont restitués à l'OPC. Les opérations de cessions temporaires de titres sont conclues avec des contreparties de marché et intermédiées par SCHELCHER PRINCE GESTION.)

POLITIQUE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Sélection des intermédiaires

Le comité courtier est réalisé chaque semestre en collaboration avec Amundi Intermédiation, le délégataire de la prestation de sélection et d'exécution des ordres de SCHELCHER PRINCE GESTION. Les différents courtiers et contreparties sont évalués par Amundi, et sur événements par SCHELCHER PRINCE GESTION, selon une liste de critères définis dans le contrat de prestations de services (volumes d'opérations, prix, exécution, recherche...). Tout nouvel intermédiaire doit être avalisé par le « comité de courtiers et contrepartie » qui regroupe les équipes d'Amundi Intermédiation. A la suite de chaque Comité, la liste est mise à jour avec les nouveaux entrants, les sortants et la modification de la note globale des courtiers et contreparties déjà présent.

Rapport relatif à la politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Conformément à l'article 321-115 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, SCHELCHER PRINCE GESTION tient à la disposition des porteurs le rapport relatif à sa politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et décrivant la politique arrêtée en la matière. Ce rapport est disponible sur simple demande à la société de gestion.

Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation facturés aux OPC de SCHELCHER PRINCE GESTION

Conformément à l'article 321-122 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles SCHELCHER PRINCE GESTION a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document disponible auprès de la société de gestion sur simple demande

CRITERES ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sur son site internet : www.spgestion.fr

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE

Article 6

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

POLITIQUE DE VOTE

En application de la réglementation, la politique de droit de vote de Schelcher Prince Gestion, société de gestion de votre OPCVM, est disponible au sein de la société de gestion.

INFORMATION SUR LES GARANTIES FINANCIERES EXIGEEES DANS LE CADRE DES OPERATIONS DE PRETS DE TITRES

Les garanties financières reçues par le fonds prennent la forme de transfert de titres et/ou d'espèces.

- Garanties financières en espèces en Euro sur un compte bloqué ;
- Garanties financières en obligations gouvernementales avec un rating minimum.

Les titres comme les espèces remis en garantie ne sont pas réinvestis.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global est la méthode de la valeur risque (VaR absolue).

Portfolio	VaR Average	VaR Max	VaR Min	VaR% Average	VaR% Max	VaR% Min	Total Engagement	%NaV Engagement	Date Etat
FFG032 - Schelcher Multi Asset	6 476 512	25 209 194	1 146 963	4.03	15.14	0.69	235 068 181	160%	31/12/2021

Le niveau de l'effet de levier indicatif moyen du compartiment Schelcher Multi Asset est de 150%. Toutefois, le compartiment aura la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé. Le niveau de levier indicatif du compartiment est calculé comme la somme des nominaux des positions sur les contrats financiers utilisés divisé par la valeur liquidative.

A la clôture de l'exercice au 31/12/2021, le niveau d'effet levier net après compensation était de 160%.

POLITIQUE DE REMUNERATION

SCHELCHER PRINCE GESTION a élaboré et mis en œuvre une politique de rémunération de ses collaborateurs (salariés et dirigeants exécutifs) qui permet d'aligner les intérêts des investisseurs, de la société, des actionnaires et des salariés.

Cette politique dont la mise en œuvre et son actualisation relève de la Direction générale est validée et contrôlée dans son application par le comité des Rémunérations du Groupe CREDIT MUTUEL ARKEA auquel appartient SCHELCHER PRINCE GESTION.

Compte tenu de la taille de SCHELCHER PRINCE GESTION et de son organisation interne, la politique de rémunération s'applique à l'ensemble des collaborateurs (salariés et Direction Générale).

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composante variable de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable ;

Les « bonus » annuels des collaborateurs de SCHELCHER PRINCE GESTION sont validés par le Comité des Rémunérations du Groupe CREDIT MUTUEL ARKEA sur proposition du Directeur Général de la société.

Le « bonus » annuel est attribué à chaque collaborateur en fonction de sa performance professionnelle, de son apport au développement de la société, de la qualité de son travail et du respect des procédures et de la réglementation.

Lorsque la performance professionnelle dépend de performances financières pluriannuelles, ces dernières doivent être ajustées des risques associés.

Le paiement du bonus attribué à chaque collaborateur au titre de l'exercice N est échelonné sur trois exercices en application des règles suivantes :

- La partie versée à l'issue de l'exercice N est payée en numéraire. Elle est déterminée en déduisant la partie différée.
- La partie différée est égale à une part du bonus progressive en fonction de son importance et qui est plafonnée à 40%.
- La partie différée est versée à l'issue des trois exercices suivants par fraction égale. Elle est indexée sur la performance d'un panier d'organismes de placements collectifs (OPC) représentatif de la gestion de SCHELCHER PRINCE GESTION. Ce panier est déterminé à la clôture de chaque exercice N pour l'indexation sur la période N+1 et comprend à la fois des OPCVM et des FIA.

Au titre de l'exercice 2021, le poste rémunération de l'ensemble des collaborateurs s'est décomposé ainsi :

1. Rémunération brute fixe (compte 641100 Salaires et appointements) : 3.694.630,44 €
2. Rémunération variable (provision au titre de 2021) : 1.860.000 €

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

SCHELCHER PRINCE GESTION

72, rue Pierre Charron – 75008 PARIS

Tél : 01.53.29.31.85

e-mail : nathalie.gauquelin@spgestion.fr

Le site de l'AMF www.amf-france.org contient des informations complémentaires sur la liste des documents réglementaires et l'ensemble des dispositions relatives à la protection des investisseurs.

56. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 31/12/2021 en EUR

ACTIF

	31/12/2021	31/12/2020
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	150 175 546,11	145 275 182,01
Actions et valeurs assimilées	50 834 473,59	88 717 933,15
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	50 834 473,59	88 717 933,15
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	68 821 432,02	43 247 943,22
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	64 315 940,47	43 247 943,22
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	4 505 491,55	
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	14 398 913,20	12 419 555,40
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	14 398 913,20	12 419 555,40
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres	12 998 200,24	
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés	12 998 200,24	
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	3 122 527,06	889 750,24
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	3 122 527,06	889 750,24
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	168 734 575,57	52 876 784,14
Opérations de change à terme de devises	157 563 296,25	47 910 099,25
Autres	11 171 279,32	4 966 684,89
COMPTES FINANCIERS	21 346 593,52	17 222 086,26
Liquidités	21 346 593,52	17 222 086,26
TOTAL DE L'ACTIF	340 256 715,20	215 374 052,41

PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	138 597 557,95	153 252 838,88
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	14 338 944,71	10 003 176,93
Résultat de l'exercice (a,b)	-1 371 875,05	-2 926 847,28
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	151 564 627,61	160 329 168,53
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	13 335 888,15	995 371,18
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres	10 351 734,87	
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés	0,28	
Autres opérations temporaires	10 351 734,59	
Instruments financiers à terme	2 984 153,28	995 371,18
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 984 153,28	995 371,18
Autres opérations		
DETTES	174 270 096,36	51 984 515,05
Opérations de change à terme de devises	156 887 010,75	47 809 108,98
Autres	17 383 085,61	4 175 406,07
COMPTES FINANCIERS	1 086 103,08	2 064 997,65
Concours bancaires courants	1 086 103,08	2 064 997,65
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	340 256 715,20	215 374 052,41

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FV CBOT UST 5 0322	8 509 941,68	
LIFFE LG GILT 0322	28 264 649,83	
XEUR FBTP BTP 0322	24 550 670,00	
JAP GOVT 10 0322	11 582 671,05	
XEUR FOAT EUR 0322	16 315 000,00	
FGBL BUND 10A 0321		14 211 200,00
FGBL BUND 10A 0322	30 846 600,00	
TU CBOT UST 2 0322	19 185 004,92	
US 10YR NOTE (CBT)Ma		7 302 608,81
US 10YR NOTE 0322	30 976 576,24	
SP 500 MINI 0321		8 335 878,02
VSTOXX MINI 0121		744 150,00
VSTOXX MINI 0122	5 343 000,00	
VSTOXX MINI 0221		1 128 125,00
VSTOXX MINI 0222	2 814 500,00	
VSTOXX MINI 0321		1 016 400,00
VSTOXX MINI 0322	1 553 500,00	
DAX 30 IND FU 0322	3 171 200,00	
DJE 600 OIL G 0322	768 880,00	
NK2 TOKYO NIK 0322	3 294 280,25	
NQ USA NASDAQ 0322	2 870 339,43	
DJS TRAVEL 0322	1 708 875,00	
RTY INDEX 50 0321		6 822 218,15
XEUR FSMI SWI 0321		7 376 912,84
MTAA SPMI FTS 0321		7 191 925,00
FTSE/MIB 0322	2 316 080,00	
DJE 600 EUROP 0322	9 973 250,00	
DJS TECH FUT 0322	2 818 200,00	
CBOE VIX FUT 0121		4 563 942,84
CBOE VIX FUT 0122	6 608 915,76	
CBOE VIX FUT 0221		1 716 053,91
CBOE VIX FUT 0222	4 675 396,59	
CBOE VIX FUT 0321		1 584 829,61
CBOE VIX FUT 0322	1 547 781,83	
EURO STOXX 50 0322	5 745 250,00	
FTSE 100 FUT 0321		7 144 843,23
Options		
APPLE INC 01/2022 PUT 170	668 307,77	
AIRBUS SE 01/2022 CALL 110	872 025,96	
AIRBUS SE 01/2022 PUT 90	65 730,60	
MICROSOFT CORP 01/2022 PUT 320	520 391,02	

	31/12/2021	31/12/2020
NETFLIX INC 01/2022 PUT 550	127 141,75	
TOTAL SE 01/2021 PUT 32		167 842,44
ZSCALER INC 01/2022 PUT 260	65 611,00	
DJES BANKS 01/2021 PUT 70		658 613,75
NASDAQ 100 INDEX 01/2022 PUT 15500	2 123 963,98	
NASDAQ 100 INDEX 01/2022 PUT 14000	157 862,19	
DJ EURO STOXX 50 01/2022 CALL 4400	1 925 687,68	
DJ EURO STOXX 50 01/2022 CALL 4350	3 051 871,10	
DJ EURO STOXX 50 01/2022 PUT 4200	4 917 381,04	
DJ EURO STOXX 50 01/2022 PUT 4100	2 802 563,32	
DJ EURO STOXX 50 01/2022 PUT 4000	842 488,36	
S&P 500 INDEX 01/2022 CALL 4800	3 352 922,97	
S&P 500 INDEX 01/2022 PUT 4400	519 703,06	
S&P 500 INDEX 01/2022 PUT 4600	2 984 101,44	
S&P 500 INDEX 01/2022 PUT 4700	5 398 205,98	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 163,55	294,52
Produits sur actions et valeurs assimilées	674 669,31	137 822,91
Produits sur obligations et valeurs assimilées	900 840,51	206 618,19
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	31 012,41	
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	1 607 685,78	344 735,62
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	2 448,80	
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	131 417,39	29 906,54
Autres charges financières		
TOTAL (2)	133 866,19	29 906,54
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 473 819,59	314 829,08
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 884 557,02	3 280 868,46
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-1 410 737,43	-2 966 039,38
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	38 862,38	39 192,10
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-1 371 875,05	-2 926 847,28

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ». Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013349024 - SCHELCHER MULTI ASSET Part Z : Taux de frais maximum de 1,00% TTC.

FR0010232587 - SCHELCHER MULTI ASSET Part I : Taux de frais maximum de 1% TTC.

FR0000987703 - SCHELCHER CROISSANCE P : Taux de frais maximum de 1,40% TTC de la moyenne annuelle des actifs nets quotidiens.

Commission de surperformance

15% TTC l'an de l'actif net de la surperformance du compartiment par rapport à l'indice Exane ECI Euro.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance d'une catégorie d'actions du compartiment est définie comme la différence positive entre la quote-part de l'actif net correspondant à cette catégorie d'actions du compartiment avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net de référence réalisant exactement la même performance que l'indice de référence et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que l'OPCVM réel.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance alors définie est égale à 15% de cette surperformance et fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance du compartiment.

Une commission de surperformance sera prélevée par la société de gestion, même si la performance absolue du compartiment est négative.

En cas de rachat des actions en circulation ayant servi d'assiette au calcul de la commission de surperformance, la quote-part de la commission de surperformance correspondante aux rachats d'actions reste acquise à la société de gestion. Hormis cette quote-part sur les rachats, la commission de surperformance est perçue par la société de gestion à la fin de chaque période de référence qui débute au 1^{er} juillet N et se termine au 30 juin N+1.

Cette commission est directement imputée au compte de résultat de l'OPCVM. La société de gestion se réserve la possibilité de ne pas la prélever.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action SCHELCHER CROISSANCE P	Capitalisation	Capitalisation
Action SCHELCHER MULTI ASSET I	Capitalisation	Capitalisation
Action SCHELCHER MULTI ASSET Z	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	160 329 168,53	
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	6 543 530,86	152 793 754,17
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-13 512 030,16	-5 436 545,10
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	38 560 119,73	15 524 544,00
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-9 468 643,32	-1 613 742,06
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	37 640 565,13	19 799 369,10
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-47 165 341,47	-21 003 190,25
Frais de transactions	-1 098 146,80	-506 935,81
Différences de change	-199 620,49	-2 406 558,49
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-6 106 104,74	5 814 501,85
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-291 602,89	5 814 501,85
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-5 814 501,85	
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-82 700,95	330 010,50
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	247 309,55	330 010,50
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-330 010,50	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 410 737,43	-2 966 039,38
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments	-12 465 431,28 (*)	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	151 564 627,61	160 329 168,53

(*) N : La somme de 12 465 431,28 € correspond à une régularisation comptable sans impact sur la valeur liquidative suite à la transformation du FCP en SICAV effectuée en 2020.

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	49 975 634,56	32,97
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 128 270,02	0,74
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	13 212 035,89	8,72
Obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 505 491,55	2,98
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	68 821 432,02	45,41
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	85 605 408,08	56,48
Taux	170 231 113,72	112,32
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	255 836 521,80	168,80
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	67 693 162,00	44,66			1 128 270,02	0,74		
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres	7 727 739,57	5,10			410 280,01	0,27		
Comptes financiers							21 346 593,52	14,08
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	10 351 734,59	6,83						
Comptes financiers							1 086 103,08	0,72
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	170 231 113,72	112,32						
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	8 908 329,33	5,88	4 505 491,55	2,97	22 580 319,44	14,90	26 013 161,94	17,16	6 814 129,76	4,50
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres					5 912 240,86	3,90	732 020,38	0,48	1 493 758,34	0,99
Comptes financiers	21 346 593,52	14,08								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	8 908 329,33	5,88							1 443 405,26	0,95
Comptes financiers	1 086 103,08	0,72								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture					19 185 004,92	12,66	8 509 941,68	5,61	142 536 167,12	94,04
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3 NZD		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	25 766 669,44	17,00	794 228,63	0,52			9 340 873,16	6,16
Obligations et valeurs assimilées	7 961 770,61	5,25					16 326 770,01	10,77
Titres de créances OPC								
Opérations temporaires sur titres	187 139,13	0,12					1 584 041,62	1,05
Créances	9 446 641,91	6,23			21 631 335,59	14,27	46 453 764,71	30,65
Comptes financiers			22 876,76	0,02	91 962,88	0,06	3 292 107,06	2,17
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	38 603 683,94	25,47	24 645 733,96	16,26			41 244 324,05	27,21
Comptes financiers	1 086 103,08	0,72						
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	90 292 167,61	59,57					43 141 601,13	28,46
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2021
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	52 938 529,95
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	104 624 766,30
	Souscriptions à recevoir	21,69
	Dépôts de garantie en espèces	11 019 118,71
	Coupons et dividendes en espèces	22 138,92
	Collatéraux	130 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		168 734 575,57
DETTES		
	Vente à terme de devise	104 493 741,95
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	52 393 268,80
	Rachats à payer	14 777,81
	Frais de gestion fixe	229 016,74
	Frais de gestion variable	18 592,80
	Collatéraux	16 949 937,00
	Autres dettes	170 761,26
TOTAL DES DETTES		174 270 096,36
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-5 535 520,79

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action SCHELCHER CROISSANCE P		
Actions souscrites durant l'exercice	67 302,403	4 914 265,09
Actions rachetées durant l'exercice	-155 014,555	-11 154 869,09
Solde net des souscriptions/rachats	-87 712,152	-6 240 604,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 129 807,026	
Action SCHELCHER MULTI ASSET I		
Actions souscrites durant l'exercice	58	1 540 045,57
Actions rachetées durant l'exercice	-82	-2 160 242,11
Solde net des souscriptions/rachats	-24	-620 196,54
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3	
Action SCHELCHER MULTI ASSET Z		
Actions souscrites durant l'exercice	786,143	89 220,20
Actions rachetées durant l'exercice	-1 780,144	-196 918,96
Solde net des souscriptions/rachats	-994,001	-107 698,76
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	106,490	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action SCHELCHER CROISSANCE P	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action SCHELCHER MULTI ASSET I	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action SCHELCHER MULTI ASSET Z	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2021
Action SCHELCHER CROISSANCE P	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 855 552,03
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,80
Frais de gestion variables provisionnés	46,38
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	15 569,76
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
Action SCHELCHER MULTI ASSET I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	9 188,99
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	-39,04
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	2 763,41
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,27
Rétrocessions des frais de gestion	
Action SCHELCHER MULTI ASSET Z	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 223,20
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	-7,32
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,01
Frais de gestion variables acquis	259,61
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,19
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2021
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2021
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			12 843 689,20
	FR0000284093	SCHELCHER CONVERTIBLE ESG I	9 219 856,50
	FR0011158179	SCHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD I	3 623 832,70
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			12 843 689,20

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-1 371 875,05	-2 926 847,28
Total	-1 371 875,05	-2 926 847,28

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER CROISSANCE P		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-1 371 700,01	-2 914 990,31
Total	-1 371 700,01	-2 914 990,31

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER MULTI ASSET I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-152,61	-10 111,72
Total	-152,61	-10 111,72

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER MULTI ASSET Z		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-22,43	-1 745,25
Total	-22,43	-1 745,25

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	14 338 944,71	10 003 176,93
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	14 338 944,71	10 003 176,93

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER CROISSANCE P		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	14 330 517,17	9 951 765,85
Total	14 330 517,17	9 951 765,85

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER MULTI ASSET I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	7 322,66	43 820,17
Total	7 322,66	43 820,17

	31/12/2021	31/12/2020
Action SCHELCHER MULTI ASSET Z		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 104,88	7 590,91
Total	1 104,88	7 590,91

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2020	31/12/2021
Actif net Global en EUR	160 329 168,53	151 564 627,61
Action FEDERAL CROISSANCE en EUR		
Action SCHELCHER CROISSANCE P en EUR		
Actif net	159 503 815,70	151 475 064,32
Nombre de titres	2 217 519,178	2 129 807,026
Valeur liquidative unitaire	71,93	71,12
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	4,48	6,72
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,31	-0,64
Action SCHELCHER MULTI ASSET I en EUR		
Actif net	703 486,98	77 821,98
Nombre de titres	27	3
Valeur liquidative unitaire	26 055,07	25 940,66
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1 622,96	2 440,88
Capitalisation unitaire sur résultat	-374,50	-50,87
Action SCHELCHER MULTI ASSET Z en EUR		
Actif net	121 865,85	11 741,31
Nombre de titres	1 100,491	106,490
Valeur liquidative unitaire	110,73	110,25
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6,89	10,37
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,58	-0,21

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
CARL ZEISS MEDITEC AG	EUR	4 500	831 825,00	0,55
COVESTRO AG	EUR	12 918	700 155,60	0,46
SYMRISE AG	EUR	6 500	846 950,00	0,56
TOTAL ALLEMAGNE			2 378 930,60	1,57
BERMUDES				
LAZARD A	USD	22 000	844 055,58	0,55
TRANE TECHNOLOGIES PLC	USD	3 155	560 503,56	0,37
TOTAL BERMUDES			1 404 559,14	0,92
CHINE				
BAIDU INC-CLASS A	HKD	32 950	537 400,96	0,35
BYD COMPANY LTD H	HKD	14 000	420 981,40	0,28
TOTAL CHINE			958 382,36	0,63
DANEMARK				
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	DKK	35 000	941 163,82	0,62
TOTAL DANEMARK			941 163,82	0,62
ESPAGNE				
CELLNEX TELECOM SA	EUR	15 000	767 700,00	0,51
IBERDROLA SA	EUR	110 700	1 152 387,00	0,76
TOTAL ESPAGNE			1 920 087,00	1,27
ETATS-UNIS				
ACCOR ACQUISITION CO BSA	EUR	149 999	59 999,60	0,03
ACCOR ACQUISITION CO SA	EUR	147 809	1 454 440,56	0,96
ALIGN TECHNOLOGY INC	USD	1 900	1 097 996,83	0,73
ALLY FINANCIAL INC	USD	25 500	1 067 582,66	0,70
ALPHABET- A	USD	450	1 146 384,10	0,76
CHEWY INC - CLASS A	USD	6 750	350 024,18	0,23
COINBASE GLOBAL INC -CLASS A	USD	5 000	1 109 611,33	0,74
DR HORTON INC	USD	4 000	381 463,24	0,25
ETSY INC	USD	3 600	693 091,80	0,46
FORTINET	USD	1 500	474 059,09	0,31
FREEMPORT-MCMORAN COPPER & GOLD- B	USD	45 000	1 651 292,65	1,09
GENERAC HOLDING	USD	4 800	1 485 416,81	0,98
IQVIA HOLDINGS - REGISTERED SHARE	USD	1 800	446 581,08	0,29
KLA TENCOR	USD	2 100	794 258,71	0,52
MICROSOFT CORP	USD	2 200	650 636,65	0,43
NETFLIX INC	USD	2 100	1 112 490,33	0,73
NEWMONT CORP	USD	30 500	1 663 392,54	1,10
PALO ALTO NETWORKS INC	USD	200	97 926,49	0,06
PINNACLE FINANCIAL PARTNERS INC	USD	10 000	839 781,92	0,56
QUANTA SERVICES INC	USD	16 000	1 613 225,47	1,06
RENEWABLE ENERGY GROUP	USD	25 157	938 852,51	0,62
SIGNATURE BANK	USD	3 000	853 332,75	0,57

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SNAP INC - A	USD	9 000	372 203,66	0,25
SOFI TECHNOLOGIES INC	USD	41 000	570 005,28	0,37
TERADYNE INC	USD	5 900	848 423,32	0,56
UNITED RENTALS INC	USD	2 500	730 500,35	0,49
ZSCALER INC	USD	1 500	423 843,65	0,28
TOTAL ETATS-UNIS			22 926 817,56	15,13
FRANCE				
2MX ORGANIC BSAR 16-11-25	EUR	450 000	81 000,00	0,05
2MX ORGANIC SA	EUR	176 671	1 746 746,18	1,15
AIR LIQUIDE	EUR	5 200	797 264,00	0,53
ANTIN INFRASTRUCTURE PARTNER	EUR	12 000	414 000,00	0,27
EXANE FINANCE ZCP 26-01-24	EUR	1 600 000	1 785 120,32	1,18
SAINT-GOBAIN	EUR	20 000	1 237 400,00	0,82
SANOFI	EUR	700	62 006,00	0,04
TOTALENERGIES SE	EUR	17 000	758 710,00	0,50
TRANSITION	EUR	900	8 775,00	0,01
TRANSITION PARIS 8 (TRANSITION SA) CW 16-06-26	EUR	150 000	30 000,00	0,02
WORLDLINE SA	EUR	16 000	784 160,00	0,52
TOTAL FRANCE			7 705 181,50	5,09
ILES CAIMANS				
CRYSTAL PEAK ACQUISITION	USD	248 455	2 130 176,09	1,40
CRYSTAL PEAK ACQUISITION (SOUS JACENT INDETERMINE) CW 22-06-	USD	100 000	43 967,64	0,03
FU SHOU YUAN INTERNATIONAL	HKD	1 460 000	1 009 457,53	0,67
LI NING COMPANY LTD	HKD	67 500	649 803,46	0,43
VIPSHOP HOLDINGS LTD - ADR	USD	105 000	775 589,17	0,51
XTEP INTERNATIONAL HOLDINGS LTD	HKD	678 500	994 873,65	0,66
TOTAL ILES CAIMANS			5 603 867,54	3,70
IRLANDE				
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC	GBP	4 500	630 300,14	0,41
TOTAL IRLANDE			630 300,14	0,41
JAPON				
HITACHI ZOSEN	JPY	124 000	755 622,67	0,50
NIPPON YUSEN KK	JPY	18 000	1 204 084,63	0,79
TOTAL JAPON			1 959 707,30	1,29
NORVEGE				
NEL ASA	NOK	190 000	288 178,78	0,19
SCATEC SOLAR	NOK	72 897	1 110 375,97	0,74
TOTAL NORVEGE			1 398 554,75	0,93
PAYS-BAS				
ADYEN NV	EUR	273	631 039,50	0,41
ASML HOLDING NV	EUR	1 108	783 023,60	0,52
TOTAL PAYS-BAS			1 414 063,10	0,93
ROYAUME-UNI				
PETS AT HOME GROUP PLC	GBP	700	3 876,85	
TOTAL ROYAUME-UNI			3 876,85	

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SUEDE				
ERICSSON(LM) B	SEK	82 000	794 753,30	0,52
TOTAL SUEDE			794 753,30	0,52
SUISSE				
SONOVA HOLDING NOM.	CHF	2 300	794 228,63	0,53
TOTAL SUISSE			794 228,63	0,53
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			50 834 473,59	33,54
TOTAL Actions et valeurs assimilées			50 834 473,59	33,54
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
LBBW 4.0% PERP EMTN	EUR	1 400 000	1 469 260,11	0,97
TOTAL ALLEMAGNE			1 469 260,11	0,97
AUSTRALIE				
AUSTRALIA GOVERNMENT BOND 0.25% 21-11-24	AUD	23 000 000	14 433 084,39	9,52
TOTAL AUSTRALIE			14 433 084,39	9,52
AUTRICHE				
BAWAG GROUP 5.125% PERP	EUR	1 400 000	1 493 926,96	0,99
TOTAL AUTRICHE			1 493 926,96	0,99
DANEMARK				
GN GREAT NORDIC LTD AS ZCP 21-05-24	EUR	2 300 000	2 552 632,00	1,68
TOTAL DANEMARK			2 552 632,00	1,68
ESPAGNE				
BANKINTER 6.25% PERP	EUR	1 400 000	1 591 046,97	1,05
CRITERIA CAIXAHOLDING SAU ZCP 22-06-25	EUR	1 500 000	1 564 702,50	1,03
TOTAL ESPAGNE			3 155 749,47	2,08
ETATS-UNIS				
AFFIRM ZCP 15-11-26 CV	USD	1 200 000	960 337,67	0,63
CLOUDFLARE ZCP 15-08-26 CV	USD	900 000	840 774,27	0,56
DIGITALOCEAN ZCP 01-12-26 CV	USD	2 000 000	1 578 209,64	1,04
JPMORGAN CHASE BANK N A ZCP 18-02-24	EUR	1 200 000	1 393 914,00	0,92
UNITY SOFTWARE ZCP 15-11-26 CV	USD	1 625 000	1 318 076,20	0,87
UPSTART 0.25% 15-08-26 CV	USD	1 100 000	922 546,70	0,61
ZENDESK 0.625% 15-06-25 CV	USD	1 500 000	1 578 402,91	1,04
TOTAL ETATS-UNIS			8 592 261,39	5,67
FRANCE				
AIR FR KLM 3.0% 01-07-24	EUR	500 000	499 492,43	0,33
EDF ZCP 14-09-24 CV	EUR	10 000	138 440,00	0,09
ERAMET 4.196% 28-02-24	EUR	1 600 000	1 674 131,62	1,10
LOXAM SAS 3.25% 14-01-25	EUR	1 200 000	1 218 744,33	0,81
MOBILUX FINANCE SAS 4.25% 15-07-28	EUR	800 000	816 490,46	0,54
PAPREC 4.0% 31-03-25	EUR	900 000	927 699,00	0,61
PIERRE ET VACANCES 2.0% 01-04-23	EUR	40 000	364 000,00	0,24
TEREOS FINANCE GROUPE I 7.5% 30-10-25	EUR	750 000	816 662,50	0,54
VALLOUREC 8.5% 30-06-26	EUR	1 500 000	1 578 604,17	1,04
TOTAL FRANCE			8 034 264,51	5,30

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ITALIE				
GAMMA BID E3R+6.0% 15-07-25	EUR	1 100 000	1 128 270,02	0,75
TOTAL ITALIE			1 128 270,02	0,75
LUXEMBOURG				
EDREAMS ODIGEO 5.5% 01-09-23	EUR	1 500 000	1 524 625,00	1,01
HT TROPLAST 9.25% 15-07-25	EUR	1 400 000	1 572 982,06	1,04
MOTION FINCO SARL 7.0% 15-05-25	EUR	1 500 000	1 587 626,67	1,05
SAMSONITE FINCO SARL 3.5% 15-05-26	EUR	1 000 000	978 933,89	0,64
TOTAL LUXEMBOURG			5 664 167,62	3,74
MARSHALL, ILES				
SEASPAN 6.5% 29-04-26	USD	800 000	763 423,22	0,50
TOTAL MARSHALL, ILES			763 423,22	0,50
PANAMA				
CARNIVAL CORPORATION 7.625% 01-03-26	EUR	1 500 000	1 620 055,63	1,06
TOTAL PANAMA			1 620 055,63	1,06
ROYAUME-UNI				
EC FINANCE 3.0% 15-10-26	EUR	800 000	826 933,25	0,55
JAGUAR LAND ROVER 6.875% 15-11-26	EUR	690 000	790 072,52	0,52
PINNACLE BID 5.5% 15-02-25	EUR	1 500 000	1 546 419,17	1,02
STONEGATE PUB COMPANY FINANCING 8.25% 31-07-25	GBP	1 500 000	1 893 685,62	1,25
TOTAL ROYAUME-UNI			5 057 110,56	3,34
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			53 964 205,88	35,60
Obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
SP NEW MONEY 10.0% 30-09-22	EUR	4 360 200	4 505 491,55	2,98
TOTAL FRANCE			4 505 491,55	2,98
TOTAL Obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			4 505 491,55	2,98
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			58 469 697,43	38,58
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
ROCE FUND ACTION H A SI. 3DEC	EUR	1 100	1 555 224,00	1,03
SHELCHER CONVERTIBLE ESG I	EUR	18 930	9 219 856,50	6,08
SHELCHER CONVERTIBLE GLOBAL WORLD I	EUR	194	3 623 832,70	2,39
TOTAL FRANCE			14 398 913,20	9,50
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			14 398 913,20	9,50
TOTAL Organismes de placement collectif			14 398 913,20	9,50
Titres reçus en garantie				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
BELGIQUE 4%06-22	EUR	8 546 889	8 908 329,33	5,88
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-05-28	EUR	1 355 905	1 443 405,26	0,95
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			10 351 734,59	6,83
TOTAL Titres reçus en garantie			10 351 734,59	6,83
Dettes représentatives des titres reçus en garantie			-10 351 734,59	-6,83

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Créance représentative de titres prêtés				
ALLEMAGNE				
COVESTRO AG	EUR	1 582	85 744,40	0,05
TOTAL ALLEMAGNE			85 744,40	0,05
BERMUDES				
TRANE TECHNOLOGIES PLC	USD	1 045	185 650,15	0,13
TOTAL BERMUDES			185 650,15	0,13
CHINE				
BAIDU INC-CLASS A	HKD	2 050	33 434,66	0,02
TOTAL CHINE			33 434,66	0,02
ETATS-UNIS				
JPMORGAN CHASE BANK N A ZCP 10-06-24	EUR	2 000 000	2 322 700,00	1,53
JPMORGAN CHASE BANK N A ZCP 18-02-24	EUR	800 000	929 276,00	0,62
TOTAL ETATS-UNIS			3 251 976,00	2,15
FRANCE				
AIR FR KLM 3.0% 01-07-24	EUR	1 000 000	998 984,86	0,66
EDF ZCP 14-09-24 CV	EUR	120 000	1 661 280,00	1,10
SANOFI	EUR	8 100	717 498,00	0,47
TRANSITION	EUR	149 100	1 453 725,00	0,95
TOTAL FRANCE			4 831 487,86	3,18
ILES CAIMANS				
CRYSTAL PEAK ACQUISITION	USD	177	1 517,54	
TOTAL ILES CAIMANS			1 517,54	
ITALIE				
GAMMA BID E3R+6.0% 15-07-25	EUR	400 000	410 280,01	0,27
TOTAL ITALIE			410 280,01	0,27
JAPON				
EBARA CORP	JPY	17 000	829 526,34	0,55
TOTAL JAPON			829 526,34	0,55
LUXEMBOURG				
ARCELORMITTAL	EUR	25 000	703 625,00	0,46
SAMSONITE FINCO SARL 3.5% 15-05-26	EUR	200 000	195 786,78	0,13
TOTAL LUXEMBOURG			899 411,78	0,59
NORVEGE				
NEL ASA	NOK	420 000	637 026,77	0,42
SCATEC SOLAR	NOK	5 505	83 852,83	0,05
TOTAL NORVEGE			720 879,60	0,47
PAYS-BAS				
ADYEN NV	EUR	53	122 509,50	0,09
TOTAL PAYS-BAS			122 509,50	0,09
ROYAUME-UNI				
JAGUAR LAND ROVER 6.875% 15-11-26	EUR	110 000	125 953,59	0,09
TOTAL ROYAUME-UNI			125 953,59	0,09
SUEDE				
INTRUM AB 3.0% 15-09-27	EUR	1 500 000	1 493 758,34	0,98
TOTAL SUEDE			1 493 758,34	0,98
TOTAL Créance représentative de titres prêtés			12 992 129,77	8,57
Indemnités sur titres prêtés			6 070,47	
Indemnités sur titres empruntés			-0,28	

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
CBOE VIX FUT 0122	USD	-382	689 404,68	0,45
CBOE VIX FUT 0222	USD	-242	215 871,44	0,14
CBOE VIX FUT 0322	USD	75	-58 136,21	-0,04
DAX 30 IND FU 0322	EUR	8	112 050,00	0,08
DJE 600 EUROP 0322	EUR	-410	-320 235,00	-0,21
DJE 600 OIL G 0322	EUR	56	13 160,00	0,01
DJS TECH FUT 0322	EUR	-70	-103 595,00	-0,07
DJS TRAVEL 0322	EUR	147	153 615,00	0,11
EURO STOXX 50 0322	EUR	134	245 055,00	0,16
FGBL BUND 10A 0322	EUR	180	-128 280,00	-0,09
FTSE/MIB 0322	EUR	-17	-57 630,00	-0,04
FV CBOT UST 5 0322	USD	-80	-43 967,67	-0,03
JAP GOVT 10 0322	JPY	10	-3 054,50	
LIFFE LG GILT 0322	GBP	-190	158 408,77	0,10
NK2 TOKYO NIK 0322	JPY	30	38 372,18	0,02
NQ USA NASDAQ 0322	USD	10	92 121,00	0,06
TU CBOT UST 2 0322	USD	-100	2 060,90	
US 10YR NOTE 0322	USD	270	28 414,09	0,01
VSTOXX MINI 0122	EUR	2 600	-725 570,00	-0,47
VSTOXX MINI 0222	EUR	1 300	-195 000,00	-0,12
VSTOXX MINI 0322	EUR	-650	31 905,00	0,02
XEUR FBTP BTP 0322	EUR	-167	524 400,00	0,35
XEUR FOAT EUR 0322	EUR	-100	210 000,00	0,14
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			879 369,68	0,58
TOTAL Engagements à terme fermes			879 369,68	0,58
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
AIRBUS SE 01/2022 CALL 110	EUR	130	60 580,00	0,04
AIRBUS SE 01/2022 PUT 90	EUR	-130	-2 600,00	
APPLE INC 01/2022 PUT 170	USD	-200	-26 908,20	-0,02
DJ EURO STOXX 50 01/2022 CALL 4350	EUR	-200	-67 400,00	-0,05
DJ EURO STOXX 50 01/2022 CALL 4400	EUR	-200	-32 600,00	-0,02
DJ EURO STOXX 50 01/2022 PUT 4000	EUR	200	24 600,00	0,02
DJ EURO STOXX 50 01/2022 PUT 4100	EUR	400	78 800,00	0,05
DJ EURO STOXX 50 01/2022 PUT 4200	EUR	400	132 000,00	0,08
MICROSOFT CORP 01/2022 PUT 320	USD	-106	-18 549,07	-0,02
NASDAQ 100 INDEX 01/2022 PUT 14000	USD	-5	-4 726,52	
NASDAQ 100 INDEX 01/2022 PUT 15500	USD	10	55 619,06	0,04

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NETFLIX INC 01/2022 PUT 550	USD	-15	-7 571,23	
S&P 500 INDEX 01/2022 CALL 4800	USD	-20	-64 896,24	-0,04
S&P 500 INDEX 01/2022 PUT 4400	USD	20	12 574,74	0,01
S&P 500 INDEX 01/2022 PUT 4600	USD	40	66 830,81	0,05
S&P 500 INDEX 01/2022 PUT 4700	USD	40	123 109,39	0,08
ZSCALER INC 01/2022 PUT 260	USD	-54	-3 941,26	
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			324 921,48	0,22
TOTAL Engagements à terme conditionnels			324 921,48	0,22
TOTAL Instrument financier à terme			1 204 291,16	0,80
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-1 052 781,02	-925 765,93	-0,61
APPEL MARGE CACEIS	JPY	-4 625 000	-35 317,68	-0,02
APPEL MARGE CACEIS	EUR	53 575	53 575,00	0,03
APPEL MARGE CACEIS	GBP	-133 000	-158 408,77	-0,11
TOTAL Appel de marge			-1 065 917,38	-0,71
Créances			168 734 575,57	111,33
Dettes			-174 270 096,36	-114,98
Comptes financiers			20 260 490,44	13,37
Actif net			151 564 627,61	100,00

Action SCHELCHER MULTI ASSET Z	EUR	106,490	110,25
Action SCHELCHER MULTI ASSET I	EUR	3	25 940,66
Action SCHELCHER CROISSANCE P	EUR	2 129 807,026	71,12

57. ANNEXE(S)

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SCHELCHER MULTI ASSET

Code ISIN Parts P : FR0000987703

Ce compartiment est géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, groupe CREDIT MUTUEL ARKEA.

Objectifs et politique d'investissement

Ce compartiment a pour objectif de réaliser, sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette des frais supérieure à celle de l'EONIA capitalisé +4% (l'EONIA indicateur représente le taux de référence pour les transactions au jour le jour effectuées sur le marché interbancaire dans la zone euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne et publié par la Fédération Bancaire Européenne.)

La stratégie du compartiment consiste à gérer de façon discrétionnaire et en fonction des prévisions microéconomiques et macroéconomiques de la société de gestion et des recommandations de ses analystes financiers, des actions, des obligations et autres titres de créances libellés en toutes devises.

Le compartiment sera investi en actions, obligations et titres de créances négociables libellés en toutes devises, émis tant par des émetteurs publics que privés de l'OCDE et hors OCDE. Le compartiment pourra notamment détenir des obligations subordonnées de tout type jusqu'à 30% de l'actif net ainsi que des obligations convertibles contingentes (« Coco's »), dans la limite de 10% de l'actif net. Le compartiment peut être exposé au risque lié aux petites et moyennes capitalisations boursières à hauteur de 10% maximum de l'actif net (une valeur moyenne est définie comme une entreprise dont la capitalisation boursière est comprise entre 2 et 10 milliards d'euros. Une petite valeur est définie comme une entreprise dont la capitalisation boursière est comprise entre 150 millions d'euros et 2 milliards d'euros). Le compartiment pourra être exposé aux marchés émergents dans la limite de 40% de l'actif net, et au risque lié aux matières premières à hauteur de 10% maximum de l'actif net au moyen de contrats financiers sur indices de matières premières, des ETF, ETN, ETC et/ou des titres indexés liés à des contrats financiers sur indices de matières premières.

Les titres ou émetteurs dont la notation est inférieure à BBB- ou équivalent par une agence de notation reconnue dit « titres spéculatifs » ou jugés équivalents selon l'analyse de la société de gestion, pourront représenter jusqu'à 20% de l'Actif du compartiment.

L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En de cas pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 20% d'obligations convertibles, échangeables ou indexées (à l'exception des obligations d'état).

L'exposition globale du compartiment marché actions sera inférieure à 100% de l'actif net.

La sensibilité du compartiment aux risques de taux sera gérée dans une fourchette de -3 à 8.

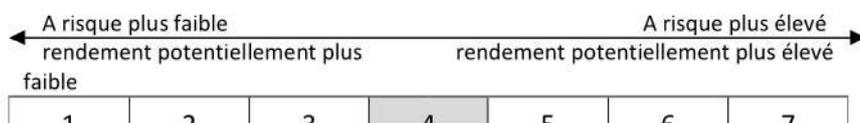
Le compartiment pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés. Leur utilisation aura pour objectif de couvrir, d'exposer ou d'arbitrer le portefeuille contre les risques actions, de taux, de crédit et de change. Le compartiment pourra être exposé jusqu'à 200% maximum de son actif net.

Le compartiment capitalise son résultat net et ses plus ou moins-values nettes réalisées pour les porteurs de parts P.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jeudi, veille du jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidienne) avant 11 heures auprès de CACEIS BANQUE. Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le surlendemain ouvré.

La durée minimum de placement recommandée est de 3 ans.

Profil de risque et de rendement



Cette évaluation du profil de risque et de rendement se base sur les données historiques en matière de volatilité du compartiment (depuis sa création) complétées sur la période de référence (5 ans) par celles d'un compartiment comparable (depuis sa création).

Le compartiment SCHELCHER MULTI ASSET est classé dans la catégorie de risque 4 du fait de son exposition aux marchés actions et obligataires, dont la sensibilité est comprise entre -3 et 8.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. La catégorie de risque associé à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour Le compartiment non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment :

- **Risque de change** : Le compartiment peut être directement exposé au risque de change sur la part de son actif investi en titres libellés dans une devise autre que l'euro. Le risque de change peut représenter jusqu'à 70% de l'actif net.

- **Risque de crédit** : risque que la situation financière de l'émetteur, d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le risque de défaut de l'émetteur. L'investissement dans des titres dont la notation est basse ou inexistante (titres spéculatifs ou haut rendement) accentue le risque de crédit.

- Risque de liquidité : Il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

-Risque de contrepartie : Le compartiment peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles ce qui impactera la valeur liquidative à la baisse.

-Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme : Le compartiment peut utiliser les produits dérivés en complément des titres en portefeuille. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.
Il convient de se référer au prospectus du compartiment pour connaître l'ensemble des risques auxquels il est soumis.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SCHELCHER MULTI ASSET

Code ISIN Parts Z : FR0013349024

Ce compartiment est géré par SCHELCHER PRINCE GESTION, groupe CREDIT MUTUEL ARKEA.

Objectifs et politique d'investissement

Ce compartiment a pour objectif de réaliser, sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette des frais supérieure à celle de l'EONIA capitalisé +4% (l'EONIA indicateur représente le taux de référence pour les transactions au jour le jour effectuées sur le marché interbancaire dans la zone euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne et publié par la Fédération Bancaire Européenne.)

La stratégie du compartiment consiste à gérer de façon discrétionnaire et en fonction des prévisions microéconomiques et macroéconomiques de la société de gestion et des recommandations de ses analystes financiers, des actions, des obligations et autres titres de créances libellés en toutes devises.

Le compartiment sera investi en actions, obligations et titres de créances négociables libellés en toutes devises, émis tant par des émetteurs publics que privés de l'OCDE et hors OCDE. Le compartiment pourra notamment détenir des obligations subordonnées de tout type jusqu'à 30% de l'actif net ainsi que des obligations convertibles contingentes (« Coco's »), dans la limite de 10% de l'actif net. Le compartiment peut être exposé au risque lié aux petites et moyennes capitalisations boursières à hauteur de 10% maximum de l'actif net (une valeur moyenne est définie comme une entreprise dont la capitalisation boursière est comprise entre 2 et 10 milliards d'euros. Une petite valeur est définie comme une entreprise dont la capitalisation boursière est comprise entre 150 millions d'euros et 2 milliards d'euros). Le compartiment pourra être exposé aux marchés émergents dans la limite de 40% de l'actif net, et au risque lié aux matières premières à hauteur de 10% maximum de l'actif net au moyen de contrats financiers sur indices de matières premières, des ETF, ETN, ETC et/ou des titres indexés liés à des contrats financiers sur indices de matières premières.

Les titres ou émetteurs dont la notation est inférieure à BBB- ou équivalent par une agence de notation reconnue dit «titres spéculatifs » ou jugés équivalents selon l'analyse de la société de gestion, pourront représenter jusqu'à 20% de l'Actif du compartiment.

L'appréciation du risque de défaillance d'une émission ou de son émetteur ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur les critères des agences de notation et repose sur l'analyse de la société de gestion selon sa méthodologie propriétaire d'évaluation du risque de crédit. En de cas pluralité des sources de notation, une note médiane sera calculée, la notation interne de la société de gestion pouvant toutefois se substituer à la note médiane sur demande de la société de gestion.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 20% d'obligations convertibles, échangeables ou indexées (à l'exception des obligations d'état). L'exposition globale du compartiment marché actions sera inférieure à 100% de l'actif net.

La sensibilité du compartiment aux risques de taux sera gérée dans une fourchette de -3 à 8.

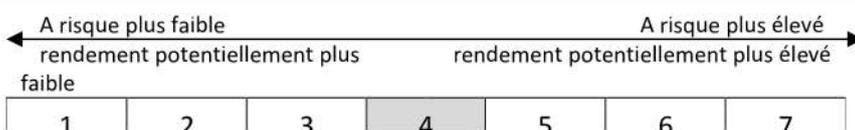
Le compartiment pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés. Leur utilisation aura pour objectif de couvrir, d'exposer ou d'arbitrer le portefeuille contre les risques actions, de taux, de crédit et de change. Le compartiment pourra être exposé jusqu'à 200% maximum de son actif net.

Le compartiment capitalise son résultat net et ses plus ou moins-values nettes réalisées pour les porteurs de parts Z.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jeudi, veille du jour d'établissement de la valeur liquidative (quotidienne) avant 11 heures auprès de CACEIS BANQUE. Ces demandes sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, à cours inconnu. Les règlements interviennent le surlendemain ouvré.

La durée minimum de placement recommandée est de 3 ans.

Profil de risque et de rendement



Cette évaluation du profil de risque et de rendement se base sur les données historiques en matière de volatilité du compartiment (depuis sa création) complétées sur la période de référence (5 ans) par celles d'un compartiment comparable (depuis sa création). Le compartiment SCHELCHER MULTI ASSET est classé dans la catégorie de risque 4 du fait de son exposition aux marchés actions et obligataires, dont la sensibilité est comprise entre -3 et 8.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. La catégorie de risque associé à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte de manière adéquate dans l'indicateur et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment :

- **Risque de change** : Le compartiment peut être directement exposé au risque de change sur la part de son actif investi en titres libellés dans une devise autre que l'euro. Le risque de change peut représenter jusqu'à 70% de l'actif net.

- **Risque de crédit** : risque que la situation financière de l'émetteur, d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le risque de défaut de l'émetteur. L'investissement dans des titres dont la notation est basse ou inexistante (titres spéculatifs ou haut rendement) accentue le risque de crédit.

- **Risque de liquidité** : Il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme : Il s'agit du risque d'amplification des pertes liées à l'utilisation des futures, des options et des contrats de gré à gré. Le recours à ces instruments peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celles des marchés investis.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Il convient de se référer au prospectus de l'OPCVM pour connaître l'ensemble des risques auxquels est soumis le compartiment.